



Façonnons notre avenir

# Ouvrir de nouvelles frontières



Rapport  
Annuel  
**Solvay 2010**





# SOLVAY

## **Aérospatial.**

Solvay propose des solutions novatrices au secteur aérospatial, qui constitue un débouché pour les polymères hautes performances produits par le Groupe.

## Sommaire

### 01

- Groupe 01 Faits marquants
- 02 Message des Présidents
- 05 Stratégie
- 08 Démarche d'avenir
- 10 Positionnement stratégique

### 12

- Gestion et Finances partie 1 12 Rapport de gestion
- 19 Informations financières par action

### 20

- Activités 20 Secteur Chimique
- 28 Secteur Plastiques
- 36 New Business Development

### 42

- Responsabilités 42 Ressources Humaines
- 46 Développement durable
- 54 Comité exécutif et Directeurs Généraux

### 56

- Gestion et Finances partie 2 56 Sommaire
- 57 Finances
- 175 Déclaration de gouvernance d'entreprise
- 204 Glossaire
- 209 Agenda de l'actionnaire

# Chiffres clés du groupe Solvay

## Données financières

|                                       | 2006         | 2007   | 2008   | 2009   | 2010         |                           |
|---------------------------------------|--------------|--------|--------|--------|--------------|---------------------------|
|                                       | millions EUR |        |        |        | millions EUR | millions USD <sup>5</sup> |
| <b>Situation opérationnelle</b>       |              |        |        |        |              |                           |
| Chiffre d'affaires                    | 9 399        | 9 572  | 9 490  | 8 485  | 7 109        | 9 499                     |
| REBITDA <sup>1</sup> (*)              | 1 568        | 1 662  | 1 436  | 1 439  | 1 051        | 1 404                     |
| REBIT <sup>2</sup> (*)                | 1 099        | 1 192  | 965    | 969    | 633          | 846                       |
| REBIT sur chiffre d'affaires          | 12 %         | 12 %   | 10 %   | 11 %   | 9 %          | 9 %                       |
| Résultat net                          | 817          | 828    | 449    | 553    | 1 823        | 2 436                     |
| Amortissements totaux <sup>3</sup>    | 522          | 593    | 417    | 496    | 717          | 958                       |
| Cash flow <sup>6</sup>                | 1 339        | 1 421  | 866    | 1 049  | 2 540        | 3 394                     |
| Dépenses d'investissement             | 858          | 777    | 1 320  | 567    | 538          | 719                       |
| Dépenses de recherche                 | 563          | 556    | 564    | 555    | 181          | 242                       |
| Dépenses de personnel                 | 2 136        | 2 081  | 1 981  | 2 016  | 1 339        | 1 789                     |
| Valeur ajoutée                        | 3 628        | 3 921  | 3 083  | 3 306  | 4 065        | 5 432                     |
| <b>Situation financière</b>           |              |        |        |        |              |                           |
| Capitaux propres                      | 4 456        | 4 459  | 4 745  | 5 160  | 6 839        | 9 138                     |
| Endettement net <sup>7</sup>          | 1 258        | 1 307  | 1 597  | 1 333  | -2 902       | -3 878                    |
| Endettement net sur capitaux propres  | 28 %         | 29 %   | 34 %   | 26 %   | NA           | NA                        |
| Return on Equity (ROE)                | 19 %         | 18 %   | 9 %    | 11 %   | 27 %         | 27 %                      |
| Distribution brute aux actions Solvay | 232          | 240    | 241    | 241    | 240          | 321                       |
| <b>Effectifs</b>                      |              |        |        |        |              |                           |
| Effectif au 31 décembre <sup>4</sup>  | 29 258       | 28 340 | 29 433 | 28 204 | 16 785       | -                         |

(\*) Le coût d'actualisation des provisions (47 en 2006, 42 en 2007, 43 en 2008, 64 en 2009 et 52 en 2010) a été transféré des charges opérationnelles vers les charges financières compte tenu de la nature de cet élément.

1. REBITDA = REBIT avant amortissements.

2. REBIT = EBIT récurrent.

3. Dont dépréciations d'actifs : -48 en 2006, -123 en 2007, +54 en 2008, -25 en 2009 et -300 en 2010.

4. Equivalents temps plein au 31 décembre de l'année; au 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante pour 2006 et 2007.

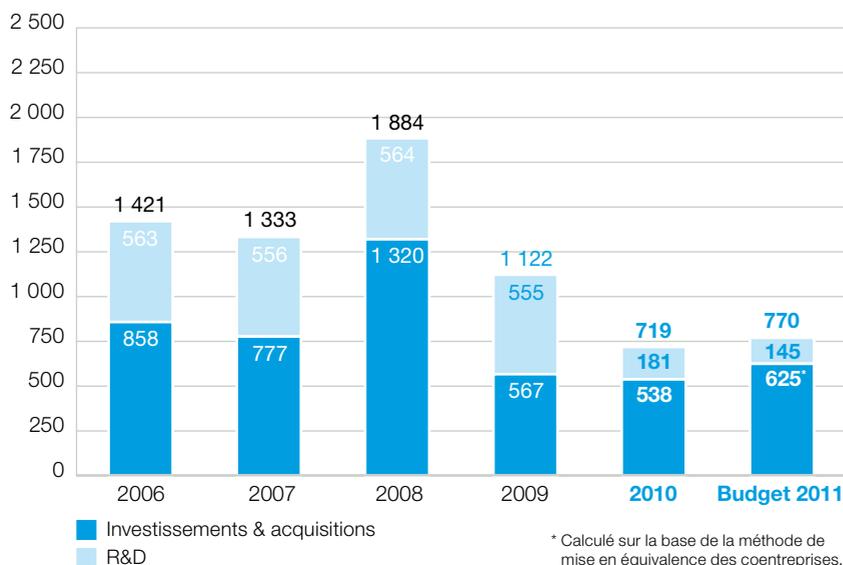
5. Cours de change: 1 EUR: 1.3362 USD au 31/12/2010.

6. Résultat net + amortissements totaux.

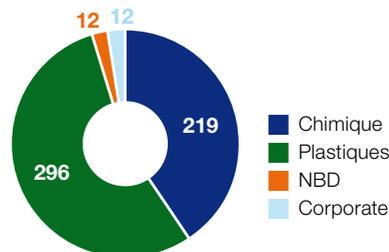
7. Endettement (+) / surplus de cash (-)

## Dépenses d'avenir

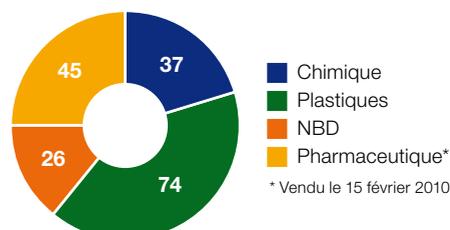
### Investissements, acquisitions et R&D du Groupe en 2010 = 719 millions EUR



### Investissements & acquisitions par Secteur 2010 [millions EUR]

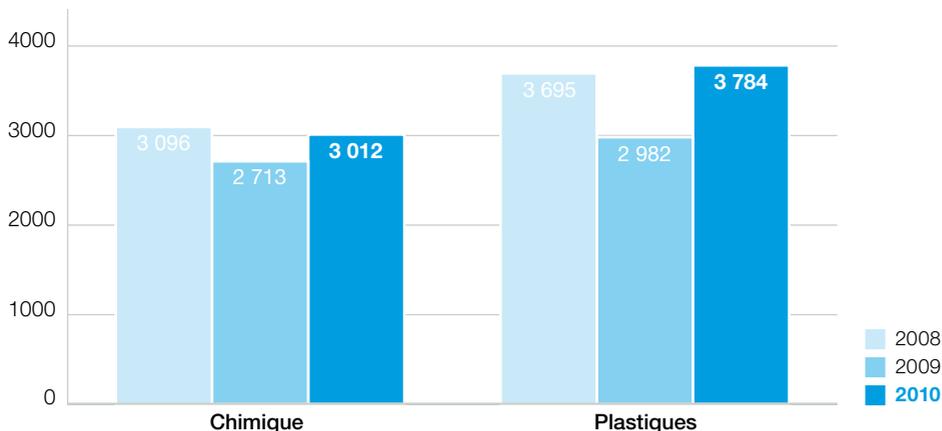


### R&D par Secteur 2010 [millions EUR]

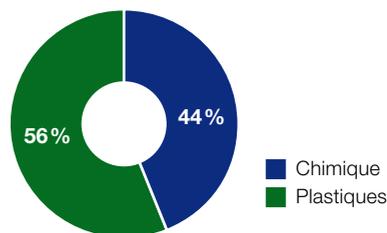


## Données financières clés des activités poursuivies du Groupe

Chiffre d'affaires 2010 = 6 796 millions EUR



Répartition du chiffre d'affaires 2010 par Secteur

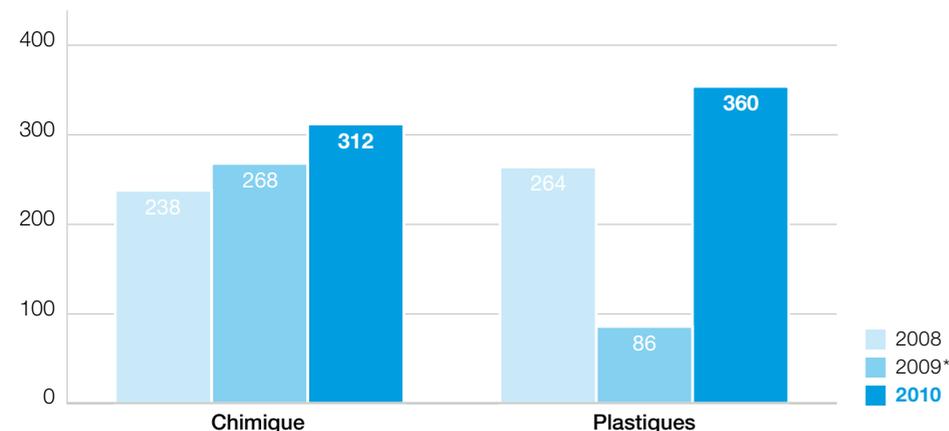
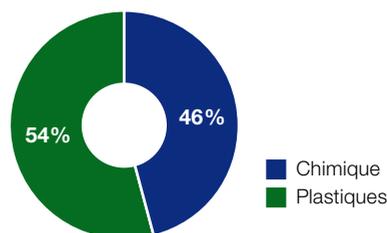


REBIT 2010 = 602 millions EUR [y compris "Corporate & Business Support":

-45 millions EUR and «New Business Development»: -26 millions EUR]

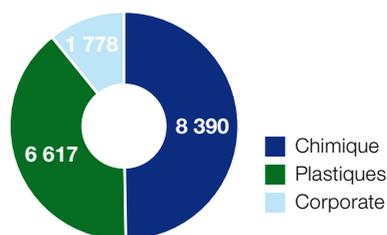
Répartition du REBIT\* 2010 par Secteur

\* non compris «Corporate & Business Support»: -45 millions EUR et «New Business Development»: -26 millions EUR



\* Retraité pour tenir compte du transfert du coût d'actualisation des provisions des charges opérationnelles vers les charges financières.

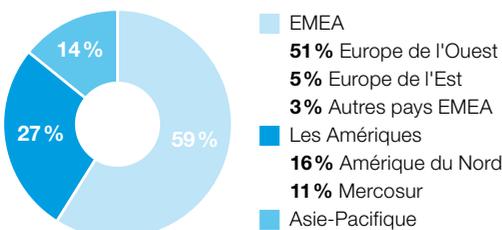
Répartition du personnel 2010 par Secteur



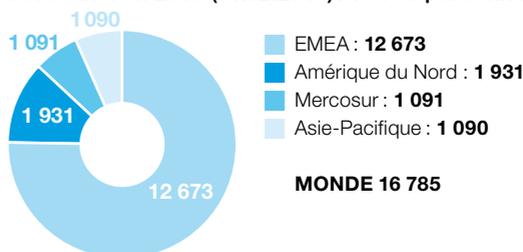
Personnel en 2010 (31.12.2010): 16 785 personnes

## Une présence mondiale

Chiffre d'affaires 2010 = 6 796 millions EUR



Personnel en 2010 (31.12.2010): 16 785 personnes



## Les marchés clients\*

Chiffre d'affaires 2010 = 6 796 millions EUR

|   |     |                                 |     |
|---|-----|---------------------------------|-----|
| Bâtiment & architecture                     | 23% | Emballage                       | 5%  |
| Industrie chimique                          | 13% | Biens de consommation           | 5%  |
| Eau et environnement                        | 7%  | Automobile                      | 4%  |
| Electricité et électronique                 | 7%  | Papier                          | 4%  |
| Verrerie                                    | 6%  | Santé humaine                   | 3%  |
| Détergents, produits d'entretien et hygiène | 5%  | Alimentation humaine et animale | 2%  |
|   |     | Autres industries               | 14% |

\* Sans considérer Inergy Automotive Systems suite au rachat par Plastic Omnium de la participation de Solvay dans cette société en 2010.



**7 janvier**  
**EPICEROL®**

Vinythai prépare la construction d'une usine d'épichlorhydrine en Thaïlande, basée sur EPICEROL®, une technologie de production biosourcée développée par Solvay.

**10 février**  
**Anvers (Belgique)**

Solvay construit une très grande pile à combustible sur le site de SolVin à Anvers (Belgique), qui figurera parmi les plus puissantes du monde.

**11 février**  
**Asie**

Solvay annonce la création de trois centres de R&D et de technologie en Asie, pour renforcer sa présence dans une région en croissance.

**16 février**  
**Pharmaceutiques**

Solvay clôture la vente de ses activités pharmaceutiques à Abbott pour 5,2 milliards EUR.

**7 avril**  
**Solar Impulse**

Vol inaugural du Solar Impulse, rendu possible grâce aux matériaux innovants et au savoir-faire de Solvay.

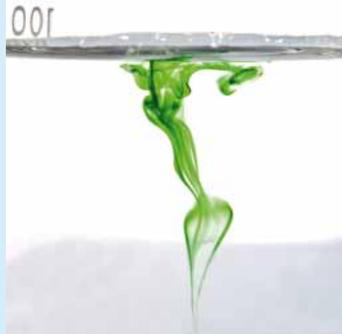


**28 avril**  
**Bernburg (Allemagne)**

Solvay réduit l'impact CO<sub>2</sub> de son usine à Bernburg (Allemagne) grâce à une centrale énergétique alimentée par des combustibles dérivés de déchets.

**5 mai**  
**Etats-Unis**

Etats-Unis: une nouvelle usine transforme des déchets de carbonate de sodium en bicarbonate destiné à l'épuration des fumées.



**21 mai**  
**ACAL Energy**

Solvay augmente sa participation dans le développeur de piles à combustible ACAL Energy.

**17 juin**  
**Inergy Automotive Systems**

Accord pour la cession de la part de Solvay dans Inergy Automotive Systems à Plastic Omnium.



**25 juin**  
**Solvay et Arkema**

Solvay et Arkema dénouent leurs coentreprises de production vinylique en France et en Espagne.

**27 juillet**  
**RusVinyl**

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) investit 52 millions EUR dans RusVinyl, la coentreprise de Solvay pour le PVC en Russie.

**4 août**  
**Iridos**

Iridos, coentreprise de Solvay et de Nepes, démarre sa production de pâtes pigmentaires pour écrans à cristaux liquides en Corée.

**2 septembre**  
**TECNOFLON®**

Face à une demande croissante, Solvay augmente la capacité de production de TECNOFLON®, sur son site de Spinetta Marengo (Italie).



**5 septembre**  
**"wet chemicals"**

Solvay étend ses activités de "wet chemicals" de haute pureté sur le marché chinois de l'électronique.



**7 septembre**  
**Polyera**

Solvay poursuit son développement dans l'électronique imprimable en prenant une participation dans Polyera.

**23 septembre**  
**Horizon**

Solvay précise son projet Horizon pour une nouvelle organisation destinée à assurer une croissance durable.

**10 octobre**  
**Chine**

Solvay augmente sa capacité de production de compounds de polymères spéciaux en Chine.

**14 octobre**  
**"Solvay Science for Innovation 2010"**

La conférence "Solvay Science for Innovation 2010" réunit près de 200 chercheurs et deux Prix Nobel.



**20 octobre**  
**Corée**

Solvay et ses partenaires coréens investissent 26 millions EUR dans un fonds de capital-risque destiné aux matériaux de pointe en Corée.



**9 novembre**  
**Tavaux (France)**

Solvay décide la conversion des électrolyses au mercure vers des électrolyses à membranes, plus performantes, sur son site de Tavaux (France).

**1<sup>er</sup> décembre**  
**REACH**

REACH: Solvay a enregistré avec succès 170 dossiers auprès des autorités européennes, couvrant 82 substances chimiques différentes.

**14 décembre**  
**Epichlorhydrine**

Procédé EPICEROL®: Solvay lance un projet de construction d'une usine d'épichlorhydrine en Chine.

**18 décembre**  
**Vinythai**

Solvay porte sa participation à Vinythai à 58%, au lieu de 50% antérieurement.



## Ouvrir de nouvelles frontières

Solvay poursuit sa mutation stratégique. L'objectif est de faire du Groupe un champion de la chimie durable. Solvay se dote d'une nouvelle organisation, afin de devenir plus rapide, plus agile. L'évolution importante de son périmètre industriel se poursuit.

Solvay se transforme, Solvay change parce que le monde change. Nous changeons parce que nous voulons que le Groupe reste robuste et performant. Notre devoir est de le positionner au mieux, afin de le pérenniser dans une perspective de croissance durable et rentable.

Ainsi, l'année 2010 a été importante en matière de mutation du portefeuille d'activités, car avec la cession des activités pharmaceutiques ainsi que celle de sa participation

dans Inergy Automotive Systems, Solvay s'est donné les moyens de réussir sa transformation. C'est également au cours de l'année écoulée que nous avons lancé un vaste projet de modernisation des structures du Groupe.

Comme Solvay le fait depuis sa fondation en 1863, nous nous inscrivons dans le sens de l'Histoire. Nous évoluons dans un monde complexe, fluctuant, secoué de crises profondes. De grandes mutations

se distinguent toutefois clairement. Certaines de ces tendances lourdes – de ces “megatrends” – nous affectent ; à nous de les détecter, de les comprendre, de mesurer leur portée et de nous y adapter.

### Les “megatrends” qui font le monde de demain

Tout d'abord, le réchauffement planétaire constitue une réalité incontestable, énorme, fondamentale. La recherche fait régulièrement état de nouvelles connaissances qui viennent confirmer les changements affectant le système climatique mondial. Ce constat accroît la pression sur la structure générale de l'activité industrielle, énergivore et émettrice de gaz à effet de serre.

Ensuite, les ressources naturelles

de notre planète sont soumises à des sollicitations toujours plus fortes, avec une demande dont la croissance déborde rapidement la capacité de l'offre, qu'il s'agisse des hydrocarbures, de l'eau ou de la plupart des métaux industriellement utiles. Cela aboutit inéluctablement à la raréfaction, voire à l'épuisement de ces ressources essentielles. Nos principaux intrants seront affectés, en l'occurrence l'énergie et les matières premières de nos chaînes de valeur.

Autre phénomène irrépensible : la population mondiale croît – et elle vieillit. D'ici à 2050, nous serons neuf milliards d'êtres humains sur terre. Mais surtout, pour la première fois dans l'Histoire de l'humanité, les personnes âgées de 60 ans ou davantage seront plus nombreuses sur cette planète que les enfants de 15 ans ou moins. Cette situation sans précédent sera aussi caractérisée par l'avènement de plus d'un milliard de nouveaux consommateurs. Elle déterminera de nouveaux schémas comportementaux et va irrémédiablement métamorphoser la demande pour les biens manufacturés dans lesquels sont intégrés nos produits et nos solutions technologiques.

Enfin, la concurrence structurelle des économies émergentes ne manquera pas de s'intensifier. La montée en puissance du quatuor BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine), annoncée au cours de la première décennie de ce XXI<sup>e</sup> siècle, est aujourd'hui une réalité bien contemporaine. D'autres pays présentent un potentiel de croissance qui pourrait les transformer en futures grandes puissances économiques.

## **Agir sur trois fronts : structure, business et périmètre**

Ces changements de paradigme nous posent des défis passionnants, auxquels nous apportons des réponses circonstanciées, sur trois fronts : notre organisation,

la gestion de nos affaires et notre périmètre industriel.

Tout d'abord, nous nous réorganisons avec une structure plus agile et plus motivante, capable de répondre efficacement aux nouveaux défis. Cette organisation, proposée en septembre 2010, a fait l'objet d'une approbation formelle du Conseil d'Administration en février 2011. Elle sera mise en place progressivement avant la fin 2012. Elle favorisera la délégation responsable et la motivation de notre personnel ; elle accroîtra la proximité avec nos clients.

Sur le deuxième front – la gestion de ses affaires – Solvay a démontré en 2010 sa capacité de rebondir après avoir résisté à la récession qui a secoué l'économie mondiale.

Le chiffre d'affaires du Groupe a atteint 7,1 milliards EUR. Le chiffre d'affaires des activités poursuivies (6,8 milliards EUR) a progressé de 19 % par rapport à 2009. Cette progression résulte d'une croissance importante des volumes de vente dans chacune de nos branches d'activité. La hausse du chiffre d'affaires est particulièrement marquée en Asie. Le Groupe y réalise aujourd'hui 14 % de son chiffre d'affaires, contre 10 % en 2009, et près d'un tiers de ses ventes de Polymères Spéciaux.

Le résultat opérationnel récurrent (REBIT) du Groupe s'élève à 633 millions EUR. Le REBIT des activités poursuivies s'élève à 602 millions EUR, en progression de 94 % par rapport à 2009. Outre la progression des volumes de vente, il a bénéficié de dépenses énergétiques globalement sous contrôle et d'une base de coûts maîtrisée. Les efforts importants réalisés par le Groupe en 2008 et 2009 afin de réduire de façon structurelle les coûts portent leurs fruits. A l'exception du carbonate de soude, confronté à la faiblesse persistante du marché du verre plat en Europe, le résultat de chaque activité principale

est en nette croissance. En particulier, soulignons le résultat record réalisé en 2010 par les Polymères Spéciaux.

Le résultat net du Groupe s'établit à 1,8 milliard EUR. Il a bénéficié de la plus-value réalisée sur la vente des activités pharmaceutiques (1,7 milliard EUR) et a été impacté négativement par des éléments non récurrents à hauteur d'un montant de 328 millions EUR. Ces éléments non récurrents comprennent des réductions de valeur d'actifs industriels, des charges de restructuration (dont 74 millions EUR relative au projet de réorganisation Horizon) et la plus-value sur la vente de notre participation dans Inergy Automotive Systems (130 millions EUR). Le taux de rendement des capitaux propres s'élève à 26,7 % en 2010.

La reprise des affaires ne nous a pas fait oublier la nécessité de gérer de façon rigoureuse la position cash du Groupe. Le fonds de roulement industriel de nos activités chimiques et plastiques a continué à faire l'objet d'un contrôle strict. Alors que le chiffre d'affaires a crû de 19 % en 2010, le fonds de roulement n'a augmenté que de 7 % par rapport à fin 2009. Par ailleurs, le Groupe a concentré ses dépenses d'investissement sur un nombre limité de projets stratégiques en Chimie et en Plastiques, orientés par priorité vers l'expansion géographique et vers les choix posés en matière de développement durable. Et ceci sans faire de concessions quant aux moyens financiers consacrés à la sécurité, l'environnement et la santé.

Le Groupe veille aussi à intégrer dans ses décisions quotidiennes les mêmes critères que ceux qui guident son repositionnement stratégique, afin d'assurer la pérennité de ses activités actuelles.

Solvay vient par exemple d'annoncer son intention de construire un nouveau site EPICEROL® en Chine,





d'une capacité de 100 000 tonnes d'épichlorhydrine par an. Cette usine, mettant en œuvre une technologie de production biosourcée développée par Solvay, s'ajoutera à un autre site, qui est déjà en construction en Thaïlande. Il s'agit d'un magnifique exemple de notre capacité à fournir, grâce à l'innovation, des produits et des solutions qui favorisent le développement durable. Par la même occasion, nous poursuivons notre expansion géographique dans les pays à forte croissance.

En Russie, la première pierre du site de notre coentreprise RusVinyl à Kstovo a été posée. Ce sera le premier site de taille mondiale pour la production de vinyles au cœur d'un marché très prometteur. Dès le début de sa conception, cette usine intégrée a été soumise aux normes environnementales les plus sévères. D'ici à 2013, elle devrait être en mesure de produire 330 000 tonnes de PVC par an, avec une efficacité énergétique maximale, tout en minimisant sa consommation de matières premières et ses effluents.

Aux Etats-Unis, Solvay a développé une des rares technologies au monde capable de récupérer des déchets de production de carbonate et de les transformer en un grade commercialisable de bicarbonate de soude. Et ce produit est mis en œuvre avec un grand succès dans des applications de dépollution des fumées.

En Europe, berceau du Groupe, de nouveaux développements dans le domaine de la gestion énergétique améliorent la durabilité de nos sites en réduisant leur impact environnemental. C'est par exemple le cas du projet de pile à combustible géante d'une capacité de 1 MW à Anvers (Belgique) ; de l'unité de cogénération alimentée par des combustibles dérivés de déchets à Bernburg (Allemagne) ou encore de la décision de convertir

intégralement les électrolyses à mercure de Tavaux (France) et Anvers en électrolyses à membranes.

Enfin, en Asie, Solvay a annoncé en 2010 la création de trois nouveaux centres de recherche, en Inde, en Corée du Sud et en Chine. Ils sont désormais opérationnels et ont pour mission le soutien à l'innovation et au développement durable dans la région. Chaque centre doit se consacrer d'abord à l'innovation sur mesure au service des clients.

Outre la gestion dynamique de notre business, nous avons pour ambition de faire évoluer notre portefeuille d'activités, afin d'être en mesure de proposer à nos clients les produits et les solutions dont ils auront besoin dans le futur. C'est la raison pour laquelle Solvay a engagé un processus rigoureux pour le réinvestissement du produit de la vente de ses activités pharmaceutiques. Ce processus s'appuie sur des critères bien définis : les nouvelles activités devraient générer une valeur ajoutée élevée, contribuer à la réduction de l'empreinte environnementale et à l'accroissement de la couverture géographique du Groupe, réduire la cyclicité des résultats et s'inscrire dans ses objectifs en termes de durabilité.

Ces critères stratégiques doivent s'inscrire dans le respect rigoureux de la discipline financière – celle qui permet à notre Groupe de maintenir une structure solide – et, plus largement, d'une analyse adéquate des risques. Ces critères ont permis d'identifier des segments de marché et, au sein de ceux-ci, des cibles que nous

avons jugées dignes d'intérêt. En 2010, il n'a toutefois pas encore été possible de concrétiser notre projet. Toujours en ce qui concerne son portefeuille d'activités, en 2010, Solvay a cédé à son partenaire Plastic Omnium les 50 % qu'il détenait dans Inergy Automotive Systems. Cette décision illustre notre volonté de nous concentrer sur un nombre limité de métiers choisis.

### Poursuivre la mise en œuvre en 2011

Notre capacité de mobilisation, notre faculté de concentrer toutes nos énergies pour tendre vers un objectif commun seront plus que jamais indispensables en 2011. De grands chantiers nous attendent. Nous allons nous mettre en phase avec un monde nouveau et changer nos habitudes. Mais avant tout, Solvay se prépare à demain. Le Groupe se positionne pour fournir au monde les solutions dont il a besoin afin d'assurer son développement durable. Solvay crée non seulement de la valeur pour toutes ses parties prenantes, mais il est aussi investi d'une véritable mission sociétale. Cette mission, le Groupe la remplira en devenant un acteur important de la chimie durable : une chimie innovante, moderne, indispensable, opérant avec une empreinte environnementale réduite.

A l'issue de la formidable mutation actuellement en cours, un nouveau Solvay, un Solvay transformé, motivé, sera en ordre de marche pour servir un monde nouveau.

Christian Jourquin  
Président du Comité exécutif

Aloïs Michielsen  
Président du Conseil d'Administration

## Une nouvelle étape pour Solvay

Solvay a ouvert en 2010 un nouveau chapitre de son histoire, avec le lancement du projet Horizon, un vaste chantier de transformation qui donnera naissance à une nouvelle organisation pour notre Groupe. Elle lui permettra de se positionner pour l'avenir et de bâtir une position de force en tant qu'acteur majeur dans le domaine de la chimie durable. La vente des activités pharmaceutiques nous fournit les ressources nécessaires pour réaliser notre ambition. Mais avant d'intégrer de nouvelles activités, nous devons doter Solvay d'une structure plus motivante, plus agile et plus accueillante.





Le nouveau Solvay capitalisera sur les acquis de la structure organisée en Strategic Business Units, qui a permis de faire évoluer le Groupe au cours de ces dernières années. Une révision de cette organisation doit accroître l'esprit entrepreneurial et permettra de promouvoir plus de délégation.

Chaque activité ayant ses caractéristiques propres, elle sera logée dans une nouvelle entité, qui s'adaptera mieux à ses contours. Les spécialités à haute valeur ajoutée seront intégrées dans des entités d'envergure mondiale. En revanche, les produits essentiels seront organisés en entités régionales, car la logique économique et la stratégie qui régissent ces marchés varient selon les grandes zones économiques du monde.

Dans le Secteur Chimique, les produits chimiques spéciaux (fluorés, Advanced Functional Minerals et Molecular Solutions) seront regroupés au sein d'une Global Business Unit clairement axée sur les marchés de croissance. C'est d'ailleurs dans cette optique que le siège mondial de cette GBU sera établi à Séoul, en Corée. Les produits chimiques essentiels (carbonate de soude et dérivés, peroxydés et électrochimie), en revanche, seront gérés dans des Regional Business Units, qui seront dirigées comme des entreprises régionales au sein du Groupe. En fonction de la région, l'accent des RBU Essential Chemicals peut varier : l'Asie-Pacifique et le Mercosur se concentreront sur la croissance, tandis que l'Europe et

l'Amérique du Nord se consacreront plutôt à la compétitivité et à l'excellence opérationnelle.

Dans le Secteur Plastiques, toutes les activités liées aux polymères spéciaux seront regroupées dans une Global Business Unit Specialty Polymers, dont le siège sera établi à Bollate, en Italie. Cette GBU rassemblera les activités de Solvay Solexis, de Solvay Advanced Polymers, de Padanoplast, ainsi que les activités de polychlorure de vinylidène. L'intégration de ces opérations leur conférera encore davantage de puissance pour faire croître les activités à haute valeur ajoutée et facilitera le développement de nouvelles solutions pour nos clients. Elle contribuera également à la création



de synergies et à la promotion de l'excellence opérationnelle, grâce au partage des meilleures pratiques.

En ce qui concerne les produits essentiels, le Secteur Plastiques confirme son organisation régionale actuelle pour les activités liées aux vinyles, dans le cadre des coentreprises SolVin en Europe, Solvay Indupa en Amérique du Sud, Vinythai en Asie et RusVinyl dans la Communauté des états indépendants (CEI). Toujours dans le Secteur Plastiques, Solvay crée une Business Unit Integration qui gèrera Benvic (compounding de PVC en Europe) ; ainsi que les alliances dans le cadre des coentreprises Pipelife (tubes et raccords) et Dacarto Benvic (compounding de PVC au Mercosur).

Cette organisation opérationnelle va se compléter de quatre entités nouvelles, les Strategy Development Units, consacrées respectivement aux polymères spéciaux, aux produits chimiques spéciaux, aux produits chimiques essentiels et aux vinyles. La tâche de ces équipes directement rattachées au management des Secteurs Chimique et Plastiques sera l'élaboration de la stratégie pour les produits et les segments de marché majeurs, en symbiose avec

les Business Units. Elles assureront en outre la coordination nécessaire entre les organisations régionales.

La gouvernance du Groupe restera inchangée, avec un Conseil d'Administration, un Comité exécutif collégial, des Secteurs et des directions fonctionnelles. Les directions régionales seront quant à elles combinées avec des directions opérationnelles ou fonctionnelles, sauf en Asie où le Groupe entreprend un effort de développement prioritaire. En outre, les directeurs de Secteurs auront une plus grande autonomie dans leurs décisions d'investissement. A leur tour, ils propageront une plus grande autonomie au sein de leur entité, ce qui accélèrera la mise en œuvre de nouveaux projets.

Outre une organisation plus rapide, plus agile et plus proche des clients, le Groupe sera animé par un moteur plus puissant pour stimuler l'innovation, qui reste un pilier essentiel du Groupe. Un nouveau Centre d'Innovation sera créé et placé sous la responsabilité d'un Chief Scientific and Innovation Officer, qui dépendra directement du CEO.

Un autre lot de mesures visera à favoriser la compétitivité et le travail d'équipe. Nous souhaitons continuer à promouvoir le partage des meilleures pratiques à travers le Groupe.

Afin d'encourager la délégation et la responsabilisation, des orientations

claires doivent constituer un cadre dans lequel les personnes responsables pourront agir de façon efficace et cohérente. Le Corporate Center sera allégé. Outre la direction des Secteurs, il comprendra un nombre restreint de fonctions qui se consacreront à l'élaboration de directives et de politiques pour le Groupe, ainsi qu'à la supervision de leur déploiement.

Les changements de structure auront un impact sur nos dépenses internes et externes. Plus particulièrement, les efforts pour améliorer l'efficacité des fonctions de support pour le business affecteront environ 800 postes de travail dans le monde. Les efforts réalisés réduiront les coûts annuels de quelque 65 millions EUR d'ici à la fin 2012. En outre, les efforts de réduction des dépenses externes conduiront à des économies annuelles de 55 millions EUR.

En accord avec ses Valeurs relatives à l'éthique et au respect des personnes, Solvay tentera de limiter l'impact social et les licenciements en proposant, là où c'est possible, la préretraite et des mesures telles que l'aide au reclassement interne ou externe, ainsi que de la formation pour faciliter l'accès à un nouvel emploi.

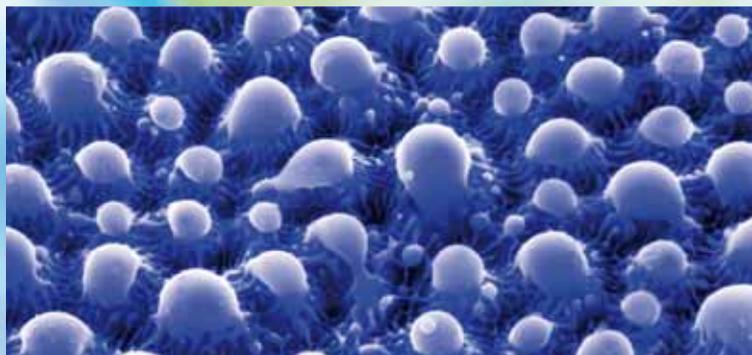
Cette agilité accrue ainsi que la structure plus légère rendent notre Groupe plus accueillant et accroîtront encore notre faculté d'intégration de nouvelles activités.



## La capacité de voir plus loin

Solvay poursuit de manière consistante, ordonnée et cohérente sa tradition de changement. Ceci se produit par des initiatives dans tous les domaines comme par exemple : le reporting financier, l'émulation scientifique ou encore le partenariat grâce aux exploits de Solar Impulse.

8



**SOLVAY**  
MAIN PARTNER  
SOLARIMPULSE



## Un nouveau segment dans le reporting financier

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, Solvay publie les résultats d'un quatrième segment d'activité dans son reporting financier : le New Business Development (NBD) est venu s'ajouter aux segments Chimique, Plastiques et Corporate & Support. L'objectif est de mieux mettre en valeur les efforts de développement consentis par Solvay dans sa démarche NBD, qui explore de nouvelles technologies, de nouveaux produits et marchés où l'expertise du Groupe pourrait contribuer à des solutions économiquement

viables afin de répondre aux défis du développement durable. Parmi ces défis figurent la croissance et le vieillissement de la population ; le changement climatique ; la limitation des ressources et l'émergence de nouveaux consommateurs.

NBD développe actuellement de nouveaux gisements de croissance potentielle, dans le cadre d'une démarche d'innovation ouverte et collaborative. Cette approche se reflète particulièrement dans la constitution de partenariats et de

consortiums avec des start-ups et des organismes de recherche. Les plates-formes NBD se concentrent aujourd'hui sur les énergies durables, l'électronique organique imprimable, les nanotechnologies et la chimie du renouvelable.

Le présent rapport consacre une section plus importante au New Business Development, au même titre que celles qui donnent un aperçu de nos activités dans les deux Secteurs industriels du Groupe – Chimique et Plastiques.



## Solar Impulse : la concrétisation

Après un premier "saut de puce" en décembre 2009, Solar Impulse, l'avion propulsé par la seule énergie solaire, a réalisé en 2010 une série déterminante de vols d'essai, y compris un vol de nuit, qui constitue une première dans l'histoire de l'aviation solaire. Ayant décollé le 7 juillet de l'aéroport militaire de Payerne, en Suisse, l'appareil a volé pendant plus de 26 heures, atteignant une altitude maximale de 8 744 mètres. L'avion a ensuite atterri avec davantage

d'énergie dans ses batteries qu'il n'en avait au décollage. Ce vol constitue une étape clé vers l'objectif final : effectuer un tour du monde par étapes successives de cinq jours, en 2013-2014. La capacité de se maintenir en vol durant la nuit grâce à l'énergie solaire amassée pendant le jour est désormais avérée. En 2011, Solar Impulse devrait effectuer ses premiers vols internationaux, tandis que le premier vol transatlantique devrait avoir lieu en 2012. Solvay est le premier partenaire

principal et partenaire technologique de Solar Impulse. Les matériaux innovants du Groupe sont mis en œuvre dans quelque 6 000 pièces de l'appareil, dans trois fonctions : structures, chaîne énergétique et réduction du poids.

Solar Impulse permet à Solvay de démontrer que son métier, la chimie, est porteur de solutions d'avenir qui permettront de relever avec succès les plus formidables défis du développement durable.

## Science for Innovation 2010

Solvay a organisé en octobre 2010 sa quatrième conférence *Science for Innovation* qui s'articulait cette fois autour de la thématique suivante : "La durabilité ou le chaos : la science peut-elle (contribuer à) relever le défi ?".

Cette rencontre de très haut niveau a réuni près de 200 experts et chercheurs de Solvay en provenance d'Europe, des États-Unis et d'Asie, ainsi que quelque 25 représentants de la communauté scientifique internationale, y compris les

Prix Nobel Peter Grünberg (Physique, 2007) et Ada Yonath (Chimie, 2009). Des trophées ont été remis afin de distinguer les plus prometteurs parmi les projets de recherche du Groupe, qui portent essentiellement sur des nouveaux matériaux et sur des produits de haute pureté destinés à des applications de pointe.



# Solvay, un Groupe industriel international actif avec de fortes positions de leadership

## Activités principales :

### Polymères Spéciaux :

- Polymères fluorés et polymères techniques à hautes performances
- Polychlorure de vinylidène (PVDC)
- Compounds de polyéthylène

### Vinyles :

- PVC et compounds de PVC
- Tubes et raccords (Pipelife)

### Produits Chimiques Spéciaux :

- Produits chimiques fluorés
- Advanced Functional Minerals
- Molecular Solutions

### Produits Chimiques Essentiels :

- Carbonate de soude et dérivés (bicarbonate)
- Electrochimie et dérivés (soude caustique, épichlorhydrine)
- Peroxyde d'hydrogène
- Persels

## Principaux investissements en cours :

### Europe de l'Ouest

- **Italie :** Polymères Spéciaux – Extension de capacité de TECNOFLON® (2012)
- **France et Belgique :** Produits Chimiques Essentiels – Conversion d'électrolyses à Tavaux et à Lillo (2012)

### Europe de l'Est

- **Russie :** Vinyles – Nouvelle usine (RusVinyl) (2013)

### Asie

- **Thaïlande :**
  - Produits Chimiques Essentiels :
    - Nouvelle usine HPPO (2011)
    - Nouvelle usine EPICEROL® (2012)
- **Chine :**
  - Polymères Spéciaux :
    - Nouvelle usine de compounds (2012)
  - Produits Chimiques Essentiels :
    - Nouvelle usine H<sub>2</sub>O<sub>2</sub> (2011)
    - Projet pour une nouvelle usine EPICEROL® (2013)



## en Chimie

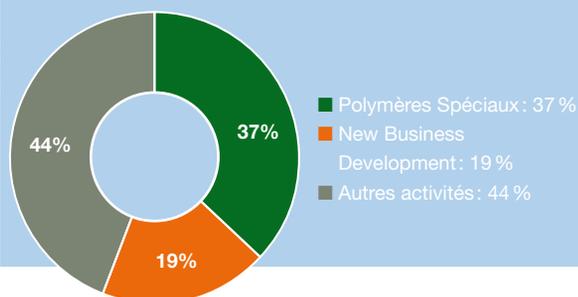
### Positions de leadership :

| Principaux produits                        | Europe | Monde |
|--|--------|-------|
| Polymères fluorés                          | 1      | 3     |
| Polymères techniques à hautes performances | 1      | 1     |
| Carbonate et bicarbonate de soude          | 1      | 1     |
| Peroxyde d'hydrogène                       | 1      | 1     |
| PVC  | 2      | 3     |

Source : Solvay, calculs basés sur des données publiquement disponibles dans les publications externes telles que, principalement, IMS, Harriman Chemsuit, CMAI, SRI.

### Dépenses d'avenir :

#### Orientations de la Recherche et Développement (répartition des dépenses 2010)



Les projets R&D sont alignés sur les objectifs de durabilité du Groupe et se focalisent entre autres sur les économies d'énergie, les énergies renouvelables, le traitement de l'eau, les matériaux renouvelables ainsi que la santé et le bien-être.

#### New Business Development et ses quatre plates-formes de recherche :

- Energies renouvelables
- Electronique organique imprimable
- Nanotechnologies
- Chimie du renouvelable

## Solvay a l'ambition de devenir un acteur important en chimie durable

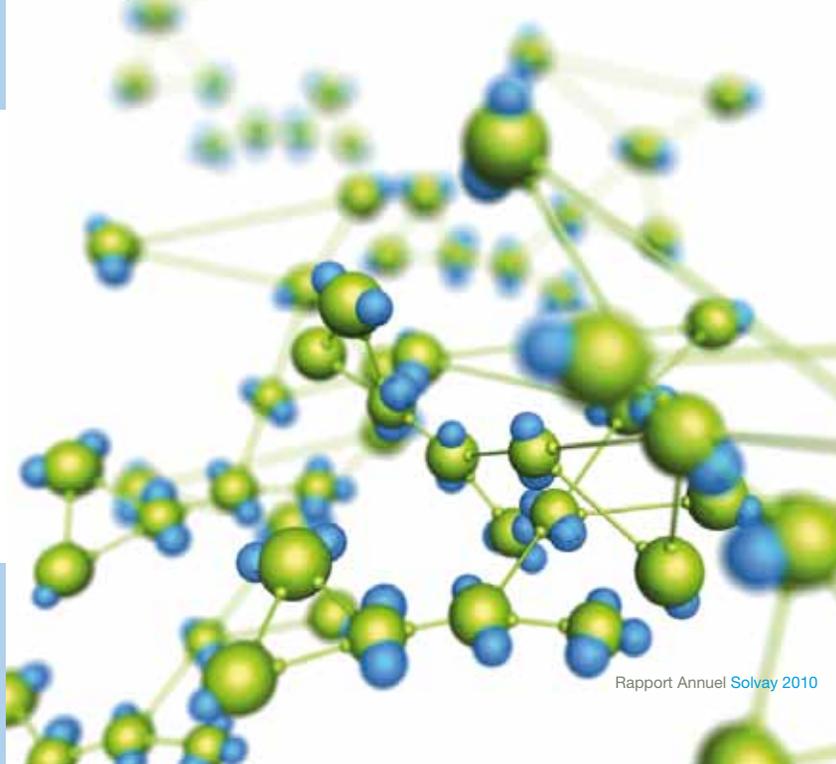
Le réinvestissement du produit de la vente des activités pharmaceutiques vise à accélérer la stratégie de croissance durable et rentable du groupe Solvay.



La priorité stratégique de Solvay est d'améliorer le profil de durabilité du Groupe en :

- investissant dans des activités à haute valeur ajoutée et dans des projets stratégiques en chimie et en plastiques ;
- améliorant l'empreinte géographique dans des régions avec un potentiel de croissance ;
- poursuivant le développement d'activités et de nouveaux produits avec une empreinte énergétique plus basse et écologique améliorée ;
- réduisant la cyclicité du portefeuille d'activités.

Ces critères stratégiques doivent s'inscrire dans le respect rigoureux de la discipline financière – celle qui permet à notre Groupe de maintenir une structure solide – et, plus largement, d'une analyse adéquate des risques.



Gestion et Finances partie 1

# Etats financiers

12



Rapport de gestion

Informations financières par action

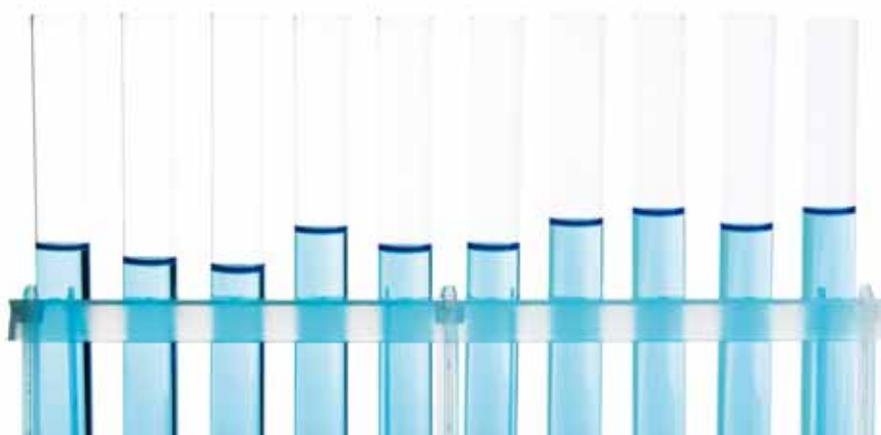
page 12

page 19

## Résultat opérationnel des activités chimiques et plastiques en forte croissance dans le contexte d'une activité globale nettement plus soutenue

Le présent rapport de gestion porte aussi bien sur les comptes consolidés du groupe Solvay que sur les comptes statutaires de Solvay SA.

- Chiffre d'affaires du Groupe (7 109 millions EUR) ; chiffre d'affaires des activités poursuivies (6 796 millions EUR) en progrès de 19 % du fait d'une forte hausse des volumes de vente
- Résultat opérationnel du Groupe (633 millions EUR) dont 602 millions EUR (+94 %) pour les activités poursuivies ; outre la progression des volumes de vente, il a bénéficié de dépenses énergétiques sous contrôle et des efforts importants de maîtrise des coûts
- Plus-value sur la vente des activités pharmaceutiques et sur la vente de la participation dans Inergy Automotive Systems de 1,8 milliard EUR
- Dividende 2010 proposé : 3,0667 EUR brut (2,3 EUR net) par action (en hausse de 4,5 % par rapport à celui de 2009)



Le rapport de gestion pour la période comptable se terminant le 31 décembre 2010, repris aux pages 12 à 19, 147 à 160 (analyse des risques) et 175 à 203 (déclaration de gouvernance d'entreprise) a été préparé conformément à l'article 119 du code des sociétés et a été approuvé par le Conseil d'Administration du 16 février 2011.

### Recentrage stratégique des activités du groupe Solvay

Solvay s'attache à réinvestir le produit de la vente des activités pharmaceutiques à des fins de croissance interne et de croissance externe substantielle, en mettant l'accent sur la création de valeur à long terme. La priorité stratégique va à des investissements et acquisitions dans des activités à haute valeur ajoutée et dans des projets stratégiques en Chimie et en Plastiques, en améliorant l'empreinte géographique dans des régions avec un potentiel de croissance, et en poursuivant le développement d'activités et de nouveaux produits avec une empreinte énergétique plus basse et écologique améliorée, qui devraient réduire la cyclicité du portefeuille d'activités de Solvay. A ces critères stratégiques s'ajoutent la discipline financière, qui permet au groupe Solvay de maintenir une structure solide, et plus largement une analyse adéquate des risques. Ces critères ont permis d'identifier des segments de marché et, au sein de ceux-ci, des cibles que le groupe Solvay a jugées dignes d'intérêt. Le processus de réinvestissement se poursuit en 2011.

Dans l'intervalle, le produit de la vente des activités pharmaceutiques a été investi à court terme à concurrence d'environ 80 % dans différents instruments souverains (Allemagne, France, Pays-Bas, Belgique) et à concurrence d'environ 20 % dans des placements de trésorerie bénéficiant du rating le plus élevé et un programme d'investissement en actions propres (sous forme de "treasury shares") a été mis en place. En 2010, les placements en actions propres se sont élevés à 880 766 actions à un prix moyen de 69,25 EUR par action, soit un investissement de 61 millions EUR. D'une durée initiale d'un an, ce programme a été renouvelé jusqu'à fin décembre 2011 pour de nouveaux achats jusqu'à 1,65 million d'actions.

Dans le cadre de ce recentrage stratégique, le groupe Solvay a mené une étude (le projet Horizon) visant à optimiser l'efficacité de son organisation et à le préparer à sa croissance future. La nouvelle structure organisationnelle proposée en septembre 2010 a fait l'objet d'une approbation formelle par le Conseil d'Administration en février 2011. Outre l'amélioration du fonctionnement de l'entreprise, cette réorganisation devrait permettre de réaliser des réductions de coûts de personnel (estimées à 65 millions EUR par an) et de dépenses externes (estimées à 55 millions EUR

par an). La nouvelle structure organisationnelle sera mise en œuvre progressivement et devrait produire son plein effet à fin 2012. Les charges de restructuration seront moindres qu'initialement estimées. Une grande partie de ces charges a été comptabilisée en 2010 (78 millions EUR dont 74 millions EUR au 4<sup>e</sup> trimestre).

### Marche des affaires

Le **chiffre d'affaires** 2010 du Groupe s'établit à 7 109 millions EUR. Le chiffre d'affaires des activités poursuivies (6,8 milliards EUR) a progressé de 19 % par rapport à 2009. Le chiffre d'affaires du Secteur Chimique (3 012 millions EUR) progresse de 11 % ; les volumes de vente, en forte hausse (+14 %), compensent de plus faibles prix de vente (-6 %). Le chiffre d'affaires du Secteur Plastiques (3 784 millions EUR) est en net progrès (+33 % à périmètre constant), principalement grâce à une augmentation très importante des volumes de vente des Polymères Spéciaux (+36 % par rapport à l'an dernier). D'un point de vue géographique, la part de l'Asie dans le total des ventes du Groupe a fortement progressé, passant de 10 % en 2009 à 14 % en 2010.

Le **résultat opérationnel récurrent** du Groupe (REBIT) s'établit à 633 millions EUR en 2010. Le REBIT des activités poursuivies (602 millions EUR) progresse de 94 %. Outre la forte progression des volumes de vente, il a bénéficié, de manière globale, des efforts importants de maîtrise des coûts et de dépenses énergétiques sous contrôle. Soulignons toutefois que les coûts énergétiques s'inscrivent à la hausse depuis quelques mois.

La **marge opérationnelle** (REBIT sur chiffre d'affaires) du Groupe, hors activités pharmaceutiques, s'élève à 8,9 % en 2010 contre 5,4 % en 2009.

### Evolution par Secteur

Le chiffre d'affaires 2010 du **Secteur Chimique** (3 012 millions EUR) progresse de 11 % par rapport à l'année précédente. Les volumes de vente se sont inscrits en forte hausse (+14 %) dans l'ensemble des activités du Secteur, ce qui a compensé des prix de vente plus faibles (-6 %) – principalement en carbonate de soude. Le résultat opérationnel du Secteur Chimique (312 millions EUR) est supérieur de 16 % à celui de 2009 (268 millions EUR). Cette hausse concerne l'ensemble des activités chimiques à l'exception du carbonate de soude.

| En millions EUR                                   | 2009         | 2010         | 2010/2009   |
|---|--------------|--------------|-------------|
| <b>Chiffre d'affaires</b>                         | <b>8 485</b> | <b>7 109</b> | <b>-16%</b> |
| Chimique  | 2 713        | 3 012        | 11 %        |
| Plastiques  | 2 982        | 3 784        | 27 %        |
| <b>Chiffre d'affaires – activités poursuivies</b> | <b>5 694</b> | <b>6 796</b> | <b>19%</b>  |
| Pharmaceutique – “Discontinued Operations”        | 2 791        | 312          | ns          |
| <b>REBIT</b>                                      | <b>969</b>   | <b>633</b>   | <b>-35%</b> |
| Chimique  | 268          | 312          | 16 %        |
| Plastiques  | 86           | 360          | 320 %       |
| New Business Development                          | -25          | -26          | 4 %         |
| “Corporate & Business Support”                    | -19          | -45          | 135 %       |
| <b>REBIT – activités poursuivies</b>              | <b>310</b>   | <b>602</b>   | <b>94%</b>  |
| Pharmaceutique – “Discontinued Operations”        | 658          | 31           | ns          |

Le chiffre d'affaires du **Secteur Plastiques** (3 784 millions EUR) est nettement supérieur à celui de l'année précédente; à périmètre constant, il progresse de 33 %. Cette évolution s'explique principalement par une très forte augmentation des volumes de vente des Polymères Spéciaux (+36 % par rapport à 2009). Bien qu'elle concerne l'ensemble des régions du monde, cette amélioration est particulièrement perceptible en Asie. En Vinyles, la demande s'est améliorée par rapport à l'an dernier; cette amélioration a toutefois été limitée par un marché de la construction encore déprimé dans certains pays d'Europe de l'Ouest. Le résultat opérationnel du Secteur Plastiques (360 millions EUR) s'inscrit en net progrès par rapport à 2009 (86 millions EUR). Cette progression se retrouve aussi bien en Vinyles qu'en Polymères Spéciaux bien que ce soient ces derniers qui enregistrent la plus forte croissance de leur résultat. Soulignons à cet égard que les Polymères Spéciaux ont réalisé un résultat record en 2010.

## Contexte énergétique

Les dépenses énergétiques sont restées globalement sous contrôle durant l'année 2010. La facture énergétique nette s'est élevée à 12 % du chiffre d'affaires du Groupe (hors activités pharmaceutiques) contre 13 % en 2009.

La politique énergétique du Groupe se caractérise par l'amélioration de l'efficacité énergétique de ses processus industriels, la diversification de ses sources d'énergie, le recours à la cogénération et à des énergies de substitution aux combustibles fossiles et la mise en œuvre de partenariats et de projets d'intégration en énergie. Plusieurs réalisations récentes et projets s'inscrivent dans cette perspective :

- L'unité de cogénération construite en partenariat avec Tönsmeier sur le site de Bernburg (Allemagne) est opérationnelle depuis début 2010. Elle est alimentée par des combustibles dérivés (matériaux de récupération). Elle permet de réduire les rejets réglementés de CO<sub>2</sub> du site de 63 % (350 000 tonnes) et d'améliorer sa compétitivité en diminuant son coût énergétique.
- Solvay participe au consortium industriel Exeltium, avec

d'autres grands consommateurs d'électricité, dans le but de s'assurer en France une fourniture d'énergie électrique compétitive à long terme. Les livraisons d'électricité par Exeltium à ses clients-actionnaires ont débuté dans le courant de l'année 2010.

- La conversion des électrolyses au mercure vers des électrolyses à membranes sur les sites de Tavaux (France) et de Lillo (Belgique) est engagée et devrait être effective à fin 2012. Cette conversion permettra de réduire, d'une part, la consommation électrique des électrolyses et, d'autre part, l'empreinte environnementale des deux sites en diminuant leurs émissions directes et indirectes de CO<sub>2</sub> de plus de 70 000 tonnes par an.
- La récupération du méthane émis par la mine de trona de Green River (Etats-Unis) devrait permettre de couvrir une partie des besoins énergétiques de l'activité locale de carbonate tout en évitant l'émission de l'équivalent de 240 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.

## Commentaires sur les autres chiffres clés du compte de résultat

Les **éléments non récurrents** s'élèvent à -328 millions EUR en 2010. Ils incluent des réductions de valeur d'actifs industriels à hauteur de 272 millions EUR, principalement en carbonate de soude en Europe, la plus-value de 139 millions EUR sur la vente de notre participation dans Inergy Automotive Systems, des charges de restructuration relatives au projet Horizon (78 millions EUR en 2010), une provision environnementale de 21 millions EUR liée à des travaux de réhabilitation et de confinement à Spinetta (Italie), une dépréciation d'actifs de 20 millions EUR suite à la fermeture de l'unité de peroxyde d'hydrogène de Bitterfeld (Allemagne), des charges de restructuration des activités de produits fluorés en Allemagne et en Italie pour 20 millions EUR ainsi qu'une charge de 13 millions EUR dans le cadre du règlement d'un litige contractuel.

Les **charges sur endettement net** s'élèvent à -184 millions EUR contre -215 millions EUR en 2009. Les charges sur emprunts s'élèvent à -146 millions EUR. La dette financière brute est couverte à 82 % au taux fixe moyen de 5,1 % avec une durée de 5,1 ans.



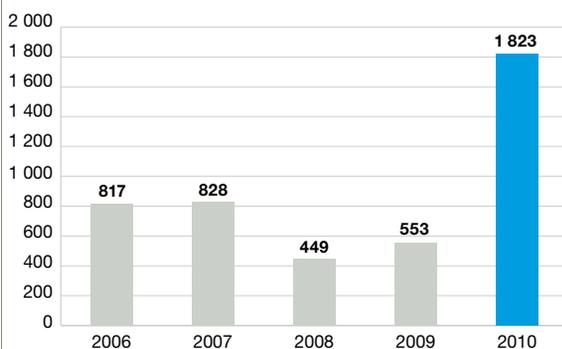
Les produits de placement de trésorerie s'élèvent à 24 millions EUR. Rappelons que le produit de la vente des activités pharmaceutiques est investi à court terme dans différents instruments souverains et de placement de trésorerie bénéficiant du rating le plus élevé. Le rendement annuel moyen de la trésorerie à fin 2010 est de 0,5 %.

La **plus-value réalisée sur la vente des activités pharmaceutiques** s'élève à 1,7 milliard EUR net d'impôts.

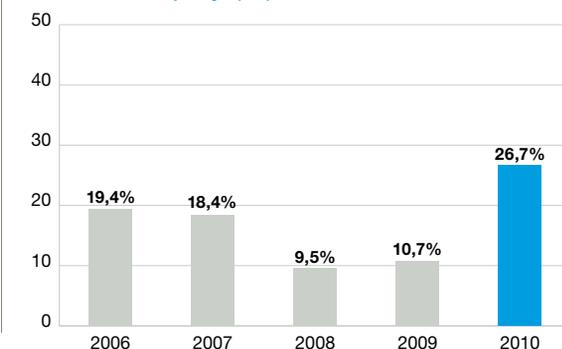
Les **charges d'impôts** s'élèvent à -1 million EUR contre -90 millions EUR l'année précédente. Signalons la comptabilisation d'un actif d'impôt différé de 68 millions EUR sur les réductions de valeur – non cash – d'actifs industriels (charge non récurrente de 272 millions EUR avant impôts). Hors cet élément exceptionnel et sans considérer les plus-values réalisées sur la vente des activités pharmaceutiques et sur la vente de la participation dans Inergy Automotive Systems, le taux d'impôt effectif serait de 24 %.

Le **résultat net Groupe** (1 823 millions EUR) s'inscrit en forte hausse. Il inclut les plus-values réalisées sur la vente des activités pharmaceutiques (1,7 milliard EUR net d'impôts) et sur la vente de la participation dans Inergy Automotive Systems (130 millions EUR après impôts). Les **"participations ne donnant pas le contrôle"** s'élèvent à 46 millions EUR.

### Résultat net Groupe (millions EUR)



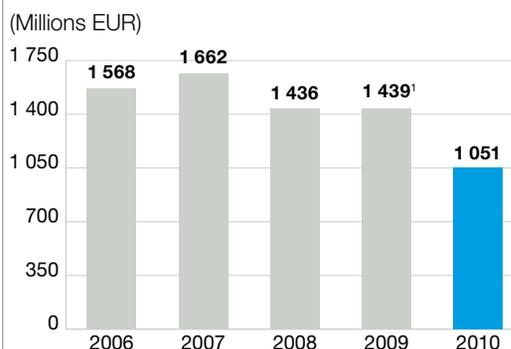
### Return on Equity (%)



1. Seul le REBITDA de l'année 2009 a été retraité pour tenir compte du transfert du coût d'actualisation des provisions (64 millions EUR en 2009) des charges opérationnelles vers les charges financières à partir de l'exercice 2010, en ligne avec l'IAS19, compte tenu de la nature financière de cet élément.

### REBITDA et Free cash flow

Le **REBITDA** du Groupe s'établit à 1 051 millions EUR. Hors activités pharmaceutiques, il progresse de 46 % par rapport à l'année précédente. A noter que les amortissements totaux (717 millions EUR) sont nettement supérieurs à ceux de 2009 (496 millions EUR) en raison de réductions de valeur d'actifs industriels à hauteur de 272 millions EUR, principalement en carbonate de soude en Europe.



La gestion rigoureuse du fonds de roulement et des dépenses d'investissement a permis de générer en 2010 un **Free cash flow<sup>2</sup> sur les activités poursuivies** – à l'exclusion de tout rendement généré par le réinvestissement du produit de la vente des activités pharmaceutiques – de 208 millions EUR. Le Cash flow opérationnel de nos activités poursuivies s'élève à 662 millions EUR; le fonds de roulement industriel n'augmente que légèrement (+7 %) par rapport à fin 2009 en comparaison à la forte croissance du chiffre d'affaires (+19 %). Le Cash flow d'investissement de nos activités poursuivies s'élève à -454 millions EUR; il comprend des dépenses d'investissement de 538 millions, inférieures au budget (673 millions EUR), le produit de la vente de la participation de 50 % en Inergy Automotive Systems (268 millions EUR) ainsi qu'un montant de -206 millions EUR relatif au prépaiement, durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2010, en substitution d'une garantie précédemment émise, d'amendes infligées en 2006 par la Commission européenne pour des dossiers antitrust dans le secteur des peroxydés (toujours en appel).

### Structure de financement

Les **capitaux propres** s'élèvent à 6 839 millions EUR à fin 2010, en hausse de 1 679 millions EUR par rapport à fin 2009. Cette hausse s'explique en grande partie par la comptabilisation des plus-values réalisées sur la vente des activités pharmaceutiques et de la participation dans Inergy Automotive Systems.

Suite à la vente des activités pharmaceutiques et de la participation de 50 % dans Inergy Automotive

Systems, le groupe Solvay est en **situation de trésorerie** nette positive (2 902 millions EUR).

Les **ratings** à long et court termes de Solvay sont respectivement A3/P2 (outlook négatif) chez Moody's et A-/A2 (outlook stable) chez Standard & Poor's.

## Effectifs

Le groupe Solvay employait 16 785 équivalents temps plein au 31 décembre 2010. L'évolution par rapport aux effectifs à fin 2009 (28 204 équivalents temps plein) s'explique par la vente des activités pharmaceutiques et de la participation dans Inergy Automotive Systems.

## Performances de la maison-mère Solvay SA

Solvay SA est une société anonyme de droit belge dont le siège social est situé 33, rue du Prince Albert à 1050 Bruxelles.

Les comptes de Solvay SA sont préparés selon les principes comptables généralement acceptés de droit belge et incluent ses succursales française et italienne.

Les activités principales de Solvay SA consistent, d'une part, à détenir et gérer un certain nombre de participations dans des sociétés du Groupe et, d'autre part, à financer le Groupe à partir des marchés bancaires et obligataires. Par ailleurs, elle gère le centre de recherche de Neder-Over-Heembeek (Belgique) ainsi qu'un nombre très limité d'activités industrielles et commerciales non filialisées.

| Millions EUR                                       | 2009         | 2010         |
|--|--------------|--------------|
| Bénéfice de l'exercice à affecter                  | 265          | 2 782        |
| Report à nouveau                                   | 908          | 925          |
| <b>Total à disposition de l'Assemblée Générale</b> | <b>1 173</b> | <b>3 707</b> |
| Affectations :                                     |              |              |
| Dividende brut                                     | 248          | 260          |
| Report à nouveau                                   | 925          | 3 447        |
| <b>Total</b>                                       | <b>1 173</b> | <b>3 707</b> |

Le résultat d'exploitation représente le solde des coûts de fonctionnement du siège partiellement compensés par les revenus des activités industrielles et commerciales non filialisées.

Le bénéfice courant avant impôts s'élève à 211 millions EUR contre 343 millions EUR l'an dernier. Il inclut les dividendes reçus de ses différentes participations (391 mil-

lions EUR en 2010) ainsi que le différentiel entre les intérêts versés et encaissés sur son activité de financement.

Le solde des résultats exceptionnels s'élève à 2 543 millions EUR contre -78 millions EUR en 2009. Il comporte principalement la reprise à hauteur de 2 465 millions EUR d'un abattement de valeur sur sa participation dans Solvay Finance (Luxembourg) SA. Pour mémoire, la plus-value résultant de l'apport en 2006 des sociétés pharmaceutiques à Solvay Finance (Luxembourg) SA a été neutralisée par une réduction de valeur actée sur Solvay Finance (Luxembourg) SA afin de ne pas influencer de manière excessive les résultats de la maison-mère par des plus-values internes au Groupe. Il a par ailleurs bénéficié à hauteur de 137 millions EUR de la plus-value sur la vente de sa participation dans Inergy Automotive Systems.

Le bénéfice net de Solvay SA s'élève en 2010 à 2 782 millions EUR qui se compare à 265 millions EUR en 2009.

En l'absence de transfert aux réserves immunisées, le bénéfice de l'exercice à affecter s'élève à 2 782 millions EUR.

## Événements importants postérieurs à la date de clôture du bilan

Aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice (31 décembre 2010) et le jour de l'approbation du présent rapport de gestion par le Conseil d'Administration (16 février 2011).

## Gestion des risques

La gestion des risques (processus, risques identifiés et actions entreprises pour les réduire) est décrite aux pages 147 à 160 du Rapport Annuel 2010.

## Investissements et Recherche & Développement

En 2010, dans le contexte d'une reprise économique encore fragile en Europe et aux Etats-Unis, le groupe Solvay a géré avec rigueur ses **dépenses d'investissement**. Elles ont représenté 538 millions EUR en 2010 contre 522 millions EUR l'année précédente pour les activités poursuivies. Signalons entre autres les investissements effectués pour la construction d'une nouvelle unité de production de PVC en Russie (RusVinyl), pour la construction d'une méga-usine à haut rendement de peroxyde d'hydrogène en Thaïlande et, également en Thaïlande, d'une unité de production d'épichlorhydrine sur base de glycérine naturelle.

Le budget d'investissements 2011 s'élève à 625 millions EUR<sup>3</sup>, hors réinvestissement du produit



2. Free cash flow = cash flow opérationnel + cash flow d'investissement.

3. Calculé sur base de la méthode de mise en équivalence des coentreprises.

de la vente des activités pharmaceutiques. Il inclut en particulier les investissements relatifs à un nombre limité de projets stratégiques en Chimie et en Plastiques, orientés par priorité vers l'expansion géographique et vers les choix posés en matière de développement durable, et les investissements relatifs à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

Les dépenses de **Recherche et Développement** (R&D) des activités poursuivies ont atteint 136 millions EUR en 2010. Des activités importantes de Recherche et Développement sont notamment menées en Polymères Spéciaux (voir pages 30 à 33 du Rapport Annuel 2010) et en New Business Development (voir pages 38 à 41 du Rapport Annuel 2010). Le budget de dépenses de R&D pour 2011 s'établit à 145 millions EUR, dont 35 millions EUR pour les activités incluses dans le segment New Business Development.

### Instruments financiers

La gestion des risques financiers et l'utilisation éventuelle d'instruments financiers afin de les couvrir font l'objet d'une description aux pages 128 à 142 du Rapport Annuel 2010.

### Comité d'Audit

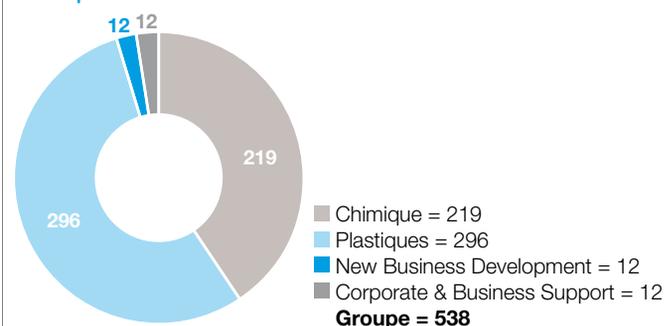
La mission, la composition et le mode de fonctionnement du Comité d'Audit sont décrits aux pages 187 à 188 et 200 à 201 du Rapport Annuel 2010.

### Déclaration de Gouvernance d'Entreprise

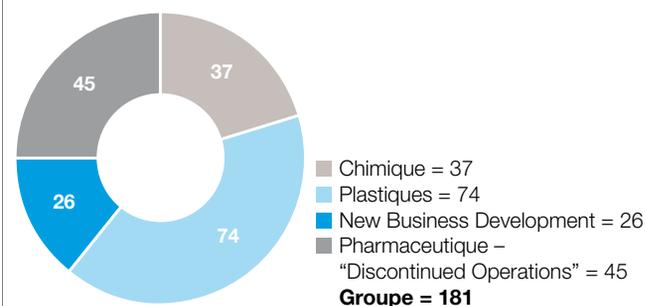
La Déclaration de Gouvernance d'Entreprise est reprise aux pages 175 à 203 du Rapport Annuel 2010. Cette Déclaration comprend, entre autres, une description de la structure juridique et de l'actionariat de Solvay, de sa politique en matière de capital social et de dividende,

du mode de fonctionnement des Assemblées Générales, de la composition et du mode de fonctionnement du Conseil d'Administration et de ses Comités, de la composition et du mode de fonctionnement du Comité exécutif, la politique de rémunération et le dernier rapport de rémunération, une description des principales caractéristiques des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, les mesures prises par Solvay afin de se conformer aux règles belges en matière d'abus de marché et une description du Code de Conduite du Groupe.

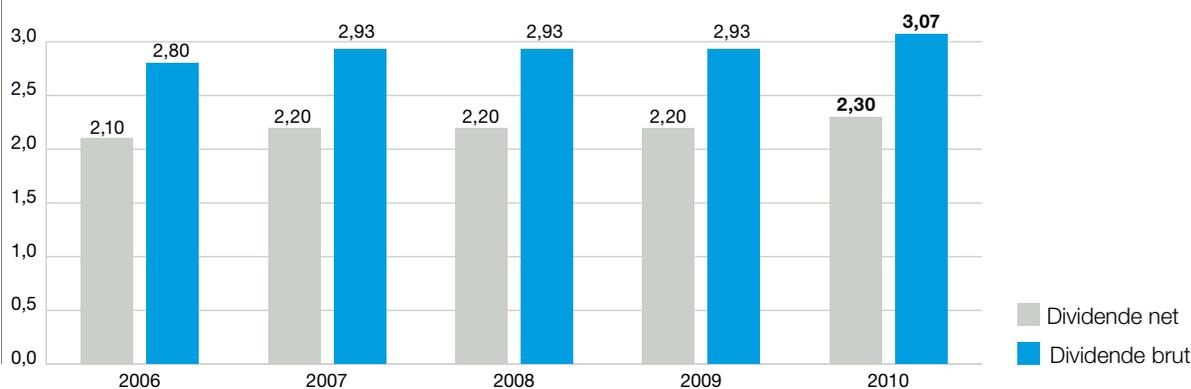
### Investissements & acquisitions du Groupe en 2010 = 538 millions EUR



### R&D du Groupe en 2010 = 181 millions EUR



### Dividendes bruts et nets par action (en EUR)



# Informations financières par action

## Résultat par action

Le résultat net par action est de 21,85 EUR (contre 6,28 EUR en 2009).

## Le dividende

Le Conseil d'Administration du 16 février 2011 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2011 le paiement d'un dividende total brut de 3,0667 EUR (2,3 EUR net) par action, en hausse de 4,5% par rapport à celui de 2009. Sur la base du cours de clôture du 15 février 2011 (78,95 EUR), ceci représente un rendement de dividende brut de 3,9% et net de 2,9%.

Cette évolution est en ligne avec la politique de dividende du Groupe qui consiste à l'augmenter chaque fois que possible et, si possible, ne pas le diminuer.

En ligne avec cette politique, le dividende a été augmenté certaines années, maintenu stable d'autres années et n'a jamais été réduit depuis 29 ans. Compte tenu de l'acompte de 1,20 EUR brut par action (coupon n°87), qui a été payé le 13 janvier 2011, le solde de dividende sur l'exercice 2010, soit 1,87 EUR brut par action (coupon n°88) sera payé le 17 mai 2011; les actions Solvay traiteront "ex-dividende" sur NYSE Euronext dès le 12 mai 2011.

## Données consolidées par action

| EUR   | 2006   | 2007   | 2008   | 2009   | 2010              |
|---|--------|--------|--------|--------|-------------------|
| Capitaux propres  | 50,97  | 52,10  | 54,05  | 57,87  | 78,95             |
| REBITDA <sup>4</sup>  | 18,97  | 20,13  | 17,44  | 17,52  | 12,92             |
| Résultat net  | 9,57   | 9,46   | 4,92   | 6,28   | 21,85             |
| Résultat net (hors activités non poursuivies)                                       | 8,33   | 9,46   | 4,92   | 2,59   | 0,62              |
| Résultat net dilué  | 9,52   | 9,40   | 4,91   | 6,28   | 21,80             |
| Résultat net dilué (hors activités non poursuivies)                                 | 8,28   | 9,40   | 4,91   | 2,59   | 0,62              |
| Nombre d'actions émises (en milliers) au 31 décembre                                | 84 701 | 84 701 | 84 701 | 84 701 | 84 701            |
| Nombre moyen d'actions (en milliers) pour le calcul des résultats par action        | 82 669 | 82 586 | 82 318 | 82 143 | 81 320            |
| Nombre moyen d'actions (en milliers) pour le calcul des résultats dilués par action | 83 106 | 83 054 | 82 447 | 82 186 | 81 499            |
| Dividende brut  | 2,80   | 2,93   | 2,93   | 2,93   | 3,07              |
| Dividende net   | 2,10   | 2,20   | 2,20   | 2,20   | 2,30              |
| Cours le plus haut  | 116,2  | 123,2  | 97,9   | 77,8   | 81,9              |
| Cours le plus bas   | 83,1   | 92,3   | 51,45  | 42,0   | 67,8              |
| Cours au 31 décembre  | 116,2  | 95,7   | 53,05  | 75,6   | 79,8              |
| Price / earnings au 31 décembre   | 12,1   | 10,2   | 10,8   | 12,0   | 3,6               |
| Rendement sur dividende net   | 1,8%   | 2,6%   | 4,2%   | 3,1%   | 2,9% <sup>5</sup> |
| Rendement sur dividende brut  | 2,4%   | 3,5%   | 5,6%   | 4,1%   | 3,9% <sup>5</sup> |
| Volume annuel (en milliers de titres)   | 46 225 | 57 536 | 94 322 | 71 259 | 47 028            |
| Volume annuel (en millions EUR)   | 4 442  | 6 318  | 7 702  | 4 414  | 3 481             |
| Capitalisation boursière au 31 décembre (en milliards EUR)                          | 9,8    | 8,1    | 4,5    | 6,4    | 6,8               |
| Vélocité (en %)   | 56,9   | 71,5   | 113,2  | 85,2   | 56,0              |
| Vélocité ajustée par le free float (en %)   | 81,2   | 102,1  | 161,7  | 121,7  | 80,4              |

4. Seul le REBITDA de l'année 2009 a été retraité pour tenir compte du transfert du coût d'actualisation des provisions (64 millions EUR en 2009) des charges opérationnelles vers les charges financières à partir de l'exercice 2010, en ligne avec l'IAS19, compte tenu de la nature financière de cet élément.

5. Sur la base du cours de clôture du 15 février 2011 (78,95 EUR)



## Inventons la chimie d'un monde

**Le Secteur Chimique est sorti plus fort de la crise qui a secoué le monde en cette fin de décennie. Ses activités ont pu résister, s'adapter et rebondir. Il accélère aujourd'hui des développements qui épousent les grandes tendances d'un monde en devenir.**



qui change

21



**Pâtes pigmentaires bleues.**  
Les pâtes pigmentaires bleues pour écrans de prochaine génération que Solvay commercialise dans le cadre d'une coentreprise coréenne, sont le fruit d'un effort de R&D soutenu et d'un important savoir-faire dans le domaine des nanotechnologies.

# Résister et bâtir l'avenir

## Stratégie

Le Secteur Chimique de Solvay poursuit la mise en œuvre de sa stratégie par :

- l'accélération de l'expansion géographique grâce à des investissements dans des produits phares et des régions à forte croissance ;
- le développement des spécialités, surtout en bicarbonate de soude ainsi qu'en produits fluorés et organiques ;
- l'innovation technologique permanente ;
- une gestion énergétique de grande qualité et la réduction de ses émissions ;
- la consolidation de la compétitivité par l'excellence opérationnelle, des usines de taille mondiale et la qualité du portefeuille produits.

Dans la gestion de ses activités au quotidien, Solvay met en œuvre les grands principes de développement durable qui gouvernent sa vision stratégique. Dans le cadre du Secteur Chimique, cela se manifeste notamment par :

- la réutilisation de déchets sélectionnés à Bernburg (Allemagne) pour une coproduction vapeur-électricité, évitant 350 000 tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub>/an ;
- des améliorations techniques dans les unités de production existantes de carbonate de soude d'Alexandrie (Égypte), de Devnya (Bulgarie) et de Torrelavega (Espagne) ;
- la récupération du méthane émis par la mine de Green River (États-Unis), ce qui évitera l'émission de l'équivalent de 240 000 tonnes de CO<sub>2</sub>/an.

## Le pôle Minéraux

En Europe, le marché du **carbonate de soude** est resté très déprimé en 2010, en raison d'une reprise plus lente que prévu de la demande et de la production dans certains débouchés essentiels. Il s'agit surtout, en l'occurrence, de la production de verre plat destiné à la construction, car cette activité reste très affectée par la récession survenue en 2008/2009. En revanche, les marchés du verre d'emballage et de la détergence sont demeurés stables.

En Amérique du Nord, la conjoncture est restée difficile pour le carbonate de soude en 2010, en raison d'une forte concurrence sur les prix, tandis que les volumes se reprenaient quelque peu par rapport à 2009. En revanche, dans des régions émergentes comme l'Amérique du Sud et



l'Asie, la croissance s'est avérée soutenue, en raison d'une reprise plus rapide après la récession.

L'activité de carbonate de soude européenne reste sensible aux coûts énergétiques. Solvay a donc poursuivi la mise en œuvre de programmes axés sur l'efficacité énergétique, les énergies alternatives et l'optimisation des procédés dans toutes ses unités de production. C'est dans ce cadre que la nouvelle chaudière à lit fluidisé ou la nouvelle unité de cogénération alimentée par des combustibles secondaires sont entrées en fonction, à Devnya (Bulgarie) et à Bernburg (Allemagne), respectivement.



## Chiffres clés [millions EUR]

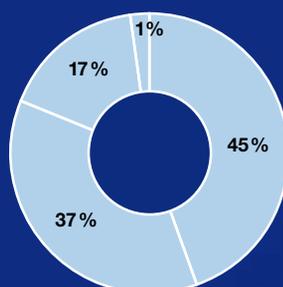
|                            | 2008  | 2009  | 2010         |
|----------------------------|-------|-------|--------------|
| Chiffre d'affaires         | 3 096 | 2 713 | <b>3 012</b> |
| REBIT                      | 238   | 268*  | <b>312</b>   |
| REBITDA                    | 398   | 436   | <b>499</b>   |
| Amortissements             | 85    | 189   | <b>476</b>   |
| Investissements            | 410   | 244   | <b>219</b>   |
| R&D                        | 37    | 36    | <b>37</b>    |
| Effectifs au 31 décembre   | 8 966 | 8 721 | <b>8 390</b> |
| REBITDA/chiffre d'affaires | 13%   | 16%   | <b>17%</b>   |

\* Retraité pour tenir compte du transfert du coût d'actualisation des provisions des charges opérationnelles vers les charges financières.

Répartition du chiffre d'affaires 2010 :  
3 012 millions EUR

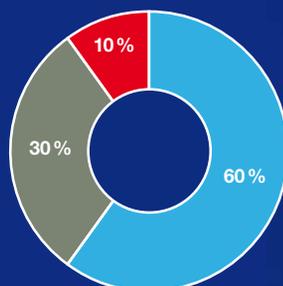
## Par pôle et SBU

|                                  |             |
|----------------------------------|-------------|
| Pôle Minéraux                    | <b>45 %</b> |
| 39 % Carbonate                   |             |
| 6 % Advanced Functional Minerals |             |
| Pôle Electrochimie et Fluorés    | <b>37 %</b> |
| 25 % Electrochimie               |             |
| 12 % Fluorés                     |             |
| Pôle Oxygène                     | <b>17 %</b> |
| 17 % Peroxyde d'hydrogène        |             |
| Pôle Organique                   | <b>1 %</b>  |



## Par destination

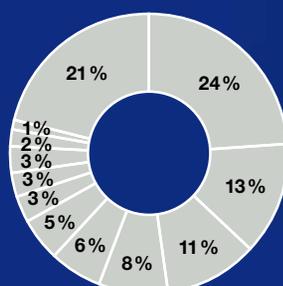
|                        |             |
|------------------------|-------------|
| EMEA                   | <b>60 %</b> |
| 51 % Europe de l'Ouest |             |
| 4 % Europe de l'Est    |             |
| 5 % Autres pays EMEA   |             |
| Les Amériques          | <b>30 %</b> |
| 22 % Amérique du Nord  |             |
| 8 % Mercosur           |             |
| Asie-Pacifique         | <b>10 %</b> |



## Chiffre d'affaires par marchés-clients 2010

## Par marchés-clients

|   |             |
|---|-------------|
| Industrie chimique                          | <b>24 %</b> |
| Verrerie                                    | <b>13 %</b> |
| Détergents, produits d'entretien et hygiène | <b>11 %</b> |
| Papier                                      | <b>8 %</b>  |
| Eau et environnement                        | <b>6 %</b>  |
| Alimentation humaine et animale             | <b>5 %</b>  |
| Bâtiment et architecture                    | <b>3 %</b>  |
| Santé humaine                               | <b>3 %</b>  |
| Electricité et électronique                 | <b>3 %</b>  |
| Automobile                                  | <b>2 %</b>  |
| Biens de consommation                       | <b>1 %</b>  |
| Autres industries                           | <b>21 %</b> |



Solvay a par ailleurs minutieusement préparé sa sortie de l'ANSAC (American Natural Soda Ash Corporation), le consortium d'exportation pour les productions américaines de carbonate de soude. Solvay a quitté l'ANSAC le 1<sup>er</sup> janvier 2011, ce qui lui confère désormais un accès direct aux marchés en forte croissance de l'Amérique latine, de l'Asie et de l'Afrique, au départ de toutes ses usines. Cela permettra au Groupe de renforcer sa présence sur ces marchés, de mieux servir les clients de dimension mondiale et d'accroître la compétitivité de la chaîne logistique par l'optimisation de l'approvisionnement.

En Russie, Solvay a essayé en 2010 un revers décevant : alors qu'il était

Le marché du **bicarbonate de soude** a poursuivi sa croissance en 2010. De nouvelles applications se trouvent actuellement en phase de prémarketing et présentent des perspectives de développement intéressantes.

Les équipes américaines et européennes ont poursuivi leurs efforts fructueux pour la création de nouveaux débouchés et le développement d'applications agroalimentaires ou environnementales pour le trona, le minéral brut de carbonate de soude produit aux Etats-Unis. Cela est notamment illustré par le lancement de la production de SOLVAIR® S300, à Green River dans le Wyoming ; il s'agit d'un nouveau grade de bicarbonate de soude, issu de la transformation

de sa transformation en une société totalement intégrée. Iridos produit des pâtes pigmentaires bleues destinées aux transistors à couche mince pour les écrans à cristaux liquides (TFT-LCD) et les écrans OLED (Diode Electroluminescente Organique) de la prochaine génération. Les activités de recherche et de fabrication de ces produits nécessitent un savoir-faire important en nanotechnologies. La contribution de Solvay en ce sens s'est avérée déterminante. De nouvelles activités de R&D portant sur des pâtes pigmentaires rouges ont désormais également été lancées.

La contribution de Solvay et Nepes en termes d'actifs destinés à Iridos excédera 20 millions de wons sud-coréens (12 millions EUR) entre 2009 et 2011.

Le marché mondial des pâtes pigmentaires pour écrans TFT-LCD s'élève à environ 300 millions de wons sud-coréens (200 millions EUR). Jusqu'à la constitution d'Iridos, il était exclusivement alimenté par des producteurs japonais.

Concernant la SBU AFM dans son ensemble, les initiatives de restructuration engagées ces dernières années portent désormais leurs fruits, comme en témoignent les performances des activités de carbonate de calcium précipité et de dérivés de baryum/strontium, qui sont en nette progression.



en phase finale de concrétisation, le projet d'acquisition de la soude de Berezniki – d'une capacité de production annuelle de 500 000 tonnes de carbonate de soude – a avorté pour des raisons indépendantes de la volonté du Groupe.

Enfin, le Groupe a procédé l'an dernier à une réduction de valeur de ses actifs industriels en carbonate de soude (dont l'impact après impôts s'est élevé à 186 millions EUR). Ces réductions de valeur concernent l'activité en Europe, confrontée à la faiblesse persistante de certains de ses marchés, notamment le verre plat utilisé par la construction. Des mesures industrielles ont déjà été prises afin de faire face à cette situation.

de résidus de production de carbonate de soude et destiné à des applications de dépollution des fumées.

Un des succès de 2010 pour la Strategic Business Unit **Advanced Functional Minerals** (SBU AFM) émane d'Iridos, une coentreprise détenue à parité avec Nepes, le producteur sud-coréen de composants micro-électroniques, et



METATREND



25

### Le pôle Electrochimie et produits fluorés

L'activité Electrochemistry and Derived Specialties a fait preuve d'une très bonne capacité de résistance et de réaction face à la crise. Des réductions de coût importantes, des ajustements de production et des initiatives entrepreneuriales destinées à accroître la génération de cash ont permis à cette activité de se préserver des effets les plus néfastes de la récession.

En **soude caustique**, quand bien même les niveaux de résultats antérieurs à la crise n'auraient pas été retrouvés, le marché s'est caractérisé en 2010 par une amélioration progressive de l'offre et de la demande. Les taux d'utilisation des unités de production chlore-alkali se sont accrus graduellement tout au long de l'année. L'embellie de la demande a été particulièrement notable dans les segments de la pâte à papier et de l'alumine.

Dans un contexte de marché européen équilibré, grâce à une réduction sévère de l'offre, en raison de la fermeture d'unités de production et de la mise en œuvre de programmes d'entretien, les prix sont repartis à la hausse depuis le second trimestre.

Le programme destiné à convertir les unités d'électrolyse au mercure du Groupe se poursuit, dans le but de mettre en œuvre une technologie à membranes, plus performante et plus durable. Solvay a démarré en 2010 la conversion intégrale des électrolyses sur son site à Tavaux (France).

En ce qui concerne les produits allyliques, la demande pour **l'épichlorhydrine** s'est considérablement améliorée en 2010 par rapport à 2009, dans toutes ses applications. En outre, la forte compétitivité des unités de production du Groupe a non seulement permis d'accompagner la croissance rapide de la demande, mais aussi de renforcer sa position sur les marchés mondiaux. Dans l'ensemble, en comparaison avec l'année précédente, les marges bénéficiaires de cette activité ont progressé en 2010.

L'accroissement de la part de marché du Groupe préfigure le lancement de la nouvelle unité de production de Map Ta Phut en Thaïlande, qui disposera d'une capacité annuelle de 100 kilotonnes d'épichlorhydrine par an, sur la base du procédé EPICEROL®. Le démarrage, qui se déroulera sous la responsabilité de Vinythai, une filiale du Groupe, est prévu pour le début de 2012.

EPICEROL® est un nouveau procédé développé par Solvay. En comparaison avec le procédé standard à base de propylène, il réduit massivement la consommation d'eau et diminue la consommation d'énergie ainsi que l'émission de gaz à effet de serre de quelque 70 %.

A la fin de 2010, Solvay a en outre décidé de mettre à l'étude un nouveau projet visant à établir en Chine une nouvelle unité de production d'EPICEROL®, d'une capacité de 100 kilotonnes également, dont le démarrage serait prévu en 2013.

Les activités de **chimie du fluor** ont réalisé d'excellentes performances en 2010. Les résultats se sont améliorés de façon généralisée, pour pratiquement tous les produits et segments de marché.



Dans la foulée du “phase out” de SOLKANE® 22 sur le marché européen des produits réfrigérants – en janvier 2010 – et de la fermeture de l’unité de production du Groupe à Bad Wimpfen (Allemagne), Solvay est parvenu à surcompenser la perte de revenus, grâce à des ventes accrues d’autres produits et à la promotion de nouveaux types de produits.

La gamme d’agents gonflants destinés aux matériaux d’isolation à base de polyuréthane a bénéficié de conditions de marché améliorées en Europe, ainsi que du développement de nouvelles activités en Asie et dans les Amériques.

Le segment des spécialités fluorées a connu une croissance importante. Une large gamme de produits, notamment NOCOLOK® ainsi que des spécialités à base de gaz fluoré, ont renforcé leur position sur le marché. Des nouveaux grades ont permis à NOCOLOK®, l’agent fluxant pour le brasage de l’aluminium, de gagner du terrain dans de nouvelles applications – notamment le chauffage, la ventilation et la climatisation. Les ventes au secteur automobile, qui est le débouché traditionnel de NOCOLOK®, se sont également très nettement améliorées par rapport à 2009. Enfin, les grades pharmaceutiques de gaz SOLKANE® utilisés comme propulseurs pour des sprays médicaux ont eux aussi connu une progression remarquable.

L’intégration de Solvay en amont, jusqu’à l’extraction du minerai de base, le fluorspar, s’est avérée particulièrement bénéfique et devrait constituer l’une des principales forces du Groupe à l’avenir.

Le programme de recherche dans le domaine des produits fluorés reste focalisé sur des grandes tendances bien identifiées. Il s’agit notamment d’additifs pour les batteries lithium-ion, de synthons sur base de l’intermédiaire fluoré CF3 destinés à

l’industrie agroalimentaire, ainsi que de nouveaux concepts basés sur le gaz fluoré pour des applications dans le domaine des semi-conducteurs des cellules photovoltaïques.

## Le pôle Oxygène

En 2010, l’activité **Peroxyde d’hydrogène** a fortement progressé par rapport aux résultats enregistrés l’année précédente.

Le marché européen a repris de la vigueur, avec une amélioration de la demande, à la fois dans les domaines de la pâte à papier et dans les autres débouchés du peroxyde d’hydrogène (H<sub>2</sub>O<sub>2</sub>). Toutefois, l’industrie de la pâte à papier ne s’est pas encore totalement remise et n’est pas encore revenue à ses performances antérieures à la crise et de nouvelles opérations de consolidation sont attendues dans ce secteur.

En Amérique du Nord, le rétablissement du marché a stimulé le redémarrage de certaines capacités de production de pâte à papier. Les marchés à l’exportation se sont eux aussi redressés, grâce à la forte demande chinoise. Les autres débouchés – notamment l’industrie chimique, les applications environnementales et l’emballage stérilisé – ont aussi contribué de façon déterminante à l’embellie.

En Amérique du Sud, Solvay se positionne en fer de lance sur le marché du peroxyde d’hydrogène, avec une stratégie dynamique qui alimente la forte croissance régionale. L’usine de Curitiba (Brésil) a bénéficié d’une extension de capacité de production annuelle, passant de 160 à 180 kilotonnes, tandis que le réseau de distribution a été étoffé grâce à de nouveaux terminaux.

La région Asie-Pacifique, pour sa part, continue à bénéficier de l’effet stimulant de la demande chinoise. Peroxythai a établi de nouveaux



records en termes de production, de ventes et de résultats en 2010, car l’expansion achevée l’année précédente est devenue pleinement opérationnelle.

La tendance générale s’annonce positive pour les volumes en 2011, dans toutes les régions, tandis que l’on s’attend à un accroissement du prix de l’énergie.

En ce qui concerne les projets en cours, la coentreprise avec le groupe Huatai en Chine a entamé la construction d’une unité de production de peroxyde d’hydrogène sur le nouveau site de Huatai à Dongying dans la province de Shandong. Cette usine affichera une capacité annuelle de 50 kilotonnes et devrait être opérationnelle avant la fin de 2011.

Le développement du peroxyde d’hydrogène destiné à la production d’oxyde de propylène – le procédé HPPO – poursuit son entreprise de métamorphose de toute la branche d’activité liée à l’H<sub>2</sub>O<sub>2</sub>, sous la houlette de Solvay. Grâce à la technologie de haute productivité développée par le Groupe, la taille des usines de production de peroxyde d’hydrogène va changer radicalement. La première méga-usine d’Anvers fonctionne en

régime stabilisé. Le démarrage d'une deuxième méga-usine en Thaïlande est programmé pour 2011, tandis que les projets visant à réaliser de nouvelles unités progressent de façon satisfaisante.

Solvay a réalisé des progrès prometteurs sur le marché des "**wet chemicals**", ces produits chimiques de haute pureté destinés à l'industrie électronique – notamment les semi-conducteurs, les écrans plats et les cellules solaires. Lansol, la coentreprise de Solvay et Sinochem Lantian en Chine, a construit et démarré une unité industrielle de purification d'acide fluorhydrique à Quzhou, qui alimente essentiellement le marché chinois des cellules photovoltaïques, en pleine expansion. Solvay a également construit une usine pilote en Allemagne pour la purification d'acide phosphorique destiné à des applications dans l'industrie des semi-conducteurs. Enfin, Solvay a parachevé le rachat des participations de ses partenaires dans la coentreprise Interlox Semco à Suzhou en Chine, qui est spécialisée en peroxyde d'hydrogène ultra-pur.

En eau oxygénée, Solvay consacre à la R&D des moyens supérieurs à la moyenne du secteur, afin de renforcer son leadership. Les travaux de recherche se focalisent sur :

- les technologies durables de nouvelle génération (synthèse directe, production d' $H_2O_2$  dans les piles à combustible...);
- le développement de nouveaux marchés grâce à de nouvelles applications et des relations privilégiées avec les clients.

### Le pôle Organique

La Strategic Business Unit (SBU) **Molecular Solutions** reste déficitaire mais a réalisé des progrès substantiels en termes financiers et en termes de perspectives d'avenir pour ses activités de peptides et

d'oligonucléotides. Un programme de restructuration a amélioré la structure de coûts de façon significative, sans pour autant entraver les capacités de développement. Le portefeuille de projets clients a été élargi.

Peptisyntha et son entité affiliée au sein de la SBU, Girindus, sont désormais mieux alignées avec les marchés qu'elles servent.



En outre, des programmes de recherche importants, qui impliquent la plate-forme New Business Development (NBD) Nanotechnologies ainsi que des partenaires extérieurs, commencent à générer des opportunités de diversification et de croissance pour les activités liées aux 'tides'.

**Témoignage : Hellen Pham**  
Global Sales & Marketing  
Produits allyliques – membre de l'équipe EPICEROL®, Chine

"EPICEROL® est un procédé novateur, développé par Solvay pour produire de l'épichlorhydrine à partir de la glycérine, un sous-produit renouvelable de l'industrie du biodiesel et de l'oléochimie. Disposant du marché de l'épichlorhydrine qui affiche la croissance la plus forte et la plus rapide au monde, la Chine était une seconde étape "logique" après les trois ans de prémarketing qui ont préparé la première unité EPICEROL® en Thaïlande. Le marché chinois souffre d'un manque de sécurité d'approvisionnement. La plupart des clients importants souhaitent y disposer d'un fournisseur/partenaire stratégique stable, à long terme. En introduisant sur le marché EPICEROL®, une nouvelle technologie "verte", Solvay était déterminé à jouer ce rôle. La vitesse a été l'élément décisif. Nous devons agir rapidement pour garder le leadership. Et nous devons pouvoir compter sur une excellente équipe, motivée et engagée, composée de vrais entrepreneurs et, surtout, de personnes sympathiques. Je suis tout simplement fière d'en faire partie!"



A photograph of laboratory glassware, including test tubes and beakers containing colored liquids (blue, yellow, pink), with a blurred background of a person in a white lab coat.

Secteur Plastiques

28

## Développons des solutions pour

A photograph of a modern dental chair in a clinical setting, with various dental instruments and equipment visible.

Le Secteur Plastiques a rebondi avec vigueur après la récession, car il a fait les bons choix. Il a démontré sa robustesse et misé sur les activités qui lui permettent aujourd'hui de prendre une longueur d'avance dans le cadre du redémarrage de l'économie mondiale. Il se positionne plus que jamais en tant que fournisseur de solutions innovantes, capables d'apporter des réponses aux grands défis contemporains.



# un monde toujours plus exigeant 29



Les polymères spéciaux et les vinyles jouent un rôle crucial pour la santé : ils offrent une résistance chimique et mécanique exceptionnelle, rendant par exemple possibles des applications qui doivent être bio-compatibles ou résister à des stérilisations répétées. Ces matériaux légers à hautes performances répondent aux exigences sévères – et en évolution permanente – du marché de la santé.

# La croissance des spécialités et des marchés émergents compense les effets de la crise

2010 a été une année faste pour les spécialités à haute valeur ajoutée du Secteur Plastiques, couronnant le succès de l'énergique stratégie de croissance suivie ces dernières années. Près d'un tiers des ventes de polymères spéciaux de Solvay ont été réalisées en Asie l'an dernier. Dans le même temps, le Secteur poursuit ses efforts afin de réduire son impact environnemental et d'accroître l'efficacité énergétique de ses activités.

30



## Le pôle Spécialités

La reprise sur le marché des **polymères spéciaux** a été particulièrement vigoureuse. Les marchés les plus affectés par la crise (électricité et électronique, automobile, équipements pour l'industrie chimique) sont revenus à des niveaux équivalents et même parfois supérieurs à l'avant-crise – à l'exception notable du marché de la construction, qui reste à un niveau significativement inférieur à celui de 2008.

D'un point de vue géographique, les marchés européens et américains, plus affectés par la crise, retrouvent globalement les niveaux de vente de 2008, alors que l'Asie continue de croître, pour représenter aujourd'hui 30 % des ventes.

En outre, résultant de la démarche Innovation du groupe

Solvay, une forte croissance des ventes est enregistrée dans des applications nouvelles comme les énergies alternatives (notamment photovoltaïque), les matériaux pour batteries Li-ion ou encore les membranes haute performance pour le traitement des eaux.

Ces effets cumulés ont permis à la Strategic Business Unit (SBU) Specialty Polymers de réaliser un chiffre d'affaires (1 143 millions EUR) et un résultat opérationnel record (212 millions EUR) en 2010.

La stratégie de la SBU Specialty Polymers se fonde sur trois piliers :

### 1. La création et la capture de la croissance dans les polymères à hautes performances

La SBU poursuit le développement des ultra-polymères, notamment KETASPIRE® (PEEK), et AVASPIRE® (PEEK modifié). Ces plastiques



présentent une combinaison de propriétés mécaniques et de résistance à la température parmi les plus performantes, ce qui leur donne accès à de nombreuses applications en remplacement de matériaux traditionnels. Les biomatériaux SOLVIVA® destinés à être utilisés par des fabricants de dispositifs médicaux implantables connaissent d'importants succès. Un des principaux producteurs d'implants rachidiens a reçu l'approbation de la US Food & Drug Administration (FDA) pour un



1. Les vinyles et polymères spéciaux offrent à l'industrie automobile une performance technique, un confort et une réduction de poids incomparables.

2. L'utilisation du SOLEF® PVDF comme liant permet d'augmenter les performances énergétiques, la puissance et le cycle de vie des batteries.

## Chiffres clés [millions EUR]

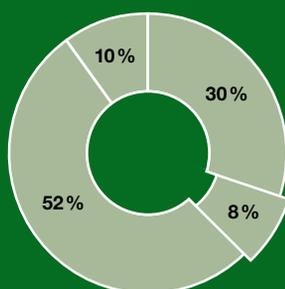
|                            | 2008  | 2009  | 2010         |
|----------------------------|-------|-------|--------------|
| Chiffre d'affaires         | 3 695 | 2 982 | <b>3 784</b> |
| REBIT                      | 264   | 86*   | <b>360</b>   |
| REBITDA                    | 458   | 298   | <b>583</b>   |
| Amortissements             | 201   | 212   | <b>234</b>   |
| Investissements            | 393   | 254   | <b>296</b>   |
| R&D                        | 79    | 78    | <b>74</b>    |
| Effectifs au 31 décembre   | 8 816 | 8 402 | <b>6 617</b> |
| REBITDA/chiffre d'affaires | 12 %  | 10 %  | <b>15 %</b>  |

\* Retraité pour tenir compte du transfert du coût d'actualisation des provisions des charges opérationnelles vers les charges financières.

## Répartition du chiffre d'affaires 2010 : 3 784 millions EUR

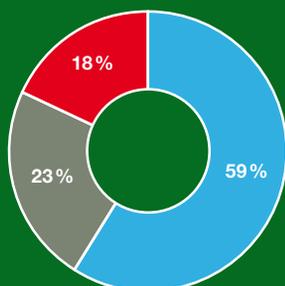
### Par pôle et SBU

|                                   |             |
|-----------------------------------|-------------|
| Spécialités                       | <b>38 %</b> |
| 30 % Polymères spéciaux           |             |
| 8 % Inergy Automotive Systems     |             |
| Chaîne vinylique                  | <b>62 %</b> |
| 52 % Produits vinyliques          |             |
| 10 % Pipelife (tubes et raccords) |             |



### Par destination

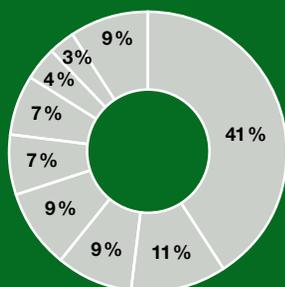
|                        |             |
|------------------------|-------------|
| EMEA                   | <b>59 %</b> |
| 51 % Europe de l'Ouest |             |
| 6 % Europe de l'Est    |             |
| 2 % Autres pays EMEA   |             |
| Les Amériques          | <b>23 %</b> |
| 11 % Amérique du Nord  |             |
| 12 % Mercosur          |             |
| Asie-Pacifique         | <b>18 %</b> |



## Chiffre d'affaires par marchés-clients\* 2010 :

### Par marchés-clients

|                             |             |
|-----------------------------|-------------|
| Bâtiment et architecture    | <b>41 %</b> |
| Electricité et électronique | <b>11 %</b> |
| Eau et environnement        | <b>9 %</b>  |
| Emballage                   | <b>9 %</b>  |
| Automobile                  | <b>7 %</b>  |
| Biens de consommation       | <b>7 %</b>  |
| Industrie chimique          | <b>4 %</b>  |
| Santé humaine               | <b>3 %</b>  |
| Autres industries           | <b>9 %</b>  |



\* Hors ventes de Inergy Automotive Systems, Solvay ayant cédé sa participation de 50% dans la société en 2010.





nouvel implant destiné à la colonne vertébrale et fabriqué à base de résine de polyetheretherketone (PEEK) ZENIVA® de Solvay Advanced Polymers.

Dans le domaine des fluoropolymères, Solvay Solexis a conclu un accord avec Thin Film Electronics ASA pour la commercialisation du nouveau polymère SOLVENE™ utilisé en électronique imprimable et destiné à la fabrication de mémoires grâce à ses propriétés ferroélectriques. L'électronique imprimable consiste en la production de composants électroniques à l'aide de techniques d'impression qui utilisent des encres fonctionnelles. Cette approche permet de produire efficacement des composants électroniques en grand volume sur des substrats flexibles.

Solvay Solexis poursuit également le développement de sa gamme de matériaux AQUIVION® pour la production de membranes destinées aux piles à combustible.



1. Les membranes fabriquées à base de SOLEF® PVDF offrent une résistance élevée aux conditions climatiques et réduisent la friction pour les pales et les turbines d'éoliennes.
2. L'utilisation d'AQUIVION® PFSA comme électrolyte et liant et le savoir-faire de SolviCore constituent les bases de la construction d'une puissante pile à combustible à membrane électrolyte polymère sur le site de SolVin, à Anvers (Belgique).
3. Advanced Vertebral Solutions (AVS), important fournisseur d'implants rachidiens peu effractifs a reçu l'autorisation de la Food & Drug Administration américaine pour un nouvel implant en polymère ZENIVA® PEEK.
4. Les caractéristiques uniques des polymères électroactifs SOLVENE™ permettent la fabrication de mémoires réinscriptibles non volatiles (NVRAM) aux performances exceptionnelles.
5. Le SolVin Award of Design 2010 a été attribué à une ligne de bijoux souples réalisés en SOLVIN® PVC.

Les projets se matérialisent en lien avec les grands acteurs de l'industrie automobile ou au travers de SolviCore, la coentreprise 50/50 constituée avec la société Umicore pour la production des assemblages membranes-électrodes (AME) qui constituent le cœur des piles à combustible. Ces AME intègrent des membranes Solvay ainsi que des catalyseurs produits par Umicore.

## 2. L'innovation

L'innovation joue un rôle essentiel pour la SBU Specialty Polymers. Elle permet d'élargir la gamme de produits et des applications, de diminuer les coûts de production et d'augmenter la sécurité de nos usines. Plusieurs nouveaux produits ont été lancés en 2010, par exemple :

- Une nouvelle gamme de perfluoropolyethers (PFPE) dont les applications incluent notamment la lubrification des films magnétiques minces ainsi que des additifs pour plastiques, caoutchouc et matériaux composés. Cette technologie permettra le développement de nouveaux matériaux hybrides capables d'investir des marchés où le PFPE n'était pas encore présent.
- SOLEF®PVDF 80 000 permet la réalisation de mousses expansées 16 fois plus légères, tout en conservant la résistance au feu, la résistance chimique et la stabilité thermique.
- La nouvelle formulation d'IXEF® BXT 2000-0203 a été approuvée aux Etats-Unis par les autorités californiennes et fédérales comme solution barrière pour des systèmes de réservoir d'essence à trois couches utilisés dans divers équipements domestiques.

Solvay Advanced Polymers a signé un accord de partenariat pour développer et commercialiser un PEEK aux propriétés améliorées par

nanotubes de carbone, qui serait destiné à une série d'applications émergentes dans les domaines de la médecine, de l'aérospatial, de l'automobile ainsi que de l'extraction pétrolière et gazière.

Solvay collabore également avec Mitsubishi Gas Chemical Co. Inc. (MGC) afin de développer un nouveau polyamide haute température



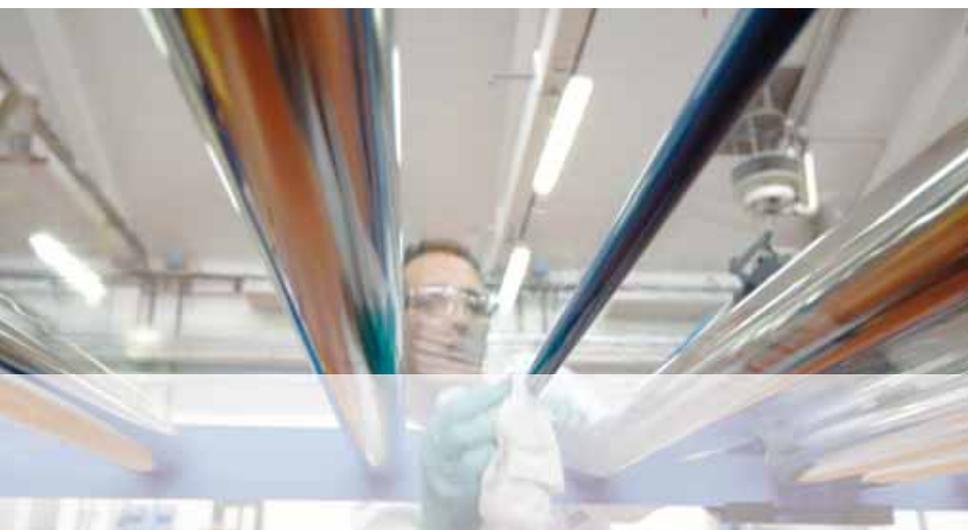
biosourcé, destiné à des applications durables à hautes performances.

Solvay Solexis s'est renforcé dans le développement des produits et applications pour les énergies renouvelables, en y consacrant une partie importante de ses ressources de R&D. Ces efforts seront accrus cette année dans le domaine des batteries au lithium, notamment grâce à un nouveau centre de R&D Solvay en Corée.

## 3. La mondialisation et les extensions sélectives de capacité

Pour accompagner la très forte croissance des polymères spéciaux en Chine, Solvay a décidé de construire une nouvelle usine de compoundage à Changshu. Elle produira dans un premier temps des compounds de polyphthalamide (PPA) AMODEL®, IXEF® polyarylamide (PAA) et KALIX® (PAA modifié). Ces plastiques servent principalement les marchés de l'électronique, de l'automobile et des produits de grande consommation, ainsi que des applications industrielles.

Solvay augmente également la capacité de production de TECNIFLON® – des fluoro-élastomères de spécialité – en Italie.



La demande pour ces produits croît rapidement, car ils résistent à des températures élevées et aux environnements chimiques agressifs. Ils sont bien adaptés à des applications qui mettent en œuvre des technologies peu polluantes et des énergies alternatives, telles que le biodiesel, qui est plus agressif pour les équipements que le diesel conventionnel. Ils sont également utilisés dans des systèmes à carburant au méthanol ou à l'éthanol, où leur faible perméabilité réduit les pertes.

### Inergy Automotive Systems

Avec une augmentation très sensible des volumes de vente de systèmes à carburant et un seuil de rentabilité abaissé, les résultats d'Inergy Automotive Systems se sont fortement redressés au premier semestre 2010, par rapport à une année 2009 très affectée par la récession. C'est en Asie et en Amérique du Nord que les ventes ont connu la progression la plus importante. Au total, plus de 40% des ventes de la coentreprise ont été réalisées en dehors des marchés traditionnels que sont l'Europe occidentale, l'Amérique du Nord et le Japon.

Le 8 septembre 2010, Solvay a concrétisé la vente de sa part de 50 % dans Inergy Automotive Systems à Plastic Omnium, qui détenait déjà l'autre moitié de la coentreprise. Solvay a encaissé 268 millions EUR en cash lors de la transaction et a généré un



impact positif sur ses résultats après impôts de 130 millions EUR. Solvay entend désormais se concentrer, dans le secteur automobile, sur le développement et la commercialisation de polymères spéciaux à haute valeur ajoutée.

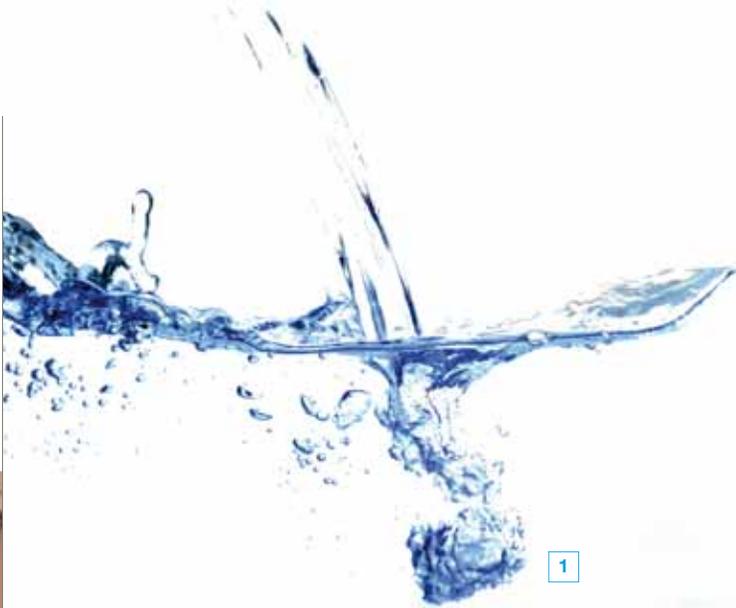


### Le pôle Vinylique

La demande mondiale de **polychlorure de vinyle (PVC)** s'est légèrement rétablie en 2010, en raison de l'évolution du marché de la construction. Elle n'est toutefois pas encore revenue à ses niveaux de 2007.

En Europe, le volume total du marché a de nouveau dépassé la barre des 4 500 kilotonnes mais reste encore inférieur au niveau atteint avant la crise. Cependant, les taux d'utilisation des usines de SolVin (la coentreprise 75/25 entre Solvay et BASF) sont en reprise.





Les marges restent stables, à un niveau inférieur à celui atteint avant la crise.

Les résultats de Benvic, spécialisée dans les compounds de PVC en Europe, s'améliorent grâce aux restructurations réalisées en 2009.

La demande sud-américaine en PVC est toujours en forte croissance. Malgré la hausse du volume des ventes, les résultats opérationnels de Solvay Indupa (société cotée en Argentine dans laquelle Solvay détient une participation majoritaire) ont baissé en 2010 à cause de la forte pression concurrentielle découlant des importations de PVC en provenance des Etats-Unis ainsi que des difficultés d'approvisionnement en éthylène et en gaz en Argentine. La situation opérationnelle de Solvay Indupa s'est améliorée progressivement durant les derniers mois de 2010.

En Chine, près de 10 millions de tonnes de capacité de production ont été ajoutées depuis 2005. Ces capacités supplémentaires sont basées, pour la majeure partie, sur la filière acétylène, qui était en 2010 moins économique que la filière éthylène utilisée par Solvay. Ceci se traduit en Chine par des taux d'utilisation des capacités qui plafonnent aux alentours

des 50 %, et des importations élevées (1,2 million tonnes).

La demande asiatique a connu une bonne croissance. En 2010, les résultats de Vinythai (société cotée en Thaïlande dans laquelle Solvay détient une participation majoritaire) ont bien reflété la vigueur de la demande et la bonne allure de production du site de Map Ta Phut.

En ce qui concerne l'empreinte environnementale des activités vinyliques, la conversion de ses électrolyses au mercure en électrolyse à membranes permet à la SBU Vinyls d'améliorer sensiblement ses performances énergétiques, avec un gain net de l'ordre de 18 % par électrolyse convertie. Sur le site brésilien de Santo André, cette conversion a eu lieu en 2009, avec une montée en puissance en 2010. A Lillo (Belgique), un projet en cours prévoit la conversion en 2011-2012. La conversion de l'électrolyse de Tavaux (France) devrait pour sa part être achevée à la fin 2012.

La SBU Vinyls a dans l'ensemble réduit significativement ses émissions de gaz à effet de serre en 2010, en ligne avec son double objectif de :

- réduction de 35 % de baisse d'ici à 2013, par rapport au niveau de 2006 ;



- réduction de plus de 50 % de ses émissions atmosphériques canalisées par rapport à 2006.

La stratégie de la SBU Vinyls s'articule autour de trois axes :

- **Compétitivité** basée sur le leadership technologique et l'excellence opérationnelle. Depuis le deuxième semestre 2010, l'usine de Tavaux (France) est alimentée en énergie dans le cadre d'Exeltium, le groupement d'industriels électro-intensifs auquel Solvay participe et qui a pour objectif d'assurer à ses membres un approvisionnement en énergie durable et concurrentiel. Solvay adhère également à un projet similaire en Belgique – Blue Sky – dans le but d'alimenter les sites de Jemeppe et de Lillo en électricité et de contribuer à leur compétitivité à long terme.

SolVin a lancé la construction d'une pile à combustible d'une puissance électrique de 1 megawatt (MW) sur le site d'Anvers (Belgique). La pile à combustible reconvertera de l'hydrogène issu de l'électrolyse de SolVin en électricité et contribuera ainsi à une meilleure efficacité énergétique de l'électrolyse. La technologie de cette pile à combustible se base sur l'utilisation des polymères spéciaux de Solvay et des assemblages de membranes d'échange de protons de SolviCore.

#### • Leadership régional

La SBU Vinyls est présente de manière importante dans trois régions, où elle occupe des positions de leader.

En Europe, SolVin et Arkema ont décidé de défaire leurs coentreprises en France et en Espagne : SolVin a repris les 35 % que Arkema détenait dans Vinylis, qui exploite le site de Martorell en Espagne, en échange de ses 21 % dans Vinylfos et des 35 % dans Vinylberre. Cet échange

permet à SolVin de simplifier sa structure industrielle.

#### • Croissance dans des régions choisies

En Russie, la construction de l'usine de RusVinyl (coentreprise entre SolVin et Sibur) à Kstovo dans la région de Nizhny-Novgorod a été lancée officiellement en juillet en présence de Yves Leterme, premier ministre de Belgique. Par ailleurs, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a décidé de prendre une participation dans le projet à concurrence de 52 millions EUR et a en outre décidé d'accorder dans ce cadre un prêt de 150 millions EUR.

Dans l'ensemble, les ventes en volume de Pipelife, la coentreprise avec Wienerberger pour les tubes et raccords, sont en légère hausse en 2010. (Cela confirme les tendances contrastées du marché de la construction dans les régions d'Europe). Des exportations de spécialités telles que les tubes renforcés pour l'industrie pétrolière et gazière contribuent néanmoins à soutenir le niveau de ventes en Europe de l'Ouest et à compenser la crise de la construction. Les ventes aux Etats-Unis sont supérieures à celles de 2009.

Dans ce contexte, Pipelife a renforcé son programme de réduction des coûts :

- fermeture des sites de production en Croatie et Roumanie ;
- fermeture d'un des deux sites de production en Irlande ;
- fermeture intégrale des entités en Espagne et Portugal.

Dans le même temps, une nouvelle usine a débuté sa production en Bulgarie et une nouvelle ligne de tubes pour l'industrie gazière et pétrolière est en cours d'installation aux Etats-Unis.

*Témoignage : Maurizio Gastaldi  
Head of Specialty Polymers Asia*

*"Cette année a été phénoménale pour les polymères spéciaux en Asie. Nous avons tous travaillé d'arrache-pied pour profiter de la manne du rebond économique de la région.*

*Nous restons néanmoins centrés sur la croissance durable. Par exemple, nous améliorons notre compétitivité et notre réactivité en investissant dans un nouveau site de production de compounds à Changshu. Nous avons planifié de nombreuses autres initiatives et ferons en sorte que Solvay devienne grand et fort en Chine.*

*Nous investissons également dans l'innovation avec nos nouveaux centres R&D en Asie. Ils stimuleront considérablement notre aptitude à servir nos clients rapidement et efficacement, et à rester au fait des tendances technologiques pertinentes.*

*En outre, nous misons sur les individus en recrutant des talents asiatiques. Cela renforcera Solvay en tant qu'organisation mondiale. D'un point de vue personnel, il s'agit d'un défi vraiment passionnant et enrichissant."*



1. Les plastiques jouent un rôle de premier plan dans l'approvisionnement en eau potable, l'évacuation et le traitement des eaux usées, améliorant les conditions de vie dans les villes et les régions reculées.
2. Les propriétés des fibres de bois et la longévité du SOLVIN® PVC sont garantes d'un revêtement à la fois esthétique, facile d'entretien et qui ne se fend pas, idéal pour les terrasses, balcons et bords de piscines.
3. Le maintien des investissements sur le site de Tavaux (France) pour augmenter la capacité de production de PVDC et PVDF pendant la crise a contribué aux excellents résultats enregistrés en 2010.
4. La nouvelle gamme de FOMBLIN® PFPE-PTFE est un concept révolutionnaire pour les roulements haute vitesse et silencieux utilisés dans l'industrie automobile et l'électronique grand public.
5. TECNOFLON® FKM répond à la demande croissante de différents marchés, comme celui du biodiesel, qui exigent des polymères aux propriétés chimiques et thermiques exceptionnelles.

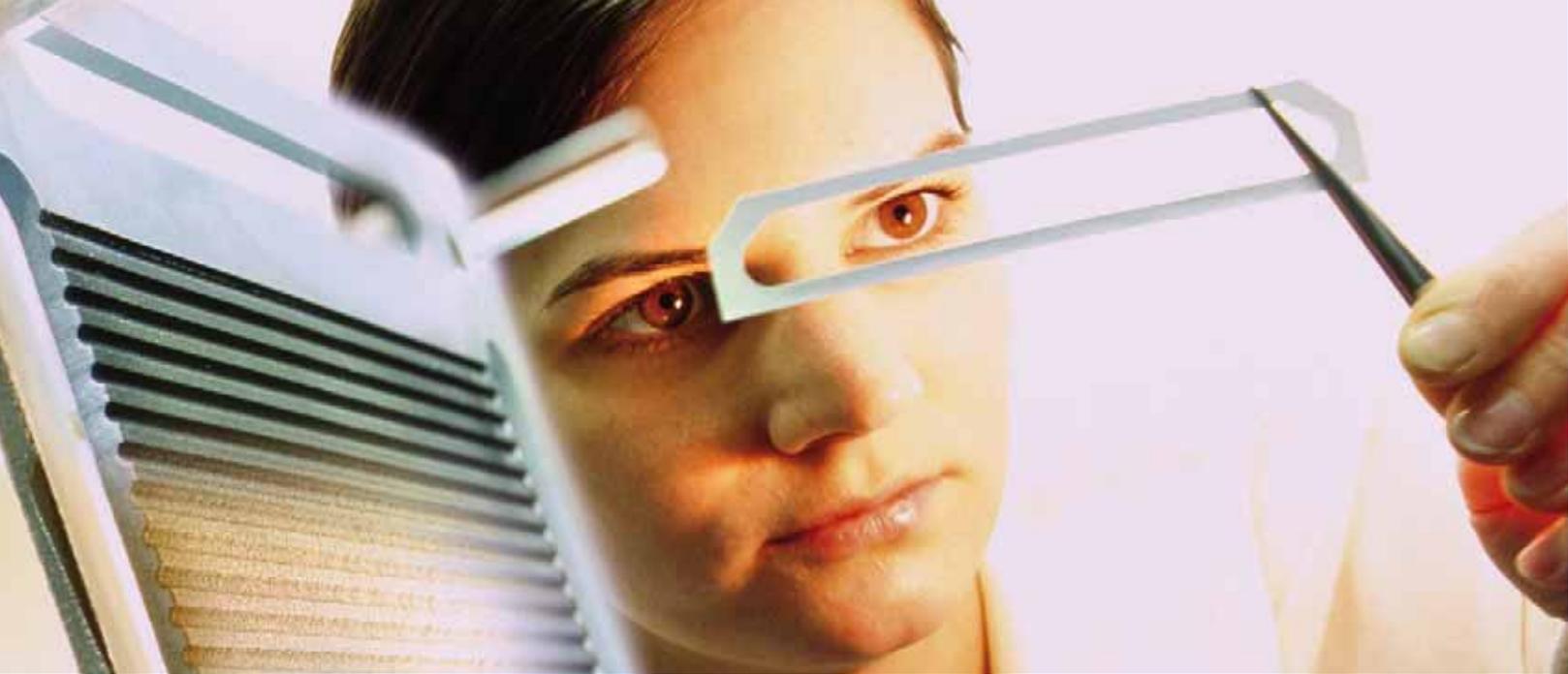


New Business Development

36

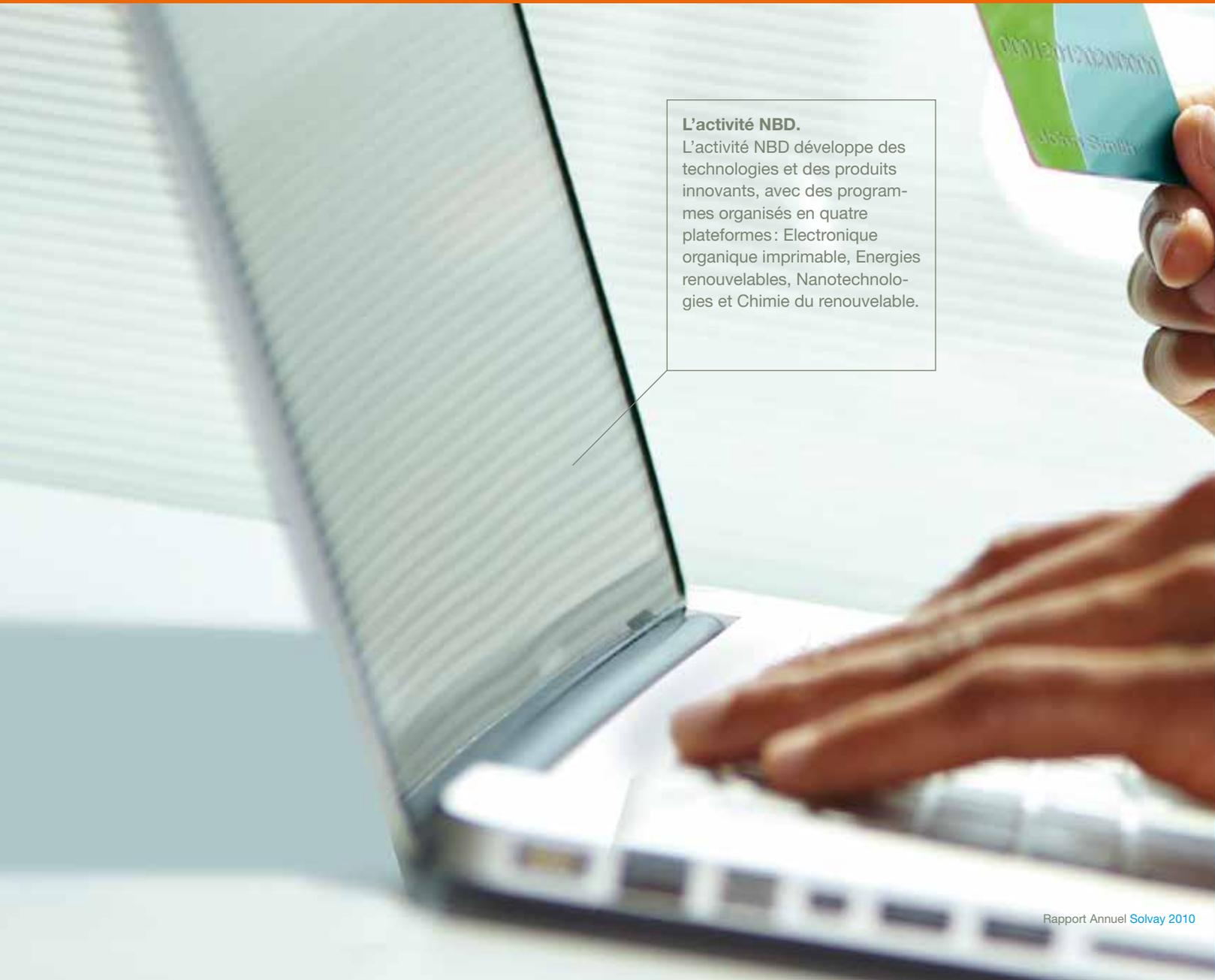
## Explorer les gisements technolo

Solvay conjugue rigueur et audace pour se positionner au mieux dans les secteurs dynamiques de la chimie de demain.



giques

37



**L'activité NBD.**  
L'activité NBD développe des technologies et des produits innovants, avec des programmes organisés en quatre plateformes: Electronique organique imprimable, Energies renouvelables, Nanotechnologies et Chimie du renouvelable.

# Répondre aux ruptures technologiques, pour créer de nouvelles activités

Le New Business Development, une démarche ouverte et structurée, développe des technologies et des produits innovants. Ceux-ci offrent à Solvay l'accès à des marchés où les ruptures technologiques sont porteuses d'opportunités.

38



Dans le cadre d'une démarche d'innovation ouverte et collaborative, New Business Development crée un espace dynamique. Avec une gestion de projets performante, cette entité permet de prendre des options décisives dans les domaines technologiques sélectionnés.

L'activité NBD est organisée en plates-formes stratégiques qui regroupent des programmes liés à un même thème.

Ces thèmes ont été sélectionnés parce qu'ils sont en phase avec les grands enjeux auxquels le monde fera face demain, et auxquels la chimie contribue à apporter des solutions : changement climatique ; limitation des ressources ; nouveaux consommateurs ; déplacement des

centres d'activité économique. Un premier Centre de Compétence, Future Business, gère les deux plates-formes stratégiques Energies renouvelables et Electronique organique imprimable. Il a réalisé en 2010 des pas supplémentaires vers la constitution d'un pôle d'activités autonomes, ouvrant ainsi la route au business de demain. Future Business a également mis en place une nouvelle plate-forme sur les matériaux pour batteries Li-ion, qui permettra une approche spécifique pour le développement de ce modèle de stockage de l'énergie. Le second Centre de Compétence, Advanced Technologies, est actif sur les plateformes stratégiques des nanotechnologies et de la chimie du renouvelable.



## Electronique organique imprimable

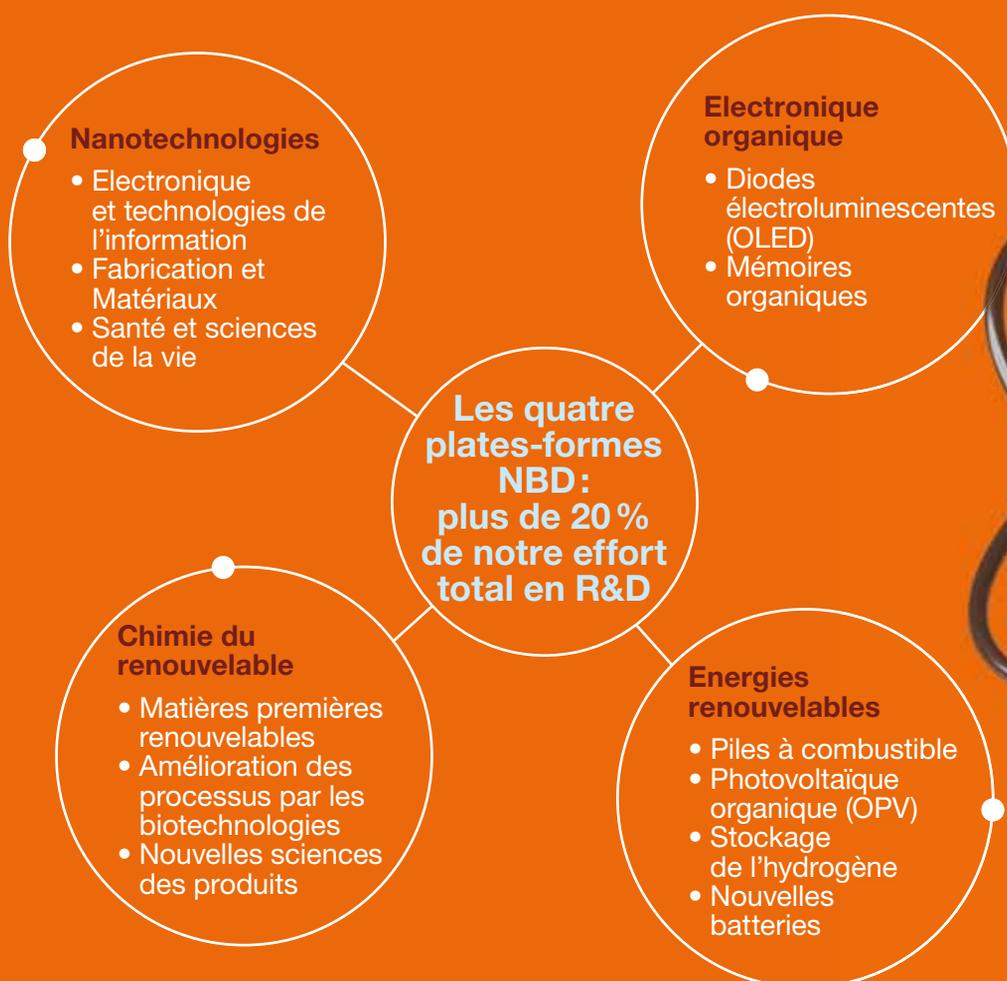
En 2010, la collaboration s'est poursuivie avec Plextronics, dont Solvay est actionnaire. Les travaux ont notamment porté sur le développement de nouvelles encres pour la production de surfaces d'éclairage à base de diodes électroluminescentes organiques (OLED). Dans ce cadre, plusieurs matériaux nouveaux ont été développés et ont fait l'objet de demandes de brevet.

Les programmes de recherche que Solvay réalise avec des partenaires extérieurs se sont poursuivis à un rythme soutenu et ont produit leurs premiers résultats brevetables.

Chiffres clés : dépenses d'avenir NBD [millions EUR]

|                           | 2010 | 2011 budget |
|---------------------------|------|-------------|
| REBIT (=coûts R&D)        | (26) | (35)        |
| Dépenses d'investissement | 12   | n.d.        |

| Partenariats & Start-ups               |  | Investissements en fonds de capital-risque  |                                      |
|--|--|---|--------------------------------------|
| Matériaux pour électronique imprimée   | <b>Plextronics, Inc.</b>                     | Energies renouvelables, électronique imprimée, technologies propres et chimie verte | <b>Korea Advanced Materials Fund</b> |
|  | <b>Polyera</b>                               | Technologies durables et environnementales  | <b>Capricorn Cleantech Fund</b>      |
| Technologie pour piles à combustible   | <b>ACAL Energy</b>                           | Matériaux avancés, énergie et technologie environnementale                          | <b>Pangaea Ventures Fund</b>         |
| Solutions de stockage de l'hydrogène   | <b>Amminex A/S</b>                           | Piles à combustible et technologies de l'hydrogène                                  | <b>Conduit Ventures Limited</b>      |
| Assemblages membranes-électrodes (AME) | <b>SolviCore (coentreprise avec Umicore)</b> |   |                                      |





La Corporate Venturing Unit de Solvay a pris une participation minoritaire dans Polyera Corporation, un leader dans le développement de matériaux pour le marché de l'électronique imprimable, basé dans l'Illinois aux Etats-Unis. Polyera développe et commercialise des semi-conducteurs et matériaux diélectriques organiques pour les transistors organiques en couches minces (OTFT) et pour le photovoltaïque organique (OPV). Ils permettent de produire des panneaux d'adressage pour écrans flexibles (flexible display backplanes), des dispositifs d'identification par radiofréquence (RFID) et des panneaux solaires organiques.



### Energies renouvelables

Avec son partenaire Umicore, Solvay poursuit le développement de la coentreprise SolviCore, qui produit des assemblages membranes-électrodes (AME) et est aujourd'hui leader européen dans son domaine. SolviCore multiplie les projets avec de grands groupes automobiles. La coentreprise développe notamment un AME pour le système modulaire de pile à combustible à membrane polymère échangeuse de protons conçu par un grand constructeur automobile en partenariat avec le Commissariat à l'énergie atomique (CEA, France). L'objectif est de l'intégrer dans un prototype de voiture hybride.

Solvay investit plus de 5 millions EUR dans la construction d'une pile à combustible stationnaire d'une puissance électrique de 1 megawatt (MW) qui devrait être opérationnelle à la mi-2011 sur le site de SolVin, dans la zone portuaire d'Anvers (Belgique). Cette unité de taille exceptionnelle reconvertira en électricité de l'hydrogène issu de l'électrolyse de SolVin. Elle fait l'objet d'un cofinancement public.

Solvay a augmenté sa participation dans ACAL Energy, une société

britannique qui développe des piles à combustible. ACAL entend utiliser ces fonds afin d'accélérer la prochaine phase de développement de FLOWCATH®, sa technologie de cathodes sans platine pour piles à combustible économiques. Solvay prépare l'installation du premier système de démonstration au monde de cette technologie, sur



le site industriel de Solvay Interco à Warrington (Royaume-Uni).

### Nanotechnologies

Les équipes de la plate-forme Nanotechnologies gèrent désormais un total de plus de 50 projets, dont la majorité sont conduits en lien avec les différentes entités du Groupe. Tous sans exception sont menés avec le souci constant de préserver la santé et l'hygiène lors de la mise en œuvre de cette technologie. En 2010, ces efforts ont porté sur :

- l'amélioration des propriétés de certains de nos produits, notamment des polymères spéciaux ;
- la mise au point de technologies permettant d'obtenir des surfaces nanostructurées et/ou fonctionnalisées, notamment pour le marché du bâtiment ;
- la mise au point de nouveaux produits et de procédés. Ceci a notamment déjà conduit à la mise au point de pâtes pigmentaires bleues pour les écrans de prochaine génération et à l'extrapolation industrielle de la production d'un polychlorure de vinylidène amélioré, présentant une meilleure résistance aux UV et une meilleure stabilité thermique ;



*Témoignage : **Thierry J. Piret**,  
senior investment manager,  
corporate venturing*

*"Il y a 10 ans, on ne concevait un investissement dans une société que comme une acquisition ou une création de grande coentreprise. Mais nous avons vite compris que les interactions avec de jeunes start-ups pouvaient enrichir nos développements internes sur certaines plates-formes. Le NBD investit dans des fonds de capital-risque spécialisés, mais aussi directement dans des jeunes pousses et des PME. Un certain nombre de synergies se sont dégagées : Solvay a parfois joué le rôle de client ou de fournisseur. Le Groupe a mis ses sites de production à disposition dans le cadre d'essais et a participé au changement d'échelle. Enfin, il a participé à des projets de développement conjoints, avec de nouveaux débouchés commerciaux à la clé. Opérationnelle partout dans le monde, l'unité Venturing du NBD de Solvay dispose de toute la capacité nécessaire pour investir en capital-risque. Le recours à l'investissement comme outil de développement et partie intégrante du concept d'innovation ouverte de Solvay est devenu réalité."*

- l'exploration de nouveaux domaines tels que l'utilisation des nanomatériaux métalliques en catalyse ;
- une politique de collaboration active avec des universités et des centres de recherche, ainsi que dans le contexte de projets du programme-cadre de recherche de l'Union européenne (PC7).

## Chimie du renouvelable

Consacrée au développement de gisements de matières premières renouvelables, les équipes de cette plate-forme concentrent notamment leurs efforts sur :

- les filières de transformation des agro ressources, comme par exemple la canne à sucre au Brésil pour la fabrication d'intermédiaires chimiques ou minéraux ;
- les biotechnologies industrielles et le rôle qu'elles joueront à l'avenir dans la construction d'une industrie chimique nouvelle basée sur les hydrates de carbone d'origine photosynthétique plutôt que les hydrocarbures d'origine fossile ;
- l'étude de la transformation de certains sucres et huiles végétales, dans l'optique de produire des composants de base qui interviendraient dans la fabrication de nouveaux polymères de

- spécialité. Ces recherches font notamment l'objet de collaborations avec des tiers ;
- le fractionnement de la biomasse et la valorisation des composés qui en seraient issus par des voies chimiques ou biotechnologiques ;
- une cartographie des différentes voies de valorisation du CO<sub>2</sub> par des technologies émergentes biosynthétiques ou catalytiques.

Enfin, Solvay recherche des opportunités d'investissement dans des activités à développement durable, en direct ou au travers de fonds de capital-risque dans lesquels le Groupe est présent et qui sont dédiés au domaine des technologies propres.

## Asie

Afin de saisir de nouvelles opportunités de développement en Asie, Solvay a étendu à la Corée ses activités d'investissement dans des fonds de capital-risque soigneusement sélectionnés. Aux côtés de ses partenaires coréens, Solvay entend se concentrer sur l'énergie renouvelable, l'électronique imprimable, les technologies propres et la chimie verte.



## Une nouvelle façon de travailler

**Solvay se transforme. Le Groupe promeut une nouvelle manière de collaborer, au sein d'une nouvelle structure, plus motivante, axée sur la délégation responsable.**



**dans un nouveau Solvay**

43



# Mieux se connaître pour mieux se développer

Solvay se dote d'une nouvelle structure, dans le cadre d'une mutation profonde lancée à l'issue d'un minutieux exercice d'autoanalyse. Dans le même temps, le Groupe poursuit le déploiement d'outils et de politiques qui concourent à l'avènement d'un nouveau Solvay.

44



## Une nouvelle façon de travailler ensemble

Solvay a lancé en 2010 un vaste plan de redynamisation (le projet Horizon), qui débouchera sur une nouvelle organisation, animée par une nouvelle manière de travailler ensemble. Le Groupe entend renforcer la mise en œuvre, au quotidien, de deux de ses Valeurs fondamentales : la délégation responsable et l'orientation client.

En ce qui concerne plus spécifiquement les ressources humaines, l'objectif est de responsabiliser davantage les collaborateurs qui travaillent sur le terrain, en leur donnant plus de marge de manœuvre pour prendre des décisions.

**Dans le cadre de cette nouvelle organisation, Solvay a d'ailleurs décidé d'implanter davantage de centres de décision pour ses nouvelles Business Units en dehors du siège du Groupe, en prise directe avec les marchés qu'elles servent.**

Une série de mesures visent également à favoriser la compétitivité et le travail d'équipe. Solvay entend continuer à promouvoir le partage des meilleures pratiques à travers le Groupe.

Afin d'encourager la délégation et la responsabilisation, le Centre Corporate sera allégé et comprendra un nombre restreint de fonctions qui se consacreront à l'élaboration d'un cadre général de directives et de politiques.

## Vente des activités pharmaceutiques

La cession des activités pharmaceutiques a eu un impact majeur sur le nombre de salariés du Groupe, puisque quelque 9 000 d'entre eux ont été transférés à Abbott lorsque la cession a été concrétisée, en février 2010. La répartition géographique de la main-d'œuvre du Groupe a également été modifiée. Enfin, ce transfert a eu un impact négatif sur la répartition hommes/femmes dans le Groupe, car les femmes étaient davantage présentes au sein des activités pharmaceutiques que dans les Secteurs Chimique et Plastiques.

## Restructuration interne

Une des conséquences de la vente des activités pharmaceutiques a été la nécessité de redimensionner un certain nombre de fonctions de support. L'analyse a été menée à l'aune de comparaisons avec des sociétés similaires à Solvay dans l'industrie chimique, dans le cadre du projet Horizon. Le projet aura d'ici



**HUMAN  
RESOURCES  
SOLVAY**

à la fin 2012 un impact sur environ 800 emplois dans le monde. La restructuration est menée dans le cadre d'un dialogue constructif avec les représentants des salariés dans les différents pays, ainsi qu'avec le Comité d'entreprise européen.

## Expansion en Asie

Le nombre d'employés Solvay en Asie a augmenté, pour atteindre quelque 1 200 personnes (dans les activités poursuivies). Cet accroissement se poursuivra au cours des deux prochaines années avec la mise en œuvre complète de centres de recherche et de technologie en Inde, en Corée et en Chine. Le transfert du siège de la Global Business Unit Special Chemicals à Séoul contribuera également à cette tendance. Le recrutement et la rétention des talents sont devenus une priorité essentielle du Groupe, surtout en Chine.



## Achèvement du projet Renaissance

Renaissance – un projet de trois ans couvrant l'Europe, l'Amérique du Nord et le Mercosur, dont l'objectif était une refondation de la fonction RH ainsi que l'harmonisation de ses processus clés – s'est formellement achevé dans les délais en juin 2010. Le Groupe bénéficie maintenant d'une plate-forme technologique de pointe et met en œuvre des processus standardisés, tels que des organigrammes en temps réel, les évaluations de la performance sous format électronique, les révisions de rémunération ainsi que des solutions de e-learning ou de recrutement. Les opérations transactionnelles – par exemple la gestion des données et des salaires – sont effectuées au départ de deux centres de services partagés, à Lisbonne (Portugal) et

à Curitiba (Brésil). Le système est désormais progressivement déployé en Asie, avec un certain nombre de processus et d'outils déjà en ligne pour les cadres. Certaines applications telles que l'évaluation de la performance sont en cours d'extension aux non-cadres.

## Responsabilité sociale de l'entreprise

Suite à des débats internes dans le cadre de divers forums, notamment le Comité d'entreprise européen, cinq thèmes ont émergé et feront l'objet de programme d'actions :

- accroître la diversité ;
- améliorer l'employabilité interne et externe de tous les salariés ;
- améliorer la santé et le bien-être ;
- améliorer le dialogue social (dans toutes les régions en respectant les spécificités de chacune) ;
- répondre aux défis que pose l'évolution démographique interne chez Solvay (vieillesse des salariés, nouvelle génération pour un certain nombre de sites et de fonctions, etc.)



- ⊙ Corporate Center, QG Groupe des Secteurs Chimique et Plastiques
- ⊙ QG mondial des Polymères Spéciaux
- ⊙ QG mondial des Produits Chimiques Spéciaux
- QG régionaux des Vinyles (SoVin situé à Bruxelles)
- QG régionaux des Produits Chimiques Essentiels



Développement durable

46

## Des actions durables pour un a

**Les enjeux du développement durable s'intègrent à présent dans la réflexion de chacun et influencent les décisions stratégiques ou opérationnelles.**

Un rapport complémentaire "Sustainability indicators 2010", qui présente l'ensemble des indicateurs pertinents en matière de gestion durable, est disponible sur le site internet [www.solvay.com/EN/Lit/Literature.aspx](http://www.solvay.com/EN/Lit/Literature.aspx)



# venir durable



**Réalisations de 2010.**  
Les réalisations liées au développement durable, largement présentes parmi les faits saillants de l'année, démontrent l'ancrage croissant des objectifs de durabilité dans la stratégie du Groupe.

# 2010, année d'ancrage des programmes

Solvay accélère le déploiement de sa politique de Développement durable dont les principes ont été formalisés en 2008. Cette politique s'inscrit désormais au cœur des activités du Groupe et guide ses initiatives.

## 1. Alignement des politiques et des programmes

Les politiques du Groupe sont en cours de reformulation afin d'en accentuer la force et la discipline de mise en œuvre. En particulier, la mise en place du nouveau Solvay sera l'occasion de préciser davantage certains aspects des politiques de durabilité et de responsabilité sociétale et de promouvoir les pratiques durables dans la chaîne des fournisseurs du Groupe. Le respect des personnes, l'une des cinq Valeurs du Groupe<sup>1</sup>, a été revue par le Comité exécutif dans le cadre d'une démarche de renforcement de la culture de l'ensemble de notre personnel en matière de santé, d'environnement et de sécurité. Solvay a formellement adhéré, en 2010, aux Principes de responsabilité du Pacte Mondial de l'ONU (Global Compact).

## 2. Dialogue renforcé sur les performances en matière de durabilité

Cette année, Solvay publie une série

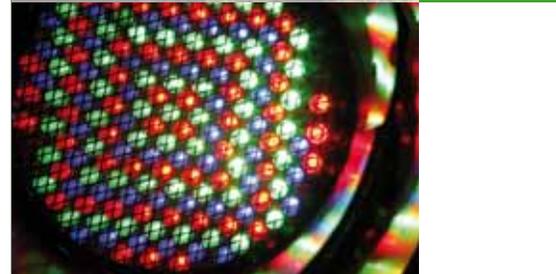
d'indicateurs mesurant ses progrès en termes de durabilité, par rapport aux objectifs que le Groupe s'est fixés. Dans un but de transparence vis-à-vis de ses parties prenantes et en vue de la publication de ses prochains rapports d'activité et de développement durable, Solvay a voulu entamer en 2010 une démarche d'amélioration continue. Dans cette optique, Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL (EY) a été chargé d'une mission de trois ans afin d'accompagner le Groupe dans la fiabilisation d'éléments clés de son reporting de développement durable.<sup>2</sup>

### Dialogue avec les parties prenantes sur les thèmes émergents

Directement, comme via le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) ou CSR Europe, ainsi qu'au travers de fédérations d'entreprises, Solvay s'associe aux réflexions sur des thèmes émergents : valeurs sociétales dans la chaîne d'approvisionnement, utilisation des ressources non renouvelables, renouvelables et aquatiques, pollution marine par les déchets plastiques, biodiversité locale et globale.

### 3. Innovation ouverte aux enjeux sociétaux

L'orientation du Groupe vers des activités et des produits plus durables stimule l'innovation ouverte via la multiplication de partenariats et de consortiums. L'entité New Business Development explore les domaines où cette innovation



engendre des applications et des produits plus durables, notamment dans le domaine de l'énergie.

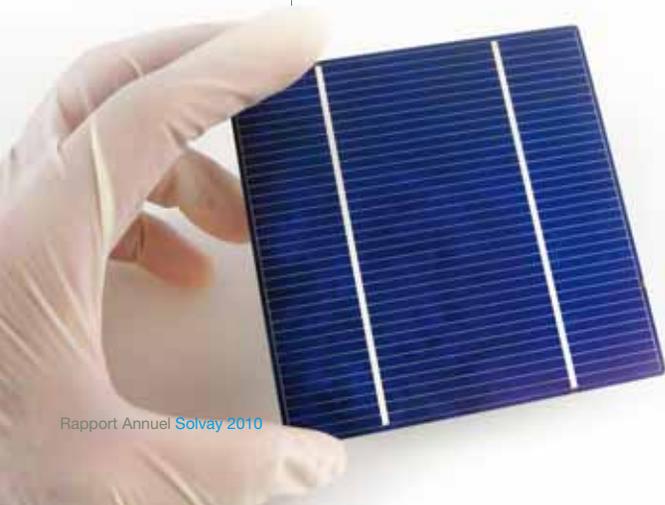
### 4. Productions et produits plus durables

Les programmes sont en cours pour atteindre les 107 objectifs de durabilité que le Groupe a fixés en 2008. Ils portent notamment sur la réduction des effluents, des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre. L'évolution vers un portefeuille équilibré de produits plus durables, destinés à des applications elles-mêmes plus durables s'est également poursuivie.

48



1. Avec le comportement éthique, l'orientation client, la délégation responsable et le travail en équipe.
2. Le but final est de soumettre ces éléments à vérification externe étendue dans le cadre de la publication des rapports 2012 d'activité et de développement durable de Solvay. Une étape importante a déjà été réalisée : cette année, EY a vérifié les procédures des reportings énergie et environnement, dans le cadre de la publication du Rapport annuel 2010 et du document complémentaire "Sustainability indicators 2010". Plus d'informations sur ces travaux de vérification et le rapport d'assurance d'EY publié en pages 6-7 du document complémentaire "Sustainability indicators 2010" sur internet : [www.solvay.com/EN/Lit/Literature.aspx](http://www.solvay.com/EN/Lit/Literature.aspx)





## Progrès et indicateurs

Solvay s'est doté d'un système précis et rigoureux afin de mesurer ses progrès en termes de durabilité. Au-delà des indicateurs clés repris ici, un document séparé – "Sustainability indicators 2010", publié en même temps que le présent rapport – détaille et commente les avancées du Groupe par rapport à ses objectifs de développement durable.



## Investisseurs

**Objectif clé :**  
**Evaluer d'ici fin 2010 le portefeuille d'activités avec les outils validés d'évaluation de la durabilité**

### Evaluation des activités au regard de la durabilité

L'évaluation du portefeuille d'activités du Groupe au moyen de l'outil Sustainable Portfolio Management (SPM) a été étendu à 80% du chiffre d'affaires des neuf Strategic Business Units du Groupe, et à 60% de leurs projets de R&D.

SPM est un outil développé avec le TNO et A.D Little qui permet d'évaluer le caractère durable d'un produit tant pour sa production que dans ses utilisations (axe Marchés). Les aspects liés à la production incluent des paramètres d'impact environnemental associés tels que la consommation d'énergie ou les émissions de gaz à effet de serre. Sur l'axe Marchés est évaluée la durabilité du produit dans son application. Par ailleurs, Solvay dispose du profil environnemental (Ecoprofil, des

matières premières à la sortie de l'usine) de la majeure partie de ses produits ; utilisé par ses clients, il est intégré dans les analyses des cycles de vie de leurs propres produits.

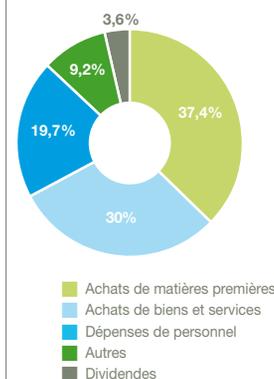
### Dialogue avec les investisseurs et les agences de notation sociétale

Cinq agences nous servent de référence car, ensemble, elles présentent un éventail représentatif des attentes sociétales. Leurs analyses contribuent au progrès du Groupe et au dialogue avec les investisseurs institutionnels. La notation sociétale de Solvay s'est améliorée en 2010. Les faiblesses font l'objet d'actions spécifiques : expression plus claire de certaines politiques, amélioration des processus et des indicateurs de durabilité...



### Distribution de la valeur économique générée

Millions EUR



La plus grande part de la valeur financière générée par le Groupe est redistribuée sous forme de salaires et d'achats de ressources ou de services. Cette redistribution est peu modifiée par la vente des activités pharmaceutiques.

# Société

## Objectif clé :

Diminuer de 20 % les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre liées aux fabrications d'ici 2020 (base 2006)

### Energie et Gaz à effet de serre

D'ici trois ans, les gains en consommation d'énergie primaire et en émissions de gaz à effet de serre consécutifs aux projets décidés ou inscrits au budget 2011 devraient atteindre respectivement 6,5 % et 9 % par rapport à l'année de référence 2006 et à périmètre constant, en bonne voie pour atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2020. En revanche, le projet d'énergie-biomasse à Tavaux a été suspendu, le partenaire ne pouvant garantir l'approvisionnement en biomasse de façon compétitive. Un nouveau projet est à l'étude.

### Gestion et recyclage des déchets

Solvay concentre ses efforts de réduction sur les déchets industriels, et en particulier les déchets classés dangereux, avec pour objectif de réduire ces déchets au minimum, au niveau de la BAT<sup>1</sup> lorsqu'elle existe, et avec un objectif zéro à long terme, notamment par le recyclage. En ce qui concerne les déchets en fin d'utilisation des produits, l'installation VINYLOOP® à Ferrare en Italie (recyclage de PVC) intègre depuis début 2010 les équipements techniques permettant le recyclage de bâches textiles enduites (TEXILOOP®). En outre, SolVin favorise le développement, avec ses clients, de nouvelles gammes de produits recyclés à haute valeur ajoutée. Les marchés de la gamme SOLVAIR®-NEUTREC® d'épuration des fumées continuent à se développer aux Etats-Unis, en Europe et en Asie avec des premières applications en Afrique. En 2010, la 1<sup>ère</sup> installation utilisant le procédé NOVOSOL® pour l'épuration des sédiments a été inaugurée en Belgique.

### Des actions de citoyenneté d'entreprise et de philanthropie précisées

Les trois axes de cette politique, qui s'exerce au travers du Fonds Ernest Solvay, ont été précisés en 2010 :

**1. Le soutien à la recherche scientifique :** Solvay continue à soutenir les Instituts Internationaux de Physique et de Chimie de l'Université libre de Bruxelles (ULB) fondés par Ernest Solvay. Cette année, le Groupe a soutenu la Semaine des Nobel qui se tenait en mai à Bruxelles et SolVin a poursuivi son soutien à l'exploration de la biodiversité au Mozambique et à Madagascar.

**2. Le soutien à l'éducation et aux formations scientifiques et technologiques :** à un programme de formation de professeurs allemands sur la technologie des piles à combustible ; à XperiLAB.be®, le bus de la science, co-financé par Solvay pour l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, qui visitera les écoles belges.

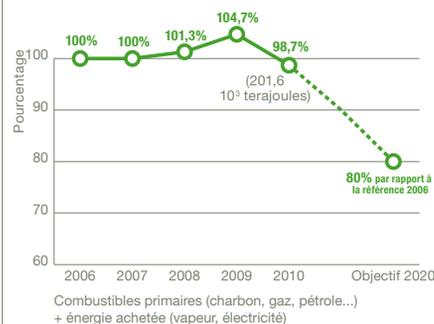
**3. Le soutien ciblé à des actions humanitaires et de développement :** citons l'aide aux citoyens par le personnel de Solvay Shared Services (Brésil) à des jeunes démunis de Guarituba et un partenariat avec la ville de Curitiba pour offrir vêtements et chauffages d'appoint aux personnes âgées. Citons aussi un programme de soutien à la reconstruction en Haïti de Solvay America (100 000 USD) et l'expédition de 300 ordinateurs reconditionnés, la poursuite du Coral project en Thaïlande utilisant des structures en PVC pour la fixation des coraux ou encore le nouveau Earth Home Cultural Center qui vient en aide aux victimes du tsunami de la province de Phang-Nga (Thaïlande).

50



### ✓ Consommation énergétique relative des activités de production

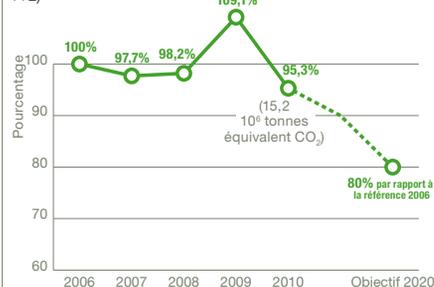
Evolution depuis 2006 à périmètre d'activité constant.



Evolution en % par rapport à 2006 (année de référence) après corrections pour chaque année pour prendre en compte les évolutions de périmètre d'activité du Groupe et des volumes de production (plus de détails dans le document complémentaire "Sustainability indicators 2010" sur Internet [www.solvay.com/EN/Lit/Literature.aspx](http://www.solvay.com/EN/Lit/Literature.aspx))

### ✓ Emissions de gaz à effet de serre liées aux activités de production

Evolution depuis 2006 à périmètre d'activité constant. Emissions directes et indirectes d'équivalent CO<sub>2</sub> (Kyoto-Scope 1+2)



Gaz à effet de serre selon définition Kyoto (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O, CH<sub>4</sub>, SF<sub>6</sub>, PFCs, HFCs).

### ✓ Déchets dangereux et non dangereux générés

1 000 tonnes

|      | Déchets dangereux totaux | Déchets non dangereux totaux |
|------|--------------------------|------------------------------|
| 2007 | 71,99                    | 4 098,5                      |
| 2008 | 57,01                    | 4 116,3                      |
| 2009 | 58,73                    | 3 816,9                      |
| 2010 | 59,56                    | 3 658,2                      |

Les déchets non dangereux sont constitués en grande partie de déchets minéraux et inertes, les déchets dangereux rapportés sont ceux tels que définis par les législations nationales.

1. "Best Available Techniques" – meilleures techniques disponibles du point de vue environnemental.

✓ Voir rapport de vérification d'Ernst & Young publié en p.6-7 dans le document complémentaire: "Sustainability indicators 2010" sur Internet: [www.solvay.com/EN/Lit/Literature.aspx](http://www.solvay.com/EN/Lit/Literature.aspx)



## Clients

51

### Objectif clé :

D'ici à 2020, le groupe Solvay gèrera un portefeuille équilibré d'activités enregistrant un meilleur indice de durabilité, que ce soit en termes de production ou de marchés



### Portefeuille des produits et des applications

Les faits saillants de 2010 illustrent les étapes franchies dans l'évolution du portefeuille des produits et des applications, notamment : la décision de créer trois centres de R&D en Inde, en Corée et en Chine ; la création d'une coentreprise coréenne pour la production de pigments pour LCD et OLED ; la construction en Chine d'une unité de production de fluorure d'hydrogène destinée notamment à la fabrication de cellules photovoltaïques ; l'utilisation croissante des polymères polysulfones UDEL® pour le traitement de l'eau...

### Le Règlement européen REACH et les nouveaux règlements concernant la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances chimiques

Dans le cadre de l'application de la première phase de REACH, Solvay a enregistré 170 dossiers couvrant

82 substances chimiques. Désormais, il s'agit de préparer les dossiers de la soixantaine de substances concernées par la seconde phase qui se clôture en mai 2013. D'autres adaptations réglementaires importantes ont eu lieu en 2010, en particulier celles qui codifient au niveau mondial la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances chimiques dangereuses, conformément aux lignes de conduite mondiales du *Global Harmonized System* (GHS) – et leur transposition européenne au sein du Règlement *CLP*. Des outils ont été développés pour informer les clients de leurs nouvelles obligations.

Dans le cadre de la Stratégie Mondiale Produits (GPS) adoptée par l'ICCA (International Council of Chemical Associations), Solvay s'est engagé à fournir au grand public, d'ici 2018, une information dans un format accessible – *le GPS Safety Summary* – sur un certain nombre

de substances qu'il commercialise. Cette initiative complète le Product Stewardship de la Charte mondiale de Responsible Care® qui couvre l'accompagnement des produits en matière de sécurité tout au long de la chaîne des utilisateurs.

### Information sur les produits – Mise en œuvre de REACH

|  | Produits Secteur Chimique | Produits Secteur Plastiques |
|--|---------------------------|-----------------------------|
| Nombre de dossiers                         | 129                       | 41                          |
| Nombre de déclarants principaux            | 34                        | 5                           |
| Dossiers REACH soumis à ECHA au 30/11/2010 | 100 %                     | 100 %                       |
| Dossiers acceptés par ECHA                 | 100 %                     | 100 %                       |

# Personnel

## Objectif clé : Le zéro accident

### Sécurité des personnes et des installations

Le taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt de travail (TF1) du personnel et des sous-traitants a continué à décroître, et est passé de 3,1 en 2006 à 1,6 en 2010.

A noter que la réduction du taux de fréquence des accidents sans arrêt de travail (TF0) a été de 40 % sur la même période, ce qui reflète les progrès importants réalisés. Tous les sites mettent progressivement en place un programme de sécurité des sous-traitants en accord avec les standards du Groupe. En 2010, le programme Sécurité des comportements qui s'attache plus particulièrement à l'amélioration du facteur humain, cause principale et récurrente d'accidents, a couvert 63 % des sites.

### Le système Medexis

Medexis est destiné à mieux gérer l'ensemble des informations relatives à l'hygiène professionnelle (exposition aux risques) et au suivi médical individuel dans le Groupe. Fin 2010, le module Hygiène professionnelle de Medexis couvre 42 % des sites de production et R&D (27 sites), et le module "santé" a été implanté dans neuf sites européens.

### Hygiène professionnelle, bien-être et santé au travail

Le programme d'évaluations standardisées des conditions d'hygiène industrielle aux postes de travail est achevé pour l'ensemble des postes de production, pour 90 % des postes de laboratoire et pour 50 % des postes de maintenance.

Un indicateur global de bien-être et de stress au travail a été créé ; il permettra de cibler des actions d'amélioration adéquates.

### Dialogue social : diversité, employabilité, démographie

Santé et bien-être au travail, diversité, employabilité, et évolution démographique du personnel, tels sont les quatre axes de travail identifiés en collaboration avec le Comité d'entreprise européen, partenaire depuis 2002 des initiatives de durabilité du Groupe. La diversité – cultures, nationalités, âges, répartition hommes/femmes aux différents niveaux hiérarchiques – et l'employabilité interne et externe seront intégrées dans un contexte où les entreprises font face à un environnement économique instable et où des restructurations sont inévitables. L'étude de l'évolution démographique du personnel réalisée en 2010 révèle des tendances contrastées : les sites des régions d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord présentent une population plus âgée et les sites asiatiques un profil plus jeune. Des évaluations de risque démographique par site/fonction seront conduites.

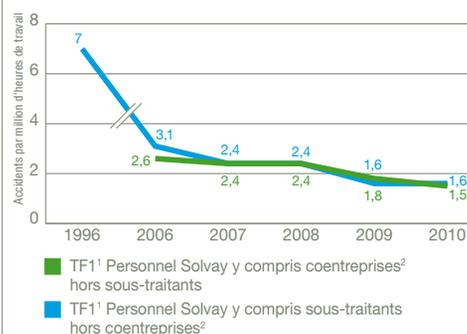
### Forums sur le développement durable dans le cadre du dialogue avec le personnel

Déploiement des forums européens avec le personnel (depuis le lancement du programme européen en 2007)

|                                    | 2009 | 2010 | Objectif 2012 |
|------------------------------------|------|------|---------------|
| Sites européens ayant tenu 1 forum | 23 % | 40 % | 100 %         |
| Employés ayant participé à 1 forum | 14 % | 25 % | 100 %         |

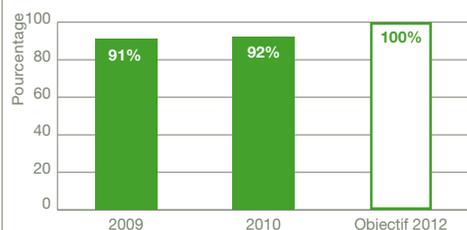


### Accidents de personnes sur les sites du Groupe - TF1<sup>1</sup>



### Programme de sécurité des sous-traitants

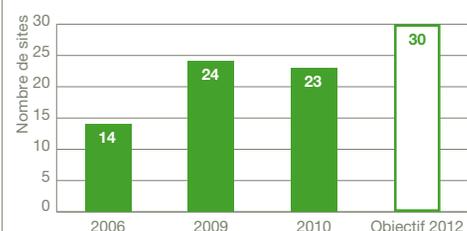
Sites menant un programme conforme aux standards du Groupe



Sites mettant en œuvre un programme de sécurité incluant les sous-traitants. Les bonnes performances des sous-traitants font partie intégrante de la sécurité des activités propres au Groupe. 92 % des sites disposent d'un programme en ligne avec les standards du Groupe.

### Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail

Sites avec un système de gestion certifié - OHSAS 18001, VPP ou équivalent



Pour mieux structurer les processus et les systèmes en place, l'objectif fixé pour 2012 est d'atteindre la certification de ces systèmes de gestion pour au moins 30 sites. La diminution en 2010 est due à la vente des activités pharmaceutiques.

1. Nombre d'accidents avec arrêt, par million d'heures prestées.  
2. Coentreprises = Pipelife et Inergy.

# Riverains

**Objectif clé :**  
Réduire de 20 % les émissions dans l'air et dans l'eau entre 2006 et 2020

## Réduction des impacts environnementaux

La technologie nécessaire pour atteindre les objectifs de réduction des émissions a été évaluée et un portefeuille de programme d'actions a été identifié.

Le site de Green River (Etats-Unis) capte désormais 30 % du méthane d'origine souterraine émis lors de l'extraction de trona (soude naturelle). La substitution de réfrigérants à potentiel de destruction de l'ozone (objectif -30 % à 2012) a bien progressé, en particulier à Santo André (Brésil) et à Bahia Blanca (Argentine). En Russie, l'usine de RusVinyl (coentreprise entre SolVin et Sibur), en construction, sera l'une des usines de production de PVC les plus éco-efficaces au monde, en particulier en matière d'effluents aqueux.

## Contrôle des consommations d'eau

Un projet de maîtrise des consommations d'eau du Groupe a débuté par un programme d'amélioration de la fiabilité des mesures dans les sites. Des réductions sont programmées, déjà en cours dans des sites situés dans les régions où l'eau est moins

abondante, par exemple à Martorell (Espagne), à Rosignano (Italie) ou en Amérique du Sud.

## Vérification de l'alignement sur les meilleures techniques disponibles

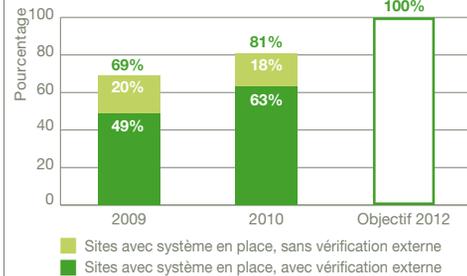
L'évaluation complète des unités de production au regard des BAT a été menée à bien. Une liste des écarts par rapport aux BAT a été établie et elle constituera le fil conducteur des améliorations possibles, comme par exemple la réduction des résidus solides en suspension dans les effluents de Torrelavega (Espagne).

## Réduire les nuisances locales et en informer les riverains

Deux exemples parmi d'autres. En juin 2010, le site de Dombasle (France) a inauguré une route de contournement qui évite la traversée des localités concernées par plusieurs centaines de camions par jour. A Spinetta Marengo (Italie), une brochure détaillée a été distribuée à l'ensemble de la population pour l'informer des programmes d'amélioration des performances du site depuis sa reprise en 2002.



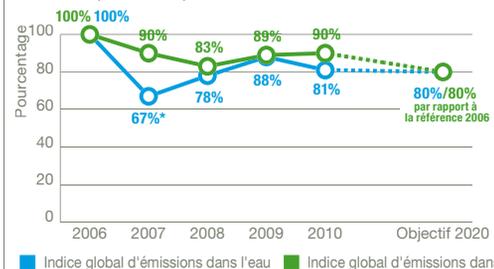
## Système de gestion environnementale



Sites (%) ayant un système de gestion environnementale. L'objectif poursuivi est l'obtention d'une certification pour tous les sites de production ayant des impacts environnementaux significatifs.

## Emissions globales dans l'eau et dans l'air

Evolution depuis 2006 à périmètre d'activité constant



Evolution relative par rapport à 2006. Plus d'informations sur les évolutions absolues des indices, la définition et le périmètre des indicateurs en matière d'énergie et d'émissions environnementales: Sustainability indicators 2010 sur [www.solvay.com/EN/Lit/Literature.aspx](http://www.solvay.com/EN/Lit/Literature.aspx)

La forte diminution des émissions dans l'eau entre 2006 et 2007 est en grande partie due à l'arrêt définitif de l'utilisation de tétra chlorure de carbone comme matière première dans l'un des sites. La remontée en 2009 de l'indice calculé à périmètre constant est due aux fortes baisses du volume d'activités cette année-là. La remontée en 2010 est due notamment à des variations de qualité (teneurs en métaux lourds) des minerais utilisés comme matière première pour la production de carbonate de soude. En matière d'émissions dans l'air, des progrès importants ont notamment été obtenus dans le cadre du programme de diminution des émissions de poussières dans certaines installations de production d'énergie. La remontée en 2009 de l'indice calculé à périmètre constant est notamment due aux plus faibles volumes d'activité des usines cette année-là.

## Impacts environnementaux - Emissions des unités de production

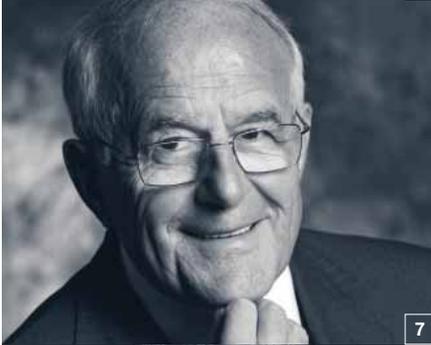
Acidification, création de smog photochimique, destruction de l'ozone et eutrophisation.



Outre l'indicateur de gaz à effet de serre, quatre autres indicateurs d'impacts environnementaux reconnus internationalement sont suivis pour évaluer et communiquer les émissions environnementales du Groupe: potentiel de création d'ozone photochimique, potentiel d'eutrophisation, potentiel d'acidification, potentiel de dépletion de l'ozone. En l'absence de facteurs de pondération internationalement reconnus reflétant la toxicité humaine et l'écotoxicité, c'est la combinaison de ces cinq indicateurs d'impact avec les deux Indices Globaux qui a été adoptée pour refléter la performance globale de Solvay en matière environnementale.

\*\* Les émissions de substances à potentiel de destruction de l'ozone ont connu une remontée en 2008 et 2009 due à des fuites accidentelles de liquides réfrigérants dans des installations de refroidissement. Un programme d'amélioration des équipements concernés est en cours.

✓ Voir rapport de vérification d'Ernst & Young publié en p.6-7 dans le document complémentaire: "Sustainability indicators 2010" sur Internet: [www.solvay.com/EN/Lit/Literature.aspx](http://www.solvay.com/EN/Lit/Literature.aspx)



**Comité  
exécutif et  
Directeurs  
Généraux**



## Comité exécutif

- 1 | **Christian Jourquin**  
Président du Comité exécutif  
*Chief Executive Officer*
- 2 | **Bernard de Laguiche**  
Directeur Général Finances  
*Chief Financial Officer*
- 3 | **Jacques van Rijckevorsel**  
Directeur Général du Secteur Plastiques  
*Group General Manager of Plastics Sector*
- 4 | **Vincent De Cuyper**  
Directeur Général du Secteur Chimique  
*Group General Manager of Chemicals Sector*
- 5 | **Jean-Michel Mesland**  
Directeur Général Technology, Research and Procurement  
*Group General Manager of Technology, Research and Procurement*
- 6 | **Roger Kearns**  
Directeur Général de la Région Asie-Pacifique  
*Region General Manager Asia Pacific*

## Directeurs Généraux

- 2 | **Bernard de Laguiche**  
Directeur Général Finances  
*Chief Financial Officer*
- 3 | **Jacques van Rijckevorsel**  
Directeur Général du Secteur Plastiques  
*Group General Manager of Plastics Sector*
- 4 | **Vincent De Cuyper**  
Directeur Général du Secteur Chimique  
*Group General Manager of Chemicals Sector*
- 5 | **Jean-Michel Mesland**  
Directeur Général Technology, Research and Procurement  
*Group General Manager of Technology, Research and Procurement*
- 6 | **Roger Kearns**  
Directeur Général de la Région Asie-Pacifique  
*Region General Manager Asia Pacific*
- 7 | **René Degrève**  
Directeur Général de la Région Amérique du Nord  
*Region General Manager North America*
- 8 | **Jacques Lévy-Morelle**  
Secrétaire Général  
*Group Corporate Secretary (jusqu'au 31 mai 2010)*
- 9 | **Daniel Broens**  
Directeur Général Ressources Humaines  
*Group General Manager Human Resources*
- 10 | **Paulo Schirch**  
Directeur Général de la Région Mercosur  
*Region General Manager Mercosur*
- 11 | **Dominique Dussard**  
Group General Counsel  
*Group General Counsel*
- 12 | **Alexis Brouhns**  
Directeur Général de la Région Europe  
*Region General Manager Europe*
- 13 | **Michel Defourny**  
Secrétaire Général  
*Group Corporate Secretary (à partir du 1<sup>er</sup> juin 2010)*



# Etats financiers

56



|  |          |
|--|----------|
| <b>Rapport de gestion</b><br>(au début du rapport annuel)                                      | page 12  |
| <b>Etats financiers consolidés</b>   | page 57  |
| – Compte de résultats  | page 57  |
| – Etats du résultat global   | page 58  |
| – Tableau des flux de trésorerie   | page 59  |
| – Etat de situation financière (bilan)   | page 60  |
| – Etat des variations des capitaux propres   | page 61  |
| <b>Notes aux états financiers consolidés</b>   | page 62  |
| – Méthodes comptables IFRS   | page 62  |
| – Jugements comptables critiques et sources principales d’incertitude relative aux estimations | page 81  |
| – Description générale des secteurs opérationnels  | page 83  |
| – Notes au compte de résultats   | page 84  |
| – Notes à l’état du résultat global  | page 100 |
| – Notes au tableau des flux de trésorerie  | page 103 |
| – Notes à l’état de situation financière (bilan)   | page 109 |
| – Notes à l’état des variations des capitaux propres   | page 144 |
| – Autres notes   | page 145 |
| – Gestion des risques  | page 147 |
| – Périmètre de consolidation 2010  | page 161 |
| <b>Comptes annuels abrégés de Solvay SA</b>  | page 171 |
| <b>Rapport du Commissaire</b>  | page 173 |

# Etats financiers consolidés

Le Conseil d'Administration a autorisé la publication des états financiers en date du 16 février 2011. Ils ont été établis conformément aux méthodes comptables IFRS décrites dans les pages qui suivent. L'information relative aux parties liées requise par l'IAS 24 se trouve dans le chapitre relatif à la "déclaration de gouvernance d'entreprise".

## Compte de résultats (Notes 1-2)

| Millions EUR   | Notes | Activités Poursuivies |        | Discontinued Operations (Ph) |       | Total Groupe |        |
|--|-------|-----------------------|--------|------------------------------|-------|--------------|--------|
|  |       | 2009                  | 2010   | 2009                         | 2010  | 2009         | 2010   |
| Chiffre d'affaires                                       |       | 5 694                 | 6 796  | 2 791                        | 312   | 8 485        | 7 109  |
| Coût des ventes  |       | -4 722                | -5 496 | -772                         | -90   | -5 495       | -5 586 |
| <b>Marge Brute</b>                                       | (3)   | 972                   | 1 301  | 2 019                        | 222   | 2 991        | 1 523  |
| Frais commerciaux et administratifs                      | (4)   | -532                  | -560   | -951                         | -134  | -1 482       | -694   |
| Frais de recherche et développement                      | (5)   | -139                  | -136   | -416                         | -45   | -555         | -181   |
| Autres charges et produits d'exploitation                | (6)   | 10                    | -3     | 6                            | -11   | 16           | -14    |
| <b>REBIT</b>   | (7)   | 310                   | 602    | 658                          | 31    | 969          | 633    |
| Éléments non récurrents                                  | (8)   | 56                    | -328   | -161                         | 0     | -105         | -328   |
| <b>EBIT</b>  |       | 366                   | 274    | 498                          | 31    | 864          | 305    |
| Charges sur emprunts                                     | (9)   | 26                    | -142   | -161                         | -4    | -135         | -146   |
| Intérêts sur prêts et produits de placements à terme     | (9)   | 0                     | 23     | 9                            | 1     | 9            | 24     |
| Autres charges et produits sur endettement net           | (9)   | 1                     | -10    | -26                          | 0     | -25          | -10    |
| Coût d'actualisation des provisions (*)                  | (9)   | -54                   | -52    | -10                          | 0     | -64          | -52    |
| Revenus/pertes sur participations disponibles à la vente | (10)  | -5                    | 0      | 0                            | 0     | -5           | 0      |
| Plus-value Pharma  | (12)  | 0                     | 0      | 0                            | 1 703 | 0            | 1 703  |
| <b>Résultat avant impôts</b>                             |       | 333                   | 93     | 310                          | 1 732 | 643          | 1 824  |
| Charges d'impôts   | (11a) | -85                   | 4      | -5                           | -5    | -90          | -1     |
| <b>Résultat net de l'année</b>                           | (13)  | 248                   | 97     | 305                          | 1 726 | 553          | 1 823  |
| Participations ne donnant pas le contrôle                |       | -35                   | -46    | -2                           | 0     | -37          | -46    |
| <b>Résultat net part Solvay</b>                          |       | 213                   | 51     | 303                          | 1 726 | 516          | 1 777  |
| <b>Résultat net par action (EUR)</b>                     |       | 2,59                  | 0,62   | 3,69                         | 21,23 | 6,28         | 21,85  |
| <b>Résultat net dilué par action (EUR)</b>               | (14)  | 2,59                  | 0,62   | 3,69                         | 21,18 | 6,28         | 21,80  |

## RATIOS

|  |       |      |      |      |      |      |
|--|-------|------|------|------|------|------|
| Marge brute en % du chiffre d'affaires       | 17,1  | 19,1 | 72,3 | 71,1 | 35,2 | 21,4 |
| Times charges earned                         | -11,7 | 4,7  | 3,7  | 10,5 | 6,4  | 4,8  |
| Charges d'impôts / Résultat avant impôts (%) | 25,5  | -4,2 | 1,8  | 0,3  | 14,1 | 0,0  |

(\*) Le coût d'actualisation des provisions pour les activités poursuivies (EUR 54 millions en 2009 et EUR 52 millions en 2010) a été transféré des charges d'exploitation aux charges financières par la nature de cet élément.

Times charges earned = REBIT / charges sur endettement net.

Les notes suivent les états financiers.



## Etat du résultat global

| Millions EUR   | Notes | Activités Poursuivies |      | Discontinued Operations (Ph) |       | Total Groupe |       |
|--|-------|-----------------------|------|------------------------------|-------|--------------|-------|
|  |       | 2009                  | 2010 | 2009                         | 2010  | 2009         | 2010  |
|  |       | 248                   | 97   | 305                          | 1 726 | 553          | 1 823 |
| Résultat net Groupe  | (16)  | 18                    | -14  | 0                            | 4     | 17           | -10   |
| Profits et pertes relatifs à la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente          | (16)  | -14                   | 1    | 7                            | 1     | -8           | 2     |
| Profits et pertes sur instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie        | (16)  | 8                     | 245  | 10                           | 33    | 18           | 278   |
| Ecarts de conversion   | (16)  | 0                     | -1   | 0                            | 0     | 0            | -1    |
| Impôt relatif aux autres éléments du résultat global   |       | 11                    | 231  | 16                           | 39    | 27           | 269   |
| <b>Autres éléments du résultat global après effets d'impôt liés (other comprehensive income)</b> |       |                       |      |                              |       |              |       |
| <b>Résultat global de l'année (total comprehensive income)</b>                                   |       | 259                   | 327  | 321                          | 1 765 | 580          | 2 092 |
| attribué aux:  |       |                       |      |                              |       |              |       |
| - propriétaires de la société mère   |       | 215                   | 241  | 319                          | 1 765 | 534          | 2 006 |
| - participations ne donnant pas le contrôle  |       | 44                    | 86   | 2                            | 0     | 46           | 86    |

## Tableau des flux de trésorerie

| Millions EUR  | Notes | 2009         | 2010          |
|---|-------|--------------|---------------|
| EBIT  |       | 864          | 305           |
| Amortissements et dépréciations d'actifs *              | (17)  | 496          | 717           |
| Variation du fonds de roulement                         | (18)  | 48           | -42           |
| Variation des provisions                                | (19)  | -126         | 24            |
| Impôts payés  |       | -24          | -108          |
| Autres  | (20)  | -74          | -198          |
| <b>Flux de trésorerie des activités opérationnelles</b> |       | <b>1 184</b> | <b>697</b>    |
| Acquisition (-) de filiales                             | (21)  | 0            | 0             |
| Acquisition (-) de participations - Autres              | (21)  | -111         | -172          |
| Vente (+) de filiales                                   | (21)  | 0            | 4 430         |
| Cession (+) de participations - Autres                  | (21)  | 19           | 280           |
| Acquisition (-) d'immobilisations                       | (21)  | -456         | -366          |
| Cession (+) d'immobilisations                           | (21)  | 15           | 20            |
| Dividendes reçus  |       | 0            | 1             |
| Variation des actifs financiers non courants            |       | 26           | -205          |
| Autres  |       | 20           | -13           |
| <b>Flux de trésorerie d'investissement</b>              |       | <b>-486</b>  | <b>3 976</b>  |
| Augmentation (+) / remboursement (-) de capital         | (22)  | -17          | -26           |
| Acquisition (-) / cession (+) d'actions propres         | (23)  | 7            | -83           |
| Variation des emprunts                                  |       | 313          | 5             |
| Variation des autres actifs financiers courants         | (21)  | 0            | -3 701        |
| Charges sur emprunts                                    |       | -135         | -146          |
| Intérêts sur prêts et produits de placements à terme    |       | 9            | 24            |
| Autres  |       | -25          | -10           |
| Dividendes payés  |       | -257         | -248          |
| <b>Flux de trésorerie de financement</b>                |       | <b>-105</b>  | <b>-4 185</b> |
| <b>Variation nette de trésorerie</b>                    |       | <b>593</b>   | <b>488</b>    |
| Ecart de conversion                                     |       | 10           | 29            |
| Trésorerie à l'ouverture                                |       | 883          | 1 486         |
| Trésorerie à la clôture                                 | (33)  | 1 486        | 2 003         |

\* sur immobilisations corporelles, incorporelles et goodwill  
Les notes suivent les états financiers.

## Tableau des flux de trésorerie des discontinued operations

| Millions EUR                                     | Notes | 2009       | 2010         |
|--|-------|------------|--------------|
| Flux de trésorerie des activités opérationnelles | (24)  | 527        | 35           |
| Flux de trésorerie d'investissement              | (24)  | -30        | 4 430        |
| Flux de trésorerie de financement                | (24)  | -516       | 0            |
| <b>Variation nette de trésorerie</b>             |       | <b>-18</b> | <b>4 465</b> |



## Etat de situation financière (bilan)

| Millions EUR  | Notes     | 2009   | 2010   |
|---|-----------|--------|--------|
| <b>ACTIF</b>  |           |        |        |
| <b>Actifs non courants</b>                                      |           | 5 075  | 5 205  |
| Immobilisations incorporelles                                   | (25)      | 162    | 121    |
| Goodwill  | (26)      | 76     | 73     |
| Immobilisations corporelles                                     | (27)      | 3 921  | 3 698  |
| Participations disponibles à la vente                           | (28) (33) | 68     | 62     |
| Participations dans des entreprises associées                   |           | 0      | 20     |
| Autres participations   | (29)      | 209    | 278    |
| Actifs d'impôts différés  | (12b)     | 487    | 586    |
| Prêts et autres actifs long terme                               | (33)      | 152    | 368    |
| <b>Actifs courants</b>  |           | 7 471  | 8 809  |
| Stocks  | (30)      | 805    | 870    |
| Créances commerciales   | (33)      | 1 373  | 1 706  |
| Créances fiscales   |           | 19     | 13     |
| Autres créances courantes - Instruments financiers              | (32) (33) | 0      | 3 701  |
| Autres créances courantes - Autres                              |           | 327    | 516    |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                         | (32) (33) | 1 486  | 2 003  |
| Actifs détenus en vue de la vente - Pharma                      | (34)      | 3 408  | 0      |
| Actifs détenus en vue de la vente - CCP                         | (34)      | 53     | 0      |
| <b>Total de l'actif</b>   |           | 12 546 | 14 014 |
| <b>PASSIF</b>   |           |        |        |
| <b>Total des capitaux propres</b>                               |           | 5 160  | 6 839  |
| Capital social  |           | 1 271  | 1 271  |
| Réserves  |           | 3 483  | 5 148  |
| Participations ne donnant pas le contrôle                       |           | 406    | 419    |
| <b>Passifs non courants</b>                                     |           | 4 536  | 4 636  |
| Provisions à long terme: avantages du personnel                 | (31)      | 895    | 871    |
| Autres provisions à long terme                                  | (31)      | 766    | 952    |
| Passifs d'impôts différés                                       | (12b)     | 196    | 175    |
| Dettes financières à long terme                                 | (32) (33) | 2 635  | 2 590  |
| Autres passifs long terme                                       | (33)      | 44     | 48     |
| <b>Passifs courants</b>   |           | 2 851  | 2 540  |
| Provisions à court terme: avantages du personnel                | (31)      | 7      | 80     |
| Autres provisions à court terme                                 | (31)      | 61     | 63     |
| Dettes financières à court terme                                | (32) (33) | 185    | 212    |
| Dettes commerciales   | (33)      | 828    | 1 489  |
| Dettes fiscales   |           | 66     | 67     |
| Autres passifs court terme                                      | (33)      | 682    | 629    |
| Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente - Pharma | (34)      | 1 012  | 0      |
| Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente - CCP    | (34)      | 11     | 0      |
| <b>Total du passif</b>  |           | 12 546 | 14 014 |
| <b>RATIOS</b>   |           |        |        |
| Return on equity (ROE)  |           | 10,8   | 26,7   |
| Net debt to equity ratio  |           | 25,8   | -42,4  |

ROE = résultat net Groupe / capitaux propres totaux avant réserves de réévaluation allouées directement en capitaux propres.  
 Net debt to equity ratio = endettement net / capitaux propres.  
 Endettement net = dettes financières à court et long terme - trésorerie et équivalents de trésorerie.  
 Les notes suivent les états financiers.

## Etat des variations des capitaux propres

| Capitaux propres attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère           |                |                   |                          |                 |                     |   |                                   |       |   |                            |
|---|----------------|-------------------|--------------------------|-----------------|---------------------|---|-----------------------------------|-------|---|----------------------------|
| Millions EUR  | Capital social | Primes d'émission | Résultats non distribués | Actions propres | Ecart de conversion | Réserves de réévaluation (juste valeur) |                                   | Total | Participations ne donnant pas le contrôle | Total des capitaux propres |
|   |                |                   |                          |                 |                     | Participations disponibles à la vente   | Couvertures de flux de trésorerie |       |   |                            |
| <b>Solde au 31/12/2008</b>  | 1 271          | 18                | 3 994                    | -226            | -621                | 4                                       | 10                                | 4 449 | 296                                       | 4 745                      |
| Résultat net de la période  |                |                   | 516                      |                 |                     |   |                                   | 516   | 37  | 553                        |
| Charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres                           |                |                   |                          |                 | 9                   | 17                                      | -8                                | 18    | 9   | 27                         |
| <b>Résultat global</b>  |                |                   | 516                      |                 | 9                   | 17                                      | -8                                | 534   | 46  | 580                        |
| Coût des stock options  |                |                   | 10                       |                 |                     |   |                                   | 10    |   | 10                         |
| Dividendes  |                |                   | -241                     |                 |                     |   |                                   | -241  | -11                                       | -252                       |
| Acquisition / vente d'actions propres   |                |                   |                          | 7               |                     |   |                                   | 7     |   | 7                          |
| Augmentation (diminution) par le biais de variation de participation sans perte de contrôle |                |                   |                          |                 |                     |   |                                   |       | 75  | 75                         |
| Autres  |                |                   | -7                       |                 |                     |   |                                   | -7    |   | -7                         |
| <b>Solde au 31/12/2009</b>  | 1 271          | 18                | 4 272                    | -218            | -612                | 21                                      | 3                                 | 4 754 | 406                                       | 5 160                      |
| Résultat net de la période  |                |                   | 1 777                    |                 |                     |   |                                   | 1 777 | 46  | 1 823                      |
| Charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres                           |                |                   |                          |                 | 238                 | -10                                     | 1                                 | 229   | 40  | 269                        |
| <b>Résultat global</b>  |                |                   | 1 777                    |                 | 238                 | -10                                     | 1                                 | 2 006 | 86  | 2 092                      |
| Coût des stock options  |                |                   | 10                       |                 |                     |   |                                   | 10    |   | 10                         |
| Dividendes  |                |                   | -240                     |                 |                     |   |                                   | -240  | -8  | -248                       |
| Acquisition / vente d'actions propres   |                |                   |                          | -83             |                     |   |                                   | -83   |   | -83                        |
| Augmentation (diminution) par le biais de variation de participation sans perte de contrôle |                |                   | -22                      |                 |                     |   |                                   | -22   | -65                                       | -86                        |
| Autres  |                |                   | -6                       |                 |                     |   |                                   | -6    |   | -6                         |
| <b>Solde au 31/12/2010</b>  | 1 271          | 18                | 5 791                    | -301            | -374                | 11                                      | 4                                 | 6 419 | 419                                       | 6 839                      |



# Notes aux états financiers consolidés

## Méthodes comptables IFRS

Les principales méthodes comptables adoptées dans la préparation des comptes consolidés sont les suivantes :

### 1. Informations générales et normes IFRS applicables

Solvay (la "Société") est une société anonyme de droit belge cotée sur NYSE Euronext Bruxelles. Les activités principales de la société, de ses filiales et de ses coentreprises (dénommées ensemble "le Groupe") sont décrites à la note 1 portant sur l'information sectorielle.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées dans l'Union européenne.

#### Normes et Interprétations applicables à compter du 1er janvier 2010

| Nouvelles normes          |   | Applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du |
|---------------------------|---|---|
| IFRS 3                    | Regroupements d'entreprises   | 1 juillet 2009  |
| Amendements aux normes    |   |   |
| IFRS 2                    | Transactions groupe dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie      | 1 janvier 2010  |
| IAS 27                    | Etats financiers consolidés et individuels  | 1 janvier 2010  |
| IAS 39                    | Instruments financiers: comptabilisation et évaluation - Eléments de couverture éligibles | 1 juillet 2009  |
| Divers                    | Améliorations aux IFRS (2008-2009)  | Principalement 1 janvier 2010                           |
| Nouvelles interprétations |   |   |
| IFRIC 12                  | Accords de concession de services   | 1 avril 2009  |
| IFRIC 15                  | Contrats liés à la construction d'immeubles   | 1 janvier 2010  |
| IFRIC 16                  | Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger                        | 1 juillet 2009  |
| IFRIC 17                  | Distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires                                    | 1 novembre 2009   |
| IFRIC 18                  | Transferts d'actifs des clients   | 1 novembre 2009   |

L'adoption de ces nouvelles normes et interprétations a entraîné principalement les impacts suivants :

- IFRS 3 (Révisé 2008), Regroupements d'entreprises.

La norme révisée comprend quelques modifications importantes. La contrepartie payée pour l'acquisition d'une entreprise, y compris la contrepartie éventuelle, doit être comptabilisée à la juste valeur à la date d'acquisition, tandis que tous changements ultérieurs à la contrepartie éventuelle à la suite d'événements après la date d'acquisition doivent être comptabilisés en résultat. L'option du « full goodwill » donne la possibilité d'évaluer les participations ne donnant pas le contrôle, transaction par transaction à la date d'acquisition, à la juste valeur ou à la quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'actif net identifiable comptabilisé de l'entreprise acquise. Tous frais connexes à l'acquisition, comme les frais de consultants, sont comptabilisés immédiatement en résultat.

- IAS 27 (Révisé 2008), Etats financiers consolidés et individuels.

La norme révisée impose que les effets de toutes les transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle soient comptabilisés en capitaux propres si les transactions n'entraînent pas de changement de contrôle. Par conséquent, ces transactions n'auront pas d'incidence sur le goodwill ni sur le résultat. La norme clarifie également la comptabilisation en cas de perte de contrôle. Toute participation conservée dans l'ancienne filiale est comptabilisée à sa juste valeur à la date de perte de contrôle. L'écart qui en résulte est comptabilisé en résultat.

L'adoption des amendements et nouvelles interprétations suivants sont sans effet significatif sur les états financiers consolidés :

- Amendements à IFRS 2 Paiement fondé sur des actions. Outre l'inclusion d'IFRIC 8 et IFRIC 11, les amendements élaborent plus en détail les directives d'IFRIC 11 afin d'aborder la classification des arrangements Groupe qui n'étaient pas encore traités par cette interprétation.
- Amendements à IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation – Eléments de couverture éligibles.
- IFRIC 15 Contrats liés à la construction d'immeubles. Cette interprétation clarifie la comptabilisation des produits par les promoteurs immobiliers pour les ventes par unité, tels que des appartements ou des maisons, avant que la construction ne soit achevée (« vente sur plan »).
- IFRIC 16 Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger. Cette interprétation précise que la couverture d'un investissement net ne concerne que le risque de change et que l'instrument de couverture peut être détenu n'importe où au sein du Groupe.
- IFRIC 17 Distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires. Cette interprétation précise (i) qu'un dividende à payer doit être comptabilisé lorsque la distribution est décidée par l'organe compétent, (ii) qu'une entité doit évaluer le dividende à payer à la juste valeur de l'actif net à distribuer, et (iii) que la différence entre le dividende à payer et la valeur comptable de l'actif net distribué doit être comptabilisée en résultat.
- IFRIC 18 Transferts d'actifs provenant de clients. Cette interprétation clarifie les dispositions du référentiel IFRS sur les contrats en vertu desquels une entité reçoit d'un client une immobilisation corporelle qu'elle utilise afin de connecter le client à un réseau ou de fournir au client un accès continu à l'approvisionnement en biens ou services (par exemple la fourniture d'électricité, de gaz ou d'eau).



## Normes et Interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur au 31 décembre 2010

Le Groupe a décidé de ne pas anticiper en 2010 l'application des normes et interprétations publiées avant leur date d'entrée en vigueur.

| Nouvelles normes                |   | Applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du |
|---------------------------------|---|---|
| IFRS 9                          | Instruments financiers  | 1 janvier 2013  |
| Amendements aux normes          |   |   |
| IFRS 7                          | Instruments financiers : informations à fournir – Décomptabilisation  | 1 juillet 2011  |
| IAS 12                          | Impôts sur le résultat – Impôt différé: Recouvrement de la valeur comptable d'un actif  | 1 janvier 2012  |
| IAS 24                          | Information relative aux parties liées  | 1 janvier 2011  |
| IAS 32                          | Classement des émissions de droits  | 1 février 2010  |
| Divers                          | Améliorations aux IFRS (2009-2010)  | Divers  |
| Nouvelles interprétations       |   |   |
| IFRIC 19                        | Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres   | 1 juillet 2010  |
| Amendements aux interprétations |   |   |
| IFRIC 14                        | IAS 19 – Le plafonnement d'un actif au titre des prestations définies, les obligations de financement minimum et leur interaction – Avances d'une obligation de financement minimum | 1 janvier 2011  |

A ce stade, le Groupe estime que l'adoption de ces nouvelles normes, amendements aux normes et nouvelles interprétations n'aura pas d'effet significatif sur les états financiers consolidés :

- IFRS 9 Instruments financiers (publié en novembre 2009 et applicable à compter du 1er janvier 2013). La version actuelle de la norme simplifie principalement la classification et l'évaluation des actifs et passifs financiers.
- Amendements à IFRS 7 Instruments financiers : informations à fournir. Les amendements imposent des informations additionnelles sur les activités hors bilan, telles que des transactions impliquant des transferts d'actifs financiers (p.ex., titrisations).
- Amendements à IAS 12 Impôts sur le résultat. Ces amendements fournissent une approche pratique afin d'évaluer les actifs et passifs d'impôts différés lorsque les immeubles de placement sont évalués selon le modèle de la juste valeur dans IAS 40 – Immeubles de placement.
- Amendements à IAS 24 Informations relative aux parties liées. Les amendements introduisent des exemptions pour les entités publiques.
- Amendements à IAS 32 Instruments financiers : Présentation – Classement des émissions de droits.
- IFRIC 19 Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres. Cette interprétation précise la comptabilisation dans le cas où un débiteur éteint partiellement ou intégralement un passif par l'émission d'instruments de capitaux propres à destination du créancier.
- Amendements à IFRIC 14 IAS 19 – Le plafonnement d'un actif au titre des prestations définies, les obligations de financement minimum et leur interaction. Cet amendement traite des avances d'une obligation de financement minimum.

## 2. Base d'établissement

Les états financiers consolidés ont été préparés en millions d'euros selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne les instruments financiers détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente, qui ont été évalués à leur juste valeur. Les actifs financiers qui n'ont pas de prix cotés dans un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable, sont évalués au coût.

Sauf mention contraire, les principales méthodes comptables ont été appliquées de façon cohérente par rapport à l'année précédente.

## 3. Méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et les états financiers des entités qu'elle contrôle (ses filiales). La Société détient le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont compris dans l'état consolidé du résultat global à compter de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition et jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas.

Si nécessaire, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales afin que leurs méthodes comptables concordent avec les méthodes utilisées par d'autres membres du Groupe.

Les transactions, soldes, produits et charges intragroupes ont été entièrement éliminés lors de la consolidation.

Les participations ne donnant pas le contrôle sont présentées séparément au sein des capitaux propres du Groupe.

Les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées initialement soit à la juste valeur, soit à la quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'actif net identifiable comptabilisé de l'entreprise acquise. Le choix de la base d'évaluation s'effectue transaction par transaction. Après l'acquisition, la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle est la valeur initiale de ces participations ne donnant pas le contrôle majorée de la quote-part de ces participations dans les variations ultérieures des capitaux propres. Le résultat global est attribué aux participations ne donnant pas le contrôle même si cela se traduit par un solde déficitaire pour ces dernières.

Les changements dans les participations du Groupe dans une filiale qui ne se traduisent pas par une perte de contrôle sont comptabilisés comme des transactions portant sur les capitaux propres. La valeur comptable des participations du Groupe et des participations ne donnant pas le contrôle est ajustée pour tenir compte des changements des participations respectives dans la filiale. Tout écart entre le montant de l'ajustement des participations ne donnant pas le contrôle et la juste valeur de la contrepartie versée ou reçue est comptabilisé directement dans les capitaux propres.

Lorsque le Groupe perd le contrôle d'une filiale, le résultat net de la cession est calculé comme étant l'écart entre i) le total de la juste valeur de la contrepartie reçue et de la juste valeur de toute participation conservée et ii) la valeur comptable antérieure des actifs (y compris le goodwill) et des passifs de la filiale ainsi que de toute participation ne donnant pas le contrôle. Les montants comptabilisés antérieurement parmi les autres éléments du résultat global de la filiale en question, sont comptabilisés (c'est-à-dire reclassés en pertes ou profits, ou transférés directement aux résultats non distribués) de la même manière que si les actifs et passifs concernés avaient été cédés. La juste valeur d'une participation conservée dans l'ancienne filiale à la date de la perte de contrôle doit être considérée comme étant la juste valeur lors de la comptabilisation initiale à des fins de comptabilisation ultérieure selon IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation ou, le cas échéant, comme le coût, lors de la comptabilisation initiale, d'un investissement dans une entreprise associée ou contrôlée conjointement.



## 4. Regroupements d'entreprises

Les acquisitions de filiales et d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée à l'occasion d'un regroupement d'entreprises est évaluée à la juste valeur, qui est calculée comme étant la somme des justes valeurs à la date d'acquisition des actifs transférés par le Groupe, des passifs contractés par le Groupe à l'égard des détenteurs antérieurs de l'entreprise acquise et des parts de capitaux propres émises par le Groupe en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont généralement comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus.

Le cas échéant, la contrepartie transférée dans le cadre d'un regroupement d'entreprises inclut tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie éventuelle, évalué à sa juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle qui constituent des ajustements de période d'évaluation (voir ci-dessous) sont reflétées dans le coût d'acquisition. Toutes les autres variations de juste valeur de la contrepartie éventuelle présentée comme actif ou passif sont comptabilisées conformément aux normes IFRS applicables. Les variations de juste valeur de la contrepartie éventuelle classée comme capitaux propres ne sont pas comptabilisées.

Dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, le Groupe doit réévaluer la participation qu'il détenait précédemment dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition (c'est-à-dire la date à laquelle le Groupe a obtenu le contrôle) et comptabiliser l'éventuel profit ou perte en résultat net. Les montants découlant des participations dans l'entreprise acquise avant la date d'acquisition qui ont été précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net si un tel traitement est approprié en cas de cession de la participation.

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs et passifs éventuels repris sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition à l'exception :

- des actifs ou passifs d'impôt différé et des passifs ou actifs liés aux dispositions visant les avantages des membres du personnel, qui sont comptabilisés et évalués conformément à IAS 12, Impôts sur le résultat, et à IAS 19, Avantages du personnel, respectivement;
- des passifs ou des instruments de capitaux propres liés à des accords de paiement fondé sur des actions de l'entreprise acquise ou à des accords de paiement fondé sur des actions du Groupe conclus pour remplacer des accords de paiement fondé sur des actions de l'entreprise acquise, qui sont évalués conformément à IFRS 2, Paiement fondé sur des actions, à la date d'acquisition;
- des actifs (ou des groupes destinés à être cédés) classés comme détenus en vue de la vente selon IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente et "discontinued operations", qui sont évalués conformément à cette norme.

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises est inachevée à la fin de la période de présentation de l'information financière au cours de laquelle le regroupement d'entreprises survient, le Groupe doit présenter les montants provisoires relatifs aux éléments pour lesquels la comptabilisation est inachevée. Ces montants provisoires sont ajustés durant la période d'évaluation (voir ci-dessous), ou les actifs ou passifs additionnels sont comptabilisés pour tenir compte d'informations nouvelles obtenues à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition et qui, si elles avaient été connues, auraient eu une incidence sur les montants comptabilisés à cette date.

Les ajustements de période d'évaluation découlent d'informations additionnelles à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition et obtenues pendant la « période d'évaluation » (maximum d'un an à partir de la date d'acquisition).

## 5. Participations dans des entreprises associées

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le Groupe possède une influence notable et qui n'est ni une filiale ni une coentreprise. Une influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise concernée, mais sans qu'il y ait contrôle ou contrôle conjoint de ces politiques.

Les résultats et les actifs et passifs des entreprises associées sont comptabilisés dans les présents états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence, sauf si la participation est classée comme détenue en vue de la vente; dans ce cas, celle-ci est comptabilisée selon IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente et "discontinued operations". Selon la méthode de la mise en équivalence, une participation dans une entreprise associée est comptabilisée dans l'état consolidé de situation financière (bilan) au coût ajusté des variations post-acquisition de la quote-part du Groupe dans l'actif net de l'entreprise associée. Si la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure à sa participation dans celle-ci (y compris toute participation à long terme qui, en substance, constitue une partie de la participation nette de l'investisseur dans l'entreprise associée), le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir. Les pertes additionnelles sont comptabilisées seulement dans la mesure où le Groupe a contracté une obligation légale ou implicite ou a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la part revenant au Groupe de la juste valeur nette des actifs identifiables, des passifs et des passifs éventuels de l'entreprise associée constatée à la date d'acquisition est comptabilisé à titre de goodwill. Ce goodwill est inclus dans la valeur comptable de la participation et fait partie intégrante de cette participation lors d'un test de dépréciation. Tout excédent de la part revenant au Groupe de la juste valeur nette des actifs identifiables, des passifs et des passifs éventuels sur le coût d'acquisition, après réévaluation, est immédiatement comptabilisé en résultat.

Les profits et pertes résultant de transactions entre une entité du Groupe et une entreprise associée sont éliminés à hauteur de la participation dans l'entreprise associée.

## 6. Participations dans des coentreprises

Une coentreprise est un accord contractuel en vertu duquel le Groupe convient avec d'autres parties d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint, c'est-à-dire que les décisions stratégiques financières et opérationnelles correspondant aux activités de la coentreprise requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les coentreprises qui impliquent la création d'une entité distincte dans laquelle chaque coentrepreneur détient une participation constituent des entités contrôlées conjointement. Le Groupe comptabilise sa participation dans une entité contrôlée conjointement en utilisant la consolidation proportionnelle, sauf si la participation est classée comme détenue en vue de la vente, dans ce cas, celle-ci est comptabilisée selon IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente et "discontinued operations". Le Groupe regroupe sa quote-part des actifs, passifs, produits et charges de l'entité contrôlée conjointement avec les éléments similaires, ligne par ligne, dans les états financiers consolidés.

Les profits et pertes non réalisés résultant de transactions entre une entité du Groupe et une coentreprise sont éliminés à hauteur de la participation dans la coentreprise.

## 7. Goodwill

Le goodwill découlant d'un regroupement d'entreprises est comptabilisé en tant qu'actif à la date d'obtention du contrôle (la date d'acquisition). Le goodwill est évalué comme l'excédent de la somme de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (le cas échéant) sur le solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Si, après réévaluation, le solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris est supérieur à la somme de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (le cas échéant), l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat net à titre de profit sur une acquisition à des conditions avantageuses.



Le goodwill n'est pas amorti, mais est soumis à un test de dépréciation annuel. Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill est alloué à chacune des unités génératrices de trésorerie du Groupe qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. Les unités génératrices de trésorerie auxquelles a été affecté le goodwill sont soumises à un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment s'il y a une indication que l'unité pourrait avoir subi une perte de valeur. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur est d'abord portée en réduction de tout goodwill affecté à l'unité et est par la suite imputée aux autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chacun des actifs compris dans l'unité. Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill n'est pas reprise dans une période ultérieure.

À la cession d'une filiale, le goodwill qui lui était alloué est pris en compte dans la détermination du résultat net de cession.

La méthode utilisée par le Groupe pour la comptabilisation d'un goodwill découlant de l'acquisition d'une entreprise associée est décrite à la note 5 ci-dessus.

## 8. Monnaies étrangères

Les états financiers de chacune des entités du Groupe sont présentés dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (sa monnaie fonctionnelle). Pour la présentation de ces états financiers consolidés, les résultats et la situation financière de chacune des entités du Groupe sont libellés en Euros (EUR), qui constitue la monnaie fonctionnelle de la Société et la monnaie de présentation de ses états financiers consolidés.

Dans le cadre de la préparation des états financiers de chaque entité du Groupe, les transactions libellées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité (monnaie étrangère) sont comptabilisées en appliquant le cours du change en vigueur à la date de transaction. À chaque date de clôture, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en utilisant le cours en vigueur à cette date. Les éléments non monétaires comptabilisés à la juste valeur et libellés en monnaie étrangère sont convertis en utilisant les cours de change en vigueur à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée. Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique et libellés en monnaie étrangère ne sont pas reconvertis.

Les écarts de change sont comptabilisés dans le résultat de la période au cours de laquelle ils surviennent, sauf dans les cas suivants :

- les écarts de change sur des emprunts en monnaie étrangère liés à des actifs en cours de construction à des fins de production future, lesquels sont compris dans le coût de ces actifs lorsqu'ils sont assimilés à un ajustement des coûts d'intérêt sur les emprunts en monnaie étrangère;
- les écarts de change liés à des transactions conclues en vue de couvrir certains risques de change (se reporter au point 23 concernant les méthodes de comptabilité de couverture); et
- les écarts de change sur les éléments monétaires qui constituent une créance à recevoir ou une dette payable à un établissement à l'étranger, dont le règlement n'est ni planifié ni probable et qui constituent une part de l'investissement net dans cet établissement à l'étranger; ils sont comptabilisés initialement dans les autres éléments du résultat global et reclassés des capitaux propres au résultat lors de la cession ou cession partielle de l'investissement net.

Pour la présentation des états financiers consolidés, les actifs et passifs liés aux activités du Groupe à l'étranger sont convertis en Euros en appliquant les cours de change en vigueur à la date de clôture. Les éléments de produits et de charges sont convertis au cours de change moyen pour la période. Les écarts de change, s'il en est, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et cumulés dans les capitaux propres sous "écarts de conversion" (attribués, le cas échéant, aux participations ne donnant pas le contrôle).

Au moment de la cession d'une activité à l'étranger (cession de la totalité de la participation du Groupe dans une activité à l'étranger, sortie donnant lieu à une perte de contrôle d'une filiale qui comprend une activité à l'étranger, cession donnant lieu à une perte du contrôle conjoint sur une entité contrôlée conjointement qui comprend une activité à l'étranger, ou cession donnant lieu à une perte d'influence notable sur une entreprise associée qui comprend une activité à l'étranger), tous les écarts de change cumulés en capitaux propres en rapport avec cette activité attribuables aux propriétaires du Groupe sont reclassés en résultat. Tous les écarts de change attribués auparavant aux participations ne donnant pas le contrôle sont décomptabilisés, mais ne sont pas reclassés en résultat.

Dans le cas d'une cession partielle qui n'entraîne pas de perte de contrôle par le Groupe d'une filiale qui comprend une activité à l'étranger, la quote-part des écarts de change cumulés est réattribuée aux participations ne donnant pas le contrôle et n'est pas comptabilisée en résultat. Pour toutes les autres cessions partielles (c'est-à-dire réductions de la participation du Groupe dans des entreprises associées ou des entités contrôlées conjointement qui n'entraînent pas une perte d'influence notable ou du contrôle conjoint), la quote-part des écarts de change cumulés est reclassée dans le résultat.

Les ajustements du goodwill et de la juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs ou des passifs de l'activité à l'étranger et convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les taux de change principaux sont présentés ci-dessous :

|                  |     | Taux de clôture |          | Taux moyen |          |
|------------------|-----|-----------------|----------|------------|----------|
|                  |     | 2009            | 2010     | 2009       | 2010     |
| 1 Euro =         |     |                 |          |            |          |
| Livre Sterling   | GBP | 0,8881          | 0,8607   | 0,8910     | 0,8579   |
| Dollar américain | USD | 1,4406          | 1,3362   | 1,3948     | 1,3258   |
| Peso argentin    | ARS | 5,4839          | 5,3287   | 5,1983     | 5,1940   |
| Réal brésilien   | BRL | 2,5113          | 2,2177   | 2,7671     | 2,3318   |
| Baht thaïlandais | THB | 47,9860         | 40,1700  | 47,8063    | 42,0248  |
| Yen japonais     | JPY | 133,1600        | 108,6500 | 130,3325   | 116,2492 |

## 9. Coûts des prestations de retraite

Les cotisations versées en vertu des régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées comme une charge lorsque les employés ont rendu les services leur donnant droits à ces cotisations.

En ce qui concerne les régimes de retraite à prestations définies, le coût des prestations est déterminé au moyen de la méthode des unités de crédit projetées et des évaluations actuarielles sont effectuées à chaque date de clôture. Les écarts actuariels qui excèdent 10 % de la plus grande des valeurs entre la valeur actualisée de l'obligation du Groupe au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime à la fin de l'exercice précédent, sont amortis sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue des employés participant au régime. Le coût des services passés est comptabilisé immédiatement dans la mesure où les droits à prestations sont déjà acquis; dans le cas contraire, il est amorti selon une méthode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis.

Le passif au titre des prestations de retraite comptabilisé à l'état de situation financière (bilan) correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies compte tenu des écarts actuariels non comptabilisés et du coût des services passés non comptabilisé, sous déduction de la juste valeur des actifs du régime. Tout actif résultant de ce calcul est limité aux pertes actuarielles non comptabilisées et au coût des services passés non comptabilisé, augmenté de la valeur actualisée des remboursements disponibles et sous déduction des réductions de contributions futures versées au régime.



## 10. Éléments non récurrents

Les éléments non récurrents comprennent essentiellement :

- les pertes et profits sur ventes de filiales, coentreprises, entreprises associées mises en équivalence qui ne sont pas éligibles en tant que "discontinued operations", participations disponibles à la vente ; pertes et profits sur ventes de biens immobiliers non directement liés à une activité opérationnelle ;
- les charges de restructuration associées à la fermeture d'une activité ;
- les pertes liées à la cessation d'une activité et/ou la fermeture d'une usine ;
- les pertes résultant d'un test de dépréciation pour une unité génératrice de trésorerie<sup>1</sup> (une UGT comprend les immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que le goodwill alloué le cas échéant) ;
- l'impact des litiges importants ;
- les coûts de remédiation liés à la fermeture de sites ou à des "discontinued operations".

## 11. Impôts sur le résultat

La charge d'impôt représente la somme de l'impôt exigible à payer et de l'impôt différé.

### Impôt exigible

L'impôt exigible à payer est fondé sur le bénéfice imposable de l'exercice. Le bénéfice imposable diffère du bénéfice comptabilisé dans le compte de résultats consolidé en raison d'éléments de produits et de charges qui sont imposables ou déductibles au cours d'autres exercices de même que des éléments qui ne sont jamais imposables ni déductibles. Le passif d'impôt exigible du Groupe est calculé au moyen des taux d'impôt en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture.

### Impôt différé

L'impôt différé est déterminé en fonction des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et les bases fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable. En général, des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables. Des actifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible. De tels actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés si la différence temporelle découle d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale d'autres actifs et passifs liés à une transaction (autre qu'un regroupement d'entreprises) qui n'a d'incidence ni sur le bénéfice imposable ni sur le bénéfice comptable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes différences temporelles imposables liées à des participations dans des filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf si le Groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et s'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôt différé découlant des différences temporelles déductibles générées par de telles participations sont comptabilisés seulement s'il est probable que le bénéfice imposable sera suffisant pour permettre d'utiliser les avantages de la différence temporelle et que la différence temporelle se résorbera dans un avenir prévisible.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et elle est réduite s'il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre le recouvrement de la totalité ou d'une partie de l'actif.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue dans la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, en fonction des taux d'impôt (et lois fiscales) qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont le Groupe s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

<sup>1</sup> UGT = Le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et des passifs d'impôt exigible et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale et s'il a l'intention de régler simultanément le montant net de ses actifs et passifs d'impôt exigible.

#### **Impôt exigible et impôt différé de l'exercice**

L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés en résultat, sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas l'impôt exigible et l'impôt différé sont aussi comptabilisés respectivement dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres. Si l'impôt exigible ou l'impôt différé découle de la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises, l'incidence fiscale est incluse dans la comptabilisation du regroupement d'entreprises.

## **12. Contrats de location**

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple.

Les contrats qui n'ont pas la forme légale d'un contrat de location sont analysés par référence à IFRIC 4 afin de déterminer s'ils contiennent un contrat de location à comptabiliser selon IAS 17.

#### **Contrats de location-financement**

Les actifs détenus en vertu des contrats de location-financement sont initialement comptabilisés à titre d'actifs du Groupe, à leur juste valeur déterminée au commencement du contrat de location ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Le passif correspondant à payer au bailleur est inscrit à l'état de situation financière (bilan) comme dette découlant d'un contrat de location-financement.

Les actifs détenus en location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité attendue sur la même base que les actifs en propriété ou sur la durée de la location, si celles-ci est plus courte.

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre les charges financières et l'amortissement de la dette découlant du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont comptabilisées directement en résultat net à moins qu'elles ne soient directement attribuables à un actif qualifié; dans ce cas, elles sont capitalisées selon la méthode générale utilisée par le Groupe pour la comptabilisation des coûts d'emprunt (voir le point 17 ci-dessous). Les loyers éventuels sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

#### **Contrats de location simple**

Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location à moins qu'une autre base systématique soit plus représentative de la façon dont les avantages économiques relatifs au bien loué s'échelonnent dans le temps. Les loyers éventuels découlant des contrats de location simple sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Dans l'éventualité où des avantages ont été reçus dans le cadre de la conclusion de contrats de location simple, ces avantages sont comptabilisés à titre de passif. Le profit cumulé des avantages est comptabilisé comme une diminution de la charge locative sur une base linéaire à moins qu'une autre méthode systématique soit plus représentative de la façon dont les avantages économiques relatifs au bien loué s'échelonnent dans le temps.



### 13. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées initialement à leur juste valeur. Les immobilisations incorporelles qui sont acquises séparément sont comptabilisées au coût. Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût ou à la juste valeur diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. L'amortissement est comptabilisé selon une méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation. Les durées d'utilité estimées et la méthode d'amortissement sont révisées à chaque date de clôture et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

#### Brevets, marques et droits similaires

Les brevets et les marques sont évalués initialement à leur coût et sont amortis linéairement sur leur durée contractuelle, s'il y en a une, ou sur la durée d'utilité attendue qui n'excède normalement pas 20 ans.

#### Dépenses de recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche sont comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle elles sont encourues.

Les dépenses de développement sont comptabilisées si, et seulement si, tous les éléments suivants ont été démontrés :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;
- la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle.

Les dépenses de développement comptabilisées sont amorties de façon linéaire sur leur durée d'utilité.

#### Droits d'émission

La comptabilisation des droits d'émission de CO<sub>2</sub> est basée sur les normes comptables IAS 38 (actifs incorporels), IAS 37 (provisions) et IAS 20 (subventions publiques).

Les droits d'émission octroyés à titre gratuit sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles pour un euro symbolique dans la mesure où ils sont subventionnés à 100 %. La contrepartie est enregistrée en autres passifs à court terme pour le même montant.

Dans la mesure où les droits octroyés au Groupe pour 2010 dépassent les émissions réelles, il n'existe aucune obligation à la date de l'état de situation financière (bilan) et par conséquent, aucune provision n'est requise.

Les ventes sur le marché de droits d'émission acquis à titre gratuit génèrent un profit qui est comptabilisé immédiatement en résultat.

En l'absence de dispositions de l'IASB, le Groupe applique l'approche nette selon laquelle :

- les allocations sont comptabilisées en tant qu'immobilisations incorporelles et évaluées au coût (le coût des allocations émises gratuitement étant zéro) ; et
- toute position "short" est comptabilisée en tant que passif à la juste valeur des allocations requises pour couvrir la perte à l'état de situation financière (bilan).

### Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement des listes de clients et autres immobilisations incorporelles à caractère commercial, comme les marques, acquises séparément ou lors d'un regroupement d'entreprises. Ces immobilisations sont amorties de façon linéaire sur leur durée d'utilité estimée.

## 14. Immobilisations corporelles

Le Groupe a choisi d'appliquer le modèle du coût et non pas le modèle de réévaluation. Les immobilisations corporelles acquises séparément sont initialement évaluées à leur coût. Les immobilisations corporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évaluées à leur juste valeur. Après la comptabilisation initiale, les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur cumulées. Le coût comprend tous les frais directs et toutes les charges directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction.

Le coût ou l'évaluation des actifs, diminué de leur valeur résiduelle est amorti sur leur durée d'utilité estimée au moyen de la méthode linéaire. Les durées d'utilité estimées, les valeurs résiduelles et la méthode d'amortissement sont révisées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

## 15. Durée d'utilité

L'amortissement est calculé de façon linéaire en fonction de leur durée d'utilité présentée ci-dessous :

|  |             |
|--|-------------|
| Bâtiments  | 30 ans      |
| Matériel informatique                                    | 3 - 5 ans   |
| Machines et équipements                                  | 10 - 20 ans |
| Matériel de transport                                    | 5 - 20 ans  |
| Frais de développement                                   | 2 - 5 ans   |
| Brevets, marques et autres immobilisations incorporelles | 5 - 20 ans  |

L'amortissement est inclus au compte de résultats sur les lignes "coût des ventes", "frais commerciaux et administratifs" et "frais de recherche et développement".

## 16. Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles, excluant le goodwill

À chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles et incorporelles afin de déterminer s'il existe une quelconque indication que ces actifs ont subi une perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée en vue de déterminer le montant de la perte de valeur (le cas échéant). S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, le Groupe évalue la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Si un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé, les actifs de support sont aussi affectés à des unités génératrices de trésorerie prises individuellement ; sinon, ils sont affectés au plus petit groupe d'unités génératrices de trésorerie pour lequel un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Si la valeur recouvrable estimée d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est ramenée à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat.



Si une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, dans la mesure où cette valeur comptable augmentée n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif (ou cette unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat.

## 17. Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qualifiés, lesquels exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés ou vendus, sont incorporés dans le coût de ces actifs, jusqu'à ce que l'actif soit pratiquement prêt pour son utilisation ou sa vente prévue.

Les produits obtenus du placement temporaire de fonds empruntés précisément en vue des dépenses relatives à un actif qualifié sont déduits des coûts d'emprunt incorporables au coût de l'actif.

Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en résultat dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

## 18. Subventions publiques

Les subventions publiques ne sont pas comptabilisées tant qu'il n'existe pas une assurance raisonnable que le Groupe se conformera aux conditions attachées aux subventions et que les subventions seront reçues.

Les subventions publiques liées à l'achat d'immobilisations corporelles sont déduites du coût de ces immobilisations. Elles sont comptabilisées à l'état de situation financière (bilan) à leur valeur attendue au moment de l'octroi gouvernemental initial et corrigées, si nécessaire, après l'octroi final. La subvention est amortie sur la durée d'amortissement des immobilisations sous-jacentes.

Les autres subventions publiques sont comptabilisées en produits, sur une base systématique sur les périodes nécessaires pour les rattacher aux coûts qu'elles sont censées compenser. Les subventions publiques à recevoir qui prennent le caractère d'une créance, soit en compensation de charges ou de pertes déjà engagées, soit pour apporter un soutien financier immédiat au Groupe sans coûts futurs liés, sont comptabilisées en résultat dans la période au cours de laquelle la créance devient acquise.

## 19. Stocks

Les stocks sont valorisés au plus faible du coût (matières premières et marchandises) ou au prix de revient (encours de fabrication et produits finis) et à la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé, sous déduction des coûts estimés nécessaires pour rendre le produit à l'état de produit vendable, y compris les frais de marketing, de vente et de distribution. La valeur des stocks est généralement déterminée par application de la méthode du prix moyen pondéré.

Le coût des stocks comprend les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

## 20. Actifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés et décomptabilisés à la date de transaction si l'achat ou la vente d'un placement a été effectué en vertu d'un contrat dont les modalités imposent la livraison du placement dans le délai défini par le marché concerné, et ils sont initialement évalués à la juste valeur, plus les coûts de transaction, sauf pour les actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultats, lesquels sont initialement évalués à la juste valeur.

Les actifs financiers sont classés dans les catégories suivantes : actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats, placements détenus jusqu'à leur échéance, actifs financiers disponibles à la vente, et prêts et créances. Le classement est déterminé au moment de la comptabilisation initiale des actifs financiers, en fonction de la nature et de l'objectif de ceux-ci.

#### **Méthode du taux d'intérêt effectif**

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif financier et d'affectation des produits financiers au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les encaissements de trésorerie futurs (y compris l'intégralité des commissions et des points payés ou reçus qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et des autres primes positives ou négatives) sur la durée de vie prévue de l'actif financier ou, si cela est approprié, sur une période plus courte.

Les produits tirés des instruments d'emprunt autres que les actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultats sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Néanmoins, la méthode linéaire est utilisée chaque fois qu'elle se solde par une bonne approximation du coût amorti, c'est-à-dire quand la différence entre les deux méthodes est considérée comme n'étant pas importante au niveau du Groupe.

#### **Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats**

Un actif financier est classé comme actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultats s'il est détenu à des fins de transaction. Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats sont comptabilisés à la juste valeur et tout profit ou toute perte qui en résulte est comptabilisé en résultat. Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il est acquis principalement à des fins de vente à court terme. Les dérivés sont également classés comme actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats, sauf s'ils sont désignés comme étant des instruments de couverture efficace.

#### **Placements détenus jusqu'à leur échéance**

Les lettres de change et les obligations assorties de paiements fixes ou déterminables et d'une échéance fixe, que le Groupe a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance, sont classés à titre de placements détenus jusqu'à leur échéance. Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur et les produits des activités ordinaires sont comptabilisés selon un rendement effectif.

#### **Actifs financiers disponibles à la vente**

Les actifs financiers non courants disponibles à la vente comprennent les participations dans des sociétés qui ne sont pas acquises afin de les vendre à court terme et qui ne sont ni consolidées ni comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence. Ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur et toute variation qui en résulte est comptabilisée immédiatement dans les autres éléments du résultat global (capitaux propres), sauf dans le cas de pertes de valeur, auxquelles cas la perte cumulée en capitaux propres est recyclée en résultat. Néanmoins, ces actifs financiers peuvent être évalués au coût s'il n'y a pas de prix cotés dans un marché actif et que la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable par le biais de méthode de valorisation alternative.

#### **Prêts et créances**

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances du Groupe comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances commerciales, les créances fiscales et autres actifs non courants, sauf les surplus de fonds de pension. Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme, très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, qui ont une échéance originale de trois mois et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. Les produits d'intérêt sont comptabilisés en appliquant le taux d'intérêt effectif, sauf pour les créances à court terme ou lorsque l'écart avec la méthode linéaire est non significatif.



### Dépréciation des actifs financiers

Les actifs financiers, autres que ceux à la juste valeur par le biais du compte de résultats, font l'objet d'un test de dépréciation quand il existe des indicateurs objectifs qu'un actif soit déprécié. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat. Pour les créances commerciales, les montants présumés comme non recouvrable sont dépréciés par le biais d'un compte de provisionnement pour créances commerciales à chaque date de clôture. Les augmentations et les diminutions des créances douteuses sont présentées dans les frais commerciaux et administratifs du compte de résultats.

## 21. Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés comme passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats ou comme passifs financiers au coût amorti.

### Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats

Un passif financier est classé comme passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultats s'il est détenu à des fins de transaction. Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats sont comptabilisés à la juste valeur et tout profit ou toute perte qui en résulte est comptabilisé en résultat. Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il est acquis principalement à des fins de vente à court terme. Les dérivés sont également classés comme à la juste valeur par le biais du compte de résultats, sauf s'ils sont désignés comme étant des instruments de couverture efficace.

### Passifs financiers évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif

Les passifs financiers au coût amorti, y compris les emprunts, sont initialement évalués à la juste valeur, déduction faite des coûts de transaction. Ces passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et la charge d'intérêt est comptabilisée selon le rendement effectif.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un passif financier et d'affectation de la charge d'intérêt au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue du passif financier ou, le cas échéant, sur une période plus courte.

Les passifs financiers au coût amorti du Groupe comprennent des dettes financières non courantes, d'autres passifs non courants, des dettes financières courantes, des dettes commerciales et des dividendes à payer inclus dans les autres passifs courants.

### Décomptabilisation des passifs financiers

Le Groupe décomptabilise les passifs financiers si et seulement si les obligations du Groupe sont éteintes, qu'elles sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration.

## 22. Instruments financiers dérivés

Le Groupe fait usage de divers instruments financiers dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change, notamment des contrats de change à terme, des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises. Plus de détails sur les instruments financiers dérivés sont présentés à la note 33.

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle le contrat dérivé est conclu et sont ultérieurement évalués à leur juste valeur à chaque date de clôture. Le profit ou la perte qui en découle est immédiatement comptabilisé en résultat à moins que le dérivé ne soit un instrument de couverture désigné et efficace; dans ce cas, le moment de la comptabilisation en résultat dépend de la nature de la relation de couverture. Le Groupe désigne certains dérivés soit comme couvertures de la juste valeur d'actifs ou de passifs comptabilisés ou d'engagements fermes (couvertures de juste valeur), soit comme couvertures d'une transaction prévue, hautement probable ou du risque de change lié aux engagements fermes (couvertures de flux de trésorerie), soit comme couvertures de l'investissement net dans des activités à l'étranger.

Un dérivé est présenté comme actif non courant ou comme passif non courant si la durée résiduelle jusqu'à l'échéance de l'instrument dépasse 12 mois et si on s'attend à ce qu'il soit réalisé ou réglé dans un délai de 12 mois. Les autres dérivés sont présentés comme actifs courants ou comme passifs courants.

### 23. Comptabilité de couverture

Le Groupe désigne certains instruments de couverture, notamment des dérivés, des dérivés incorporés et des instruments non dérivés au titre du risque de change ou des prix d'énergie, comme couvertures de juste valeur, couvertures de flux de trésorerie ou couvertures de l'investissement net dans des activités à l'étranger. Les couvertures pour le risque de change lié aux engagements fermes sont comptabilisées comme couvertures de flux de trésorerie.

Au moment de la création de la relation de couverture, l'entité prépare une documentation décrivant la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa stratégie pour effectuer diverses transactions de couverture. Par ailleurs, à la création de la couverture et régulièrement par la suite, le Groupe présente une documentation confirmant si l'instrument de couverture utilisé dans la relation de couverture est hautement efficace pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert.

La note 33 présente en détail les justes valeurs des instruments dérivés utilisés à des fins de couverture.

#### Couvertures de juste valeur

Les variations de la juste valeur de dérivés désignés et admissibles comme couvertures de juste valeur sont immédiatement comptabilisées en résultat, de même que toute variation de la juste valeur de l'élément couvert attribuable au risque couvert. La variation de la juste valeur de l'instrument de couverture et la variation de l'élément couvert attribuable au risque couvert sont comptabilisées au poste de l'élément couvert dans le compte de résultats.

La comptabilité de couverture cesse lorsque le Groupe annule la relation de couverture, ou lorsque l'instrument de couverture arrive à maturité ou est vendu, résilié ou exercé, ou si la couverture ne satisfait plus aux critères de comptabilité de couverture. Tout ajustement de la valeur comptable de l'instrument couvert découlant du risque couvert est amorti au compte de résultats à compter de la date de l'ajustement.

#### Couvertures de flux de trésorerie

La partie efficace des variations de la juste valeur de dérivés qui sont désignés et admissibles comme couvertures de flux de trésorerie est différée dans les capitaux propres. Le profit ou la perte lié à la partie inefficace est immédiatement comptabilisé dans le poste "Autres charges et produits financiers" du compte de résultats.

Les montants comptabilisés auparavant dans les autres éléments du résultat global et cumulés en capitaux propres sont reclassés en résultat dans les périodes au cours desquelles l'élément couvert est comptabilisé en résultat, au même poste du compte de résultats que celui de l'élément couvert comptabilisé. Toutefois, si une transaction prévue, couverte entraîne la comptabilisation d'un actif ou d'un passif non financier, les profits et pertes qui ont précédemment été différés en capitaux propres sont sortis des capitaux propres pour être pris en compte dans l'évaluation initiale du coût de l'actif ou du passif.

La comptabilité de couverture cesse lorsque le Groupe annule la relation de couverture, ou lorsque l'instrument de couverture arrive à maturité ou est vendu, résilié ou exercé, ou si la couverture ne satisfait plus aux critères de comptabilité de couverture. Tout profit cumulé ou toute perte cumulée dans les capitaux propres à ce moment continue d'être différé dans les capitaux propres et est comptabilisé lorsque la transaction prévue est inscrite dans les résultats. Lorsqu'une transaction prévue n'est plus susceptible de se réaliser, la perte ou le profit cumulé qui avait été différé en capitaux propres est immédiatement comptabilisé en résultat.

#### Couvertures de l'investissement net dans des activités à l'étranger

Les couvertures de l'investissement net dans des activités à l'étranger sont comptabilisées de la même manière que les couvertures de flux de trésorerie. Tout profit ou toute perte sur l'instrument de couverture lié à la partie efficace de la couverture est comptabilisé en capitaux propres, dans la réserve liée à l'écart de change. Le profit ou la perte lié à la partie inefficace est immédiatement comptabilisé dans le poste "Autres charges et produits financiers" du compte de résultats.



Les profits et pertes sur l'instrument de couverture liés à la partie efficace de la couverture cumulés dans la réserve liée aux écarts de conversion sont reclassés en résultat de manière similaire aux différences de change relatives à l'activité à l'étranger telle que décrite au point 8 ci-dessus.

## 24. Provisions

Les provisions sont comptabilisées si le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable que le Groupe sera tenu d'éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, en tenant compte des risques et incertitudes relatifs à l'obligation. Si une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable correspond à la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

S'il est prévu qu'une partie ou la totalité des avantages économiques nécessaires à l'extinction d'une provision sera recouvrée d'un tiers, un montant à recevoir est comptabilisé comme actif si on a la quasi-certitude que le remboursement sera reçu et si le montant à recevoir peut être évalué de façon fiable.

### Contrats déficitaires

Les obligations actuelles résultant de contrats déficitaires sont comptabilisées et évaluées comme des provisions. Un contrat est considéré comme déficitaire lorsque le Groupe a conclu un contrat pour lequel les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat.

### Restructurations

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a mis au point un plan formalisé et détaillé de restructuration et a créé, chez les personnes concernées, une attente fondée qu'il mettra en œuvre la restructuration, soit en commençant à exécuter le plan, soit en leur annonçant ses principales caractéristiques. L'évaluation d'une provision pour restructuration tient compte seulement des dépenses directement liées à la restructuration, c'est-à-dire les dépenses qui sont à la fois nécessairement entraînées par la restructuration et non liées aux activités poursuivies par l'entité.

## 25. Information sectorielle

L'information sectorielle est établie en fonction de deux critères distincts : un critère commercial basé sur les secteurs d'activités du Groupe (les Secteurs), et un critère géographique basé sur les principaux pays.

## 26. Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les produits des activités ordinaires sont réduits du montant estimé des retours de marchandises par les clients, des rabais et autres réductions similaires.

### Ventes de biens

Les produits des activités ordinaires provenant de la vente de biens sont comptabilisés lorsque l'ensemble des conditions suivantes a été satisfait :

- le Groupe a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens;
- le Groupe ne continue ni à être impliqué dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens vendus;
- le montant des produits des activités ordinaires peut être évalué de façon fiable;
- il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront au Groupe;
- les coûts engagés ou à engager concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

### Redevances

Les produits des activités ordinaires provenant des redevances sont comptabilisés au fur et à mesure que celles-ci sont acquises, selon la substance de l'accord concerné (pourvu qu'il soit probable que les avantages économiques aillent au Groupe et que le montant des produits des activités ordinaires puisse être évalué de façon fiable). Les redevances déterminées en fonction du temps sont comptabilisées selon la méthode linéaire sur la durée de l'accord. Les redevances, tels les milestones, qui sont fonction du taux de production, du volume de ventes ou d'autres mesures sont comptabilisées en vertu de l'accord sous-jacent.

### Dividendes et intérêts

Les dividendes tirés de placements sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire à percevoir le paiement est établi (pourvu qu'il soit probable que les avantages économiques aillent au Groupe et que le montant des produits puisse être évalué de façon fiable).

Les intérêts tirés d'un actif financier sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques aillent au Groupe et que le montant des produits puisse être évalué de façon fiable. Les intérêts sont comptabilisés en fonction du temps, selon le montant du capital impayé et au taux d'intérêt effectif applicable, soit le taux qui actualise exactement les rentrées de trésorerie futures estimées sur la durée de vie prévue de l'actif financier de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif à la comptabilisation initiale.

### Produits locatifs

La méthode utilisée par le Groupe pour la constatation des produits des activités ordinaires provenant des contrats de location simple est décrite au point 12 ci-dessus.

## 27. Actifs non courants détenus en vue de la vente et "discontinued operations"

Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente s'il est prévu que leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Cette condition est remplie seulement lorsque la vente est hautement probable et que l'actif non courant (ou le groupe destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée à la vente avec un programme actif pour trouver un acheteur et mener à bien le plan. De plus, l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) doit être activement commercialisé en vue de la vente à un prix qui est raisonnable par rapport à sa juste valeur actuelle. Par ailleurs, la vente devrait normalement répondre, dans l'année suivant sa classification, aux critères de comptabilisation à titre de vente réalisée.

Une "discontinued operation" est une composante d'une entité dont l'entité s'est séparée ou bien qui est classée comme détenue en vue de la vente et qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte et qui peut être identifiée distinctement à des fins opérationnelles et d'information financière.

Un Groupe engagé à l'égard d'un plan de vente impliquant la perte de contrôle d'une filiale doit classer tous les actifs et passifs de cette filiale comme détenus en vue de la vente lorsque les critères établis ci-dessus sont remplis, que l'entité conserve ou non une participation ne donnant pas le contrôle dans son ancienne filiale après la vente.

Les actifs non courants (et les groupes destinés à être cédés) classés comme détenus en vue de la vente sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable antérieure et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur diminuée des coûts de la vente est présenté comme perte de valeur. L'amortissement de tels actifs cesse dès la classification comme actifs détenus en vue de la vente. L'information comparative bilantaire pour toutes périodes antérieures n'est pas retraitée afin de refléter la nouvelle classification dans l'état de situation financière (bilan).

## 28. Options sur actions

Les options sur actions sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi. Cette juste valeur est estimée en utilisant le modèle de Monte-Carlo d'évaluation d'options et est prise en charge de façon linéaire sur la période d'acquisition de ces droits, en tenant compte d'une estimation du nombre d'options finalement acquises.



La méthode comptable décrite précédemment s'applique à tous les paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres qui ont été attribués après le 7 novembre 2002 et dont les droits ont été acquis après le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers relativement à d'autres paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres.

## 29. Etat du résultat global

Conformément à IAS 1 Présentation des états financiers, une société peut choisir de présenter soit un état unique du résultat global, soit deux, c'est-à-dire un compte de résultats suivi immédiatement par un état du résultat global. Le Groupe a décidé d'appliquer cette dernière option.

Les composantes des autres éléments du résultat global sont présentées avant effets d'impôt présentant ainsi un montant total de l'impôt lié à ces composantes.

## 30. Actifs et passifs éventuels

Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Ils sont décrits dans les notes si l'entrée des avantages économiques est probable. Les passifs financiers ne sont pas comptabilisés dans les états financiers, sauf s'ils résultent d'un regroupement d'entreprises. Ils sont décrits dans les notes sauf si la possibilité de perte est improbable.

## 31. Evénements postérieurs à la date de clôture

Les événements postérieurs à la date de clôture qui fournissent des informations additionnelles sur la situation de la société à la date de clôture (événements postérieurs à la date de clôture donnant lieu à des ajustements) sont reflétés dans les états financiers. Les événements postérieurs à la date de clôture ne donnant pas lieu à des ajustements sont présentés dans les notes s'ils sont significatifs.

## Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations

### Dépréciation

Le Groupe effectue un test annuel de dépréciation du goodwill et des unités génératrices de trésorerie pour lesquelles des indicateurs existent que la valeur comptable pourrait excéder la valeur recouvrable. Cette analyse exige que la direction estime les flux de trésorerie futurs attendus provenant de l'unité génératrice de trésorerie et qu'elle applique un taux d'actualisation approprié pour calculer la valeur actualisée.

Plus de détails sont fournis dans les notes 26 et 27.

### Actifs d'impôt différé

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture. Elle est réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant émane de l'avantage de ces actifs, en tout ou en partie. Une telle réduction de valeur est extournée s'il devient probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

Le « Corporate tax competence center », qui a une vue d'ensemble de la situation des impôts différés du Groupe, est systématiquement impliqué dans l'évaluation des actifs d'impôts différés.

Plus de détails sont fournis dans la note 11b.

### Provisions pour avantages du personnel

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'engagement de pension au 31 décembre ainsi que son coût annuel figurent à la note 31. L'ensemble des programmes d'avantages du personnel est évalué annuellement par des actuaires indépendants. La direction établit globalement les taux d'actualisation et d'inflation ; les autres hypothèses (telles que les augmentations futures de salaire, les taux attendus de rendement à long terme des actifs du plan et les taux attendus d'augmentation des coûts des soins médicaux) sont définis à l'échelon local. Tous les plans sont supervisés par le département RH central du Groupe, épaulé par un actuaire central pour contrôler la recevabilité des résultats et l'uniformité des rapports.

### Provisions santé, sécurité et environnement (HSE)

Les provisions pour HSE sont gérées et coordonnées conjointement par un centre de compétence HSE et le département financier du Groupe, en coopération avec les entités stratégiques commerciales et la direction locale.

Les dépenses prévisionnelles sont établies en devise constante, en se basant sur des estimations d'inflation et d'innovations technologiques dans le domaine environnemental.

Les prévisions en matière de dépenses sont actualisées en vertu des normes IFRS.

Le taux d'actualisation (4 % en 2009 et 2010) correspond au taux moyen de placement sans risque d'une obligation d'État à 10 ans. Ce taux est fixé annuellement par le département financier de Solvay et peut être révisé en fonction de l'évolution des paramètres économiques du pays concerné.

Afin de refléter le rapprochement de la date probable de réalisation des dépenses, les provisions sont majorées chaque année prorata temporis, au taux d'actualisation défini par le département financier de Solvay. Cette majoration s'applique systématiquement aux provisions dont la probabilité de réalisation est inférieure ou égale à 10 ans. Les provisions dans une fourchette de 10 à 20 ans sont examinées annuellement et mises à jour, le cas échéant.

Plus de détails sont fournis dans la note 31.



### Provisions pour litige

Tous les litiges juridiques significatifs<sup>1</sup> (ou menace de litige) sont examinés par les juristes internes de Solvay, avec l'aide, le cas échéant, de conseillers externes, au moins tous les trimestres. Cet examen comprend une évaluation de la nécessité d'inscrire des provisions ou d'ajuster les provisions existantes, en concertation avec le service financier de Solvay et le service assurances. Le rapport qui en résulte est soumis au Comité exécutif par l'avocat-conseil du Groupe puis au Comité d'audit.

### Milestones liés à la vente de l'activité pharmaceutique

Parmi les montants de trésorerie additionnels s'élevant au maximum à 300 millions d'euros si des milestones spécifiques sont rencontrés entre 2011 et 2013, la direction estime que les deux premiers milestones de 100 millions d'euros chacun sont probables. Par conséquent, leur valeur actualisée (à 4%) a été comptabilisée comme faisant partie du gain sur la vente de l'activité pharmaceutique.

Plus de détails sont fournis dans la note 12.

### Ajustements de juste valeur dans le cadre d'un regroupement d'entreprises

Conformément à IFRS 3 Regroupements d'entreprises, le Groupe réévalue les actifs et passifs acquis lors d'un regroupement d'entreprises à la juste valeur. Si possible, les ajustements à la juste valeur sont basés sur des valorisations externes ou des modèles de valorisation, p.ex. pour les passifs éventuels et les immobilisations incorporelles qui n'étaient pas comptabilisés pas l'entreprise acquise. Des benchmarks internes sont souvent utilisés pour évaluer des installations de production spécifiques. Tous ces modèles de valorisation utilisent diverses hypothèses telles que les flux de trésorerie futurs, la durée d'utilité économique restante...

Plus de détails sont fournis dans la note 21.

---

<sup>1</sup> Une procédure similaire est implémentée pour les litiges fiscaux.

## Description générale des secteurs opérationnels

Les cinq secteurs opérationnels sont la Chimie, les Plastiques, le New Business Development (NBD), le Corporate & Business Support (CBS) et la Pharmacie (“discontinued operations”).

Le secteur **Chimique** s’articule autour de quatre pôles d’activités :

### Minéraux

- Carbonate de soude et spécialités (bicarbonate)
- Advanced Functional Minerals (carbonate de calcium précipité)

### Électrochimie, produits fluorés

- Produits électrochimiques et leurs dérivés (soude caustique, épichlorhydrine)
- Produits fluorés

### Oxygène

- Peroxyde d’hydrogène
- Détergents (persels)

### Organiques (solutions moléculaires)

Le secteur **Plastiques** s’articule autour de deux pôles d’activités :

### Produits spéciaux

- Polymères spéciaux (polymères haute et ultrahaute performance tels que polymères, élastomères et fluides fluorés, matériaux-barrières, polyarylamides, polysulfones, polyamides haute performance, polymères à cristaux liquides)
- Inergy Automotive Systems<sup>1</sup> (coentreprise 50/50 avec Plastic Omnium)

### Vinyles

- Vinyles (chaîne électrolyse intégrée, VCM (monomère), PVC (polymère) et composants de PVC)
- Pipelife (joint venture 50/50 avec Wienerberger)

Le secteur **New Business Development (NBD)** comprend les activités de recherche entreprises en dehors des “Strategic Business Units”, dans des domaines prometteurs et importants pour le développement du Groupe.

Le Secteur **Corporate & Business Support (CBS)** comprend le personnel et les installations de différents sièges du Groupe qui fournissent des services aux autres Secteurs, de même que certains sites où des activités industrielles ont été interrompues.

Le Groupe a vendu l’entière de son activité pharmaceutique le 15 février 2010. Par conséquent, les résultats du secteur Pharmacie sont présentés en tant que “discontinued operations”.

Les quatre premiers secteurs sont décrits en détail dans la partie générale de ce rapport.



<sup>1</sup> Le 8 septembre 2010, Plastic Omnium a acheté la participation de Solvay dans Inergy Automotive Systems. Le compte de résultats 2010 du secteur Plastiques comprend les résultats d’Inergy Automotive Systems jusqu’au 30 juin 2010.

## Notes au compte de résultats

### (1) Données financières par secteur opérationnel

Les Secteurs Chimiques, Plastiques et New Business Development (NBD) sont amplement décrits dans la partie générale. Le Secteur Corporate & Business Support (CBS) comprend le personnel et les installations des quartiers généraux du Groupe qui fournissent des services aux trois autres Secteurs, ainsi que certains sites où les activités industrielles ont été interrompues.

L'information par secteur opérationnel pour 2009 se présente comme suit:

| 2009 Millions EUR  | Chimique | Plastiques | New Business Development | Corporate & Business support | Total activités poursuivies | Discontinued operations (Ph) | Total Groupe |
|--|----------|------------|--------------------------|------------------------------|-----------------------------|------------------------------|--------------|
| <b>Compte de résultats</b>   |          |            |                          |                              |                             |                              |              |
| Chiffre d'affaires   | 2 881    | 3 499      | 0                        | 0                            | 6 380                       | 2 791                        | 9 171        |
| Ventes intersectorielles <sup>1</sup>                                | -169     | -518       | 0                        | 0                            | -686                        | 0                            | -686         |
| Chiffre d'affaires externe   | 2 713    | 2 982      | 0                        | 0                            | 5 694                       | 2 791                        | 8 485        |
| Marge brute  | 517      | 454        | 0                        | 0                            | 972                         | 2 019                        | 2 991        |
| <b>REBIT</b>   | 268      | 86         | -25                      | -19                          | 310                         | 658                          | 969          |
| Eléments non récurrents  | -56      | -15        | 0                        | 126                          | 56                          | -161                         | -105         |
| <b>EBIT</b>  | 213      | 71         | -25                      | 107                          | 366                         | 498                          | 864          |
| <b>Eléments des flux de trésorerie</b>                               |          |            |                          |                              |                             |                              |              |
| <b>EBIT</b>  | 213      | 71         | -25                      | 107                          | 366                         | 498                          | 864          |
| Amortissements récurrents  | 168      | 212        | 1                        | 8                            | 388                         | 82                           | 470          |
| Dépréciations  | 21       | 0          | 0                        | 0                            | 21                          | 4                            | 25           |
| Variations de provisions et autres                                   | -12      | -38        | 0                        | -189                         | -239                        | 39                           | -200         |
| Variation de fonds de roulement                                      | 94       | 68         | -1                       | 46                           | 208                         | -160                         | 48           |
| <b>Flux de trésorerie des activités opérationnelles avant impôts</b> |          |            |                          |                              |                             |                              |              |
|  | 484      | 313        | -25                      | -28                          | 744                         | 464                          | 1 208        |
| Dépenses d'investissement  | -244     | -254       | -13                      | -12                          | -522                        | -45                          | -567         |
| Flux de trésorerie des activités d'investissement                    | -237     | -196       | -13                      | -11                          | -456                        | -30                          | -486         |
| <b>Etat de situation financière et autres</b>                        |          |            |                          |                              |                             |                              |              |
| Immobilisations <sup>2</sup>   | 2 212    | 2 172      | 28                       | 171                          | 4 583                       | 2 598                        | 7 181        |
| Fonds de roulement <sup>3</sup>                                      | 374      | 494        | 0                        | -120                         | 748                         | 260                          | 1 008        |
| Provisions   | 788      | 257        | 0                        | 683                          | 1 729                       | 363                          | 2 091        |
| Effectif au 1/1 de l'année suivante                                  | 8 721    | 8 402      | 0                        | 1 869                        | 18 992                      | 9 212                        | 28 204       |

<sup>1</sup> Prix de transferts intersectoriels basés sur les prix de marché.

<sup>2</sup> Comprend les actifs non-courants à l'exclusion des actifs d'impôts différés et des autres actifs long terme.

<sup>3</sup> Comprend les actifs et passifs courants et autres actifs et passifs non courants, à l'exception des dividendes à payer.

L'information par secteur opérationnel pour 2010 se présente comme suit :

| 2010   | Millions EUR | Chimique | Plastiques | New Business Development | Corporate & Business support | Total activités poursuivies | Discontinued Operations (Ph) | Total Groupe |
|--|--------------|----------|------------|--------------------------|------------------------------|-----------------------------|------------------------------|--------------|
| <b>Compte de résultats</b>   |              |          |            |                          |                              |                             |                              |              |
| Chiffre d'affaires   |              | 3 189    | 4 502      | 0                        | 0                            | 7 691                       | 312                          | 8 003        |
| Ventes intersectorielles <sup>1</sup>                                |              | -177     | -718       | 0                        | 0                            | -895                        | 0                            | -895         |
| Chiffre d'affaires externe   |              | 3 012    | 3 784      | 0                        | 0                            | 6 796                       | 312                          | 7 109        |
| Marge brute  |              | 588      | 713        | 0                        | 0                            | 1 301                       | 222                          | 1 523        |
| <b>REBIT</b>   |              | 312      | 360        | -26                      | -45                          | 602                         | 31                           | 633          |
| Éléments non récurrents  |              | -336     | 86         | 0                        | -78                          | -328                        | 0                            | -328         |
| <b>EBIT</b>  |              | -24      | 446        | -26                      | -123                         | 274                         | 31                           | 305          |
| <b>Éléments des flux de trésorerie</b>                               |              |          |            |                          |                              |                             |                              |              |
| <b>EBIT</b>  |              | -24      | 446        | -26                      | -123                         | 274                         | 31                           | 305          |
| Amortissements récurrents  |              | 187      | 222        | 0                        | 8                            | 417                         | 0                            | 417          |
| Dépréciations  |              | 289      | 11         | 0                        | 0                            | 300                         | 0                            | 300          |
| Variations de provisions et autres                                   |              | -4       | -135       | 0                        | -35                          | -174                        | 0                            | -174         |
| Variation de fonds de roulement                                      |              | 14       | -65        | 0                        | 3                            | -47                         | 5                            | -42          |
| <b>Flux de trésorerie des activités opérationnelles avant impôts</b> |              | 462      | 480        | -25                      | -147                         | 769                         | 36                           | 805          |
| Dépenses d'investissement  |              | -219     | -296       | -12                      | -12                          | -538                        | 0                            | -538         |
| Flux de trésorerie des activités d'investissement                    |              | -437     | -8         | -12                      | 3                            | -454                        | 4 430                        | 3 976        |
| <b>Etat de situation financière et autres</b>                        |              |          |            |                          |                              |                             |                              |              |
| Immobilisations <sup>2</sup>   |              | 2 214    | 2 175      | 35                       | 136                          | 4 561                       | 0                            | 4 561        |
| Fonds de roulement <sup>3</sup>                                      |              | 370      | 594        | 0                        | 77                           | 1 040                       | 0                            | 1 040        |
| Provisions   |              | 812      | 268        | 0                        | 887                          | 1 967                       | 0                            | 1 967        |
| Effectif au 1/1 de l'année suivante                                  |              | 8 390    | 6 617      | 0                        | 1 778                        | 16 785                      | 0                            | 16 785       |

<sup>1</sup> Prix de transferts intersectoriels basés sur les prix de marché.

<sup>2</sup> Comprend les actifs non-courants à l'exclusion des actifs d'impôts différés et des autres actifs long terme.

<sup>3</sup> Comprend les actifs et passifs courants et autres actifs et passifs non courants, à l'exception des dividendes à payer.



En 2009 et 2010, le Groupe présente le secteur Pharmacie en tant que “discontinued operations” conformément à IFRS 5.

Les ventes externes par pôle d'activité (activités poursuivies) sont présentées ci-dessous :

| Millions EUR                      | 2009  | 2010  |
|-----------------------------------|-------|-------|
| Chimique                          | 2 713 | 3 012 |
| Minéraux                          | 1 263 | 1 359 |
| Electrochimie et produits fluorés | 986   | 1 124 |
| Oxygène                           | 441   | 505   |
| Organiques <sup>1</sup>           | 22    | 23    |
| Plastiques                        | 2 982 | 3 784 |
| Spécialités <sup>2</sup>          | 1 251 | 1 438 |
| Vinyls <sup>3</sup>               | 1 731 | 2 346 |

1. SBU Molecular Solutions  
 2. Inclut les SBU Polymères Spéciaux et Inergy Automotive Systems  
 3. Inclut les SBU Vinyls et Pipelife

## (2) Données financières par pays et région

Les ventes du Groupe par destination se présentent comme suit :

| Millions EUR                  | Activités Poursuivies |             |              |             | Discontinued Operations (Ph) |             |            |             | Total Groupe |             |              |             |
|-------------------------------|-----------------------|-------------|--------------|-------------|------------------------------|-------------|------------|-------------|--------------|-------------|--------------|-------------|
|                               | 2009                  | %           | 2010         | %           | 2009                         | %           | 2010       | %           | 2009         | %           | 2010         | %           |
| Belgique                      | 259                   | 5%          | 356          | 5%          | 90                           | 3%          | 9          | 3%          | 349          | 4%          | 365          | 5%          |
| Allemagne                     | 642                   | 11%         | 725          | 11%         | 141                          | 5%          | 14         | 4%          | 783          | 9%          | 739          | 10%         |
| Italie                        | 497                   | 9%          | 536          | 8%          | 104                          | 4%          | 12         | 4%          | 601          | 7%          | 548          | 8%          |
| France                        | 516                   | 9%          | 528          | 8%          | 164                          | 6%          | 19         | 6%          | 681          | 8%          | 547          | 8%          |
| Espagne                       | 363                   | 6%          | 354          | 5%          | 134                          | 5%          | 14         | 4%          | 498          | 6%          | 368          | 5%          |
| Europe de l'Ouest<br>- autres | 844                   | 15%         | 982          | 14%         | 359                          | 13%         | 33         | 11%         | 1 203        | 14%         | 1 015        | 14%         |
| <b>Europe de l'Ouest</b>      | <b>3 123</b>          | <b>55%</b>  | <b>3 481</b> | <b>51%</b>  | <b>992</b>                   | <b>36%</b>  | <b>102</b> | <b>33%</b>  | <b>4 115</b> | <b>48%</b>  | <b>3 583</b> | <b>50%</b>  |
| <b>Europe de l'Est(*)</b>     | <b>296</b>            | <b>5%</b>   | <b>339</b>   | <b>5%</b>   | <b>327</b>                   | <b>12%</b>  | <b>47</b>  | <b>15%</b>  | <b>623</b>   | <b>7%</b>   | <b>386</b>   | <b>5%</b>   |
| Egypte                        | 16                    | 0%          | 31           | 0%          | 5                            | 0%          | 1          | 0%          | 21           | 0%          | 32           | 0%          |
| EMEA - autres                 | 150                   | 3%          | 172          | 3%          | 115                          | 4%          | 10         | 3%          | 265          | 3%          | 182          | 3%          |
| <b>EMEA</b>                   | <b>3 585</b>          | <b>63%</b>  | <b>4 024</b> | <b>59%</b>  | <b>1 439</b>                 | <b>52%</b>  | <b>159</b> | <b>51%</b>  | <b>5 024</b> | <b>59%</b>  | <b>4 183</b> | <b>59%</b>  |
| Etats-Unis                    | 846                   | 15%         | 959          | 14%         | 966                          | 35%         | 109        | 35%         | 1 812        | 21%         | 1 068        | 15%         |
| Nafta - autres                | 101                   | 2%          | 113          | 2%          | 86                           | 3%          | 10         | 3%          | 187          | 2%          | 123          | 2%          |
| <b>Nafta</b>                  | <b>947</b>            | <b>17%</b>  | <b>1 072</b> | <b>16%</b>  | <b>1 052</b>                 | <b>38%</b>  | <b>119</b> | <b>38%</b>  | <b>1 999</b> | <b>24%</b>  | <b>1 191</b> | <b>17%</b>  |
| Brésil                        | 429                   | 8%          | 518          | 8%          | 36                           | 1%          | 3          | 1%          | 465          | 5%          | 522          | 7%          |
| Argentine                     | 124                   | 2%          | 150          | 2%          | 1                            | 0%          | 0          | 0%          | 125          | 1%          | 150          | 2%          |
| Mercosur - autres             | 56                    | 1%          | 58           | 1%          | 10                           | 0%          | 3          | 1%          | 66           | 1%          | 61           | 1%          |
| <b>Mercosur</b>               | <b>608</b>            | <b>11%</b>  | <b>726</b>   | <b>11%</b>  | <b>48</b>                    | <b>2%</b>   | <b>6</b>   | <b>2%</b>   | <b>656</b>   | <b>8%</b>   | <b>733</b>   | <b>10%</b>  |
| <b>Asie-Pacifique</b>         | <b>554</b>            | <b>10%</b>  | <b>974</b>   | <b>14%</b>  | <b>253</b>                   | <b>9%</b>   | <b>28</b>  | <b>9%</b>   | <b>806</b>   | <b>9%</b>   | <b>1 002</b> | <b>14%</b>  |
| <b>Total</b>                  | <b>5 694</b>          | <b>100%</b> | <b>6 796</b> | <b>100%</b> | <b>2 791</b>                 | <b>100%</b> | <b>312</b> | <b>100%</b> | <b>8 485</b> | <b>100%</b> | <b>7 109</b> | <b>100%</b> |

(\*) Russie et Bulgarie

La valeur comptable des capitaux investis et les dépenses d'investissement par pays/région sont présentées ci-dessous :

| Millions EUR               |              |             | Capitaux investis |             |            |             | Dépenses d'investissement |             |
|----------------------------|--------------|-------------|-------------------|-------------|------------|-------------|---------------------------|-------------|
|                            | 2009         | %           | 2010              | %           | 2009       | %           | 2010                      | %           |
| Belgique                   | 854          | 10%         | 569               | 10%         | 50         | 9%          | 37                        | 7%          |
| Allemagne                  | 772          | 9%          | 565               | 10%         | 88         | 16%         | 27                        | 5%          |
| France                     | 779          | 10%         | 502               | 9%          | 69         | 12%         | 49                        | 9%          |
| Italie                     | 713          | 9%          | 737               | 13%         | 48         | 9%          | 45                        | 8%          |
| Espagne                    | 311          | 4%          | 280               | 5%          | 20         | 3%          | 34                        | 6%          |
| Europe de l'Ouest - autres | 1 917        | 23%         | 306               | 5%          | 39         | 7%          | 58                        | 11%         |
| <b>Europe de l'Ouest</b>   | <b>5 346</b> | <b>65%</b>  | <b>2 961</b>      | <b>53%</b>  | <b>314</b> | <b>55%</b>  | <b>252</b>                | <b>47%</b>  |
| <b>Europe de l'Est(*)</b>  | <b>366</b>   | <b>4%</b>   | <b>394</b>        | <b>7%</b>   | <b>77</b>  | <b>14%</b>  | <b>103</b>                | <b>19%</b>  |
| Egypte                     | 107          | 1%          | 90                | 2%          | 1          | 0%          | 3                         | 1%          |
| <b>Europe</b>              | <b>5 819</b> | <b>71%</b>  | <b>3 445</b>      | <b>61%</b>  | <b>391</b> | <b>69%</b>  | <b>358</b>                | <b>67%</b>  |
| Etats-Unis                 | 1 349        | 16%         | 1 074             | 19%         | 70         | 12%         | 40                        | 7%          |
| Nafta - autres             | 91           | 1%          | 24                | 0%          | 3          | 0%          | 1                         | 0%          |
| <b>Nafta</b>               | <b>1 439</b> | <b>18%</b>  | <b>1 098</b>      | <b>20%</b>  | <b>74</b>  | <b>13%</b>  | <b>41</b>                 | <b>8%</b>   |
| Brésil                     | 410          | 5%          | 412               | 7%          | 31         | 5%          | 26                        | 5%          |
| Argentine                  | 102          | 1%          | 104               | 2%          | 15         | 3%          | 12                        | 2%          |
| Mercosur - autres          | 0            | 0%          | 0                 | 0%          | 0          | 0%          | 0                         | 0%          |
| <b>Mercosur</b>            | <b>512</b>   | <b>6%</b>   | <b>515</b>        | <b>9%</b>   | <b>46</b>  | <b>8%</b>   | <b>37</b>                 | <b>7%</b>   |
| <b>Asie-Pacifique</b>      | <b>418</b>   | <b>5%</b>   | <b>543</b>        | <b>10%</b>  | <b>56</b>  | <b>10%</b>  | <b>102</b>                | <b>19%</b>  |
| <b>Total</b>               | <b>8 188</b> | <b>100%</b> | <b>5 602</b>      | <b>100%</b> | <b>567</b> | <b>100%</b> | <b>538</b>                | <b>100%</b> |

(\*) Russie et Bulgarie

Dont "discontinued operations" :

| Millions EUR                    |              |             | Capitaux investis |           |           |             | Dépenses d'investissement |           |
|---------------------------------|--------------|-------------|-------------------|-----------|-----------|-------------|---------------------------|-----------|
|                                 | 2009         | %           | 2010              | %         | 2009      | %           | 2010                      | %         |
| Belgique                        | 285          | 10%         | 0                 | 0%        | 1         | 3%          | 0                         | 0%        |
| Allemagne                       | 149          | 5%          | 0                 | 0%        | 3         | 6%          | 0                         | 0%        |
| France                          | 208          | 7%          | 0                 | 0%        | 3         | 7%          | 0                         | 0%        |
| Italie                          | 14           | 0%          | 0                 | 0%        | 0         | 0%          | 0                         | 0%        |
| Espagne                         | 29           | 1%          | 0                 | 0%        | 3         | 7%          | 0                         | 0%        |
| Europe - autres                 | 1 691        | 59%         | 0                 | 0%        | 8         | 17%         | 0                         | 0%        |
| <b>Europe</b>                   | <b>2 377</b> | <b>83%</b>  | <b>0</b>          | <b>0%</b> | <b>18</b> | <b>40%</b>  | <b>0</b>                  | <b>0%</b> |
| Etats-Unis                      | 348          | 12%         | 0                 | 0%        | 25        | 57%         | 0                         | 0%        |
| Nafta - autres                  | 61           | 2%          | 0                 | 0%        | 1         | 2%          | 0                         | 0%        |
| <b>Nafta</b>                    | <b>409</b>   | <b>14%</b>  | <b>0</b>          | <b>0%</b> | <b>26</b> | <b>59%</b>  | <b>0</b>                  | <b>0%</b> |
| Brésil                          | 39           | 1%          | 0                 | 0%        | 0         | 0%          | 0                         | 0%        |
| Argentine                       | 0            | 0%          | 0                 | 0%        | 0         | 0%          | 0                         | 0%        |
| Mercosur - autres               | 0            | 0%          | 0                 | 0%        | 0         | 0%          | 0                         | 0%        |
| <b>Mercosur</b>                 | <b>39</b>    | <b>1%</b>   | <b>0</b>          | <b>0%</b> | <b>0</b>  | <b>0%</b>   | <b>0</b>                  | <b>0%</b> |
| <b>Asie-Pacifique et autres</b> | <b>32</b>    | <b>1%</b>   | <b>0</b>          | <b>0%</b> | <b>1</b>  | <b>1%</b>   | <b>0</b>                  | <b>0%</b> |
| <b>Total</b>                    | <b>2 858</b> | <b>100%</b> | <b>0</b>          | <b>0%</b> | <b>45</b> | <b>100%</b> | <b>0</b>                  | <b>0%</b> |



### (3) Marge brute

Exprimée en pourcentage des ventes, la marge brute s'est établie à 35,2 % en 2010, contre 32,8 % en 2009.

#### (3.1) Activités poursuivies

Exprimée en pourcentage des ventes, la marge brute (Secteurs Chimique et Plastiques) s'est établie à 19,1 %, contre 17,1 % en 2009. L'augmentation reflète l'amélioration des volumes de ventes à travers toutes les activités des polymères spéciaux.

#### (3.2) Discontinued operations – Secteur Pharmaceutique

Le compte de résultats lié à la pharma a été présenté au sein des "discontinued operations" jusqu'à la date de transaction (15 février 2010), c'est-à-dire pendant 45 jours en 2010.

### (4) Frais commerciaux et administratifs

Les frais commerciaux et administratifs du Groupe diminuent de 53,2 % entre 2009 et 2010.

#### (4.1) Continuing operations

Les frais commerciaux et administratifs ont augmenté dans l'ensemble de 28 millions EUR entre 2009 et 2010.

Les frais commerciaux ont augmenté de 8 millions EUR à la suite de l'impact des taux de change.

Les frais administratifs ont augmenté de 20 millions EUR à la suite de l'impact des taux de change et des frais légaux additionnels en Italie (13 millions EUR). De plus, certaines augmentations étaient liées au fait que les activités poursuivies ne pouvaient plus facturer certains frais administratifs aux "discontinued operations" de la Pharma. Cette augmentation sera compensée dans le temps par les réductions de coût Horizon.

#### (4.2) Discontinued operations – Secteur Pharmaceutique

Les frais commerciaux et administratifs des "discontinued operations" ont diminué dans l'ensemble de 86,0 % entre 2009 et 2010 dans la mesure où ces frais n'ont été comptabilisés en 2010 que jusqu'à la date de la transaction de vente de ces activités à Abbott.

### (5) Frais de recherche & développement

#### (5.1) Activités poursuivies

Les frais de recherche et de développement ont diminué de 2,2 % entre 2009 et 2010. Les frais des activités poursuivies sont essentiellement liés à l'activité des polymères spéciaux et de New Business Development. La diminution est due à la vente d'Inergy Automotive Systems.

#### (5.2) Discontinued operations – Secteur Pharmaceutique

Les frais de recherche et de développement des "discontinued operations" ont diminués de 89,2 % entre 2009 et 2010.

## (6) Autres charges et produits d'exploitation

| Millions EUR   | Activités Poursuivies |           | Discontinued Operations (Ph) |            | Total Groupe |            |
|--|-----------------------|-----------|------------------------------|------------|--------------|------------|
|  | 2009                  | 2010      | 2009                         | 2010       | 2009         | 2010       |
| Frais de démarrage, d'études préliminaires et d'établissement                                  | -9                    | -9        | -4                           | 0          | -13          | -9         |
| Frais de désaffectations et démolitions  | -7                    | -10       | 0                            | 0          | -6           | -10        |
| Frais d'essais et expériences  | -2                    | -4        | 0                            | 0          | -2           | -4         |
| Revenus de participations et intérêts sur prêts aux co-entreprises et sociétés non consolidées | 6                     | 10        | 6                            | 0          | 12           | 10         |
| Gain (+)/perte (-) net des actifs financiers détenus à des fins de transactions                | 11                    | 7         | -8                           | 0          | 2            | 7          |
| Solde des autres charges et produits   | 11                    | 2         | 13                           | -11        | 23           | -9         |
| <b>Autres charges et produits d'exploitation</b>   | <b>10</b>             | <b>-3</b> | <b>6</b>                     | <b>-11</b> | <b>16</b>    | <b>-14</b> |

### (6.1) Activités poursuivies

Le solde des autres charges et produits d'exploitation se ventile comme suit :

- 16 millions EUR correspondant aux plus-values sur la vente de cavités souterraines en Allemagne, par rapport à 45 millions en 2009 ;
- 11 millions EUR pour la vente de crédits brésiliens liés à la fourniture d'énergie ;
- -7 millions EUR pour charges de restructuration, par rapport à -10 millions EUR en 2009 ;
- -9 millions EUR (-26 millions EUR en 2009) pour des fermetures temporaires de sites ;
- -8 millions EUR dans le secteur Chimique pour la régularisation d'impôts indirects en 2010 ;
- +7 millions EUR dans le secteur Chimique pour la vente de droits CO<sub>2</sub> en 2010 ;
- -8 millions EUR pour la réduction d'un plan de retraite en France en 2009.

### (6.2) Discontinued operations – Secteur Pharmaceutique

Pas de montants importants comptabilisés en 2010.

## (7) REBIT (EBIT récurrent)

Le REBIT a baissé de 34,7% passant de 969 millions EUR à 633 millions EUR en 2010.

### (7.1) Activités poursuivies

Le REBIT des activités poursuivies (Secteurs Chimique, Plastiques et Corporate and Business support) a augmenté de 94,2 % passant de 310 millions EUR à 602 millions EUR en 2010.

### (7.2) Discontinued operations – Secteur Pharmaceutique

Le REBIT a baissé de 95,3 % de 658 millions EUR à 31 millions EUR en 2010 dans la mesure où les résultats n'ont été comptabilisés en 2010 que jusqu'à la date de la transaction de vente de ces activités à Abbott.



## (8) Eléments non récurrents

Les éléments non récurrents comprennent essentiellement :

- les pertes et profits sur les ventes des filiales, coentreprises, entreprises associées mises en équivalence qui ne sont pas éligibles en tant que “discontinued operations”, participations disponibles à la vente ; résultats sur ventes de biens immobiliers non directement liés à une activité opérationnelle ;
- les charges de restructuration associées à la fermeture d’une activité ;
- les pertes liées à la cessation d’une activité et/ou la fermeture d’une usine ;
- les pertes résultant d’un test de dépréciation pour une unité génératrice de trésorerie<sup>1</sup> (une UGT comprend les immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que le goodwill alloué le cas échéant) ;
- l’impact des litiges importants ;
- les coûts de remédiation liés à la fermeture de sites ou à des “discontinued operations”.

Les éléments non récurrents se ventilent comme suit :

| Millions EUR                   | Activités Poursuivies |             | Discontinued Operations (Ph) |      | Total Groupe |             |
|--------------------------------|-----------------------|-------------|------------------------------|------|--------------|-------------|
|                                | 2009                  | 2010        | 2009                         | 2010 | 2009         | 2010        |
| Dépréciations                  | -21                   | -311        | -4                           | 0    | -25          | -311        |
| Autres charges et produits     | 77                    | -18         | -156                         | 0    | -80          | -18         |
| <b>Eléments non récurrents</b> | 56                    | <b>-328</b> | -161                         | 0    | -105         | <b>-328</b> |

En 2010, les dépréciations des activités poursuivies (voir également la note 27) sont liées à :

- La dépréciation de l’unité génératrice de trésorerie de carbonate de soude en Europe pour un montant de -245 millions EUR ;
- Autres dépréciations pour les secteurs Chimique (-56 millions EUR, principalement à Bussi et Bitterfeld) et Plastiques (-10 millions EUR à Olefins en France).

En 2009, les dépréciations des activités poursuivies sont principalement liées à la restructuration du Peptisyntha pour -15 millions EUR.

Les autres charges des activités poursuivies en 2010 ont été impactées par :

- La plus-value avant impôt sur la vente d’Inergy Automotive Systems (+139 millions EUR) ;
- Les coûts Horizon (-78 millions EUR), dont un montant de -68 millions EUR a été alloué au secteur CBS, car il n’est pas encore possible d’allouer ces coûts aux différents secteurs dans la nouvelle organisation ;
- Une provision environnementale de -21 millions pour des travaux d’assainissement et de confinement à Spinetta (Italie).

Les autres charges et produits pour les activités poursuivies ainsi que les “discontinued operations” tiennent compte du traitement suivant en 2009 des provisions pour les risques pharmaceutiques alloués au Corporate and Business Support jusqu’en 2008 :

- la reprise partielle de ces provisions pour 29 millions EUR (avec un impact positif sur le Corporate and Business Support) ;
- la décision prise par Solvay, dans la perspective de l’accord avec Abbott, de transférer le solde de ces provisions le 31 décembre du Corporate and Business Support aux “discontinued operations”. Cette opération de transfert est neutre au niveau consolidé.

<sup>1</sup> UGT = Le plus petit groupe identifiable d’actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d’autres actifs ou groupes d’actifs

Outre cette réallocation, les "discontinued operations" en 2009 concernent :

- le règlement des poursuites dans le cadre de la protection des consommateurs qui portent sur de la publicité prétendument trompeuse en relation avec le statut réglementaire des produits ESTRATEST® aux Etats-Unis (-34 millions EUR, -47 millions USD) ; et
- la liquidation de Solvay Organics US (-12 millions EUR).

Pour les activités poursuivies en 2009, les autres dépenses concernent :

- la fermeture provisoire d'une usine de Peroxyde en Allemagne pour -11 millions EUR ;
- la plus-value sur la vente d'actions de Sofina pour + 9 millions EUR ;
- la majoration d'une provision dans le cadre d'un litige IP (propriété intellectuelle) concernant les activités HDPE réduites en 2005 (-25 millions EUR, -35 millions USD) ;
- la reprise des provisions pour retraites concernant les "discontinued operations" aux Etats-Unis (13 millions EUR).

### (9) Charges sur endettement net

| Millions EUR   | Activités Poursuivies |             | Discontinued Operations (Ph) |           | Total Groupe |             |
|--|-----------------------|-------------|------------------------------|-----------|--------------|-------------|
|  | 2009                  | 2010        | 2009                         | 2010      | 2009         | 2010        |
| Coûts d'emprunt - Charge d'intérêt sur passifs financiers au coût amorti   | 26                    | -142        | -161                         | -4        | -135         | -146        |
| Produit d'intérêt sur trésorerie et équivalents de trésorerie (hors obligations et billets de trésorerie à moins de 3 mois |                       | 7           | 9                            | 1         | 9            | 8           |
| Produit d'intérêt sur obligations et billets de trésorerie à moins de 3 mois (détenus jusqu'à échéance au coût amorti)     |                       | 3           |                              |           |              | 3           |
| Produit d'intérêt sur obligations et billets de trésorerie à plus de 3 mois (détenus jusqu'à échéance au coût amorti)      |                       | 9           |                              |           |              | 9           |
| Produit d'intérêt sur actifs financiers disponibles à la vente   |                       | 5           |                              |           |              | 5           |
| Autres charges et produits sur endettement net   | 1                     | -10         | -26                          |           | -25          | -10         |
| Coût d'actualisation des provisions  | -54                   | -52         | -10                          |           | -64          | -52         |
| <b>Charges sur endettement net</b>   | <b>-27</b>            | <b>-181</b> | <b>-188</b>                  | <b>-3</b> | <b>-215</b>  | <b>-184</b> |

Produits d'intérêt sur actifs financiers au coût amorti + produits d'intérêt sur actifs financiers détenus jusqu'à échéance + produits d'intérêt sur actifs financiers disponibles à la vente = Intérêts sur prêts et placements à terme (voir compte de résultats). Les actifs financiers correspondant sont inclus sous l'intitulé "Autres créances courantes – Instruments financiers" et "Trésorerie et équivalents de trésorerie".

Le coût de l'emprunt interne des "discontinued operations" (-161 millions EUR en 2009) a été repris à la date de transaction en 2010 par les activités poursuivies.

La situation financière nette moyenne pour 2010 s'élevait à 2 039 millions EUR (trésorerie en excédant), par rapport à un endettement net moyen de 1 810 millions EUR en 2009.

Les charges sur endettement net s'élevèrent à 184 millions EUR à fin 2010, par rapport à 215 millions EUR à fin 2009. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010 (2009 retraité), elles incluent entre autre la charge d'actualisation des provisions ainsi que le produit des intérêts relatifs à l'investissement du produit de la vente des activités pharmaceutiques (4,5 milliards EUR) et de la participation dans Inergy Automotive Systems (268 millions EUR), dans des obligations gouvernementales à courts termes et dans des instruments de trésorerie à cotation élevée.

Le coût d'actualisation des provisions a diminué de 64 millions EUR à fin 2009 à 52 millions EUR à fin 2010.

Les produits d'intérêt s'élevaient à 24 millions EUR en 2010, par rapport à 9 millions EUR en 2009. Le rendement sur trésorerie annuel à fin 2010 était de 0,4 %.

Les coûts d'emprunt inclus dans le coût des actifs s'élevèrent à 3 millions EUR en 2010 (2 millions EUR en 2009). Le taux de capitalisation moyen pondéré utilisé est de 5% par an (4,2% par an en 2009).

Les charges d'intérêt moyennes sur emprunts (hors intérêts capitalisés et coût d'actualisation des provisions) ont augmenté de 5,1% en 2009 à 5,3% en 2010.

Les autres charges et produits ont été moins influencés en 2010 que les années précédentes par le financement en devises locales de nos développements dans les pays d'Europe de l'Est, dont la Russie et la Bulgarie.

La répartition des charges sur endettement net entre les activités poursuivies et les "discontinued operations" reflète la situation interne de financement du Groupe et de toutes ses filiales.

## (10) Produits/pertes sur participations disponibles à la vente

En 2010, les produits des participations disponibles à la vente sont presque nuls.

En 2009, la dépréciation s'élevait à -5 millions compte tenu des pertes réalisées sur les participations disponibles à la vente dans les activités New Business Development.

## (11) Impôts sur le résultat et impôts différés

### (11a) Impôts sur le résultat

#### Composantes de la charge d'impôt

La charge d'impôt se ventile comme suit :

| Millions EUR   | Activités Poursuivies |          | Discontinued Operations (Ph) |           | Total Groupe |           |
|--|-----------------------|----------|------------------------------|-----------|--------------|-----------|
|  | 2009                  | 2010     | 2009                         | 2010      | 2009         | 2010      |
| Impôts courants relatifs à l'année en cours                                    | -79                   | -106     | -74                          | -1        | -153         | -107      |
| Impôts courants relatifs aux années antérieures                                | -3                    | -27      | 13                           | 0         | 10           | -27       |
| Impôts différés  | -3                    | 136      | 54                           | -3        | 52           | 132       |
| Impact fiscal des changements de taux d'impôt nominaux sur les impôts différés | 0                     | 0        | 1                            | 0         | 1            | 0         |
| <b>Total</b>   | <b>-85</b>            | <b>3</b> | <b>-5</b>                    | <b>-4</b> | <b>-90</b>   | <b>-1</b> |
| Millions EUR   | 2009                  | 2010     | 2009                         | 2010      | 2009         | 2010      |
| Impôts sur éléments portés directement en capitaux propres                     | -12                   | 0        | -6                           | 0         | -18          | 0         |
| <b>Total</b>   | <b>-12</b>            | <b>0</b> | <b>-6</b>                    | <b>0</b>  | <b>-18</b>   | <b>0</b>  |

### Réconciliation de la charge d'impôt

La charge d'impôts effective a été réconciliée avec la charge d'impôt théorique obtenue en appliquant dans chaque pays où le groupe Solvay est implanté, le taux d'impôt nominal en vigueur, au résultat avant impôts de chacune des entités du Groupe.

| Millions EUR   | Activités<br>Poursuivies |      | Discontinued<br>Operations (Ph) |       | Total<br>Groupe |       |
|--|--------------------------|------|---------------------------------|-------|-----------------|-------|
|  | 2009                     | 2010 | 2009                            | 2010  | 2009            | 2010  |
| <b>Résultat avant impôts</b>   | 333                      | 93   | 310                             | 1 732 | 643             | 1 824 |
| <b>Réconciliation de la charge d'impôts</b>  |                          |      |                                 |       |                 |       |
| Charge totale d'impôts des entités du Groupe calculée sur base des taux locaux nominaux respectifs | -104                     | -31  | -76                             | -484  | -180            | -515  |
| Taux nominal moyen pondéré   | 31%                      | 32%  | 24%                             | 28%   | 28%             | 28%   |
| Impact fiscal des dépenses non déductibles   | -150                     | -61  | -70                             | -249  | -219            | -311  |
| Impact fiscal des revenus non imposables   | 220                      | 211  | 69                              | 729   | 289             | 940   |
| Impact fiscal des changements dans les taux d'impôts   | 0                        | 0    | 1                               | 0     | 1               | 0     |
| Impact fiscal d'ajustements d'impôts courants et différés relatifs aux années antérieures          | 19                       | 58   | 66                              | 0     | 86              | 58    |
| Actifs d'impôt différé non comptabilisés   | -71                      | -174 | 3                               | 0     | -67             | -174  |
| <b>Charge d'impôts effective</b>   | -85                      | 4    | -5                              | -5    | -90             | -1    |
| <b>Taux d'impôts effectif (*)</b>  | 26%                      | -4%  | 2%                              | 0%    | 14%             | 0%    |

(\*) charge d'impôts (+) / crédit d'impôts (-)

### Analyse de la charge d'impôt

Le taux effectif d'imposition du Groupe (0 %) est inférieur au taux nominal moyen pondéré (28 %), principalement en raison des plus-values réalisées sur la vente du secteur Pharma et d'Inergy Automotive Systems avec un taux d'imposition minimal.



## (11b) Impôts différés dans l'état de situation financière (bilan)

Les impôts différés comptabilisés dans l'état de situation financière (bilan) sont liés aux catégories suivantes :

|   | Solde au<br>31<br>décembre<br>2008 | Solde au<br>31<br>décembre<br>2009 | Comptabilisé<br>au compte<br>de résultats | Comptabilisé<br>dans les<br>autres<br>éléments du<br>résultat global | Comptabilisé<br>dans les<br>capitaux<br>propres | Reclassé<br>des capitaux<br>propres au<br>compte de<br>résultats | Acquisitions/<br>Cessions | Autres    | Solde au<br>31<br>décembre<br>2010 |
|---|------------------------------------|------------------------------------|---|--|---|--|---------------------------|-----------|------------------------------------|
| 2010 Millions EUR   |                                    |                                    |   |  |   |  |                           |           |                                    |
| <b>Différences temporelles</b>  |                                    |                                    |   |  |   |  |                           |           |                                    |
| Obligations en matière<br>d'avantages du<br>personnel                                 | 192                                | 134                                | 28  |  |   |  | -1                        |           | 161                                |
| Provisions autres que<br>pour les avantages du<br>personnel                           | 159                                | 168                                | 11  |  |   |  |                           |           | 178                                |
| Immobilisations<br>corporelles  | -168                               | -126                               | 77  |  |   |  | -3                        |           | -52                                |
| Immobilisations<br>incorporelles  | -4                                 | -4                                 |   |  |   |  | 4                         |           |                                    |
| Pertes fiscales   | 483                                | 537                                | 89  |  |   |  | -10                       |           | 616                                |
| Crédits d'impôt   | 128                                | 76                                 | 32  |  |   |  | -1                        |           | 107                                |
| Actifs détenus en vue<br>de la vente  |                                    |                                    |   |  |   |  |                           |           |                                    |
| Autres  | -23                                | -58                                | 70  | -1   |   |  | -11                       | -2        | -3                                 |
| <b>Total (montant net)</b>  | <b>767</b>                         | <b>726</b>                         | <b>306</b>                                | <b>-1</b>  |   |  | <b>-22</b>                | <b>-2</b> | <b>1 007</b>                       |
| Actifs d'impôt différé<br>non comptabilisés -<br>Activités poursuivies                | -379                               | -439                               | -174                                      |  |   |  | 17                        |           | -596                               |
| Actifs d'impôt différé<br>non comptabilisés -<br>Actifs détenus en vue<br>de la vente |                                    |                                    |   |  |   |  |                           |           |                                    |
| <b>Total actifs<br/>d'impôt différé non<br/>comptabilisés</b>                         | <b>-379</b>                        | <b>-439</b>                        | <b>-174</b>                               |  |   |  | <b>17</b>                 |           | <b>-596</b>                        |
| <b>Total</b>  | <b>388</b>                         | <b>287</b>                         | <b>132</b>                                | <b>-1</b>  |   |  | <b>-5</b>                 | <b>-2</b> | <b>411</b>                         |
| <b>Discontinued operations</b>  |                                    |                                    |   |  |   |  |                           |           |                                    |
| Actifs et passifs<br>associés détenus en vue<br>de la vente - pharma                  |                                    | 194                                |   |  |   |  | -194                      |           |                                    |
| <b>Total (montant brut)</b>   |                                    | <b>194</b>                         |   |  |   |  | <b>-194</b>               |           |                                    |
| Actifs et passifs<br>associés détenus en vue<br>de la vente - pharma                  |                                    | -59                                |   |  |   |  | 59                        |           |                                    |
| <b>Total actifs<br/>d'impôt différé non<br/>comptabilisés</b>                         |                                    | <b>-59</b>                         |   |  |   |  | <b>59</b>                 |           |                                    |
| <b>Total (montant net)</b>  |                                    | <b>135</b>                         |   |  |   |  | <b>-135</b>               |           |                                    |
| <b>Total (montant net)</b>  | <b>388</b>                         | <b>422</b>                         | <b>132</b>                                | <b>-1</b>  |   |  | <b>-140</b>               | <b>-2</b> | <b>411</b>                         |
| Actifs d'impôt différé comptabilisés à l'état de situation financière (bilan)         |                                    |                                    |   |  |   |  |                           |           | 586                                |
| Passifs d'impôt différé comptabilisés à l'état de situation financière (bilan)        |                                    |                                    |   |  |   |  |                           |           | -175                               |

Dans le tableau ci-dessus, le solde au 31 décembre 2009 reprend les montants des impôts différés présentés au bilan sous "actifs détenus en vue de la vente" et "passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente" relatif aux activités de carbonate de calcium précipité (1 million EUR d'impôts différés actifs et 5 millions EUR d'impôts différés passifs).

Aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé pour les pertes fiscales et les différences temporelles qui ne seront vraisemblablement pas récupérées dans le futur. Ces actifs d'impôt différé non comptabilisés s'élèvent à 596 millions EUR.

### Autres informations

Toutes les pertes fiscales reportées du Groupe ont généré des impôts différés actifs (dont certains n'ont pas été comptabilisés). Elles sont ventilées selon leur date d'expiration ci-dessous.

| Millions EUR               | 2009 | 2010 |
|----------------------------|------|------|
| Endéans 1 an               | 6    | 32   |
| Endéans 2 ans              | 17   | 35   |
| Endéans 3 ans              | 61   | 63   |
| Endéans 4 ans              | 84   | 49   |
| Endéans 5 ans ou plus      | 216  | 101  |
| Non limitées dans le temps | 868  | 603  |

dont "discontinued operations"

| Millions EUR               | 2009 | 2010 |
|----------------------------|------|------|
| Endéans 1 an               | 0    | 0    |
| Endéans 2 ans              | 0    | 0    |
| Endéans 3 ans              | 0    | 0    |
| Endéans 4 ans              | 12   | 0    |
| Endéans 5 ans ou plus      | 36   | 0    |
| Non limitées dans le temps | 267  | 0    |

## (12) Discontinued operations

### (12a) Cession du secteur Pharmaceutique

Le Conseil d'Administration a décidé à fin septembre 2009 de recentrer les activités du groupe Solvay et de vendre la totalité de ses activités pharmaceutiques afin d'accélérer sa stratégie de croissance rentable et durable.

Les activités pharmaceutiques du Groupe ont été vendues le 15 février 2010 à Abbott pour une valeur d'entreprise totale d'environ 5,2 milliards EUR, qui a été ajustée à 5,1 milliards EUR. Cette valeur inclut un premier paiement en espèces de 4,5 milliards EUR, ainsi que des versements additionnels potentiels jusqu'à 300 millions EUR, en fonction de la réalisation de milestones spécifiques entre 2011 et 2013. Elle comprend également la reprise de certains passifs et ajustements de prix de vente, que Solvay avait évalués à environ 300 millions EUR.



Cette transaction a été finalisée le 15 février 2010. La plus-value après impôts sur la transaction s'élevait à 1,7 milliards EUR au 1er janvier 2010 et a été comptabilisé dans le résultat 2010 du Groupe au sein des "discontinued operations". Les détails de la plus-value sont détaillés ci-dessous :

#### Calcul de la plus valeur au 31 décembre :

| Milliards EUR   |              |
|---|--------------|
| Prix de vente initial   | 4,50         |
| Milestones  | 0,30         |
| Obligations de retraite non financées   | 0,30         |
| Ajustements au fonds de roulement   | 0,00         |
| <b>Valeur d'entreprise totale</b>   | <b>5,10</b>  |
| Capitaux propres historiques de la Pharma net des passifs financiers et retraites à fin 12/2009                   | -2,87        |
| Ajustements assets deal   | 0,00         |
| Bénéfice net Pharma du 1er janvier 2010 jusqu'à la date de transaction  | -0,03        |
| Réduction de la dette financière du 1er janvier 2010 jusqu'à la date de transaction                               | 0,03         |
| <b>Capitaux propres historiques de la Pharma net des passifs financiers et retraites à la date de transaction</b> | <b>-2,87</b> |
| <b>Obligations de retraite non comptabilisées et provisions pour litiges de retraite</b>                          | <b>-0,17</b> |
| <b>Ajustement de juste valeur des milestones</b>  | <b>-0,11</b> |
| <b>Reclassification des pertes et gains non réalisés</b>  | <b>0,00</b>  |
| <b>Provisions pour litiges en cours et frais de transaction</b>   | <b>-0,24</b> |
| <b>Reprises de provisions dans des sociétés non Pharma</b>  | <b>0,00</b>  |
| Impôts sur la plus-value  | 0,00         |
| <b>Plus-value totale</b>  | <b>1,70</b>  |

La plus-value sur la vente du secteur Pharmaceutique à fin 2010 s'élevait à 1,7 milliards EUR. Cette plus-value est en ligne avec celle estimée au 1er janvier 2010 et publiée dans le communiqué de presse à la finalisation de la transaction.

Quelques ajustements à la plus-value ont été enregistrés depuis le communiqué de presse publié à la clôture. Leur impact sur la plus-value est présenté ci-dessous :

- Aucun ajustement du prix d'achat n'a été pris en compte pour le fond de roulement (impact négatif de -0,06 milliard EUR), car il n'est pas possible d'anticiper tant le résultat que l'importance du montant à payer ou à recevoir d'Abbott (pas avant mi-2011) ;
- Les provisions pour litiges liés aux pensions ont été mises à jour (impact positif de +0,04 milliard EUR) ;
- Les impôts sur plus-values devraient être plus faibles qu'initialement estimés (impact positif de +0,02 milliard) ;
- Les autres provisions pour litiges en cours devraient être plus faibles qu'initialement estimées (impact positif de +0,01 milliard EUR).

Concernant les provisions et autres ajustements, les différences potentielles futures entre les paiements réels après finalisation et les montants estimés pour le calcul de la plus-value seront également comptabilisées en ajustement après finalisation de la plus-value dans les "discontinued operations" des résultats du Groupe.

### (12b) Analyse du bénéfice pour l'année résultant des "discontinued operations"

Le compte de résultats de la Pharma est présenté sous l'intitulé « "discontinued operations" » jusqu'à la date de finalisation (15 février 2010), c'est-à-dire pendant 45 jours en 2010. Ceci explique les écarts entre 2009 et 2010.

| Millions EUR   | Notes | 2009  | 2010 |
|--|-------|-------|------|
| Chiffre d'affaires                                       |       | 2 791 | 312  |
| Coût des ventes  |       | -772  | -90  |
| <b>Marge Brute</b>                                       | (3)   | 2 019 | 222  |
| Frais commerciaux et administratifs                      | (4)   | -951  | -134 |
| Frais de recherche et développement                      | (5)   | -416  | -45  |
| Autres charges et produits d'exploitation                | (6)   | 6     | -11  |
| <b>REBIT</b>   | (7)   | 658   | 31   |
| Éléments non récurrents                                  | (8)   | -161  | 0    |
| <b>EBIT</b>  |       | 498   | 31   |
| Charges sur emprunts                                     | (9)   | -161  | -4   |
| Intérêts sur prêts et produits de placements             | (9)   | 9     | 1    |
| Autres charges et produits sur endettement net           | (9)   | -26   | 0    |
| Coût d'actualisation des provisions (*)                  | (10)  | -10   | 0    |
| Revenus/pertes sur participations disponibles à la vente | (11)  | 0     | 0    |
| <b>Résultat avant impôts</b>                             |       | 310   | 28   |
| Charges d'impôts   | (11a) | -5    | -4   |
| <b>Résultat de l'année</b>                               | (13)  | 305   | 24   |

(\*) Le coût d'actualisation des provisions pour les "discontinued operations" (EUR 10 millions en 2009) a été transféré des charges d'exploitation aux charges financières étant donné la nature de cet élément.

### (13) Résultat net du Groupe

Le coût d'actualisation des provisions (64 millions EUR au 31 décembre 2009 et 52 millions EUR au 31 décembre 2010) a été transféré des charges d'exploitation vers les charges financières.

Le résultat net a atteint 1 823 millions EUR en 2010 et comprend la plus-value sur la Pharma (1 703 millions EUR) et un résultat net des "discontinued operations" avant la finalisation de la transaction avec Abbott de 24 million EUR. Pour les activités poursuivies, le résultat net s'élève à 97 millions EUR en 2010 et a diminué de -151 millions EUR par rapport à 2009 à la suite :

- d'un REBIT plus élevé pour les activités poursuivies (+292 millions EUR) ;
- de charges nettes non récurrentes (-384 millions EUR) ;
- de charges financières plus élevées (-154 millions EUR), parce que le coût de l'emprunt interne pour les "discontinued operations" (-161 millions EUR en 2009) a été reprise à la date de finalisation en 2010 par les activités poursuivies ;
- des impôts sur le résultat plus faibles (+89 millions EUR).

La part des participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net s'élève à 46 millions EUR, par rapport à 37 millions EUR en 2009.



## (14) Résultat par action

| Nombre d'actions  | 2009    |         | 2010      |           |
|---|---------|---------|-----------|-----------|
|   | De base | Dilué   | De base   | Dilué     |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (base) (en milliers)                                  | 82 143  |         | 81 320    |           |
| Effet dilutif des droits de souscription  | 43      |         | 179       |           |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué) (en milliers)                                 | 82 186  |         | 81 499    |           |
| Résultat net de l'année (part de Solvay), y compris les "discontinued operations" (en milliers) | 515 735 | 515 735 | 1 776 951 | 1 776 951 |
| Résultat net de l'année (part de Solvay), hors "discontinued operations" (en milliers)          | 213 000 | 213 000 | 50 676    | 50 676    |
| Résultat par action (y compris les "discontinued operations") (en EUR)                          | 6,28    | 6,28    | 21,85     | 21,80     |
| Résultat par action (hors "discontinued operations") (en EUR)                                   | 2,59    | 2,59    | 0,62      | 0,62      |

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net par le nombre d'actions.

Le résultat dilué par action est obtenu en divisant le résultat net par le nombre d'actions, majoré par le nombre potentiel d'actions dilutives liées à l'émission d'options sur actions. Pour le calcul du résultat dilué par action, aucun ajustement n'a été effectué au résultat net de l'année (part Solvay).

Les informations complètes par action, y compris le dividende par action, se trouvent dans le rapport de gestion à la page 19.

Le prix moyen de clôture pendant 2010 était de 74,46 EUR par action (2009 : 63,63 EUR par action). Les options sur actions suivantes sont "out-of-the money" et, par conséquent, anti-dilutives pour la période sous revue, mais elles peuvent potentiellement diluer le résultat de base par action dans le futur (voir note 23 'Options et acquisition/vente d'actions propres').

| Options sur actions non dilutives | Date d'attribution | Prix d'exercice | Nombre attribué | Nombre en circulation |
|-----------------------------------|--------------------|-----------------|-----------------|-----------------------|
| Plan d'options sur actions 2004   | 1-Jan-2005         | 82,88           | 450 500         | 433 400               |
| Plan d'options sur actions 2005   | 1-Jan-2006         | 97,30           | 516 100         | 511 200               |
| Plan d'options sur actions 2006   | 1-Jan-2007         | 109,09          | 499 100         | 498 100               |
| Plan d'options sur actions 2007   | 1-Jan-2008         | 96,79           | 508 800         | 505 500               |
| Plan d'options sur actions 2010   | 1-Jan-2011         | 76,49           | 431 900         | 431 900               |
|                                   |                    | Total           | 2 881 800       | 2 380 100             |

## (15) Compte de résultats consolidés des activités poursuivies par nature

| Millions EUR   | 2010   | Dont non récurrent |
|--|--------|--------------------|
| <b>Chiffre d'affaires</b>                                      | 6 796  |                    |
| Achat de produits finis et de semi-finis                       | -414   |                    |
| Achat de matières premières                                    | -1 859 |                    |
| Achat de fournitures de production et d'énergie                | -686   |                    |
| Achat de services utilitaires                                  | -235   |                    |
| <b>Achat de biens en stocks et variation</b>                   | -3 194 |                    |
| Coûts de distribution  | -519   |                    |
| Additions/reprises de provisions (sauf avantages au personnel) | -77    | -46                |
| Autres   | -871   | -43                |
| <b>Autres produits et charges</b>                              | -1 467 |                    |
| Amortissements d'immobilisations corporelles                   | -402   |                    |
| Amortissement d'immobilisations incorporelles                  | -15    |                    |
| Dépréciations d'immobilisations                                | -300   | -300               |
| <b>Amortissements</b>  | -717   |                    |
| Avantages au personnel postérieurs à l'emploi                  | -37    |                    |
| Indemnités de fin de contrat de travail                        | -93    | -88                |
| Autres avantages au personnel                                  | -12    |                    |
| <b>Avantages au personnel</b>                                  | -142   |                    |
| Salaires et avantages sociaux directs                          | -887   |                    |
| Sécurité sociale - Contribution de l'employeur                 | -194   |                    |
| Assurances - Primes de l'employeur                             | -34    |                    |
| Autres frais de personnel                                      | -43    |                    |
| Cotisations définies   | -15    |                    |
| Estimation des frais de personnel à payer                      | -24    |                    |
| <b>Frais de personnel</b>                                      | -1 197 |                    |
| <b>Charges et produits financiers</b>                          | 47     |                    |
| <b>Plus-values et dépréciations sur participations</b>         | 148    | 148                |
| <b>EBIT</b>  | 274    | -328               |
| Charges sur emprunts   | -142   |                    |
| Intérêts sur prêts et produits de placements à terme           | 23     |                    |
| Autres charges et produits sur endettement net                 | -10    |                    |
| Coût d'actualisation des provisions                            | -52    |                    |
| Revenus/pertes sur participations disponibles à la vente       | 0      |                    |
| <b>Résultat avant impôts</b>                                   | 93     |                    |
| Charges d'impôts   | 4      |                    |
| <b>Résultat net de l'année</b>                                 | 97     |                    |



## Notes à l'état du résultat global

### (16) Etat du résultat global consolidé

| Millions EUR  | Activités Poursuivies |      | Discontinued Operations (Ph) |       | Total Groupe |       |
|---|-----------------------|------|------------------------------|-------|--------------|-------|
|   | 2009                  | 2010 | 2009                         | 2010  | 2009         | 2010  |
| <b>Résultat net Groupe</b>  | 248                   | 97   | 305                          | 1 726 | 553          | 1 823 |
| Ecart de conversion survenus dans l'année   | 8                     | 249  | 10                           | 0     | 18           | 249   |
| Reclassification des écarts de conversion liés à des activités à l'étranger cédées pendant l'année                | 0                     | -4   | 0                            | 33    | 0            | 29    |
| <b>Ecarts de conversion sur activités à l'étranger</b>  | 8                     | 245  | 10                           | 33    | 18           | 278   |
| Actifs financiers disponibles à la vente  | 25                    | -15  | 0                            | 0     | 25           | -15   |
| Reclassification des actifs financiers disponibles à la vente cédés pendant l'année (*)                           | -8                    | 0    | 0                            | 4     | -8           | 4     |
| Reclassification des actifs financiers disponibles à la vente dépréciés pendant l'année (*)                       | 0                     | 1    | 0                            | 0     | 0            | 1     |
| <b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>   | 18                    | -14  | 0                            | 4     | 17           | -10   |
| Partie efficace des profits et des pertes sur instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie | 4                     | 2    | -1                           | 0     | 3            | 2     |
| Reclassification vers le compte de résultats (*)  | -17                   | -1   | 8                            | 1     | -10          | 0     |
| Reclassification vers les valeurs comptables des éléments couverts (*)  | -1                    | 0    | 0                            | 0     | -1           | 0     |
| <b>Couvertures de flux de trésorerie</b>  | -14                   | 1    | 7                            | 1     | -8           | 2     |
| <b>Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées</b>                                | 0                     | 0    | 0                            | 0     | 0            | 0     |
| <b>Impôt relatif aux autres éléments du résultat global</b>   | 0                     | -1   | 0                            | 0     | 0            | -1    |
| <b>Autres éléments du résultat global après effets d'impôt liés (other comprehensive income)</b>                  | 11                    | 231  | 16                           | 39    | 27           | 269   |
| <b>Résultat global du Groupe (comprehensive income)</b>   | 259                   | 327  | 321                          | 1 765 | 580          | 2 092 |
| attribué aux:   |                       |      |                              |       |              |       |
| - propriétaires de la société mère  | 215                   | 241  | 319                          | 1 765 | 534          | 2 006 |
| - participations ne donnant pas le contrôle   | 44                    | 86   | 2                            | 0     | 46           | 86    |

\* voir note 33 à la page 135

## Présentation de l'impact fiscal pour chaque composante des autres éléments du résultat global

| Millions EUR  | 2009                 |                               |                      | 2010                 |                               |                      |
|---|----------------------|-------------------------------|----------------------|----------------------|-------------------------------|----------------------|
|   | Montant avant impôts | charge(-) crédit (+) d'impôts | Montant après impôts | Montant avant impôts | charge(-) crédit (+) d'impôts | Montant après impôts |
| Ecart de conversion survenus dans l'année   | 18                   | 0                             | 18                   | 249                  | 0                             | 249                  |
| Reclassification des écarts de conversion liés à des activités à l'étranger cédées pendant l'année                | 0                    | 0                             | 0                    | 29                   | 0                             | 29                   |
| <b>Ecarts de conversion sur activités à l'étranger</b>  | <b>18</b>            | <b>0</b>                      | <b>18</b>            | <b>278</b>           | <b>0</b>                      | <b>278</b>           |
| Profits et pertes relatifs à la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente                           | 25                   | 0                             | 25                   | -15                  | 0                             | -15                  |
| Reclassification des actifs financiers disponibles à la vente cédés pendant l'année (*)                           | -8                   | 0                             | -8                   | 4                    | 0                             | 4                    |
| Reclassification des actifs financiers disponibles à la vente dépréciés pendant l'année (*)                       | 0                    | 0                             | 0                    | 1                    | 0                             | 1                    |
| <b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>   | <b>17</b>            | <b>0</b>                      | <b>17</b>            | <b>-10</b>           | <b>0</b>                      | <b>-10</b>           |
| Partie efficace des profits et des pertes sur instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie | 3                    | 0                             | 3                    | 2                    | -1                            | 1                    |
| Reclassification vers le compte de résultats (*)  | -10                  | 0                             | -10                  | 0                    | 0                             | 0                    |
| Reclassification vers les valeurs comptables des éléments couverts (*)  | -1                   | 0                             | -1                   | 0                    | 0                             | 0                    |
| <b>Couvertures de flux de trésorerie</b>  | <b>-8</b>            | <b>0</b>                      | <b>-8</b>            | <b>2</b>             | <b>-1</b>                     | <b>1</b>             |
| <b>Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées</b>                                | <b>0</b>             | <b>0</b>                      | <b>0</b>             | <b>0</b>             | <b>0</b>                      | <b>0</b>             |
| <b>Autres éléments du résultat global (other comprehensive income)</b>  | <b>27</b>            | <b>0</b>                      | <b>27</b>            | <b>270</b>           | <b>-1</b>                     | <b>269</b>           |

\* voir note 33 à la page 135

dont "discontinued operations":

| Millions EUR  | 2009                 |                               |                      | 2010                 |                               |                      |
|---|----------------------|-------------------------------|----------------------|----------------------|-------------------------------|----------------------|
|   | Montant avant impôts | charge(-) crédit (+) d'impôts | Montant après impôts | Montant avant impôts | charge(-) crédit (+) d'impôts | Montant après impôts |
| Ecarts de conversion survenus dans l'année  | 10                   | 0                             | 10                   | 0                    | 0                             | 0                    |
| Reclassification des écarts de conversion liés à des activités à l'étranger cédées pendant l'année                | 0                    | 0                             | 0                    | 33                   | 0                             | 33                   |
| <b>Ecarts de conversion sur activités à l'étranger</b>  | 10                   | 0                             | 10                   | 33                   | 0                             | 33                   |
| Profits et pertes relatifs à la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente                           | 0                    | 0                             | 0                    | 0                    | 0                             | 0                    |
| Reclassification des actifs financiers disponibles à la vente cédés pendant l'année (*)                           | 0                    | 0                             | 0                    | 4                    | 0                             | 4                    |
| Reclassification des actifs financiers disponibles à la vente dépréciés pendant l'année (*)                       | 0                    | 0                             | 0                    | 0                    | 0                             | 0                    |
| <b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>   | 0                    | 0                             | 0                    | 4                    | 0                             | 4                    |
| Partie efficace des profits et des pertes sur instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie | -1                   | 0                             | -1                   | 0                    | 0                             | 0                    |
| Reclassification vers le compte de résultats (*)  | 8                    | 0                             | 8                    | 1                    | 0                             | 1                    |
| Reclassification vers les valeurs comptables des éléments couverts (*)  | 0                    | 0                             | 0                    | 0                    | 0                             | 0                    |
| <b>Couvertures de flux de trésorerie</b>  | 7                    | 0                             | 7                    | 1                    | 0                             | 1                    |
| <b>Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées</b>                                | 0                    | 0                             | 0                    | 0                    | 0                             | 0                    |
| <b>Autres éléments du résultat global (other comprehensive income)</b>  | 16                   | 0                             | 16                   | 39                   | 0                             | 39                   |

\* voir note 33 à la page 135

## Notes au tableau des flux de trésorerie

### (17) Amortissements et dépréciations

Le total des amortissements et dépréciations d'actifs s'élèvent à 717 millions EUR, en hausse de 222 millions EUR par rapport à 2009 (496 millions EUR).

Pour les activités poursuivies :

- Les amortissements linéaires normaux ont augmenté de 388 millions EUR en 2009 à 417 millions EUR en 2010 ;
- Les dépréciations s'élèvent à -300 millions EUR en 2010, en hausse par rapport à 2009 (-26 millions EUR).

### (18) Variation du fonds de roulement

La variation du fonds de roulement s'élève à -42 millions EUR pour les activités poursuivies en 2010 due à des volumes d'activité plus élevés. Ce montant ne comprend pas la créance nette de 198 millions EUR d'ABBOTT enregistrée après la finalisation de la transaction. Cette créance nette est principalement liée à la valeur actualisée du milestone dont le paiement est attendu en 2012 et 2013.

### (19) Variations des provisions

En 2010, la variation des provisions s'élève à 24 millions EUR.

Ce montant comprend l'utilisation, les additions et les reprises de provisions présentées à la note 31 et une augmentation des excédents de fonds de pensions pour les activités poursuivies. Il exclut les provisions pour un montant de 177 millions EUR pour couvrir les risques potentiels liés à la vente du secteur Pharmaceutique, car l'impact de cette transaction est présenté sur la ligne « Vente de filiales ».

### (20) Autres éléments non opérationnels et non cash

Pour 2010, ces éléments comprennent principalement l'élimination de la plus-value sur la vente d'Inergy Automotive Systems (-139 millions EUR) et du coût d'actualisation des provisions (-52 millions EUR).

Pour 2009, l'élimination porte essentiellement sur le coût d'actualisation des provisions (-64 millions EUR).

### (21) Flux de trésorerie liés à l'acquisition/cession des immobilisations et participations

| 2009 Millions EUR                     | Acquisitions | Cessions  | Total       |
|---------------------------------------|--------------|-----------|-------------|
| Filiales                              | -2           | 0         | -2          |
| Entreprises associées                 |              |           |             |
| Coentreprises                         |              |           |             |
| Participations disponibles à la vente | -14          | 14        | 0           |
| Autres                                | -96          | 6         | -90         |
| Total Participations                  | -111         | 19        | -91         |
| Immobilisations                       | -456         | 15        | -441        |
| <b>Total</b>                          | <b>-567</b>  | <b>34</b> | <b>-532</b> |



| 2010 Millions EUR                     | Acquisitions | Cessions     | Total        |
|---------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Filiales                              | 0            | 4 430        | 4 430        |
| Entreprises associées                 |              |              |              |
| Coentreprises                         | -1           | 268          | 267          |
| Participations disponibles à la vente | -8           | 0            | -8           |
| Autres                                | -164         | 13           | -151         |
| <b>Total Participations</b>           | <b>-172</b>  | <b>4 711</b> | <b>4 539</b> |
| Immobilisations                       | -366         | 20           | -346         |
| <b>Total</b>                          | <b>-538</b>  | <b>4 731</b> | <b>4 193</b> |

**L'acquisition de participations** (-172 millions EUR) en 2010 comprend essentiellement :

- L'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle dans Vinythai (-35 millions EUR), Vinilis (-15 millions EUR) et Kali Chemie (-2 millions EUR) ;
- L'investissement dans une société PVC en construction en Russie (-90 millions EUR) qui sera consolidée dès 2011 ;
- L'investissement dans des sociétés non consolidées qui ne sont pas significatives.

#### WESTPIPE

Le 1er avril 2010, le Groupe Solvay a acquis, pour un montant net de 0,7 million EUR (7 millions SEK), 50% de Westpipe AB, un fabricant de systèmes de collecte et d'évacuation des eaux usées et pluviales, et de systèmes de protection de câbles, situé à Ulricehamn en Suède. Après l'affectation du prix d'acquisition final, l'actif net acquis s'élevait à 0,5 million EUR et le goodwill associé à 0,3 million EUR.

| Millions EUR  | Valeur comptable avant acquisition | Ajustements à juste valeur | Total      |
|---|------------------------------------|----------------------------|------------|
| Immobilisations incorporelles                                   | 0,0                                | 0,4                        | 0,4        |
| Immobilisations corporelles                                     | 0,4                                | 0,0                        | 0,4        |
| Autres participations   | 0,0                                | 0,0                        | 0,0        |
| Actifs d'impôts différés  | 0,0                                | 0,0                        | 0,0        |
| Prêts et autres actifs long terme                               | 0,0                                | 0,0                        | 0,0        |
| <b>Actifs non courants</b>                                      | <b>0,4</b>                         | <b>0,4</b>                 | <b>0,9</b> |
| Actifs courants hors trésorerie et équivalents de trésorerie    | 0,8                                | 0,0                        | 0,8        |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                         | 0,0                                | 0,0                        | 0,0        |
| <b>Actifs courants</b>  | <b>0,8</b>                         | <b>0,0</b>                 | <b>0,8</b> |
| Provisions à long terme   | 0,0                                | 0,0                        | 0,0        |
| Passifs d'impôts différés                                       | 0,0                                | 0,1                        | 0,1        |
| Dettes financières à long terme                                 | 0,4                                | 0,0                        | 0,4        |
| <b>Passifs non courants</b>                                     | <b>0,4</b>                         | <b>0,1</b>                 | <b>0,5</b> |
| <b>Passifs courants</b>   | <b>0,7</b>                         | <b>0,0</b>                 | <b>0,7</b> |
| <b>Actif net</b>  | <b>0,2</b>                         | <b>0,3</b>                 | <b>0,5</b> |
| Goodwill  |                                    |                            | 0,3        |
| <b>Prix payé au 31/12/2010</b>                                  |                                    |                            | <b>0,7</b> |
| Soldes bancaires et cash acquis                                 |                                    |                            | 0,0        |
| Sortie nette de trésorerie sur acquisition - années antérieures |                                    |                            | 0,0        |
| Sortie nette de trésorerie sur acquisition - 2010               |                                    |                            | 0,7        |

**L'acquisition d'immobilisation corporelles/incorporelles** en 2010 (-366 millions EUR) concerne plusieurs projets, dont la réalisation s'étend le plus souvent sur plusieurs années :

- Advanced Biochemical Thailand, filiale de Vinythai, a construit en Thaïlande une unité de production d'épichlorhydrine (100 kt/an) sur base de glycérine naturelle (procédé EPICEROL®). Cette unité sera opérationnelle dès 2012 ;
- la construction d'une méga-usine pour la production à haut rendement de peroxyde d'hydrogène (Thaïlande) dans le cadre d'un partenariat avec la Dow Chemical Company (lancement attendu pour le troisième trimestre de 2011) ;
- le partenariat pour la construction d'une unité de cogénération à Bernburg (Allemagne) ;
- l'augmentation de la capacité VCM/PVC à Jemeppe (Belgique) ;
- la construction d'une nouvelle unité de production de SOLVAIR® Select 300 aux Etats-Unis ;
- la conversion des unités d'électrolyse au mercure en électrolyse à membranes et l'extension des unités de fabrication de VCM/PVC à Santo Andre (Brésil) afin d'augmenter la capacité à 300kt/an ;
- l'augmentation de capacité du PVDF à Tavaux (France) ;
- l'installation d'une chaudière à lit fluidisé et l'augmentation de capacité de la soudeuse de Devnya (Bulgarie).

Il n'y a pas eu d'acquisition de filiales consolidées en 2010.

## Cession de participations

### a) Vente du secteur Pharmaceutique

La vente du secteur Pharmaceutique à Abbott est présentée sur la ligne "cession de filiales". L'impact sur le tableau des flux de trésorerie s'élève à 4 430 millions EUR. Ce montant comprend :

- le prix de vente initial à la date de finalisation (4 500 millions EUR) ;
- les charges liées à la transaction encourues en 2010 (-53 millions EUR) ;
- une diminution du prix de vente initial pour les actifs vendus avant la date de finalisation (-13 millions EUR) ;
- un ajustement de l'asset deal (-4 millions EUR).

Tous les autres éléments pris en compte dans le calcul de la plus-value n'ont pas eu d'impact en trésorerie en 2010, parce qu'ils concernent :

- les passifs transférés à Abbott et qui sont inclus dans la valeur d'entreprise totale ;
- des provisions pour litiges et frais de transaction qui pourraient avoir un impact en trésorerie dans les années à venir ;
- la juste valeur des milestones comprise dans la valeur d'entreprise qui ne seront pas reçus avant 2012.

Les montants reçus de la vente du secteur Pharmaceutique ont été placés dans :

- d'autres actifs financiers courants (3 701 millions EUR, dont 1 097 millions EUR en fonds de trésorerie (Money Market Funds) et 2 604 millions EUR en obligations et billets de trésorerie à plus de 3 mois).
- des obligations et des billets de trésorerie à moins de 3 mois compris dans la trésorerie et équivalents de trésorerie.

(voir note 32)

### b) Autres ventes de participations

Les autres ventes de participations (280 millions EUR) concernent Inergy Automotive Systems (268 millions EUR) et les participations non consolidées du pôle Vinyles (11 millions EUR).

L'acquisition par Plastic Omnium de la participation de 50% de Solvay dans Inergy Automotive Systems a été finalisée le 8 septembre 2010 pour 268 millions EUR en trésorerie. Une plus-value avant impôts de 139 millions EUR a été comptabilisée. Le prix de vente initial correspond à une valeur d'entreprise de 328 millions EUR.

Seuls les résultats des 6 premiers mois de 2010 d'Inergy Automotive Systems sont inclus dans les comptes consolidés du Groupe à fin décembre 2010.



Le calcul de la plus-value sur la vente de la quote-part de 50 % de Solvay dans Inergy Automotive Systems est présenté ci-dessous :

| Millions EUR   |            |
|--|------------|
| Prix de vente initial  | 268        |
| Dette financière nette au 1er juillet 2010 transférées à l'acquéreur                     | 45         |
| Obligations de retraite non financées au 1er juillet 2010 transférées à l'acquéreur      | 11         |
| Provisions pour litiges au 1er juillet 2010 transférées à l'acquéreur                    | 5          |
| <b>Valeur d'entreprise totale</b>  | <b>328</b> |
| Capitaux propres historiques d'Inergy Automotive Systems au 1 <sup>er</sup> juillet 2010 | -127       |
| Passifs ajustés au 1er juillet 2010 repris par l'acquéreur                               | -60        |
| Provision pour litiges en cours et coûts de restructuration                              | -2         |
| <b>Plus-value avant impôts au 1er juillet 2010</b>                                       | <b>139</b> |

## (22) Augmentation/remboursement de capital

En 2010, comme en 2009, le groupe Solvay a remboursé aux actionnaires minoritaires une partie du capital de ses activités de carbonate naturel aux États-Unis (-26 millions EUR).

## (23) Options et acquisition/cession d'actions propres

À la fin décembre 2009, Solvay SA détenait 2 460 818 actions propres pour couvrir le programme de stock options offert au personnel exécutif du Groupe. À la fin 2010, il détenait 3 635 584 actions propres (dont 880 766 actions dans un programme de placement en actions propres – voir 23a ci-dessous) inscrites en diminution des capitaux propres consolidés.

### (23a) Programme de placement en actions propres

Solvay a lancé un programme de placement en actions propres en février 2010.

L'Assemblée Générale extraordinaire du 12 mai 2009 a autorisé le Conseil d'Administration à acquérir en bourse, durant une période de 5 ans, des actions de la société à concurrence de 16 940 000 actions maximum, à un cours compris entre 20 EUR et 150 EUR. Dans ce cadre, le Conseil d'Administration a décidé de lancer un programme de placement en actions propres pour un maximum de 5,1 millions d'actions (6% du capital émis).

Une institution bancaire a été mandatée pour une période d'un an à compter du 16 janvier 2010 pour exécuter ce programme de placement, qui, pour l'instant, a pour objectif l'investissement temporaire d'une partie de l'argent généré par la vente des activités pharmaceutiques avant réinvestissement dans des actifs industriels. Au 31 décembre 2010, le placement en actions propres de Solvay totalisait 880 766 actions depuis le lancement du programme.

Ce programme a été renouvelé par le Conseil d'Administration jusqu'à la fin 2011 pour des placements futurs à concurrence d'un maximum de 1,65 millions d'actions propres.

### (23b) Programme de plans d'options sur actions

Comme chaque année depuis 1999, le Conseil d'Administration a renouvelé le plan d'options sur actions offert au personnel exécutif (environ 215 personnes) dans le but de l'associer au développement à long terme du Groupe. La plupart des personnes concernées ont souscrit aux options offertes en 2010 à un prix d'exercice de 76,49 EUR représentant la moyenne du cours de l'action sur les 30 jours qui précédaient l'offre.

La période d'acquisition des droits de 3 ans est suivie d'une période d'exercice de 5 ans au terme de laquelle toute option non exercée expire. Le règlement s'effectue en titres.

Les plans d'options sur actions octroyés en 2005, 2006 et 2007 ont été modifiés à la suite d'une décision prise lors de l'Assemblée Générale du 12 mai 2009. Pour les 3 plans, la période d'exercice des options octroyées aux bénéficiaires en Belgique a été allongée de 5 ans. Les bénéficiaires avaient le droit d'accepter ou de refuser la modification jusqu'au 30 juin 2009. Comme il y a un plafond, il se peut que certains bénéficiaires aient accepté l'augmentation sur une partie seulement des options initialement octroyées et acceptées. La date de modification qui a été prise en compte pour la nouvelle fixation du prix des options est la date de la prise de décision de l'allongement de la période d'exercice de certaines actions (12 mai 2009). L'allongement de la période d'exercice implique une charge supplémentaire de 0,3 million EUR en 2010 (1 million EUR en 2009). La juste valeur de cet allongement se chiffre à 1,3 million EUR.

| <b>Options sur actions</b>  | 2002    | 2003   | 2004   | 2005   | 2006   | 2007   | 2008   | 2009   | <b>2010</b> |
|---|---------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|-------------|
| Nombre d'options sur actions attribuées et en circulation au 31/12/2009 | 156000  | 246200 | 434200 | 512100 | 499100 | 506500 | 522700 | 555600 |             |
| Options sur actions attribuées  |         |        |        |        |        |        |        |        | 431900      |
| Pertes de droits et options expirées                                    | -5000   | -500   | -800   | -900   | -1000  | -1000  |        |        |             |
| Options sur actions exercées  | -101500 | -30600 |        |        |        |        |        |        |             |
| Nombre d'options sur actions au 31/12/2010                              | 49500   | 215100 | 433400 | 511200 | 498100 | 505500 | 522700 | 555600 | 431900      |
| Options sur actions exerçables au 31/12/2010                            | 49500   | 215100 | 433400 | 511200 | 498100 | 0      | 0      | 0      | 0           |
| Prix d'exercice (EUR)   | 63,76   | 65,83  | 82,88  | 97,30  | 109,09 | 96,79  | 58,81  | 72,34  | 76,49       |
| Juste valeur des options à la date d'évaluation (EUR)                   | 9,60    | 9,50   | 7,25   | 10,12  | 21,20  | 18,68  | 14,95  | 19,85  | 15,58       |

|  | 2009                         |                               | 2010                         |                               |
|--|------------------------------|-------------------------------|------------------------------|-------------------------------|
|  | Nombre d'options sur actions | Prix d'exercice moyen pondéré | Nombre d'options sur actions | Prix d'exercice moyen pondéré |
| Au 1/1   | 2 912 200                    | 85,32                         | 3 432 400                    | 83,43                         |
| Attribuées durant l'année                            | 555 600                      | 72,34                         | 431 900                      | 76,49                         |
| Pertes de droits et options expirées pendant l'année | -300                         | 96,79                         | -9 200                       | 77,33                         |
| Exercées pendant l'année                             | -35 100                      | 64,56                         | -132 100                     | 64,24                         |
| Au 31/12   | 3 432 400                    | 83,43                         | 3 723 000                    | 83,32                         |
| Exerçables au 31/12                                  | 1 348 500                    |                               | 1 707 300                    |                               |

L'impact des options sur actions en 2010 est une charge de 9,7 millions EUR calculée par un tiers selon le modèle de Monte-Carlo et enregistrée au compte de résultats sous la rubrique des frais commerciaux et administratifs. Ce montant comprend la charge supplémentaire de 0,3 million EUR liée à l'allongement de la période d'exercice des plans de stock options octroyés en 2005, 2006 et 2007.

Ce modèle attribue une valeur aux options en tenant compte du fait que certaines seront exercées avant leur échéance.



La valeur de l'option est basée sur :

- le cours du sous-jacent (action Solvay) : 79,75 EUR au 31 décembre 2010 ;
- le délai jusqu'à l'échéance de l'option : exerçable à partir du 1er janvier 2014 ;
- le prix d'exercice de l'option : 76,49 EUR ;
- le rendement sans risque : 2,99 % ;
- la volatilité du rendement du sous-jacent : 22,39 %.

Ce modèle attribue une valeur aux options en tenant compte du fait que certaines d'entre elles seront exercées avant leur échéance.

Moyenne pondérée de la durée de vie restante contractuelle :

| En années                | 2010 |
|--------------------------|------|
| Options sur actions 2000 | 1,0  |
| Options sur actions 2001 | 2,0  |
| Options sur actions 2002 | 2,9  |
| Options sur actions 2003 | 1,0  |
| Options sur actions 2004 | 2,0  |
| Options sur actions 2005 | 5,0  |
| Options sur actions 2006 | 5,5  |
| Options sur actions 2007 | 6,7  |
| Options sur actions 2008 | 6,0  |
| Options sur actions 2009 | 6,9  |
| Options sur actions 2010 | 8,0  |

#### (24) Flux de trésorerie des discontinued operations

Les flux de trésorerie des "discontinued operations" concernent essentiellement la vente du secteur Pharmaceutique (voir note 21) pour 4 430 millions EUR.

## Notes à l'état de situation financière (bilan)

### (25) Immobilisations incorporelles

| Millions EUR  | Frais de développement | Marques et brevets | Autres immobilisations incorporelles | Total |
|---|------------------------|--------------------|--------------------------------------|-------|
| <b>Valeur comptable brute</b>                                 |                        |                    |                                      |       |
| Au 31 décembre 2008   | 93                     | 1 000              | 141                                  | 1 234 |
| Investissements   | 11                     | 10                 | 20                                   | 41    |
| Cessions  | -6                     | -4                 | -2                                   | -12   |
| Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises          | 0                      | 0                  | 0                                    | 0     |
| Ecart de conversion   | 0                      | 1                  | -4                                   | -3    |
| Autres  | 2                      | 4                  | -10                                  | -4    |
| Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente - Pharma | -1                     | -807               | -105                                 | -913  |
| Transfert hors des actifs détenus en vue de la vente - CCP    | 0                      | 0                  | 0                                    | 0     |
| Au 31 décembre 2009   | 98                     | 204                | 39                                   | 342   |
| Investissements   | 8                      | 8                  | 1                                    | 18    |
| Cessions  | -1                     | 0                  | 0                                    | -1    |
| Cession d'une participation consolidée                        | -100                   | -3                 | -10                                  | -113  |
| Ecart de conversion   | 0                      | 9                  | 1                                    | 10    |
| Autres  | 5                      | -1                 | -6                                   | -2    |
| Transfert hors des actifs détenus en vue de la vente - CCP    | 3                      | 0                  | 0                                    | 3     |
| Au 31 décembre 2010   | 14                     | 217                | 27                                   | 257   |
| <b>Amortissements cumulés</b>                                 |                        |                    |                                      |       |
| Au 31 décembre 2008   | -50                    | -359               | -98                                  | -507  |
| Amortissements  | -9                     | -45                | -5                                   | -59   |
| Pertes de valeur  | 0                      | 0                  | 0                                    | 0     |
| Reprise de pertes de valeur                                   | 0                      | 1                  | 0                                    | 1     |
| Cessions et désaffectations                                   | 3                      | 3                  | 2                                    | 8     |
| Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises          | 0                      | 0                  | 0                                    | 0     |
| Ecart de conversion   | 0                      | 0                  | 3                                    | 3     |
| Autres  | 1                      | 4                  | 9                                    | 13    |
| Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente - Pharma | 0                      | 296                | 65                                   | 361   |
| Transfert hors des actifs détenus en vue de la vente - CCP    | 0                      | 0                  | 0                                    | 0     |
| Au 31 décembre 2009   | -55                    | -100               | -25                                  | -180  |
| Amortissements  | -10                    | -8                 | -1                                   | -19   |
| Pertes de valeur  | 0                      | 0                  | 0                                    | -1    |
| Reprise de pertes de valeur                                   | 0                      | 0                  | 0                                    | 0     |
| Cessions et désaffectations                                   | 0                      | 0                  | 0                                    | 0     |
| Cession d'une participation consolidée                        | 59                     | 3                  | 6                                    | 68    |
| Ecart de conversion   | 0                      | -2                 | -1                                   | -3    |
| Autres  | 0                      | 0                  | 0                                    | 0     |
| Transfert hors des actifs détenus en vue de la vente - CCP    | -2                     | 0                  | 0                                    | -2    |
| Au 31 décembre 2010   | -7                     | -108               | -21                                  | -136  |
| <b>Valeur comptable nette</b>                                 |                        |                    |                                      |       |
| Au 31 décembre 2008   | 42                     | 641                | 43                                   | 726   |
| Au 31 décembre 2009   | 43                     | 104                | 14                                   | 162   |
| Au 31 décembre 2010   | 6                      | 109                | 6                                    | 121   |



Les marques et brevets principaux sont liés à l'activité Trona aux Etats-Unis dans le secteur des polymères spéciaux.

## (26) Goodwill

| Millions EUR  | Total  |
|---|--------|
| <b>Valeur comptable nette</b>                                 |        |
| Au 31 décembre 2008   | 1 667  |
| Issus d'acquisitions  | -53    |
| Cessions et désaffectations                                   | 0      |
| Pertes de valeur  | -2     |
| Ecart de conversion   | 4      |
| Autres  | -1     |
| Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente - Pharma | -1 539 |
| Transfert hors des actifs détenus en vue de la vente - PCC    | 0      |
| Au 31 décembre 2009   | 76     |
| Issus d'acquisitions  | 0      |
| Cessions et désaffectations                                   | -1     |
| Pertes de valeur  | -11    |
| Ecart de conversion   | 5      |
| Autres  | 0      |
| Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente - Pharma | 0      |
| Transfert hors des actifs détenus en vue de la vente - PCC    | 4      |
| Au 31 décembre 2010   | 73     |

La dépréciation de 2010 concerne Alexandria Sodium Carbonate Co en Egypte, qui fait partie de l'unité génératrice de trésorerie couvrant les activités de carbonate de sodium en Europe et en Egypte et de chlorure de calcium (voir note 27). Cette dépréciation a réduit le goodwill lié à Alexandria Sodium Carbonate Co à zéro.

En 2009, la diminution du goodwill est attribuable à :

- l'ajustement du goodwill après l'affectation du prix d'achat final lié à l'acquisition d'Alexandria Sodium Carbonate Co (-53 millions EUR) ;
- le transfert à la rubrique « actifs détenus en vue de la vente – Pharma » du goodwill (-1 539 millions EUR) lié aux activités pharmaceutiques, principalement Fournier (-1 222 millions EUR) et Innogenetics (-213 millions EUR).

Pour plus d'informations sur le goodwill en 2010, voir note 27.

## Goodwill par unité génératrice de trésorerie (UGT)

Le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté aux différentes unités génératrices de trésorerie (UGT) dont on s'attend à ce qu'elles bénéficient du regroupement d'entreprises.

La valeur comptable du goodwill et les dépréciations y relatives ont été allouées comme suit :

| Millions EUR                 | Unité Génératrice de Trésorerie   | Dépréciation d'actifs<br>2010 | Valeur comptable<br>31 décembre 2010 |
|------------------------------|---|-------------------------------|--------------------------------------|
| Pôles d'activité             |   |                               |                                      |
| Carbonate de soude           | Carbonate de soude Europe <sup>1</sup>  | -11                           | 0                                    |
| Advanced Functional Minerals | CCP   |                               | 4                                    |
| Oxygène                      | H <sub>2</sub> O <sub>2</sub> / PAA / Persels Europe <sup>2</sup>                 |                               | 1                                    |
|                              | H <sub>2</sub> O <sub>2</sub> / Asie  |                               | 6                                    |
| Produits Fluorés             | Solvay Fluor Mexico   |                               | 7                                    |
| Vinyliques                   | PVC Europe  |                               | 3                                    |
|                              | PVC Mercosur  |                               | 2                                    |
|                              | PVC Asie  |                               | 2                                    |
| Polymères Spéciaux           | Fluoropolymères, polymères<br>sulfones, ultra-polymères,<br>polymères cristallins |                               | 28                                   |
|                              | Compounds PE  |                               | 11                                   |
| Pipelife                     | Pipelife Europe   |                               | 5                                    |
| Vinyliques                   | Dacarto Benvic  |                               | 4                                    |
| <b>Total</b>                 |   | <b>-11</b>                    | <b>73</b>                            |

<sup>1</sup> H<sub>2</sub>O<sub>2</sub> Peroxyde d'hydrogène / PAA = acide paracétique.

<sup>2</sup> UGT Carbonate de soude Europe inclut aussi Alexandria sodium carbonate (Egypte), les cavités souterraines, le chlorure de calcium et les service units.



## (27) Immobilisations corporelles (y compris les contrats de location-financement)

| Millions EUR  | Terrains<br>et<br>bâtiments | Installations,<br>machines<br>et outillages | Autres immo-<br>bilisations<br>corporelles | Immo-<br>bilisations<br>en cours | Total  |
|---|-----------------------------|---|--|----------------------------------|--------|
| <b>Valeur comptable brute</b>                           |                             |   |  |                                  |        |
| Au 31 décembre 2008                                     | 2 138                       | 8 252                                       | 110  | 630                              | 11 130 |
| Investissements   | 18                          | 151   | 3  | 243                              | 415    |
| Cessions et désaffectations                             | -2                          | -58   | -1   | 0                                | -62    |
| Acquisitions par voie de regroupements<br>d'entreprises | 25                          | 169   | 4  | 9                                | 207    |
| Ecart de conversion                                     | -3                          | 90  | 1  | 10                               | 97     |
| Autres  | 171                         | 422   | -2   | -507                             | 83     |
| Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente    | -318                        | -668  | -38  | -7                               | -1 031 |
| Transfert hors des actifs détenus en vue de la vente    | 1                           | 7   | 0  | -1                               | 7      |
| Au 31 décembre 2009                                     | 2 031                       | 8 364                                       | 75   | 377                              | 10 848 |
| Investissements   | 11                          | 79  | 1  | 257                              | 348    |
| Cessions et désaffectations                             | -10                         | -32   | 0  | 0                                | -42    |
| Cession d'une participation consolidée                  | -59                         | -201  | -32  | -8                               | -299   |
| Ecart de conversion                                     | 44                          | 268   | 3  | 20                               | 335    |
| Autres  | 75                          | 126   | 44   | -284                             | -39    |
| Transfert hors des actifs détenus en vue de la vente    | 19                          | 83  | 1  | 4                                | 106    |
| Au 31 décembre 2010                                     | 2 110                       | 8 688                                       | 92   | 366                              | 11 256 |
| <b>Amortissements cumulés</b>                           |                             |   |  |                                  |        |
| Au 31 décembre 2008                                     | -1 153                      | -5 685                                      | -73  | -1                               | -6 912 |
| Amortissements  | -51                         | -354  | -6   | 0                                | -412   |
| Dépréciations d'actifs                                  | -8                          | -18   | 0  | 0                                | -25    |
| Reprise dépréciations d'actifs                          | 0                           | 1   | 0  | 0                                | 1      |
| Cessions et désaffectations                             | 1                           | 51  | 1  | 0                                | 53     |
| Acquisitions par voie de regroupements<br>d'entreprises | -6                          | -120  | -3   | 0                                | -130   |
| Ecart de conversion                                     | 1                           | -48   | -1   | 0                                | -48    |
| Autres  | 0                           | -21   | -1   | 1                                | -21    |
| Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente    | 130                         | 415   | 26   | 0                                | 571    |
| Transfert hors des actifs détenus en vue de la vente    | 0                           | -4  | 0  | 0                                | -4     |
| Au 31 décembre 2009                                     | -1 086                      | -5 784                                      | -56  | 0                                | -6 926 |
| Amortissements  | -44                         | -353  | -3   | 1                                | -399   |
| Dépréciations d'actifs                                  | -82                         | -170  | -1   | -40                              | -292   |
| Reprise dépréciations d'actifs                          | 1                           | 4   | 0  | 0                                | 5      |
| Cessions et désaffectations                             | 5                           | 28  | 0  | 0                                | 33     |
| Cession d'une participation consolidée                  | 27                          | 152   | 24   | 0                                | 203    |
| Ecart de conversion                                     | -15                         | -137  | -2   | 0                                | -154   |
| Autres  | -2                          | 87  | -43  | 0                                | 42     |
| Transfert hors des actifs détenus en vue de la vente    | -21                         | -48   | 0  | 0                                | -70    |
| Au 31 décembre 2010                                     | -1 218                      | -6 221                                      | -80  | -40                              | -7 558 |
| <b>Valeur comptable nette</b>                           |                             |   |  |                                  |        |
| Au 31 décembre 2008                                     | 970                         | 2 581                                       | 37   | 629                              | 4 218  |
| Au 31 décembre 2009                                     | 945                         | 2 580                                       | 19   | 376                              | 3 921  |
| Au 31 décembre 2010                                     | 892                         | 2 468                                       | 12   | 326                              | 3 698  |

Le Groupe a défini environ 70 unités génératrices de trésorerie (dont 31 unités pour Pipelife, une coentreprise dans laquelle chaque entité est considérée comme étant une unité séparée).

Des indicateurs de dépréciations pour quatre d'entre elles ont mené aux impacts suivants :

- Une dépréciation des actifs industriels faisant partie de l'unité génératrice de trésorerie couvrant les activités de carbonate de sodium en Europe et en Egypte et de chlorure de calcium (secteur Chimique), pour un montant de 245 millions EUR, qui a été comptabilisée au troisième trimestre de 2010. Les actifs concernés comprennent principalement des immobilisations corporelles primaires (228 millions EUR), du goodwill (11 million EUR) et des participations. Le carbonate de soude en Europe est confronté à une baisse persistante de certains marchés, y compris celui du verre plat utilisé en construction.
- Une dépréciation des immobilisations corporelles faisant partie de l'unité génératrice couvrant les activités du site d'électrochimie à Bussi, Italie, pour un montant de 14 millions EUR (secteur Chimique).
- Une dépréciation des immobilisations corporelles faisant partie de l'unité génératrice de trésorerie oléfines en France (secteur Plastiques).
- Une dépréciation des immobilisations corporelles faisant partie de l'unité génératrice de trésorerie couvrant les activités du site de détergents à Bussi, Italie, pour un montant de 7 millions EUR (secteur Chimique).

Les flux de trésorerie prévisionnels de chacune des unités génératrices de trésorerie concernées ont été actualisés à des taux spécifiques, sur la base de références externes et en mesurant les risques propres inhérents à la spécificité du secteur ainsi qu'à la localisation géographique des unités génératrices de trésorerie (valeur d'utilité). Ces taux d'actualisation vont de 8,3 % à 9,3 %.

#### Contrats de location-financement

| Millions EUR   | Terrains et bâtiments | Installations, machines et outillages | Total |
|--|-----------------------|---------------------------------------|-------|
| Valeur comptable nette des leasings financiers compris dans le tableau précédent | 1                     | 2                                     | 3     |
| Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente - Pharma                    | 0                     | 0                                     | 0     |
| Transfert hors des actifs détenus en vue de la vente - CCP                       | 0                     | 0                                     | 0     |

Les valeurs comptables des obligations en matière de leasing sont proches de leurs justes valeurs.

#### Engagements au titre de contrats de location-financement

| Millions EUR  | Loyers minimaux |      | Valeur actualisée des loyers minimaux |      |
|---|-----------------|------|---------------------------------------|------|
|   | 2009            | 2010 | 2009                                  | 2010 |
| Montants payables en tant que leasing financier                                   |                 |      |                                       |      |
| Endéans 1 an  | 5               | 1    | 4                                     | 1    |
| De la 2e à la 5e année incluse  | 15              | 1    | 13                                    | 1    |
| Au-delà de 5 ans  | 1               | 0    | 1                                     | 0    |
| Moins : charges financières futures   | -3              | 0    | 0                                     | 0    |
| Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente - Pharma                     | 0               | 0    | 0                                     | 0    |
| Transfert hors des actifs détenus en vue de la vente - PCC                        | 0               | 0    | 0                                     | 0    |
| <b>Valeur actualisée des loyers minimaux des contrats de location-financement</b> | 18              | 2    | 18                                    | 2    |
| Moins : montant dû pour règlement endéans les 12 mois                             |                 |      | 4                                     | 1    |
| <b>Montant dû pour règlement après 12 mois</b>                                    |                 |      | 14                                    | 1    |



### Engagements au titre de contrats de location simple

| Millions EUR   | 2009 | 2010 |
|--|------|------|
| Montant total des loyers minimaux des contrats de location simple comptabilisés dans le résultat de l'exercice | 69   | 43   |
| Millions EUR   | 2009 | 2010 |
| Endéans 1 an   | 56   | 37   |
| De la 2e à la 5e année incluse   | 129  | 83   |
| Au-delà de 5 ans   | 42   | 35   |
| Montant total des loyers minimaux futurs des contrats de location simple non résiliables                       | 227  | 155  |

Les contrats de location simple sont principalement liés à la logistique.

### (28) Participations disponibles à la vente

| Millions EUR  | 2009 | 2010 |
|---|------|------|
| <b>Juste valeur au 1<sup>er</sup> janvier</b>   | 30   | 68   |
| Acquisition NBD   | 12   | 8    |
| Profits et pertes relatifs à la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente | 25   | -13  |
| Participations disponibles à la vente cédées pendant l'année                            | -12  | 0    |
| Dépréciations sur actifs financiers disponibles à la vente                              | 0    | -1   |
| Transfert de NBD hors de la rubrique 'autres participations'                            | 21   | 0    |
| Autres  | -5   | 0    |
| Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente - Pharma                           | -2   | 0    |
| <b>Juste valeur au 31 décembre</b>  | 68   | 62   |
| Dont imputé directement en capitaux propres   | 25   | 11   |

La valeur du New Business Development a été transférée le 1<sup>er</sup> janvier 2009 de la rubrique "autres participations" (voir ci-dessous) à la rubrique "participations disponibles à la vente" pour 21 millions EUR, car elle répond aux critères de cette rubrique.

La perte sur la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente (-13 millions EUR) est principalement liée à la variation de juste valeur de la participation dans AGEAS (auparavant Fortis).

### (29) Autres participations

| Millions EUR  | 2009 | 2010 |
|---|------|------|
| <b>Valeur comptable au 1<sup>er</sup> janvier</b>             | 187  | 209  |
| Vendues en cours d'année                                      | -1   | -7   |
| Acquises en cours d'année                                     | 96   | 110  |
| Changements de méthode de consolidation                       | -21  | -5   |
| Variations de périmètre de consolidation                      | 4    | 0    |
| Transfert de NBD vers 'participations disponibles à la vente' | -21  | 0    |
| Liquidations  | -18  | 0    |
| Dépréciation d'actifs   | 0    | -11  |
| Reprise de dépréciation d'actifs                              | 11   | 0    |
| Autres  | -1   | 2    |
| Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente - Pharma | -26  | 0    |
| <b>Valeur comptable au 31 décembre</b>                        | 209  | 298  |

En 2010, les acquisitions concernent principalement l'investissement dans une société PVC en construction en Russie (-90 millions EUR), qui sera consolidée dès 2011. Les dépréciations sont liées aux activités dans l'unité génératrice de trésorerie Carbonate de Soude.

### (30) Stocks

| Millions EUR au 31 décembre   | 2009 | 2010 |
|---|------|------|
| Produits finis  | 536  | 499  |
| Matières premières et fournitures   | 509  | 357  |
| En cours de fabrication   | 43   | 26   |
| Autres stocks   | 7    | 10   |
| Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente - Pharma                 | -233 | 0    |
| Transfert vers les (-) / hors des (+) actifs détenus en vue de la vente - CCP | -9   | 0    |
| <b>Total brut</b>   | 854  | 891  |
| Réductions de valeur  | -49  | -21  |
| <b>Total net</b>  | 805  | 870  |



## (31) Provisions

| Millions EUR                            | Avantages<br>du personnel | Santé,<br>sécurité,<br>environnement | Litiges | Autres | Total |
|---|---------------------------|--------------------------------------|---------|--------|-------|
| <b>Au 31 décembre 2009</b>              | 902                       | 424                                  | 312     | 91     | 1 729 |
| Dotations                               | 131                       | 70                                   | 171     | 53     | 424   |
| Reprises                                | -3                        | -18                                  | -2      | -11    | -34   |
| Utilisations                            | -117                      | -26                                  | -41     | -21    | -206  |
| Effet de la désactualisation            | 40                        | 12                                   | 0       | 0      | 52    |
| Ecart de conversion                     | 7                         | 4                                    | 4       | 1      | 16    |
| Acquisitions et variations de périmètre | 0                         | 0                                    | 0       | 0      | 0     |
| Cessions                                | -9                        | 0                                    | -1      | -4     | -15   |
| Autres                                  | 1                         | 0                                    | 0       | 0      | 1     |
| <b>Au 31 décembre 2010</b>              | 952                       | 464                                  | 441     | 109    | 1 967 |
| Dont provisions à court terme           | 80                        | 43                                   | 5       | 15     | 143   |

Au total, les provisions ont augmenté de 238 millions EUR (+14%).

Les principaux événements de 2010 sont :

- le règlement du litige sur la propriété intellectuelle liée à l'activité cédée HDPE (38 millions EUR) ;
- la comptabilisation d'une provision pour un montant de 177 millions EUR pour couvrir les risques potentiels liés à la vente du secteur Pharmaceutique pour lequel le Groupe reste responsable ;
- l'augmentation des provisions pour indemnités de fin de contrat de travail liées au projet de restructuration Horizon du Groupe pour 68 millions EUR ;
- la vente d'Inergy Automotive Systems, qui a diminué les provisions de 15 millions EUR.

La direction estime utiliser les provisions (sorties de trésorerie) comme suit :

| Millions EUR au 31 décembre 2010                     | Endéans<br>5 ans | Entre<br>5 et 10 ans | Au-delà<br>de 10 ans | Total |
|--|------------------|----------------------|----------------------|-------|
| Provision totale de santé, sécurité et environnement | 135              | 107                  | 222                  | 464   |
| Provision totale de litiges                          | 379              | 62                   | 0                    | 441   |
| Autres provisions totales                            | 50               | 16                   | 43                   | 109   |
| Total  | 564              | 185                  | 265                  | 1 014 |

### Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi

Les dépenses de personnel s'élèvent à 1 339 millions EUR en 2010 (2 016 millions EUR en 2009). Les provisions pour avantages du personnel représentent 952 millions EUR en 2010 (902 millions EUR en 2009).

Ces provisions sont principalement constituées pour la couverture d'avantages postérieurs à l'emploi, accordés par la plupart des sociétés du Groupe, soit en accord avec les règles et pratiques locales, soit à la suite de pratiques établies qui génèrent des obligations implicites.

Pour 2010, elles s'élèvent à 750 millions EUR (765 millions EUR en 2009), avant déduction de l'actif de pension de 45 millions EUR (29 millions EUR en 2009).

Ces provisions sont comptabilisées sur base des méthodes comptables IFRS définies au point 24 du présent rapport et tiennent compte des rémunérations estimées au moment de la retraite.

Le solde est constitué des provisions pour indemnités de fin de contrat de travail (148 millions EUR, 84 millions EUR en 2009), des provisions pour autres avantages à long terme (44 millions EUR, similaire à 2009) et des provisions pour avantages non valorisés selon IAS 19 (10 millions EUR, 9 millions EUR en 2009).

Les plans de pension les plus importants en 2010 sont situés en Allemagne, en Belgique, aux Etats-Unis, en France et au Royaume-Uni.

Certaines sociétés accordent des couvertures d'assurance-maladie ou d'assurance-vie postérieures à l'emploi aux employés ou à leurs ayants droit. Ces couvertures sont soit financées par des contrats d'assurance, soit couvertes par des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi. En 2010, les plans de pensions de Solvay Chimie aux Pays-Bas ont été transférés à une société d'assurance et peuvent désormais être considérés comme plans à cotisations définies selon IAS 19. En outre, les plans à prestations définies brésiliens ont été convertis en plans à cotisations définies. La vente d'Inergy Automotive Systems a également diminué l'obligation au titre des services passés du Groupe de 15 millions EUR.

#### Répartition par pays des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi

| en %        | 2009         |                                 |                                       | 2010 |
|-------------|--------------|---------------------------------|---------------------------------------|------|
|             | Total Groupe | Détenus en vue de la vente (Ph) | Total sans Détenus en vue de la vente |      |
| Allemagne   | 24%          | 17%                             | 28%                                   | 30%  |
| Belgique    | 19%          | 0%                              | 28%                                   | 27%  |
| Etats-Unis  | 16%          | 13%                             | 17%                                   | 19%  |
| France      | 6%           | 4%                              | 7%                                    | 8%   |
| Royaume Uni | 6%           | 2%                              | 8%                                    | 8%   |
| Pays-Bas    | 24%          | 60%                             | 6%                                    | 2%   |
| Autres pays | 5%           | 3%                              | 6%                                    | 6%   |

Les plans d'avantages postérieurs à l'emploi sont classés en plans à cotisations définies et plans à prestations définies.

#### Plans à cotisations définies

Les plans de retraite à cotisations définies sont des plans pour lesquels la société paie des cotisations déterminées à une entité ou un fonds séparé, en accord avec les dispositions du plan. Lorsque les cotisations ont été payées, il n'y a pas d'obligation supplémentaire pour la société. Le total des cotisations pris en charge en résultat pour ces plans s'élève, en 2010, à 18 millions EUR (31 millions EUR en 2009, y compris les "discontinued operations").



### Plans à prestations définies

Tous les plans qui ne sont pas à cotisations définies sont présumés être à prestations définies. Ces plans sont soit financés à l'extérieur par des fonds de pension ou des compagnies d'assurance ("plans financés"), soit financés au sein du Groupe ("plans non financés"). Pour les plans principaux, une évaluation actuarielle est effectuée tous les ans par des actuaires indépendants.

Les montants liés à ces plans et comptabilisés en résultat sont les suivants :

| Millions EUR   | Activités Poursuivies |           | Discontinued Operations (Ph) |          | Total Groupe |           |
|--|-----------------------|-----------|------------------------------|----------|--------------|-----------|
|  | 2009                  | 2010      | 2009                         | 2010     | 2009         | 2010      |
| Coût des services rendus: employeur                              | 24                    | 25        | 14                           | 0        | 38           | 25        |
| Coût financier   | 81                    | 76        | 40                           | 0        | 121          | 76        |
| Rendement attendu des actifs du plan                             | -34                   | -35       | -31                          | 0        | -65          | -35       |
| Amortissements des pertes actuarielles nettes / gains (-)        | 20                    | 10        | 5                            | 0        | 25           | 10        |
| Impact du changement du plafonnement de l'actif - année en cours | 1                     | -2        | 0                            | 0        | 1            | -2        |
| Coût des services passés pris en compte dans l'année             | -1                    | -1        | -1                           | 0        | -2           | -1        |
| Pertes / gains (-) sur réductions / liquidations de plans        | -5                    | 3         | 0                            | 0        | -5           | 3         |
| <b>Charge nette - Plans à prestations définies</b>               | <b>86</b>             | <b>77</b> | <b>27</b>                    | <b>0</b> | <b>113</b>   | <b>77</b> |

La charge est comptabilisée en coût des ventes, en frais commerciaux et administratifs, en frais de recherche et développement, en autres charges et produits d'exploitation et en éléments non récurrents.

Comparé à 2009, la charge pour les activités poursuivies a diminué de 86 millions EUR à 77 millions EUR (-9 millions EUR), principalement suite à un amortissement ponctuel de la perte actuarielle pour le plan IPCS en France en 2009 (-8 millions EUR).

Les montants inscrits à l'état de situation financière (bilan) pour des plans à prestations définies sont les suivants :

| Millions EUR   | 2009         |                                 |                                       | 2010 |
|--|--------------|---------------------------------|---------------------------------------|------|
|  | Total Groupe | Détenus en vue de la vente (Ph) | Total sans Détenus en vue de la vente |      |
| Obligations à prestations définies - plans financés                          | 1 606        | 623                             | 982                                   | 901  |
| Juste valeur des actifs du plan en fin de période                            | -1 239       | -599                            | -640                                  | -621 |
| <b>Déficit des plans financés</b>  | 367          | 24                              | 343                                   | 281  |
| Obligations à prestations définies - plans non financés                      | 738          | 165                             | 574                                   | 610  |
| <b>Déficit de financement</b>  | 1 105        | 189                             | 917                                   | 890  |
| Gains / pertes (-) actuarielles non comptabilisées                           | -314         | -120                            | -194                                  | -195 |
| Gain des services passés non comptabilisé                                    | 18           | 9                               | 9                                     | 8    |
| Montants non comptabilisés comme actif suite au plafonnement des actifs      | 4            | 0                               | 4                                     | 2    |
| <b>Obligation nette (Actif net) à l'état de situation financière (bilan)</b> | 813          | 77                              | 735                                   | 705  |
| Passif comptabilisé à l'état de situation financière (bilan)                 | 945          | 181                             | 765                                   | 750  |
| Actif comptabilisé à l'état de situation financière (bilan)                  | -133         | -103                            | -29                                   | -45  |

Malgré l'augmentation des plans non financés (+36 millions EUR), le déficit de financement des plans d'avantages postérieurs à l'emploi (obligations totales diminuées de la valeur des actifs) a diminué de -27 millions EUR en raison d'une réduction des obligations au titre des prestations définies pour les plans financés (-81 millions EUR) et d'une réduction limitée des actifs (-19 millions EUR).



L'évolution des obligations au titre des prestations définies se présente comme suit :

| Millions EUR  | 2009         |                                 |                                       | 2010  |
|---|--------------|---------------------------------|---------------------------------------|-------|
|   | Total Groupe | Détenus en vue de la vente (Ph) | Total sans Détenus en vue de la vente |       |
| <b>Obligations à prestations définies en début de période</b> | 2 232        | 747                             | 1 485                                 | 1 556 |
| Coût des services rendus: employeur                           | 38           | 14                              | 24                                    | 25    |
| Coût financier  | 121          | 40                              | 81                                    | 76    |
| Contributions réelles de l'employé                            | 7            | 4                               | 3                                     | 3     |
| Changement de plan  | -5           | 0                               | -6                                    | 0     |
| Acquisitions / Cessions (-)                                   | 0            | 0                               | 0                                     | -15   |
| Réductions de plans   | -12          | 0                               | -12                                   | -3    |
| Liquidations de plans   | 0            | 0                               | 0                                     | -81   |
| Pertes / gains (-) actuariel(le)s                             | 108          | 21                              | 87                                    | 33    |
| Avantages payés   | -134         | -34                             | -100                                  | -102  |
| Autres  | -11          | -4                              | -7                                    | 19    |
| <b>Obligations à prestations définies en fin de période</b>   | 2 344        | 788                             | 1 556                                 | 1 511 |
| Obligations à prestations définies - plans financés           | 1 606        | 623                             | 982                                   | 901   |
| Obligations à prestations définies - plans non-financés       | 738          | 165                             | 574                                   | 610   |

La perte actuarielle de 33 millions EUR est principalement liée à la baisse des taux d'actualisation.

La vente d'Inergy Automotive Systems représente une réduction de l'obligation au titre des prestations définies de 15 millions EUR (cession). Le transfert des plans de pension de Solvay Chimie aux Pays-Bas à une compagnie d'assurance et la conversion des plans à prestations définies brésiliens résultent en une réduction nette de 84 millions EUR.

L'évolution de la juste valeur des actifs du plan se présente comme suit :

| Millions EUR  | 2009         |                                 |                                       | 2010 |
|---|--------------|---------------------------------|---------------------------------------|------|
|   | Total Groupe | Détenus en vue de la vente (Ph) | Total sans Détenus en vue de la vente |      |
| <b>Juste valeur des actifs du plan en début de période</b>        | 1 049        | 499                             | 550                                   | 640  |
| Rendement attendu des actifs du plan                              | 65           | 31                              | 34                                    | 35   |
| Gains /pertes (-) actuariel(le)s                                  | 95           | 40                              | 55                                    | 19   |
| Contributions réelle de l'employeur / avantages payés directement | 159          | 60                              | 99                                    | 105  |
| Contributions réelles de l'employé                                | 7            | 4                               | 3                                     | 3    |
| Acquisitions / Cessions (-)                                       | 0            | 0                               | 0                                     | -5   |
| Liquidations de plans   | 0            | 0                               | 0                                     | -92  |
| Avantages payés   | -134         | -34                             | -100                                  | -102 |
| Autres  | -3           | -1                              | -2                                    | 17   |
| <b>Juste valeur des actifs du plan en fin de période</b>          | 1 239        | 599                             | 640                                   | 621  |
| Rendement réel des actifs du plan                                 | 160          | 71                              | 89                                    | 54   |

Le rendement réel des actifs du plan est moins élevé qu'en 2009 (54 millions EUR par rapport à 89 millions EUR en 2009) à cause de la réduction des actifs (transfert de Solvay Chimie aux Pays-Bas et des actifs brésiliens à une compagnie d'assurance pour -92 millions EUR et cession des actifs d'Inergy Automotive Systems pour -5 millions EUR) et d'un rendement plus bas des actifs existants.

La variation des obligations nettes durant la période se présente comme suit :

| Millions EUR  | 2009         |                                 |                                       | 2010 |
|---|--------------|---------------------------------|---------------------------------------|------|
|   | Total Groupe | Détenus en vue de la vente (Ph) | Total sans Détenus en vue de la vente |      |
| <b>Montant net comptabilisé au début de la période</b>            | 862          | 113                             | 749                                   | 735  |
| Charge nette - Plans à prestations définies                       | 113          | 27                              | 86                                    | 77   |
| Contributions réelle de l'employeur / avantages payés directement | -159         | -60                             | -99                                   | -105 |
| Impact d'acquisitions / cessions                                  | 0            | 0                               | 0                                     | -6   |
| Variation du périmètre  | 0            | 0                               | 0                                     | 0    |
| Ecart de conversion   | -3           | -1                              | -2                                    | 3    |
| Autres  | -1           | -2                              | 1                                     | 0    |
| <b>Montant net comptabilisé en fin de période</b>                 | 813          | 77                              | 735                                   | 705  |

L'obligation nette a diminué à 705 millions EUR.

La cession de l'obligation nette correspondant à la vente d'Inergy Automotive Systems s'élève à -6 millions EUR.



Des contributions additionnelles ont été payées pour des plans de recouvrement aux Etats-Unis pour 36 millions EUR (48 millions USD) et aux Pays-Bas pour 3 millions EUR.

### Hypothèses actuarielles utilisées afin de déterminer l'obligation au titre des prestations définies au 31 décembre

Ces hypothèses ne sont pas liées à un secteur spécifique.

|   | Eurozone |         | Europe autres |           | USA       |           | Autres    |           |
|---|----------|---------|---------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
|   | 2009     | 2010    | 2009          | 2010      | 2009      | 2010      | 2009      | 2010      |
| Taux d'actualisation                                    | 5%       | 4,75%   | 3,25%-6,2%    | 3%-6,2%   | 5,75%     | 5,5%      | 8,6%-9,7% | 9,72%     |
| Taux attendus pour de futures augmentations de salaires | 3%-4,5%  | 3%-4,5% | 2%-5%         | 2%-5%     | 5%        | 4,5%      | 5,5%-6,6% | 6,6%      |
| Taux attendus d'accroissement des retraites             | 0%-2%    | 0%-2%   | 0%-3,25%      | 0%-3,25%  | non disp. | non disp. | non disp. | non disp. |
| Taux attendus d'accroissement des dépenses médicales    | 0%-2%    | 0%-2%   | non disp.     | non disp. | 5%-8%     | 5%-7,5%   | 7,1%      | 7,12%     |

### Hypothèses actuarielles utilisées afin de déterminer la charge annuelle

Ces hypothèses ne sont pas liées à un secteur spécifique.

|  | Eurozone |         | Europe autres |            | USA       |           | Autres     |           |
|--|----------|---------|---------------|------------|-----------|-----------|------------|-----------|
|  | 2009     | 2010    | 2009          | 2010       | 2009      | 2010      | 2009       | 2010      |
| Taux d'actualisation                                       | 5,5%     | 5%      | 3,5%-6,25%    | 3,25%-6,2% | 5,75%     | 5,75%     | 8,6%-9,72% | 9,72%     |
| Taux attendus pour de futures augmentations de salaires    | 3%-4,5%  | 3%-4,5% | 2%-5%         | 2%-5%      | 5%        | 4,5%      | 5,5%-6,6%  | 6,6%      |
| Taux attendus de rendement à long terme des actifs du plan | 4,5%-6%  | 5%-6%   | 3,5%-5,9%     | 3,5%-5,9%  | 7,5%      | 7,5%      | 8,5%-9,72% | 9,72%     |
| Taux attendus d'accroissement des retraites                | 0%-2%    | 0%-2%   | 0%-3,1%       | 0%-3,25%   | non disp. | non disp. | non disp.  | non disp. |
| Taux attendus d'accroissement des dépenses médicales       | 0% - 2%  | 0%-2%   | non disp.     | non disp.  | 5%-8%     | 5%-8%     | 7,1%       | 7,12%     |

Les principales catégories des actifs du plan sont les suivantes :

|               | 2009 | 2010 |
|---------------|------|------|
| Actions       | 41%  | 48%  |
| Obligations   | 50%  | 46%  |
| Immobilier    | 2%   | 1%   |
| Autres actifs | 6%   | 5%   |

Dont "discontinued operations" :

|               | 2009 | 2010 |
|---------------|------|------|
| Actions       | 41%  | 0%   |
| Obligations   | 53%  | 0%   |
| Immobilier    | 3%   | 0%   |
| Autres actifs | 3%   | 0%   |

En ce qui concerne les actifs investis, il faut noter les points suivants :

- ces actifs ne comprennent pas de participation directe dans les actions du groupe Solvay ni dans des biens immobiliers ou d'autres actifs occupés ou utilisés par Solvay. Ceci n'exclut pas la présence d'actions Solvay dans des investissements de type "fonds commun de placement" (SICAV) ;
- le taux de rendement attendu est défini au niveau local avec le support de l'actuaire local. Il est déterminé sur la base du "building block approach", qui tient compte de l'inflation à long terme et des rendements attendus à long terme pour chaque catégorie d'actifs.

Le Groupe s'attend à payer des cotisations en espèces pour les plans à prestations définies postérieurs à l'emploi de 70 millions EUR pour 2011 (100 millions en tenant compte des cotisations définies), contre 105 millions EUR pour 2010 (123 millions en tenant compte des cotisations définies).

Les hypothèses retenues pour les dépenses médicales ont un impact sur les montants comptabilisés dans le compte de résultats. La sensibilité à un changement de pourcentage dans les taux attendus d'accroissement des dépenses médicales est la suivante :

| Millions EUR   | Augmentation<br>de 1% | Réduction de<br>1% |
|--|-----------------------|--------------------|
| Impact sur le cumul du coût des services rendus et du coût financier | 1                     | -1                 |
| Impact sur les obligations à prestations définies                    | 9                     | -8                 |

Historical development of defined benefit plans:

| Millions EUR  | 2005      | 2006   | 2007   | 2008   | 2009   | 2010  |
|---|-----------|--------|--------|--------|--------|-------|
| Obligations à prestations définies                      | 2 471     | 2 491  | 2 355  | 2 232  | 2 344  | 1 511 |
| Actifs du plan  | -1 232    | -1 298 | -1 341 | -1 049 | -1 239 | -621  |
| Déficit / excédent (-)                                  | 1 239     | 1 193  | 1 013  | 1 183  | 1 105  | 890   |
| Ajustements des obligations du plan liés à l'expérience | non disp. | -14    | -12    | 6      | 22     | -3    |
| Ajustements des actifs du plan liés à l'expérience      | non disp. | -36    | 6      | 336    | -95    | -20   |



Dont l'historique de l'évolution des plans médicaux postérieurs à l'emploi :

| Millions EUR  | 2005      | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 |
|---|-----------|------|------|------|------|------|
| Obligations à prestations définies                      | 125       | 134  | 130  | 99   | 75   | 74   |
| Ajustements des obligations du plan liés à l'expérience | non disp. | -3   | 2    | 0    | -1   | 12   |

### Provisions Santé, Sécurité et Environnement (HSE) après transfert vers les passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente

Ces provisions s'élèvent à 464 millions EUR contre 424 millions EUR à fin 2009.

Elles visent à couvrir les risques et charges des principales problématiques suivantes :

- l'exploitation des mines et forages dans la mesure où la législation et/ou les permis d'exploitation relatifs aux carrières, mines et forages contiennent des obligations de dédommagement des tiers. Ces provisions, constituées sur base d'expertises locales, devraient être utilisées sur un horizon de 10 à 20 ans ;
- des provisions liées à l'arrêt des électrolyses au mercure : les étalements prévisionnels de dépenses dépendent des réaffectations envisagées des sites, des dispositions réglementaires nationales en matière de gestion des sols contaminés, et de l'état de contamination des sols et nappes. Alors que certaines de ces provisions seront utilisées entre court et moyen terme, d'autres pourront être utilisées sur un horizon de 10 à 20 ans ;
- digues, décharges et terrains : les provisions concernent principalement les digues de soudière, les anciennes digues à chaux, ainsi que les terrains et décharges liés à l'activité de certains sites industriels ; ces provisions ont un horizon de 1 à 20 ans ;
- amiante : un programme de désamiantage est en cours ; les provisions pour travaux de désamiantage et maladies professionnelles s'inscrivent à un horizon de 1 à 15 ans.

Les montants estimés sont actualisés en fonction de la date probable de survenance des dépenses. Ces provisions, outre les mises à jour annuelles, sont ajustées chaque année pour tenir compte du rapprochement de l'échéance.

### Provisions pour litiges après transfert vers les passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente

Les provisions pour litiges s'établissent à 441 millions EUR à la fin 2010 par rapport à 312 millions EUR à la fin 2009.

Les principaux événements de 2010 sont :

- le règlement du litige sur la propriété intellectuelle liée à l'activité cédée HDPE (38 millions EUR, 50 millions USD) ;
- la comptabilisation d'une provision pour un montant de 143 millions EUR pour couvrir les risques potentiels liés à la vente du secteur Pharmaceutique pour lequel le Groupe reste responsable.

La provision la plus importante à fin 2010 sert à couvrir les conséquences financières de l'amende de 193 millions EUR infligée par les autorités européennes pour non-respect des règles de concurrence dans le domaine des peroxydés contre laquelle le groupe Solvay a interjeté appel, ainsi que, de manière connexe, le risque financier potentiel dans le cadre des litiges au civil y afférents.

### Autres provisions après transfert vers les passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente

Les autres provisions, établies pour couvrir les risques spécifiques tels que les obligations liées à la fermeture ou à la cession d'activités, s'élèvent à 109 millions EUR, par rapport à 91 millions EUR à la fin 2009.

### Politique du Groupe en matière d'assurance

Le Groupe Solvay a pour politique de ne souscrire à des assurances que pour couvrir des risques très importants, lorsque les dispositions légales le requièrent et lorsque les assurances constituent la meilleure solution financière pour Solvay.

Le Groupe maintient et développe des couvertures d'assurance appropriées pour les risques assurables, conformément à sa politique visant à limiter l'impact financier des risques susceptibles de se matérialiser.

En 2009, les polices d'assurance globales ont été renouvelées avec une couverture plus étendue et un niveau de primes inférieur. Le marché de l'assurance en responsabilité civile est resté difficile pour les sociétés qui vendent des produits pharmaceutiques, ce qui se reflète dans la couverture et le niveau de primes des polices d'assurance de Solvay en vigueur au moment de la finalisation avec Abbott.

### (32) Endettement net

L'endettement net du Groupe est le solde entre les dettes financières et les autres créances courantes – Instruments financiers et la trésorerie et équivalents de trésorerie. Il s'élève à une situation financière nette positive de 2 902 millions EUR (excédant de trésorerie) par rapport à un endettement net de 1 333 millions EUR à fin 2009, résultant principalement des produits en espèces reçus sur la vente des activités Pharmaceutiques (4,5 milliards EUR) et d'Inergy Automotive Systems (268 millions EUR).

| Millions EUR   | 2009         | 2010          |
|--|--------------|---------------|
| Dettes financières                                   | 2 820        | 2 802         |
| - Autres créances courantes - Instruments financiers | 0            | -3 701        |
| - Trésorerie et équivalents de trésorerie            | -1 486       | -2 003        |
| <b>Endettement net</b>                               | <b>1 333</b> | <b>-2 902</b> |

Passifs (+) / Actifs (-)

La cotation à long terme de Solvay a été confirmée par deux agences de notation, soit A- (perspective stable) chez Standard & Poors et A3 (perspective négative) chez Moody's.

### Dettes financières

Les dettes financières diminuent de 2 820 millions EUR en 2009 à 2 802 millions en 2010 sans aucune modification significative de la ventilation par nature de celle-ci.

| Millions EUR   | 2009         | 2010         |
|--|--------------|--------------|
| Emprunts subordonnés                                       | 503          | 503          |
| Emprunts obligataires                                      | 1 479        | 1 481        |
| Dettes de locations-financement non courantes              | 14           | 1            |
| Dettes à long terme envers des institutions financières    | 524          | 498          |
| Autres dettes non courantes                                | 115          | 108          |
| Montant dû endéans 12 mois (indiqué sous dettes courantes) | 42           | 109          |
| Autres emprunts à court terme (y compris les découverts)   | 143          | 103          |
| <b>Dettes financières (courante et non courante)</b>       | <b>2 820</b> | <b>2 802</b> |

## Emprunts et lignes de crédit

Les emprunts les plus importants échéant au-delà de 2010 sont :

| Millions EUR (sauf mention contraire)  | Echéance | Montant |      | Coupon          |
|--|----------|---------|------|-----------------|
| Emission d'obligations EMTN par Solvay SA (Belgique)   | 2014     | 500     |      | 4,99%           |
|  | 2018     | 500     | 300  | 4,75%           |
|  |          |         | 200  | tap issue 5,71% |
| Emprunt obligataire "retail" émis par Solvay SA  | 2015     | 500     |      | 5,01%           |
| Dette fortement subordonnée émise par Solvay Finance SA (France) avec le support de Solvay SA (Belgique) | 2104     | 500     | (*)  | 6,375%          |
| Facilité de crédit de la Banque Européenne d'Investissement  | 2016     | 300     |      | 3,90%           |
| SolVin (Allemagne)   | 2012     | 120     |      | pas fourni      |
| Pipelife (Autriche: quote-part Solvay 50%)   | 2012     | 165     | 100% | pas fourni      |
| Solvay Sodi (Bulgarie: quote-part Solvay 75%)  | 2015     | 80      | (1)  | pas fourni      |
| Solvay Indupa do Brazil  | 2014     | 221     | (2)  | pas fourni      |

(1) dont l'équivalent de 20 millions EUR en BGN

(2) millions BRL

Aucune défaillance n'a été enregistrée sur les dettes financières mentionnées ci-dessus.

Il n'y a pas de covenants sur Solvay SA et Solvay pour la détention de véhicules financiers.

(\*) Cette dette a reçu un traitement partagé entre capitaux propres (50 %) et dette (50 %) par les agences de notation Moody's et Standard & Poors. Selon les normes IFRS, cependant, elle est traitée à 100 % comme de la dette. Cette dette est subordonnée par rapport aux autres dettes du Groupe et fait l'objet d'une cotation au Luxembourg. Le coupon payé est à taux fixe pendant les dix premières années. En 2016, le coupon devient flottant (Euribor 3 mois + 335 points de base) jusqu'à son échéance en 2104. L'émetteur dispose d'une option de non-paiement éventuel d'un coupon, selon les règles.

## Juste valeur des dettes non courantes

La direction estime que la juste valeur de la dette à taux flottant (501 millions EUR) ne diverge pas de manière significative de sa valeur faciale (501 millions EUR – voir également la note 33 sur la gestion du risque de taux d'intérêt).

La juste valeur des dettes à taux fixe du Groupe à fin 2010 est présentée ci-dessous :

| Millions EUR                       | 2010            |              |          |          |
|------------------------------------|-----------------|--------------|----------|----------|
|                                    | Montant nominal | Juste valeur | Echéance | Sécurisé |
| EMTN                               | 500             | 535          | 2014     | Non      |
| EMTN                               | 500             | 541          | 2018     | Non      |
| Retail                             | 500             | 542          | 2015     | Non      |
| Banque Européenne d'Investissement | 300             | 317          | 2016     | Non      |
| Hybride                            | 500             | 512          | 2104     | Non      |
| <b>Total</b>                       | <b>2 300</b>    | <b>2 447</b> |          |          |

La juste valeur est déterminée sur la base des prix cotés sur le marché à fin 2010. Les dettes non courantes sont évaluées au coût amorti.

#### Autres créances courantes – instruments financiers et trésorerie et équivalents de trésorerie

Les produits reçus sur la vente des activités pharmaceutiques et d'Inergy Automotive Systems ont été temporairement placés dans des obligations gouvernementales à court terme (Allemagne, France, Pays-Bas, Belgique) pour environ 80 % et dans des instruments de trésorerie à notation élevée pour environ 20 %. Parallèlement (voir note 23a) un programme de placement en actions propres a été lancé pour un nombre de 5,1 millions d'action maximum (6 % du capital émis).

Il y a 3 catégories d'instruments financiers :

- Fonds de trésorerie (Money Market Funds) (autres créances courantes – instruments financiers).
- Obligations et billets de trésorerie à plus de 3 mois (autres créances courantes – instruments financiers).
- Obligations et billets de trésorerie à moins de 3 mois (trésorerie et équivalents de trésorerie).

Les obligations et les billets de trésorerie ont été classés selon leur échéance.

#### Autres créances courantes – instruments financiers

| Millions EUR  | Classification                  | 2009 | 2010  |
|---|---------------------------------|------|-------|
| Fonds de trésorerie (Money Market Fund)               | Actifs disponibles à la vente   | 0    | 1 097 |
| Obligations et billets de trésorerie à plus de 3 mois | Actifs détenus jusqu'à échéance | 0    | 2 604 |
| Autres créances courantes - Instruments financiers    |                                 | 0    | 3 701 |

Les instruments sous-jacents dans les fonds de trésorerie (Money Market Funds) sont évalués quotidiennement. Cependant, les fonds sont gérés de telle façon que la valeur totale de l'actif net de chaque fond est stable.

La direction a fait le choix de considérer les obligations et les billets de trésorerie à plus de 3 mois comme des actifs détenus jusqu'à échéance ; ils ne sont donc pas réévalués au prix de marché.

**La trésorerie et équivalents de trésorerie** se chiffre à 2 003 millions EUR à fin 2010, dont des obligations et billets de trésorerie à moins de 3 mois pour 905 millions EUR.

| Millions EUR   | 2009         | 2010         |
|--|--------------|--------------|
| Actions  | 23           | 23           |
| Titres à revenu fixe                                   | 16           | 8            |
| Dépôts à terme   | 244          | 239          |
| Obligations et billets de trésorerie à moins de 3 mois | 0            | 905          |
| Trésorerie   | 1 203        | 827          |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>         | <b>1 486</b> | <b>2 003</b> |

Les actions mentionnées dans le tableau ci-dessus comprennent les placements dans des fonds de trésorerie. La valeur comptable est la juste valeur des actions, des titres à revenu fixe et des dépôts à terme.

La direction a fait le choix de considérer les obligations et les billets de trésorerie à moins de 3 mois comme des actifs détenus jusqu'à échéance ; ils ne sont donc pas réévalués au prix de marché.



### (33) Instruments financiers et gestions des risques financiers

#### Aperçu des instruments financiers

Le tableau suivant donne un aperçu de la valeur comptable de tous les instruments financiers par classe et par catégorie telles que définies par IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation.

| Millions EUR   | 2009<br>Valeur<br>comptable | 2010<br>Valeur<br>comptable |
|--|-----------------------------|-----------------------------|
| Actifs financiers détenus à des fins de transaction  | 0                           | 0                           |
| Instruments dérivés désignés dans des relations de couverture  |                             | 3                           |
| Participations disponibles à la vente - New Business Development / AGS (Fortis auparavant)   | 68                          | 62                          |
| Participations disponibles à la vente - Fonds de trésorerie (*)  | 0                           | 1 097                       |
| Actifs détenus jusqu'à leur échéance - Obligations et billets de trésorerie à plus de 3 mois (*)   | 0                           | 2 604                       |
| Détenus jusqu'à leur échéance - Trésorerie et équivalents de trésorerie - Obligations et billets de trésorerie à moins de 3 mois   | 0                           | 905                         |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie, sauf obligations et billets de trésorerie à moins de 3 mois   | 1 486                       | 1 098                       |
| Prêts et créances (inclut les créances commerciales, les prêts et autres actifs non courants à l'exception des excédents de fonds de pension )   | 1 495                       | 2 029                       |
| <b>Total Actifs financiers</b>   | <b>3 050</b>                | <b>7 798</b>                |
| Passifs financiers détenus à des fins de transaction   | -4                          | -7                          |
| Instruments dérivés désignés dans des relations de couverture  | 0                           | -1                          |
| Passifs financiers évalués au coût amorti (inclut les dettes financières à long terme, les autres passifs non courants, les dettes financières à court terme, les dettes commerciales et les dividendes à payer inclus dans les autres passifs courants) | -3 778                      | -4 438                      |
| Dettes de location-financement   | -18                         | -2                          |
| <b>Total Passifs financiers</b>  | <b>-3 800</b>               | <b>-4 448</b>               |

(\*) Le montant total correspond aux 'autres créances courantes - instruments financiers' à l'état de situation financière (bilan) (3 701 millions EUR)

## Juste valeur des instruments financiers

### 1. Juste valeur des instruments financiers évalués au coût amorti

| Millions EUR   | 2009             |               | 2010             |               |
|--|------------------|---------------|------------------|---------------|
|  | Valeur comptable | Juste valeur  | Valeur comptable | Juste valeur  |
| Actifs détenus jusqu'à leur échéance - Obligations et billets de trésorerie à plus de 3 mois   | 0                | 0             | 2 604            | 2 604         |
| Détenus jusqu'à leur échéance - Trésorerie et équivalents de trésorerie - Obligations et billets de trésorerie à moins de 3 mois   | 0                | 0             | 905              | 905           |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie, sauf obligations et billets de trésorerie à moins de 3 mois   | 1 486            | 1 486         | 1 098            | 1 098         |
| Prêts et créances (inclut les créances commerciales, les prêts et autres actifs non courants à l'exception des excédents de fonds de pension )   | 1 495            | 1 495         | 2 029            | 2 029         |
| Créances de location-financement   | 0                | 0             | 0                | 0             |
| <b>Total Actifs financiers</b>   | <b>2 982</b>     | <b>2 982</b>  | <b>6 636</b>     | <b>6 636</b>  |
| Passifs financiers évalués au coût amorti (inclut les dettes financières à long terme, les autres passifs non courants, les dettes financières à court terme, les dettes commerciales et les dividendes à payer inclus dans les autres passifs courants) | -3 778           | -3 883        | -4 438           | -4 608        |
| Dettes de location-financement   | -18              | -18           | -2               | -2            |
| <b>Total Passifs financiers</b>  | <b>-3 796</b>    | <b>-3 901</b> | <b>-4 440</b>    | <b>-4 610</b> |

### 2. Techniques de valorisation et hypothèses utilisées afin de déterminer la juste valeur

L'activité de New Business Development (NBD) de Solvay a développé un portefeuille de "Corporate Venturing" comprenant des placements directs dans des sociétés en phase de lancement et dans des fonds de Venture Capital. Tous ces instruments sont liés aux plateformes NBD. Ils sont tous évalués à la juste valeur selon les directives de valorisation publiées par l'European Private Equity and Venture Capital Association.

Les justes valeurs des actifs et passifs financiers à des termes et conditions standards et négociés sur des marchés actifs et liquides sont les prix de marché cotés.

Les justes valeurs des instruments dérivés sont calculées sur base des prix cotés. Si de tels prix ne sont pas disponibles, une analyse de flux de trésorerie actualisés est effectuée en utilisant la courbe de rendement applicable pour la durée des instruments pour les dérivés non optionnels, et des modèles de valorisation d'options pour les dérivés optionnels.

Les contrats de change à terme sont évalués sur la base des taux de change à terme cotés et des courbes de rendement dérivées des taux d'intérêt cotés dont les échéances des contrats correspondent.

Les swaps de taux d'intérêt sont évalués à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés sur base des courbes de rendements applicables dérivées des taux d'intérêts cotés.



Les swaps de prix d'énergie – fixe pour flottant – sont évalués sur base des prix d'énergie cotés à terme et des courbes de rendement dérivées des taux d'intérêt cotés dont les échéances correspondent aux swaps.

Les justes valeurs des autres actifs et passifs financiers (hors ceux décrits ci-dessus) sont déterminées conformément aux modèles de valorisation généralement admis sur base d'analyses de flux de trésorerie actualisés.

De plus, les principales hypothèses utilisées pour la détermination de la juste valeur de ces actifs et passifs financiers sont décrites ci-dessous.

### **3. Instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de situation financière (bilan)**

Le tableau ci-après fournit une analyse des instruments financiers qui sont évalués après la comptabilisation initiale à leur juste valeur. Ils sont regroupés en niveaux de 1 à 3 en fonction de la visibilité de leur juste valeur :

- niveau 1 : le calcul de la juste valeur s'effectue sur la base de prix de cotation (non ajustés) sur des marchés actifs pour un actif ou un passif identique ;
- niveau 2 : le calcul de la juste valeur s'effectue sur la base de données autres que des prix de cotation repris au niveau 1 qui peuvent être déduites pour l'actif ou le passif, soit directement (des prix) ou indirectement (dérivés de prix) ; et
- niveau 3 : le calcul de la juste valeur s'effectue sur la base de techniques de valorisations dont les données d'entrées pour l'actif et le passif ne reposent pas sur des données observables de marché (données non observables).

| Millions EUR   | 2009 (hors Pharma) |           |           | Total     |
|--|--------------------|-----------|-----------|-----------|
|  | Niveau 1           | Niveau 2  | Niveau 3  |           |
| Actifs financiers détenus à des fins de transaction                        |                    |           |           |           |
| - Actifs financiers dérivés  |                    |           |           |           |
| ° Contrats de change et swaps  |                    |           |           |           |
| ° Options de change  |                    |           |           |           |
| ° Swaps de taux d'intérêt  |                    |           |           |           |
| ° Autres dérivés de taux d'intérêt   |                    |           |           |           |
| ° Swaps de prix d'énergie (fixe pour flottant)                             |                    |           |           |           |
| ° Swaps et contrats forward de certificats CO <sub>2</sub>                 |                    |           |           |           |
| - Actifs financiers non dérivés  |                    |           |           |           |
| Instruments dérivés désignés dans des relations de couverture              |                    |           |           |           |
| ° Contrats de change et swaps  |                    |           |           |           |
| ° Options de change  |                    |           |           |           |
| ° Swaps de taux d'intérêt  |                    |           |           |           |
| ° Autres dérivés de taux d'intérêt   |                    |           |           |           |
| ° Swaps de prix d'énergie (fixe pour flottant)                             |                    |           |           |           |
| Participations disponibles à la vente                                      |                    |           |           |           |
| - New Business Development   |                    |           | 27        | 27        |
| - AGEAS (auparavant Fortis)  | 41                 |           |           | 41        |
| - Autres créances courantes - instruments financiers (Fonds de trésorerie) |                    |           |           |           |
| <b>Total Actifs financiers</b>   | <b>41</b>          |           | <b>27</b> | <b>68</b> |
| Passifs financiers détenus à des fins de transaction                       |                    |           |           |           |
| - Passifs financiers dérivés   |                    |           |           |           |
| ° Contrats de change et swaps  |                    | -4        |           | -4        |
| ° Options de change  |                    |           |           |           |
| ° Swaps de taux d'intérêt  |                    |           |           |           |
| ° Autres dérivés de taux d'intérêt   |                    |           |           |           |
| ° Swaps de prix d'énergie (fixe pour flottant)                             |                    |           |           |           |
| ° Swaps et contrats forward de certificats CO <sub>2</sub>                 |                    |           |           |           |
| - Passifs financiers non dérivés   |                    |           |           |           |
| Instruments dérivés désignés dans des relations de couverture              |                    |           |           |           |
| ° Contrats de change et swaps  |                    |           |           |           |
| ° Options de change  |                    |           |           |           |
| ° Swaps de taux d'intérêt  |                    |           |           |           |
| ° Autres dérivés de taux d'intérêt   |                    |           |           |           |
| ° Swaps de prix d'énergie (fixe pour flottant)                             |                    |           |           |           |
| <b>Total Passifs financiers</b>  |                    | <b>-4</b> |           | <b>-4</b> |



| Millions EUR   | 2010         |           |           | Total        |
|--|--------------|-----------|-----------|--------------|
|  | Niveau 1     | Niveau 2  | Niveau 3  |              |
| Actifs financiers détenus à des fins de transaction                        |              |           |           |              |
| - Actifs financiers dérivés  |              |           |           |              |
| ° Contrats de change et swaps  |              |           |           |              |
| ° Options de change  |              |           |           |              |
| ° Swaps de taux d'intérêt  |              |           |           |              |
| ° Autres dérivés de taux d'intérêt   |              |           |           |              |
| ° Swaps de prix d'énergie (fixe pour flottant)                             |              |           |           |              |
| ° Swaps et contrats forward de certificats CO <sub>2</sub>                 |              |           |           |              |
| - Actifs financiers non dérivés  |              |           |           |              |
| Instruments dérivés désignés dans des relations de couverture              |              |           |           |              |
| ° Contrats de change et swaps  |              | 1         |           | 1            |
| ° Options de change  |              |           |           |              |
| ° Swaps de taux d'intérêt  |              |           |           |              |
| ° Autres dérivés de taux d'intérêt   |              |           |           |              |
| ° Swaps de prix d'énergie (fixe pour flottant)                             |              | 2         |           | 2            |
| Participations disponibles à la vente                                      |              |           |           |              |
| - New Business Development   |              |           | 35        | 35           |
| - AGEAS (auparavant Fortis)  | 27           |           |           | 27           |
| - Autres créances courantes - instruments financiers (Fonds de trésorerie) | 1 097        |           |           | 1 097        |
| <b>Total Actifs financiers</b>   | <b>1 124</b> | <b>3</b>  | <b>35</b> | <b>1 162</b> |
| Passifs financiers détenus à des fins de transaction                       |              |           |           |              |
| - Passifs financiers dérivés   |              |           |           |              |
| ° Contrats de change et swaps  |              | -9        |           | -9           |
| ° Options de change  |              |           |           |              |
| ° Swaps de taux d'intérêt  |              |           |           |              |
| ° Autres dérivés de taux d'intérêt   |              |           |           |              |
| ° Swaps de prix d'énergie (fixe pour flottant)                             |              |           |           |              |
| ° Swaps et contrats forward de certificats CO <sub>2</sub>                 |              | 1         |           | 1            |
| - Passifs financiers non dérivés   |              |           |           |              |
| Instruments dérivés désignés dans des relations de couverture              |              |           |           |              |
| ° Contrats de change et swaps  |              | -1        |           | -1           |
| ° Options de change  |              |           |           |              |
| ° Swaps de taux d'intérêt  |              |           |           |              |
| ° Autres dérivés de taux d'intérêt   |              |           |           |              |
| ° Swaps de prix d'énergie (fixe pour flottant)                             |              |           |           |              |
| <b>Total Passifs financiers</b>  |              | <b>-8</b> |           | <b>-8</b>    |

Il n'y a pas eu de transferts importants entre le niveau 1 et le niveau 2 durant 2009 et 2010.

La catégorie « actifs financiers détenus à des fins de transaction » comprend en général des instruments financiers comme des options à taux moyen. Ces instruments sont utilisés dans le cadre de la couverture du risque de change. Ils ne sont cependant pas documentés de telle manière qu'ils puissent être considérés comme instruments de couverture.

Réconciliation des justes valeurs de niveau 3 des actifs financiers :

| Millions EUR   | 2009 (hors Pharma)                                    |             |                        |        | Total |
|--|---|-------------|------------------------|--------|-------|
|  | A la juste valeur par le biais du compte de résultats |             | Disponibles à la vente |        |       |
|  | Dérivés   | Non dérivés | Actions                | Autres |       |
| <b>Solde d'ouverture au 1er janvier</b>  |   |             | 0                      |        | 0     |
| Pertes ou gains totaux   |   |             | -6                     |        | -6    |
| - Comptabilisés au compte de résultats   |   |             | -5                     |        | -5    |
| - Comptabilisés en autres éléments du résultat global  |   |             | -1                     |        | -1    |
| Acquisitions   |   |             | 12                     |        | 12    |
| Cessions   |   |             | 0                      |        | 0     |
| Reclassification des participations dans des entreprises associées vers actifs financiers disponibles à la vente |   |             | 21                     |        | 21    |
| Reclassement hors du niveau 3  |   |             | 0                      |        | 0     |
| Instruments dérivés désignés dans des relations de couverture  |   |             | 0                      |        | 0     |
| <b>Solde de clôture au 31 décembre</b>   |   |             | 27                     |        | 27    |

| Millions EUR   | 2010  |             |                        |        | Total |
|--|---|-------------|------------------------|--------|-------|
|  | A la juste valeur par le biais du compte de résultats |             | Disponibles à la vente |        |       |
|  | Dérivés   | Non dérivés | Actions                | Autres |       |
| <b>Solde d'ouverture au 1er janvier</b>  |   |             | 27                     |        | 27    |
| Pertes ou gains totaux   |   |             | 0                      |        | 0     |
| - Comptabilisés au compte de résultats   |   |             | 0                      |        | 0     |
| - Comptabilisés en autres éléments du résultat global  |   |             | 0                      |        | 0     |
| Acquisitions   |   |             | 8                      |        | 8     |
| Cessions   |   |             | 0                      |        | 0     |
| Reclassification des participations dans des entreprises associées vers actifs financiers disponibles à la vente |   |             | 0                      |        | 0     |
| Reclassement hors du niveau 3  |   |             | 0                      |        | 0     |
| Instruments dérivés désignés dans des relations de couverture  |   |             | 0                      |        | 0     |
| <b>Solde de clôture au 31 décembre</b>   |   |             | 35                     |        | 35    |

Les gains/pertes totaux de l'année comprennent 0 million EUR (-6 millions EUR en 2009) relatifs à des actifs détenus à la fin de la période. Les gains et pertes totaux pour la période comptabilisés en compte de résultats sont inclus dans "produits/pertes sur participations disponibles à la vente".



Les gains/pertes totaux de l'année comptabilisés en autres éléments du résultat global concernent les actifs détenus à la fin de la période. Les gains/pertes totaux pour l'année comptabilisés en autres éléments du résultat global sont compris dans produits/pertes sur la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente.

### Produits et charges sur instruments financiers comptabilisés au compte de résultats et en capitaux propres

Les produits et charges sur instruments financiers se répartissent comme suit :

| Millions EUR  | Activités poursuivies |      | Discontinued Operations (PH) |      | Total Groupe |      |
|---|-----------------------|------|------------------------------|------|--------------|------|
|   | 2009                  | 2010 | 2009                         | 2010 | 2009         | 2010 |
| <b>Comptabilisé dans le compte de résultats</b>   |                       |      |                              |      |              |      |
| Reclassification des capitaux propres des variations de juste valeur liée à la couverture de flux de trésorerie de devises en décembre 2009 (voir tableau suivant)        | 17                    | 0    | -8                           | -1   | 10           | -1   |
| Variation de juste valeur liée à la couverture de flux de trésorerie de devises en 2010   | -12                   | -7   | 16                           | 0    | 4            | -7   |
| Reclassification des capitaux propres des variations de juste valeur liée à la couverture de flux de trésorerie de prix d'énergie en décembre 2009 (voir tableau suivant) | 0                     | 1    | 0                            | 0    | 0            | 1    |
| Variation de juste valeur liée à la couverture de flux de trésorerie des prix d'énergie en 2010   | 0                     | 1    | 0                            | 0    | 0            | 1    |
| <b>Comptabilisé dans la marge brute</b>   | 5                     | -5   | 8                            | -1   | 14           | -6   |
| Intérêts sur prêts et créances  | 2                     | 2    | 4                            | 0    | 6            | 2    |
| Variations de la juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de transaction (énergie/droits d'émission CO <sub>2</sub> )                                   | 0                     | -1   | 0                            | 0    | 0            | -1   |
| <b>Comptabilisé dans les autres charges et produits d'exploitation</b>  | 2                     | 1    | 4                            | 0    | 6            | 1    |
| Charge d'intérêt sur passifs financiers évalués au coût amorti (coût d'emprunts)  | 26                    | -142 | -161                         | -4   | -135         | -146 |
| Intérêts sur trésorerie et équivalents de trésorerie (y compris les obligations à moins de 3 mois)  | 0                     | 9    | 9                            | 1    | 9            | 10   |
| Intérêts sur autres actifs financiers courants (y compris les fonds de trésorerie et obligations à plus de 3 mois)  | 0                     | 14   | 0                            | 0    | 0            | 14   |
| Variations de la juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de transaction (devises)  | 2                     | -10  | -26                          | 0    | -24          | -10  |
| <b>Comptabilisé dans les charges sur endettement net</b>  | 28                    | -128 | -178                         | -3   | -150         | -131 |
| <b>Produits/pertes sur participations disponibles à la vente</b>  | -5                    | 0    | 0                            | 0    | -5           | 0    |
| <b>Plus-value sur participations disponibles à la vente comptabilisée dans le compte de résultats</b>   | 1                     | 0    | 0                            | 0    | 1            | 0    |
| <b>Reclassification des capitaux propres des pertes et gains non réalisés liés à la cession d'actifs financiers disponibles à la vente (voir tableau suivant)</b>         | 8                     | 0    | 0                            | -4   | 8            | -4   |
| <b>Reclassification des capitaux propres des pertes de valeur (dépréciations) sur actifs financiers disponibles à la vente (voir tableau suivant)</b>                     | 0                     | -1   | 0                            | 0    | 0            | -1   |
| <b>Total comptabilisé dans le compte de résultats</b>   | 37                    | -133 | -166                         | -8   | -128         | -141 |

La couverture de flux de trésorerie de devises correspond aux contrats à terme visant à couvrir les ventes prévues en USD et JPY.

La variation de juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de transaction concerne des contrats de change à terme liés à la position nette de trésorerie.

Les gains/pertes non comptabilisés liés à des actifs financiers cédés disponibles à la vente concernent la vente d'actions Sofina en 2009 et le désinvestissement de la Pharma (Arqule) en 2010. La plus-value totale des actions Sofina cédées en 2009 s'élevait à 9 millions EUR dont 1 million EUR avait été comptabilisé directement au compte de résultats.

Les pertes de valeurs sur actifs financiers disponibles à la vente recyclées des capitaux propres sont liées au New Business Development.

Les produits sur actifs financiers disponibles à la vente sont liés à des ajustements aux actifs disponibles à la vente du New Business Development comptabilisés directement au compte de résultats.

| Millions EUR   | Activités Poursuivies |      | Discontinued Operations (Ph) |      | Total Groupe |      |
|--|-----------------------|------|------------------------------|------|--------------|------|
|  | 2009                  | 2010 | 2009                         | 2010 | 2009         | 2010 |
| <b>Comptabilisé directement en capitaux propres</b>  |                       |      |                              |      |              |      |
| Variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente  | 25                    | -15  | 0                            | 0    | 25           | -15  |
| Reclassification vers le compte de résultats des pertes et gains non réalisés liés à la cession d'actifs financiers disponibles à la vente | -8                    | 0    | 0                            | 4    | -8           | 4    |
| Reclassification vers le compte de résultats des pertes de valeur (dépréciations) sur actifs financiers disponibles à la vente             | 0                     | 1    | 0                            | 0    | 0            | 1    |
| <b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>  | 18                    | -14  | 0                            | 4    | 17           | -10  |
| Partie efficace des variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie   | 4                     | 2    | -1                           | 0    | 3            | 2    |
| Reclassification vers le compte de résultats des variations de juste valeur liée à la couverture de flux de trésorerie de devises          | -17                   | 0    | 8                            | 1    | -10          | 1    |
| Reclassification vers le compte de résultats des variations de juste valeur liée à la couverture de flux de trésorerie de prix d'énergie   | 0                     | -1   | 0                            | 0    | 0            | -1   |
| Reclassification vers les valeurs comptables des éléments couverts   | -1                    | 0    | 0                            | 0    | -1           | 0    |
| <b>Couvertures de flux de trésorerie</b>   | -14                   | 1    | 7                            | 1    | -8           | 2    |
| <b>Total</b>   | 4                     | -13  | 6                            | 5    | 9            | -8   |

Conventionnellement, (+) indique une augmentation et (-) une diminution des capitaux propres.

En 2009 et 2010, la variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente comptabilisée directement en capitaux propres concerne principalement les actions AGEAS (auparavant Fortis).



## Gestion du capital

Voir élément 2.1. à la page 178 de la section sur la déclaration de gouvernance d'entreprise du présent rapport.

## Gestion des risques financiers

Le Groupe est exposé à des risques de marché liés aux variations des taux de change, taux d'intérêt et autres prix de marché (prix de l'énergie et prix d'instruments de capitaux propres). Le groupe Solvay a recours à des instruments financiers dérivés pour se couvrir contre des risques de change, des risques de taux d'intérêt et des risques de prix de l'énergie clairement identifiés (instruments de couverture). Cependant, les critères requis pour comptabiliser les instruments de couverture selon les IFRS ne sont pas remplis dans tous les cas. Cela signifie que cette comptabilisation ne peut pas toujours être effectuée lorsque le Groupe couvre ses risques économiques. La politique de couverture du risque de change du Groupe repose principalement sur le principe du financement de ses activités dans la devise locale, sur la couverture systématique du risque de change transactionnel (voir ci-dessous) au moment de l'émission de factures (risque certain) et sur le suivi et la couverture le cas échéant des positions sur les taux de change générées par les activités du Groupe, compte tenu des flux de trésorerie attendus.

En outre, le Groupe est également exposé au risque de liquidité et au risque de crédit.

Le Groupe ne recourt pas aux instruments financiers, y compris aux instruments financiers dérivés, pour des raisons spéculatives.

### 1. Risque de change

Voir élément sur le risque de change à la page 153 dans la section sur la gestion des risques du présent rapport.

Le Groupe recourt à des transactions en devises étrangères ; il en résulte une exposition aux variations des taux de change. L'exposition aux taux de change est gérée dans les limites de paramètres approuvés en utilisant des contrats de change à terme.

Le risque de change du Groupe peut être divisé en deux catégories : le risque de conversion et le risque transactionnel.

#### Risque de conversion

Un risque de conversion résulte de la conversion de données financières des filiales étrangères dans la monnaie fonctionnelle du Groupe, l'euro. La principale devise est le dollar US.

Pendant 2010 (et 2009), le Groupe Solvay n'a pas couvert le risque de change des activités à l'étranger.

Les variations des taux de change, plus particulièrement celui du dollar US, peuvent affecter les résultats. Au cours de 2010, le taux de change EUR/USD a varié de 1,4406 au début de janvier à 1,3362 à la fin de décembre.

#### Risque transactionnel

Il s'agit du risque de change lié à une transaction spécifique comme l'achat ou la vente par une société du Groupe dans une devise autre que sa devise fonctionnelle.

Le Groupe gère le risque transactionnel sur créances et emprunts au niveau de Solvay CICC en Belgique.

Le choix de la devise d'emprunt dépend essentiellement des possibilités offertes par les différents marchés ; dès lors, la devise sélectionnée ne s'identifie pas nécessairement à la devise du pays dans lequel les fonds seront investis. Toutefois, le financement des entités opérationnelles se fait dans la devise locale de ces dernières, cette devise étant, le cas échéant, obtenue par swap de devises au départ de la devise dont dispose la société financière. Le coût de ces swaps de devises est enregistré dans les charges sur emprunts. Ceci permet de limiter le risque de change, tant dans le chef de la société financière que dans celui de l'utilisateur final des fonds.

Dans les pays émergents, les marchés financiers locaux ne permettent pas toujours de s'endetter dans la monnaie du pays, soit parce qu'ils sont trop petits et que les fonds n'y sont pas disponibles, soit parce que les conditions financières y sont trop onéreuses. Dans un tel cas, le Groupe doit emprunter dans une devise différente. Néanmoins, chaque fois que cela a été possible, le Groupe a saisi les occasions de refinancer son endettement dans les pays émergents. A ce titre, à la fin 2010, le Groupe avait un risque de change très limité sur le reste de ses emprunts en devise en Bulgarie.

Vu que les filiales Solvay cèdent leurs transactions en devises (p.ex. les factures clientèles, les factures de fournisseurs) à Solvay CICC, la position en devises étrangères du Groupe est centralisée à Solvay CICC. Les filiales opérationnelles ne sont plus responsables de la gestion du risque de change. La position centralisée en devises est donc gérée selon les règles et les limites du Groupe.

Les outils principaux de gestion sont l'achat de devises à terme et la vente de devises à terme et l'achat d'options put.

Le Groupe a couvert son exposition relative à l'année 2010 à hauteur de 20 millions USD – 105 millions USD sur les ventes et 85 millions USD sur les achats – (540 millions USD en 2009). Le Groupe a couvert son exposition relative à l'année 2010 à hauteur de 3,8 milliards JPY sur les ventes. En utilisant des instruments financiers pour couvrir son risque de change à moyen terme, Solvay s'expose aux risques liés à l'utilisation d'instruments dérivés en devises.

Le Groupe utilise des dérivés afin de couvrir des risques de change clairement identifiés (instruments de couverture). A fin 2010, le Groupe avait couvert des ventes prévisionnelles pour 2011 pour un montant nominal de 11 millions USD (36-25) et 5,7 milliards JPY par le biais de contrat de change à terme.

Le tableau suivant présente les contrats de change à terme existants à la fin de la période :

| Millions EUR   | Montant notionnel |            | Juste valeur actifs |          | Juste valeur passifs |           |
|--|-------------------|------------|---------------------|----------|----------------------|-----------|
|  | 2009              | 2010       | 2009                | 2010     | 2009t                | 2010      |
| <b>Couverture de flux de trésorerie</b>                    |                   |            |                     |          |                      |           |
| - Contrats de change                                       | 6                 | 99         | 0                   | 1        | 0                    | -1        |
| - Swaps de prix d'énergie                                  | 8                 | 7          | 1                   | 2        | 0                    | 0         |
| - Swaps et contrats forward de certificats CO <sub>2</sub> |                   |            |                     |          |                      |           |
| <b>Détenus à des fins de transaction</b>                   |                   |            |                     |          |                      |           |
| - Contrats de change                                       | 452               | 764        | 0                   | 0        | -5                   | -9        |
| - Average Rate Options (ARO)                               |                   |            |                     |          |                      |           |
| - Swaps de prix d'énergie                                  | 1                 | 1          | 0                   | 0        | 0                    | 0         |
| - Swaps et contrats forward de certificats CO <sub>2</sub> | 6                 | 9          | 0                   | 0        | 0                    | 1         |
| <b>Total</b>   | <b>474</b>        | <b>880</b> | <b>1</b>            | <b>3</b> | <b>-5</b>            | <b>-8</b> |



Le tableau suivant présente les détails de la sensibilité du Groupe en résultats ou en capitaux propres à une augmentation et à une diminution de 10 % de l'EUR par rapport aux devises pertinentes. Le taux de sensibilité de 10 % correspond à l'évaluation de la part de la direction d'une variation raisonnablement possible des taux de change. L'analyse de sensibilité tient uniquement compte des éléments monétaires libellés en devises en cours et permet d'ajuster leur conversion à la fin de l'exercice pour refléter une variation de 10 % des taux de change. L'analyse de sensibilité tient compte des prêts externes ainsi que des prêts aux activités à l'étranger au sein du Groupe lorsque les prêts sont libellés en devises autres que les monnaies fonctionnelles du prêteur ou de l'emprunteur. Elle comprend également les contrats de change à terme. Un nombre positif indique une augmentation du résultat ou des capitaux propres lorsque l'EUR s'apprécie de 10 % comparativement à une devise donnée. Une dépréciation de 10 % de l'EUR comparativement à une devise donnée aurait un effet comparable sur le résultat ou les capitaux propres, et les soldes ci-dessous seraient négatifs.

| Millions EUR     | USD  |      | JPY  |      |
|------------------|------|------|------|------|
|                  | 2009 | 2010 | 2009 | 2010 |
| Résultats        | 0    | 0    | 0    | 0    |
| Capitaux propres | 1    | 1    | 0    | 5    |

## 2. Risque de taux d'intérêt

Voir élément sur le risque de taux d'intérêt à la page 153 dans la section sur la gestion des risques du présent rapport.

Le risque de taux d'intérêt est géré au niveau du Groupe.

Le Groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt puisque les entités du Groupe empruntent des fonds à taux fixe et à taux variable. Le Groupe gère ce risque en maintenant une composition adéquate d'emprunts à taux fixe et à taux variable.

Au 31 décembre 2010, environ 2,3 milliards EUR de la dette du Groupe étaient à taux fixe.

- Le Groupe bénéficie de taux d'intérêt fixes pour ses emprunts obligataires (EMTN : 500 millions EUR échéance 2018 et 500 millions EUR échéance 2014 ; "retail" 500 millions échéance en 2015) ;
- L'émission hybride subordonnée réalisée en 2006 (500 millions EUR à échéance 2104) est assortie d'un coupon fixe jusqu'en 2016 et flottant ensuite ;
- La Banque Européenne d'Investissement : 300 millions EUR à échéance en 2016.

L'exposition aux taux d'intérêt par devise est présentée ci-dessous :

| Millions EUR                                   | Au 31 Décembre 2009 |               |               | Au 31 Décembre 2010 |               |               |
|--|---------------------|---------------|---------------|---------------------|---------------|---------------|
|  | Taux fixe           | Taux flottant | Total         | Taux fixe           | Taux flottant | Total         |
| <b>Devise</b>                                  |                     |               |               |                     |               |               |
| <b>Dette financière</b>                        |                     |               |               |                     |               |               |
| EUR  | -2 300              | -253          | -2 553        | -2 300              | -131          | -2431         |
| USD  | -2                  | -17           | -19           | -1                  | -8            | -9            |
| GBP  | 0                   | -1            | -1            | 0                   | 0             | 0             |
| BRL  | 0                   | -120          | -120          | 0                   | -124          | -124          |
| Autres   | 0                   | -127          | -127          | 0                   | -238          | -238          |
| <b>Total</b>                                   | <b>-2 302</b>       | <b>-518</b>   | <b>-2 820</b> | <b>-2 301</b>       | <b>-501</b>   | <b>-2 802</b> |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b> |                     |               |               |                     |               |               |
| EUR  | 0                   | 1 138         | 1 138         | 0                   | 1 249         | 1 249         |
| USD  | 0                   | 139           | 139           | 0                   | 519           | 519           |
| Autres   | 0                   | 209           | 209           | 0                   | 235           | 235           |
| <b>Total</b>                                   | <b>0</b>            | <b>1 486</b>  | <b>1 486</b>  | <b>0</b>            | <b>2 003</b>  | <b>2 003</b>  |

La dette financière est couverte à 82 % au taux fixe moyen de 5,11% avec une durée de 5,15 ans et la première échéance significative de dette n'intervient pas avant 2014.

Les analyses de sensibilité qui suivent ont été effectuées à partir de l'exposition des instruments dérivés et non dérivés aux taux d'intérêt à la date de clôture. En ce qui concerne les dettes à taux variable, l'analyse a été préparée en fonction de l'hypothèse selon laquelle les dettes en cours à la date de clôture l'étaient tout au long de l'exercice. Pour les présentations internes du risque de taux d'intérêt aux principaux dirigeants, on utilise une augmentation ou une diminution de 1%, ce qui correspond à l'évaluation qu'a fait la direction de la fluctuation raisonnablement possible des taux d'intérêt.

Impact des variations de taux d'intérêt à la fin de 2010 :

- Charges sur emprunts : si les taux d'intérêt augmentaient ou diminuaient de 1% et que toutes les autres variables demeuraient constantes, ces charges augmenteraient ou diminueraient de 5 millions EUR (24 millions EUR en 2009) ; ce qui est principalement attribuable à l'exposition des emprunts à taux variable du Groupe au risque de taux d'intérêt.
- Trésorerie et équivalents de trésorerie et autres actifs financiers courants :
  - si les taux d'intérêt augmentaient de 1% et que toutes les autres variables demeuraient constantes, les produits augmenteraient de 49 millions EUR (9 millions EUR en 2009) ;
  - si les taux d'intérêt diminuaient de 1% et que toutes les autres variables demeuraient constantes, les produits diminueraient de 25 millions EUR (9 millions EUR en 2009).

### 3. Autres risques de marché

#### Risque de prix de l'énergie

Le Groupe achète une grande partie de ses besoins en charbon et gaz en Europe et aux Etats-Unis sur base d'indices de marché liquide et volatile. Pour réduire la volatilité du prix du gaz et du charbon, le Groupe a mis en place une méthode pour transformer un prix variable en prix fixe en se basant sur des contrats swaps. La plupart de ces contrats de couverture remplissent les critères de comptabilisation des couvertures tels que définis par les normes IFRS.



La couverture financière des risques de prix de l'énergie est gérée de façon centralisée par Solvay Energy SA au nom des entités du Groupe, qui présentent le risque résiduel dans leurs comptes. En 2010, Solvay Energy est entré dans des swaps financiers d'énergie pour un montant total sous-jacent de 34 millions EUR. Généralement, l'échéance de ces swaps n'excède pas les 12 mois.

Le tableau suivant présente les montants notionnels de principal et les échéances restantes des swaps de prix de l'énergie en cours à la date de clôture :

| Couverture de flux de trésorerie                       | Montant notionnel |      | Juste valeur actifs |      | Juste valeur passifs |      |
|--|-------------------|------|---------------------|------|----------------------|------|
|  | 2009              | 2010 | 2009                | 2010 | 2009                 | 2010 |
| Millions EUR   |                   |      |                     |      |                      |      |
| Contrats 'recevoir flottant/payer fixe' en circulation |                   |      |                     |      |                      |      |
| - Moins de 1 an  | 8                 | 7    | 1                   | 2    | 0                    | 0    |
| - de la 1ère à la 2e année                             |                   |      |                     |      |                      |      |
| - de la 2e à la 5e année                               |                   |      |                     |      |                      |      |
| - au-delà de 5 ans                                     |                   |      |                     |      |                      |      |
| <b>Total</b>   | 8                 | 7    | 1                   | 2    | 0                    | 0    |

#### 4. Risque de crédit

Voir élément sur le risque de contrepartie à la page 153 dans la section sur la gestion des risques du présent rapport.

En 2010, les créances commerciales représentent 67 jours de vente. La valeur comptable des créances commerciales est une bonne approximation de leur juste valeur à la date de clôture.

Il n'existe pas de concentration significative de risque de crédit au niveau du Groupe dans la mesure où le risque est réparti sur un grand nombre de clients et de marchés.

La balance âgée des créances commerciales, autres créances courantes, prêts et autres actifs non courants se présente comme suit :

| 2009 Millions EUR                    | Total        | avec réduction de valeur | dont créances sans réduction de valeur |                                 |                             |                             |                                |
|--------------------------------------|--------------|--------------------------|--|---------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|--------------------------------|
|                                      |              |                          | non échues                             | échues depuis moins de 30 jours | échues depuis 30 à 60 jours | échues depuis 60 à 90 jours | échues depuis plus de 90 jours |
| Créances commerciales                | 1 373        | 11                       | 1 180                                  | 105                             | 26                          | 10                          | 41                             |
| Autres créances court terme - autres | 327          | 0                        | 302                                    | 3                               | 4                           | 0                           | 17                             |
| Prêts et autres actifs long terme    | 152          | 0                        | 145                                    | 0                               | 0                           | 0                           | 7                              |
| <b>Total</b>                         | <b>1 852</b> | <b>11</b>                | <b>1 627</b>                           | <b>108</b>                      | <b>31</b>                   | <b>10</b>                   | <b>65</b>                      |

| 2010 Millions EUR                       | Total        | avec<br>réduction<br>de<br>valeur | dont créances sans réduction de valeur |   |                                      |                                      |                                      |
|---|--------------|-----------------------------------|--|---|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
|   |              |                                   | non<br>échues                          | échues<br>depuis<br>moins<br>de 30<br>jours | échues<br>depuis<br>30 à 60<br>jours | échues<br>depuis<br>60 à 90<br>jours | échues<br>depuis plus<br>de 90 jours |
| Créances commerciales                   | 1 706        | 10                                | 1 546                                  | 110   | 19                                   | 6                                    | 15                                   |
| Autres créances court terme -<br>autres | 516          | 1                                 | 508                                    | 2   | 1                                    | 0                                    | 4                                    |
| Prêts et autres actifs long terme       | 368          | 0                                 | 368                                    | 0   | 0                                    | 0                                    | 0                                    |
| <b>Total</b>                            | <b>2 589</b> | <b>11</b>                         | <b>2 422</b>                           | <b>112</b>                                  | <b>20</b>                            | <b>6</b>                             | <b>18</b>                            |

Les autres créances court terme - autres se composent essentiellement des autres créances et des charges à reporter et produits acquis.

Les autres actifs long terme se composent essentiellement des excédents des fonds de pension et d'autres créances à plus d'un an. Ce solde comprend un dépôt en trésorerie effectué comme garantie pour la bonne exécution de l'amende imposée par la Commission européenne concernant les règles antitrust.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des réductions de valeur sur les créances commerciales, autres créances court terme – autres, prêts et autres actifs non courants.

| Millions EUR                     | 2009 | 2010 |
|----------------------------------|------|------|
| <b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b> | -73  | -98  |
| Variation nette                  | -25  | -67  |
| <b>Au 31 décembre</b>            | -98  | -31  |

Pour le risque de crédit lié aux autres actifs financiers, nous renvoyons aux notes correspondantes.

## 5. Risque de liquidité

Voir élément sur le risque de liquidité à la page 152 dans la section sur la gestion des risques du présent rapport.

Le risque de liquidité concerne la capacité de Solvay à servir et à refinancer sa dette (y compris les emprunts émis), ainsi qu'à financer ses activités. Ceci dépend de sa capacité à générer des liquidités à partir de ses opérations et de ne pas surpayer ses acquisitions.

Le Comité Finance présente son opinion sur la gestion du risque de liquidité adéquat pour gérer le financement à court, à moyen et à long terme ainsi que les obligations en matière de gestion des liquidités du Groupe. Le Groupe gère le risque de liquidité en conservant des réserves adéquates, en maintenant des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en suivant de près les flux de trésorerie projetés et réels ainsi qu'en faisant concorder les échéances des actifs et des passifs financiers.

Le Groupe échelonne dans le temps les échéances de ses sources de financement afin de minimiser son risque de liquidité.



Le tableau suivant présente le détail de la durée contractuelle jusqu'à l'échéance des passifs financiers non dérivés du Groupe ainsi que les périodes de remboursement convenues. Les tableaux ont été préparés à partir des flux de trésorerie non actualisés liés aux passifs financiers selon la date la plus rapprochée à laquelle le Groupe pourrait être tenu d'effectuer un paiement. Le tableau comprend les flux de trésorerie liés aux intérêts et au principal. Dans la mesure où les flux d'intérêt sont à taux variable, le montant non actualisé est obtenu à partir des courbes de taux d'intérêt à la date de clôture. La durée contractuelle est fondée sur la date la plus rapprochée à laquelle le Groupe pourrait être tenu d'effectuer un paiement.

| Millions EUR  | Total 2009        | à la demande endéans un an | dans la 2 <sup>e</sup> année | dans les années 3 à 5 | après 5 ans  |
|---|-------------------|----------------------------|------------------------------|-----------------------|--------------|
| <b>Sorties de trésorerie liées aux passifs financiers :</b> | <b>4 440</b>      |                            |                              |                       |              |
| Autres passifs long terme                                   | 44                | 44                         |                              |                       |              |
| Dettes financières à court terme                            | 185               | 185                        |                              |                       |              |
| Dettes commerciales   | 828               | 828                        |                              |                       |              |
| Dettes fiscales   | 66                | 66                         |                              |                       |              |
| Autres passifs court terme                                  | 682               | 682                        |                              |                       |              |
| Dettes financières à long terme                             | 2 635             | 0                          | 176                          | 676                   | 1 783        |
| <b>Dettes financières totales (à court et long terme)</b>   | <b>2 820</b>      | <b>185</b>                 | <b>176</b>                   | <b>676</b>            | <b>1 783</b> |
| Millions EUR  | <b>Total 2010</b> | à la demande endéans un an | dans la 2 <sup>e</sup> année | dans les années 3 à 5 | après 5 ans  |
| <b>Sorties de trésorerie liées aux passifs financiers :</b> | <b>5 035</b>      |                            |                              |                       |              |
| Autres passifs long terme                                   | 48                | 48                         |                              |                       |              |
| Dettes financières à court terme                            | 212               | 212                        |                              |                       |              |
| Dettes commerciales   | 1 489             | 1 489                      |                              |                       |              |
| Dettes fiscales   | 67                | 67                         |                              |                       |              |
| Autres passifs court terme                                  | 629               | 629                        |                              |                       |              |
| Dettes financières à long terme                             | 2 590             | 0                          | 94                           | 1 512                 | 984          |
| <b>Dettes financières totales (à court et long terme)</b>   | <b>2 802</b>      | <b>212</b>                 | <b>94</b>                    | <b>1 512</b>          | <b>984</b>   |

Tous les dérivés majeurs arrivent à échéance dans l'année.

Outre les sources de financement mentionnées ci-dessus, le Groupe peut recourir aux instruments suivants :

- un programme de Billets de Trésorerie pour un montant de 1 milliard EUR, non utilisé à la fin 2010 ; ou comme alternative, un programme de papier commercial américain pour 500 millions USD, inutilisé à la fin 2010. En complément des lignes de crédit ci-dessus, le plafond le plus haut des deux programmes est aussi couvert par des lignes de crédit "back up" (550 millions EUR) et une ligne de crédit bancaire de 400 millions EUR, à échéance en octobre 2013 ; toutes inutilisées à fin 2010 ;
- une ligne de crédit bancaire de 1 milliard EUR (non utilisée à la fin 2010), échéance en 2015.

Des informations additionnelles sont fournies à la note 32 – Endettement net.

### (34) Actifs détenus en vue de la vente et passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente

Notons que conformément au référentiel IFRS et à la suite de la décision de ne plus procéder à sa cession, l'activité du carbonate de calcium précipité a été réintroduite en juin 2010 au sein du secteur Chimique. Rappelons que cette activité était présentée en tant que « actifs et passifs associées aux actifs détenus en vue de la vente » depuis octobre 2008.

Par conséquent, les amortissements cumulés des actifs concernés, depuis cette date, ont été pris en charges durant le deuxième trimestre de 2010 avec un impact négatif sur le résultat opérationnel du secteur de 10 millions EUR.



## Notes à l'état des variations des capitaux propres

### Ecarts de conversion

Le cours de clôture du dollar (USD) est passé de 1,4406 à fin 2009 à 1,3362 à fin 2010. L'impact du raffermissement du dollar US et, dans une moindre mesure, des autres devises a généré un écart de conversion positif. Il s'élève à 278 millions EUR, dont 238 millions pour la part du Groupe. Le solde augmente ainsi de -612 millions EUR à fin 2009 à -374 millions EUR à fin 2010.

### Ecarts de juste valeur

Ces différences représentent les mises à valeur de marché des participations disponibles à la vente et des instruments financiers dérivés de couverture.

En 2010, la variation négative de -10 millions EUR est due à la diminution de la juste valeur des actions AGEAS (auparavant Fortis) (-14 millions EUR) et au transfert vers le compte de résultats de gains précédemment non comptabilisés, alloués directement aux capitaux propres à la fin de l'année 2009 sur les participations Pharma disponibles à la vente (5 millions EUR).

Les écarts de juste valeur comprennent également les mises à valeur de marché des instruments financiers comptabilisés selon l'IAS 39, comme couverture de flux de trésorerie. Seule la partie efficace de la couverture est comptabilisée dans les capitaux propres, le solde venant influencer directement le compte de résultats. Les écarts survenus dans cette partie efficace, comptabilisés dans les écarts de juste valeur, s'élèvent à 1 million EUR à fin 2010 (-8 millions EUR à fin 2009).

Lorsque l'instrument financier, désigné comme couverture, arrive à échéance, sa valeur comptabilisée en capitaux propres est transférée au compte de résultats.

### Participations ne donnant pas le contrôle – Autres

Le solde de -65 millions EUR comprend la diminution des participations ne donnant pas le contrôle dans Vinythai issues de l'acquisition d'actions en bourse (-16 millions EUR), le remboursement de capital à des actionnaires minoritaires dans nos activités de carbonate naturel aux Etats-Unis (-27 millions EUR) et l'acquisition de la propriété complète de Vinilis au sein du Groupe Solvin (-14 millions EUR).

### Nombre d'actions (en milliers)<sup>1</sup>

|  | 2009            | 2010            |
|--|-----------------|-----------------|
| Actions émises et entièrement payées au 1/1/2010   | 84 701          | 84 701          |
| Augmentation de capital                            | 0               | 0               |
| Actions émises et entièrement payées au 31/12/2010 | 84 701          | 84 701          |
| Actions propres détenues au 31/12/2010             | 2 461           | 3 636           |
| Actions autorisées, non encore émises              | 0               | 0               |
| Valeur au pair                                     | 15 EUR / action | 15 EUR / action |

Les informations relatives au dividende proposé à l'Assemblée Générale se trouvent dans le rapport de gestion.

<sup>1</sup> Voir données consolidées dans les informations financières par action figurant au rapport de gestion.

## Autres notes

### (35) Engagements en vue d'acquérir des immobilisations corporelles et incorporelles

| Millions EUR   | 2009 | 2010 |
|--|------|------|
| Engagements en vue de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles | 81   | 73   |
| dont : coentreprises   | 45   | 17   |

La diminution traduit le rapprochement de la finalisation de nouveaux projets d'investissement significatifs.

### (36) Passifs éventuels

| Millions EUR   | 2009 | 2010 |
|--|------|------|
| Dettes et engagements de parties tierces garantis par la société | 268  | 242  |
| Milestones additionnels pour Fournier                            | 70   | 0    |
| Litiges et autres engagements importants                         | 14   | 7    |

Les dettes et engagements de parties tierces garantis par la société représentent essentiellement des garanties émises pour garantir le paiement de la TVA.

Les montants relatifs aux coentreprises se trouvent dans le tableau ci-dessous.

| Millions EUR   | 2009 | 2010 |
|--|------|------|
| Dettes et engagements de parties tierces garantis par la société | 7    | 4    |
| Litiges et autres engagements importants                         | 0    | 0    |

### (37) Coentreprises

Les montants suivants sont incorporés dans les états financiers, suite à la consolidation proportionnelle appliquée aux coentreprises (voir la liste des sociétés consolidées proportionnellement ci-après).

| Millions EUR         | 2009  | 2010 |
|----------------------|-------|------|
| Actifs non courants  | 648   | 475  |
| Actifs courants      | 373   | 255  |
| Passifs non courants | 151   | 109  |
| Passifs courants     | 357   | 253  |
| Chiffre d'affaires   | 1 095 | 892  |
| Coût des ventes      | -916  | -718 |



### (38) Parties liées

Les soldes et les transactions entre Solvay SA et ses filiales qui sont des parties liées à Solvay SA ont été éliminés en consolidation et ne sont pas présentés dans cette note. Les détails des transactions entre le Groupe et les autres parties liées sont présentés ci-dessous.

Transaction commerciales :

| Millions EUR          | Vente de biens |      | Achat de biens |      |
|-----------------------|----------------|------|----------------|------|
|                       | 2009           | 2010 | 2009           | 2010 |
| Coentreprises         | 111            | 170  | 104            | 143  |
| Entreprises associées | 0              | 0    | 0              | 0    |
| Autres parties liées  | 0              | 0    | 0              | 0    |
| Total                 | 111            | 170  | 104            | 143  |

| Millions EUR          | Montants dus par des parties liées |      | Montants dus à des parties liées |      |
|-----------------------|------------------------------------|------|----------------------------------|------|
|                       | 2009                               | 2010 | 2009                             | 2010 |
| Coentreprises         | 108                                | 102  | 19                               | 32   |
| Entreprises associées | 0                                  | 0    | 0                                | 6    |
| Autres parties liées  | 0                                  | 0    | 0                                | 0    |
| Total                 | 108                                | 102  | 19                               | 38   |

Prêts à des parties liées :

| Millions EUR                       | 2009 | 2010 |
|------------------------------------|------|------|
| Emprunts aux principaux dirigeants |      |      |
| Emprunts aux coentreprises         | 42   | 28   |
| Emprunts aux entreprises associées |      |      |
| Emprunts à d'autres parties liées  | 51   | 48   |
| Total                              | 93   | 76   |

Rémunération des principaux dirigeants

Voir élément 6 à la page 190 dans la section déclaration de la gouvernance d'entreprise du présent rapport.

### (39) Événements postérieurs à la date de clôture

Il n'y a pas eu d'événements importants postérieurs à la date de clôture.

### (40) Gestion du capital

Voir élément 2.1. à la page 178 de la section sur la déclaration de gouvernance d'entreprise du présent rapport.

## Gestion des risques

2010 a été marqué par la formalisation d'un événement stratégique majeur ayant un impact considérable sur le profil de risque de Solvay: la vente des activités pharmaceutiques a entraîné une diminution globale du risque. Les activités pour lesquelles le risque a été réduit comprennent notamment le risque lié aux produits, le risque lié à la chaîne logistique, le risque réglementaire ainsi que le risque lié au financement des pensions. Cependant, la diversification réduite du portefeuille du Groupe sans les activités pharmaceutiques constitue une augmentation du risque d'un point de vue stratégique.

Solvay a adopté la norme FERMA (Federation of European Risk Management Associations) sur la gestion du risque, comme modèle pour ses activités de gestion du risque.

L'objectif de Solvay est d'obtenir une gestion poussée du risque d'entreprise en application de sa politique :

- identifier, évaluer et gérer toute opportunité et tout risque potentiellement significatif en ce qui concerne les activités, en appliquant une gestion de risque systématique intégrée avec la stratégie, les décisions commerciales et les opérations ;
- tout en améliorant constamment nos capacités en gestion de risque, nous obtenons une prise de conscience du risque et une confiance dans l'esprit d'entreprise et nous faisons de la gestion du risque le travail de tout un chacun.

Les mesures de l'implémentation de la gestion du risque d'entreprise de Solvay en 2009 ont démontré que Solvay est bien placé par rapport à ses concurrents. Un des points forts de la gestion du risque est qu'il est intégré dans le processus stratégique, les scénarios, la gestion des risques de soins de santé (applications de produits chimiques et plastiques dans le domaine médical, l'alimentation ou la nourriture animale), le projet Renaissance (globalisation des procédures RH) et la gestion de la réputation. Pour atteindre l'excellence, il convient de formaliser l'appréciation du risque et l'appliquer dans tout le Groupe, de déterminer des profils de risque pour plus de processus de gestion et d'améliorer le contrôle du risque. Solvay utilise cette étude pour apporter des améliorations afin d'atteindre un niveau de maturité encore plus élevé dans le cadre de la gestion du risque d'entreprise.

Un Centre de Compétence spécifique faisant partie de la Direction financière développe des outils, apporte son soutien aux entités en vue d'une gestion plus systématique des risques et propose des stratégies pour les gérer. En 2009/10, il a été demandé à chaque unité d'activité de réaliser une analyse de risque en utilisant le spectre de dix catégories de risques afin d'identifier et de quantifier les risques les plus importants et de mettre en place un plan d'action pour limiter le risque. Les analyses ont ensuite été consolidées afin d'obtenir un profil de risque du Groupe actualisé qui a confirmé la réduction des risques suite à la vente des activités pharmaceutiques.

Le projet de développement durable aide à réduire les risques et à concrétiser des perspectives, en particulier dans le domaine du risque stratégique. C'est dans ce contexte particulier que les objectifs spécifiques suivants en matière de gestion du risque ont été validés pour 2012 :

- Evaluer les risques critiques dans les 10 catégories pour chaque nouvelle opportunité.
- Faire de la gestion du risque une procédure routinière dans les 10 catégories de risque.
- Rendre chaque manager conscient des risques principaux dans leur zone de responsabilité et des mesures de risque prises.
- Veiller à ce que Solvay soit une société reconnue pour son expertise en matière de gestion des risques.



## Description des risques en 10 catégories de risque

Solvay a défini dix catégories de risque :

- 1. Risque stratégique de marché et croissance**
- 2. Risque inhérent à la chaîne logistique et à la production**
- 3. Risque réglementaire, politique et juridique**
- 4. Gouvernance d'entreprise et risque lié aux procédures internes**
- 5. Risque financier**
- 6. Risque lié aux produits**
- 7. Risque lié aux personnes**
- 8. Risque environnemental**
- 9. Risque lié à l'information et à la technologie de l'information**
- 10. Risque lié à la réputation**

L'objectif du présent rapport est de décrire le risque associé à chaque catégorie et d'indiquer les actions entreprises par le Groupe pour réduire ce risque. L'ordre selon lequel ces catégories de risques sont présentées ne reflète pas leur degré de gravité ou de probabilité. Les efforts de prévention décrits ne peuvent garantir la non-survenance du risque, mais attestent des mesures prises dans un esprit d'entreprise par le Groupe en vue de réduire l'exposition aux risques.

En 2011, le Groupe est entré dans une phase de réorganisation visant à promouvoir l'implication des employés, un nouveau processus de planification ainsi qu'une nouvelle organisation pour ses Business Units.

### 1. Risque stratégique de marché et croissance

Le risque stratégique est l'exposition de Solvay à l'éventualité d'une évolution défavorable sur les marchés ou dans le cadre de son environnement compétitif, ainsi que le risque de mauvaises décisions stratégiques. Les avancées technologiques permettant le développement de produits ou de processus de fabrication de substitution, les variations énormes du prix de l'énergie, le manque de succès éventuel de nouveaux produits, la rareté des matières premières indispensables, la réduction de la demande sur nos marchés principaux liée à l'instauration d'une nouvelle législation, les événements influençant nos clients principaux et des déséquilibres marqués entre l'offre et la demande sur nos marchés, les crises sociales majeures sont autant d'exemples de ce type de risque.

La diversification des activités au sein du Groupe génère une grande variété de risques, dont certains sont susceptibles d'affecter l'entreprise dans son ensemble. Toutefois, la diversification contribue à réduire le risque global, puisque les activités, politiques, structures et processus divers de l'entreprise permettent de compenser certains risques, simplement grâce à un portefeuille équilibré de produits.

#### Efforts en matière de prévention et limitation des risques

La gestion de l'impact potentiel d'événements défavorables est prise en charge au niveau du Groupe et implique plus spécifiquement :

- des activités de gestion et la préservation d'un portefeuille équilibré de produits ;
- la diversification de la clientèle en différents segments de marché ;
- l'adaptation des opérations aux évolutions de l'environnement macroéconomique et de marché ;
- une intégration verticale sélective afin de limiter les effets cumulatifs potentiels des matières premières ;
- une politique financière stricte de contrôle du taux d'endettement ;
- une stratégie d'investissement.

La révision périodique des principales hypothèses macro-économiques, des prévisions de marché et des questions stratégiques principales de chaque Strategic Business Unit (SBU) pour les cinq années à venir est assurée via le processus stratégique et de planification du Groupe.

La phase stratégique se concentre sur des hypothèses liées à l'environnement de marché et de concurrence et sur les options stratégiques de chaque SBU. La phase de planification se concentre sur le plan opérationnel, sur les scénarios et sur les principaux projets sur lesquels repose la mise en œuvre de la stratégie. Le plan stratégique et le plan opérationnel de chaque SBU sont présentés par le management de la SBU au comité de direction, avec lequel ils sont, le cas échéant, débattus et où ils sont amendés et approuvés. Après discussion, la stratégie est modifiée (si nécessaire) et approuvée par le comité de direction. En 2011, le processus de planification stratégique sera modifié de manière à refléter la nouvelle organisation du Groupe.

Un projet intitulé Horizon a été lancé afin de revoir l'organisation. Un centre "lean corporate" sera créé ayant pour objectif la définition de la stratégie du groupe et de ses politiques globales. Les opérations seront gérées par des Business Units à la fois globales mais également régionales, proches des clients. La structure légale du Groupe sera alignée avec les responsabilités opérationnelles, ce qui mènera à une amélioration de la gouvernance d'entreprise. Par l'intermédiaire des conseils d'administration des sociétés affiliées, nous nous assurerons qu'ils opèrent en ligne avec la stratégie du Groupe et ses politiques.

Le département Corporate Development agit en tant que facilitateur dans le processus, vérifiant les hypothèses entre les différentes SBU ainsi qu'auprès de sources externes. Le département Corporate Development met à jour son analyse stratégique de l'environnement compétitif de manière constante. Les plus grands projets font l'objet d'une évaluation au moyen d'un outil qui mesure leur conformité aux cibles stratégiques du Groupe en matière de performance et de durabilité ainsi que leur profil de risque. Les orientations stratégiques les plus importantes sont soumises au comité de direction, qui a la responsabilité ultime de la stratégie du Groupe, y compris la gestion de l'équilibre du portefeuille d'activités. La direction envisage systématiquement le réinvestissement des liquidités reçues dans le cadre de la transaction avec Abbott et analyse des opportunités d'acquisitions intéressantes.

## 2. Risque inhérent à la chaîne logistique et à la production

Le risque lié à la chaîne d'approvisionnement et aux entités de production est l'exposition du groupe Solvay aux risques associés aux matières premières, fournisseurs, unités de production et transport tels que les risques de panne ou d'endommagement important des équipements, les accidents de transport, les pénuries importantes de matières premières ou d'énergie, les catastrophes naturelles ou les grèves des transporteurs.

### Efforts en matière de prévention et limitation des risques

Les principaux risques sont pris en charge au travers de directives et de programmes de contrôle comme la santé et la sécurité, la sécurisation des processus, l'ingénierie du risque, la planification intégrée des ressources et les systèmes d'optimisation de la chaîne d'approvisionnement (système d'optimisation des chaînes d'approvisionnement ou ERP), la réaction d'urgence, la gestion centrale et locale de crise, la continuité des activités, etc.

Solvay a également recours aux assurances pour réduire l'impact financier d'événements potentiels de nature à causer d'importants dommages et d'interrompre l'approvisionnement. Nos usines sont régulièrement auditées par des ingénieurs, de la compagnie d'assurance, spécialisés dans l'évaluation des risques afin d'identifier et quantifier les risques de dommages matériels aux unités de production ainsi que la perte d'exploitation subséquente. Le partenariat avec un groupe d'assurance mutuelle améliorera considérablement la capacité d'adaptation et de protection de la production.

La répartition géographique des unités de production dans le monde entier permet de réduire l'impact général lié au fait qu'une unité de production soit endommagée ou interrompue. Certains produits spécialisés sont toutefois produits dans une seule et même usine.

En ce qui concerne les **matières premières**, outre les participations qu'il détient dans différentes mines et carrières, Solvay réduit le risque de perturbations (disponibilité, fiabilité et prix) par une combinaison de

- contrats à moyen et à long terme ;
- une diversité et une flexibilité des sources d'approvisionnement de matières premières, dans la mesure du possible ;
- le développement de partenariats avec des fournisseurs privilégiés ;
- des processus garants de la conformité à REACH à tous les stades de la chaîne d'approvisionnement et/ou la substitution, pour minimiser le risque de rupture d'approvisionnement des matières premières.



En ce qui concerne **l'approvisionnement en énergie**, Solvay n'a cessé de mettre en œuvre, depuis de nombreuses années, des programmes visant à réduire sa consommation. Bien que Solvay ait des activités industrielles à haute consommation d'énergie, plus particulièrement en Europe (carbonate de soude, électrolyse), la société a également une série d'activités industrielles à consommation d'énergie relativement basse, en particulier les SBU Polymères Spéciaux.

Un certain nombre d'initiatives stratégiques sont menées à bien par Solvay afin de réduire les conséquences de la volatilité des marchés de l'énergie :

- leadership technologique dans les procédés, pour minimiser la consommation énergétique ;
- activités industrielles haute performance ;
- diversification et mise en œuvre flexible des types et sources d'énergie primaires ;
- partenariats à long terme ou intégration verticale ascendante en production de vapeur et d'électricité (cogénération de gaz, biomasse ou cogénération de combustibles secondaires, etc.) ;
- Solvay Energy gère toutes les activités commerciales et de couverture dans le domaine de l'énergie et des droits d'émission de CO<sub>2</sub> pour le Groupe Solvay à l'aide d'un personnel hautement qualifié ;
- stratégie de sécurisation des approvisionnements par des contrats à moyen ou long terme.

Dans la mesure où les conditions de marché spécifiques de chaque SBU le permettent, des augmentations de prix sont négociées de manière à compenser l'augmentation des coûts énergétiques. Solvay est un membre fondateur du projet Exeltium, mis en place par un groupe d'industries à forte consommation électrique en France, ayant pour objectif d'assurer un approvisionnement énergétique fiable et durable à un prix compétitif. En Belgique, Solvay étudie un projet similaire.

En 2008, Solvay s'est engagé dans un programme structuré de développement durable. Ses objectifs : réduire de 20 %, par rapport aux chiffres de 2006, sa consommation d'énergie et ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020.

Incorporé en juin 2009, Solvay Energy a été actif dans la couverture de transactions au nom de différentes entités légales du Groupe. Un total de 66 transactions a été exécuté, principalement sur le charbon et le gaz (en Europe et aux USA), couvrant le Groupe contre la tendance générale de hausse des prix en 2010.

### 3. Risque réglementaire, politique et juridique

Le risque réglementaire est l'exposition de Solvay à des événements tels que la régulation publique des prix, une imposition, une politique tarifaire, de nouvelles réglementations interdisant un produit, imposant une fabrication, instaurant des restrictions en matière de commercialisation et d'utilisation ou rendant sa production non rentable, etc.

Le risque juridique est l'exposition du Groupe aux conséquences négatives du non-respect des réglementations (par exemple les lois antitrust) ou de l'engagement contractuel, voire de la perte de droits ou de bénéfices attendus de la protection garantie par réglementation ou par contrat. Ceci comprend plusieurs aspects tels que la fiabilité du produit, les sanctions administratives ou judiciaires, les conflits relatifs à la propriété contractuelle ou intellectuelle, de même que le résultat défavorable possible d'un litige en cours (voir note ci-dessous sur les litiges importants).

Le risque politique est l'exposition de Solvay à, notamment, des décisions politiques, à la destruction ou à la perte de contrôle des moyens de production, voire à l'indisponibilité des matières premières, des équipements, de la logistique ou des moyens de transport pour cause de guerre civile, de nationalisation, de terrorisme ou d'autres circonstances dans lesquelles l'autorité publique ne peut plus s'exercer normalement.

Solvay doit obtenir et conserver les autorisations réglementaires pour faire fonctionner ses moyens de production et vendre ses produits.

Un grand nombre de substances fabriquées ou employées dans les activités de Solvay devront être enregistrées conformément à la réglementation REACH, en marge des autres prescriptions préexistantes à REACH. A la fin de 2010, 170 dossiers représentant 82 différentes substances ont été enregistrées avec succès dans les délais avec l'ECHA (Agence européenne des produits chimiques). Les produits de Solvay sont sujets à conformité à la nouvelle régulation sur la classification, l'étiquetage et l'emballage.

Compte tenu de l'extension internationale du Groupe, ces autorisations réglementaires émanent d'autorités ou d'agences établies dans de nombreux pays. Le retrait d'une autorisation obtenue antérieurement ou le fait de ne pas obtenir une autorisation peut avoir un effet négatif sur les activités et les résultats opérationnels. Le même principe s'applique en cas de changements réglementaires susceptibles d'obliger Solvay à supporter des coûts supplémentaires.

La répartition géographique du Groupe dans le monde entier permet de réduire certains risques réglementaires et politiques.

Solvay a identifié l'évolution du coût des émissions de CO<sub>2</sub> en Europe tel qu'attendu dans le futur comme un risque potentiel et la surveille avec attention.

#### **Efforts en matière de prévention et limitation des risques**

Une conception adéquate des produits et des processus de production contribue à la gestion des risques réglementaires et juridiques, de même que le dépôt ponctuel de demandes d'autorisations en bonne et due forme.

Le risque politique et réglementaire est réduit par le travail permanent et les interactions entre les pouvoirs publics, l'administration et le département des affaires publiques. En outre, et dans chaque pays en-dehors de l'Union européenne, Solvay assure une communication claire avec les pouvoirs politiques par le biais de l'Ambassade de Belgique.

Solvay suit le rythme de déploiement de REACH et a finalisé le préenregistrement de tous ses produits concernés par REACH. L'évolution des réglementations est contrôlée de façon systématique par des ressources internes et externes.

Afin de gérer le risque juridique, Solvay dispose de collaborateurs internes spécialisés en droit et propriété intellectuelle, et a également recours à des ressources professionnelles externes supplémentaires le cas échéant. Le Groupe gère ce risque non seulement en faisant appel à des ressources internes et externes, mais aussi en faisant des provisions financières adéquates. Ayant conscience des risques juridiques, le Groupe a mis sur pied des formations spécifiques, un partage d'informations, des procédures d'auto-évaluation et un audit interne. Par le simple fait d'exercer des activités commerciales, Solvay s'expose à des conflits et à des litiges. Ceux-ci peuvent bien sûr toujours déboucher sur un résultat défavorable (voir note sur les litiges importants ci-dessous).

Afin d'optimiser la couverture de ces risques, le Groupe coordonne les activités des différentes fonctions d'audit interne.

Dans l'industrie chimique et plastique, le savoir-faire technologique peut être protégé par le secret de fabrication, ce qui constitue souvent une bonne solution alternative à la protection garantie par un brevet, et Solvay est, dans bien des cas, un leader dans le domaine du savoir-faire technologique en ce qui concerne ses processus de production. De surcroît, Solvay envisage systématiquement de faire breveter ses produits et processus et fournit un effort permanent en vue de préserver les informations relatives à ses brevets.

En ce qui concerne les risques politiques, les actions entreprises par Solvay se font dans le cadre d'un risque partagé avec des partenaires locaux ou institutionnels, ainsi qu'un contrôle des évolutions politiques dans les zones sensibles.



#### 4. Gouvernance d'entreprise et risques liés aux procédures internes

Le risque lié aux procédures internes est l'exposition de Solvay au risque de non-respect du Code de Conduite, des directives et des procédures de son propre Groupe. Une mauvaise stratégie en matière de ressources humaines, l'échec de l'intégration d'une société acquise, le non-respect des règles de gouvernance d'entreprise et des bonnes pratiques reconnues internationalement sont autant d'exemples de ce type de risque. Solvay est en particulier soumis au code belge de gouvernance d'entreprise.

Le redéploiement des liquidités reçues de la vente des activités pharmaceutiques pourrait mener à des acquisitions qui devront être intégrées dans le Groupe Solvay. Ce processus en tant que tel ne serait pas sans risque.

##### Efforts en matière de prévention et limitation des risques

En matière de gouvernance d'entreprise, Solvay dispose d'une charte détaillée disponible pour le grand public sur [www.solvay.com](http://www.solvay.com) et publie un rapport annuel consacré à la mise en œuvre des règles de gouvernance d'entreprise du Groupe Solvay. La référence est le code belge de gouvernance d'entreprise.

Depuis 2007, un organe de conformité, sous la direction du "Group General Counsel", a été mis en place pour renforcer une culture basée sur l'éthique de groupe et sur la conformité et pour promouvoir et contrôler le respect du Code de Conduite et les valeurs d'entreprise. Des responsables de conformité ont été désignés dans les quatre régions.

Des formations sont organisées pour renforcer la conformité déontologique au Code de Conduite de Solvay et pour prévenir des comportements à risque dans certaines zones spécifiques telles que l'antitrust ou la corruption. Des campagnes sont organisées régulièrement pour assurer la formation des nouvelles recrues et maintenir le niveau adéquat de sensibilisation au sein de l'ensemble du Groupe. L'organe de conformité, en collaboration avec l'audit interne, le département juridique et d'autres départements ou fonctions, contrôle la conformité avec les règlements en vigueur et le Code de Conduite de Solvay. Toute violation de ce code entraînera des mesures en accord avec les lois en vigueur. Le signalement des infractions est encouragé et plusieurs canaux sont proposés aux travailleurs, y compris aux responsables de conformité. Dans la plupart des pays dans lesquelles Solvay est actif, Solvay a introduit la Solvay Ethics Helpline, une ressource externe au travers de laquelle les employés peuvent signaler leurs préoccupations d'éthique ou de conformité, dans leur propre langue.

#### 5. Risque financier

Le risque financier est l'exposition de Solvay au risque de change, de liquidité, de taux d'intérêt, de contrepartie (risque crédit), d'incapacité à financer les engagements de pension et les risques de taxe. Les principaux risques de taxes sont le risque de conformité, le risque de transfert de prix et le risque de litige.

**5.1. Le risque de liquidité** est lié à la capacité de Solvay à servir et à refinancer sa dette (y compris les emprunts émis), ainsi qu'à financer ses activités. Ceci dépend de sa capacité à générer des liquidités à partir de ses opérations et de ne pas surpayer ses acquisitions.

##### Efforts en matière de prévention et limitation des risques

Historiquement, le Groupe a la réputation d'avoir un profil financier prudent comme illustré par une notation "single A" (S&P A ; Moody's A3). Son profil de liquidité est très solide grâce principalement à des emprunts obligataires à long terme (pour un total de 2 milliards EUR, avec une première échéance significative de 500 millions EUR en 2014) et de substantielles réserves de liquidités (trésorerie et lignes de crédit solides, dont deux lignes de crédit syndiquées de 400 millions EUR et 1 milliard EUR (refinancé en juillet 2010) respectivement, ainsi qu'une ligne de crédit de 300 millions EUR auprès de la Banque Européenne d'Investissement). Solvay garde pour objectif un ratio d'endettement net sur capitaux propres n'excédant pas durablement les 45 %. Après le désinvestissement concernant les activités pharmaceutiques, Solvay a l'intention de réinvestir les recettes de la transaction dans à la fois l'expansion organique et une croissance externe considérable, centrée sur une création de valeur à long terme. La discipline financière et le critère d'acquisition demeureront conservatifs.

**5.2.** En ce qui concerne le **risque de change**, Solvay y est tout naturellement exposé en raison de ses activités internationales. Dans sa structure actuelle, le Groupe est principalement exposé au risque EUR/USD, étant donné que les activités globales du Groupe génèrent un flux net positif en USD. De ce fait, une perte de valeur du dollar génère en règle générale une baisse de revenus pour Solvay.

#### Efforts en matière de prévention et limitation des risques

La diversification géographique de la production et des ventes fournit une couverture naturelle des différences de change, étant donné la combinaison qui en résulte entre un flux entrant et une base de dépenses en monnaie locale. En outre, Solvay surveille étroitement le marché des changes et se couvre dès que cela est nécessaire sur des termes de 6 à 24 mois. En pratique, Solvay souscrit des contrats à terme et des contrats d'option assurant la valeur en EUR des flux en devises au cours des mois qui suivent.

**5.3.** Le **risque de taux d'intérêt** est l'exposition de Solvay aux fluctuations des taux d'intérêt.

#### Efforts en matière de prévention et de limitation des risques

Dans sa structure actuelle, le Groupe a bloqué la plus grande partie de son endettement net à des taux d'intérêt fixes. Solvay suit étroitement le marché des taux d'intérêt et s'engage dans des swaps de taux d'intérêt dès que ceci s'avère nécessaire.

**5.4.** Solvay est exposé au **risque de contrepartie** dans le cadre de la gestion de ses liquidités et de la gestion du risque de change et de taux d'intérêt, ainsi que dans ses relations commerciales avec les clients.

#### Efforts en matière de prévention et limitation des risques

Solvay gère le risque de contrepartie en travaillant avec des institutions bancaires de premier ordre (sélection basée sur les principaux systèmes d'évaluation) et évite toute concentration de risques en limitant son exposition auprès de chacune de ces banques à un certain seuil fixé en fonction de l'encours de crédit de l'institution en question (credit rating).

En outre, Solvay pourrait placer des avoirs dans des fonds monétaires ayant une haute notation ou investir dans des emprunts à court terme d'émetteurs souverains à haute notation ou autres. Les produits reçus sur la vente des activités pharmaceutiques et d'Inergy Automotive Systems ont été temporairement placés dans des obligations gouvernementales à court terme (Allemagne, France, Pays-Bas, Belgique) pour environ 80 % et dans des instruments de trésorerie à notation élevée pour environ 20 %. Parallèlement (voir note 23a) un programme de placement en actions propres a été lancé pour un nombre de 5,1 millions d'action maximum (6 % du capital émis).

Plus encore, 75 % du chiffre d'affaires est alloué à une société d'affacturage du Groupe, Solvay CICC, qui se charge, grâce à un réseau de gestionnaires de crédit, de l'évaluation des risques par pays et client, ainsi que du recouvrement. En 2009, un programme d'amélioration a été mis en place pour accroître encore davantage la qualité de gestion du crédit. Un comité du risque suit la performance du portefeuille client et établit les directives en matière de politique de crédit. Les créances de Solvay CICC sont couvertes en grande partie par des assurances crédit.

**5.5.** En ce qui concerne le **risque de financement des engagements de pension**, Solvay est exposé chaque fois qu'il met en œuvre des plans à prestations définies. Les fluctuations au niveau des taux d'actualisation, des salaires et de la sécurité sociale, la longévité et l'équivalence de l'actif et du passif peuvent avoir un impact important sur les obligations liées à ces plans de retraite. Au niveau des plans financés, le risque lié à l'investissement doit être géré en tenant compte de l'équilibre risque-rendement. Si les plans ne sont pas financés, Solvay est principalement exposé aux risques d'inflation et de taux d'intérêt.



### Efforts en matière de prévention et limitation des risques

Solvay a défini des directives en matière de Corporate Governance des retraites pour maximiser son influence sur les décisions des fonds de pension nationaux dans les limites autorisées par les lois nationales, en particulier, pour les décisions ayant trait aux investissements et au financement, au choix des conseillers, aux désignations des dépositaires désignés par l'employeur des comités des fonds de pension nationaux et d'autres décisions ayant trait à la gestion des coûts.

Le Groupe a minimisé son exposition au risque lié aux plans à prestations définies en convertissant les plans actuels en plans de retraite présentant un profil de risque moindre pour services futurs ou en les refusant aux nouveaux arrivants. Les plans hybrides, les plans de type "cash balance" et les plans à cotisations définies sont des exemples de plans présentant un profil de risque moindre. Le transfert des obligations de pension de Solvay, préalablement hébergées par un fonds de pension hollandais, vers une compagnie d'assurance, a également contribué à la réduction de l'exposition financière du Groupe.

Solvay a en outre établi des directives et des procédures en vue de mieux gérer le risque de financement des retraites, des coûts et de la valeur des engagements. Au cours des dernières années, les principaux plans de retraite à prestations définies (en Allemagne, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Espagne et en Belgique), représentant plus de 80 % des obligations du Groupe en matière de retraite (selon les IFRS), ont été revus en fonction des principes repris ci-dessus. Une étude globale de gestion des actifs et des engagements a été effectuée en 2007 pour définir l'allocation d'actifs en optimisant le rendement attendu et la tolérance au risque. Les conclusions ont été confirmées en fonction des turbulences qu'ont connues les marchés en 2008. L'exposition au risque de taux d'intérêt est gérée activement (timing, investissement dans des instruments de taux d'intérêt à long terme, etc.).

**5.6.** Le risque de **conformité fiscale** est lié aux conséquences de la non-conformité en temps requis avec les réglementations légales et administratives (évaluations complémentaires, intérêts et pénalités).

### Efforts en matière de prévention et limitation des risques

Solvay souligne l'importance de la conformité fiscale avec son personnel fiscal et financier. Celui-ci surveille les procédures et systèmes à travers des révisions internes et des audits réalisés par des consultants externes réputés.

#### **5.7. Risque de transfert de prix**

Les autorités fiscales de tous les pays souhaitent assurer que les transactions entre parties liées reflètent les prix justes sur lesquelles s'accorderaient des parties indépendantes dans les mêmes circonstances, spécialement lors de situations transfrontalières. Comme tous les groupes multinationaux, Solvay doit respecter des règles détaillées de transfert de prix et des exigences de documentation émis par un nombre toujours croissant de pays, avec des pénalités spécifiques en cas de non-conformité. Les problèmes de transfert de prix sont devenus l'objet de vérifications fréquentes par les audits fiscaux, puisqu'ils sont vus par de nombreuses autorités comme une cause majeure de perte de revenus.

### Efforts en matière de prévention et limitation des risques

Solvay a émis une politique de transfert de prix et une procédure visant à répondre aux exigences des autorités. Une documentation détaillée est préparée pour chaque entreprise ou pays avec l'aide d'experts internes ou externes, en ligne avec les exigences de l'OCDE et mise à jour chaque année, afin de démontrer la justesse du pricing entre les entreprises du Groupe. L'existence et l'aspect chronologique de la documentation sont régulièrement audités par le département d'audit interne. Des spécialistes du transfert de prix assistent les entreprises dans la mise en place de prix intra-groupe conformes avec la politique de transfert de prix.

**5.8.** Le **risque de litige** est le risque que les autorités ne partagent pas avec Solvay la même analyse de sa situation factuelle et de sa position fiscale, pouvant mener à un litige. Des changements concernant la loi fiscale, la réglementation ou la jurisprudence peuvent aussi mener à des litiges.

#### Efforts en matière de prévention et limitation des risques

Les efforts sont basés sur une analyse profonde des fusions, acquisitions et désinvestissements, ou des changements organisationnels et opérationnels qui sont proposés, avec l'aide d'experts externes ou de cabinets d'avocats lorsque les montants en jeu l'exigent. Des changements au niveau des lois et de la réglementation sont également surveillés avec pour but de s'adapter aux nouvelles situations.

## 6. Risque lié aux produits

**6.1.** Le **risque de responsabilité liée aux produits** est l'exposition de Solvay au dommage corporel ou au dommage matériel à des tiers à la suite de l'utilisation d'un produit de Solvay, ainsi qu'au litige qui s'ensuit. La responsabilité "produits" peut résulter de produits non conformes aux spécifications, d'un usage impropre ou d'effets qui n'avaient pas été identifiés précédemment, d'erreurs dans la fabrication débouchant sur des produits défectueux, la contamination de produits, l'altération de la qualité ou les consignes de sécurité inadéquates. Une défectuosité peut entraîner une exposition au risque de responsabilité pour un dommage corporel et/ou matériel et éventuellement conduire à un rappel du produit. Le risque de responsabilité liée aux produits ainsi que le risque de développement des produits sont généralement plus élevés pour les produits utilisés dans le domaine médical et pharmaceutique par rapport à des usages industriels ou techniques.

#### Efforts en matière de prévention et limitation des risques

L'exposition au risque de responsabilité "produit" est réduite grâce à l'assurance et au contrôle de qualité, à l'information et à l'assistance technique adéquate apportée au consommateur et aux programmes relatifs à la santé et à la sécurité. Le Groupe fournit des informations concernant l'utilisation et la manipulation correctes de tous ses produits. Pour les produits présentant des dangers importants, qui sont en général exclusivement vendus en direct aux utilisateurs industriels, les SBU concernées disposent de programmes de bonne gestion des produits, qui comprennent des fiches reprenant les données de sécurité et des déclarations de conformité réglementaire. Solvay gère les applications de produits chimiques et plastiques dans les domaines des soins de santé, de l'alimentation et de la nourriture animale dans le cadre d'un processus particulier appelé Gestion des Risques de Soins de santé. Les processus de contrôle réglementaires visent à garantir la conformité réglementaire du produit dans chaque pays où un marché pour un produit défini est identifié.

**6.2.** Le **risque lié au développement produit** est l'exposition de Solvay à l'échec dans le développement de nouveaux produits et technologies ou dans l'extrapolation d'un processus. Les résultats opérationnels de Solvay dépendent, entre autres facteurs, de sa capacité d'innovation et de développement de nouveaux produits et technologies de production viables sur le plan commercial. Étant donné la longueur du processus de développement, les défis technologiques et l'intensité de la concurrence, Solvay ne peut être certain que les produits qu'il développe seront prêts à être mis sur le marché ou remporteront un succès commercial. Si Solvay ne parvient pas à développer de nouveaux produits et nouveaux processus de production à l'avenir, sa position concurrentielle et ses résultats opérationnels en seraient affectés.

#### Efforts en matière de prévention et limitation des risques

Solvay consacre d'importantes ressources à la recherche et au développement. L'entreprise améliore constamment la compétitivité à long terme de ses produits phares grâce à des améliorations et des innovations technologiques. L'innovation constitue la pierre angulaire de la stratégie du Groupe et Solvay estime d'ailleurs que faire face aux défis que pose le développement de produits constitue bien plus une opportunité qu'un risque pour l'entreprise.



La gestion de la recherche et du développement (R&D) au travers de programmes et de projets qui s'inscrivent totalement dans la stratégie du Groupe renforce les performances dans ce domaine R&D. La gestion de projets avec itinéraire balisé permettant de faire passer un nouveau produit du stade de l'idée au lancement garantit également l'utilisation optimale des ressources.

Le New Business Development comprend la participation à des fonds de capital-risque qui permettent à Solvay de s'engager à la pointe d'activités émergentes telles que les énergies alternatives renouvelables et l'électronique organique.

## 7. Risque lié aux personnes

Le risque lié aux personnes est l'exposition des employés, des contractants et du public en général aux effets négatifs des activités et produits de Solvay, résultant par exemple des traitements en usine ou du transport de produits chimiques dangereux. Un accident d'envergure peut blesser des personnes, conduire à la fermeture temporaire d'une usine et, en fin de compte, exposer Solvay à des charges financières très importantes.

### Efforts en matière de prévention et limitation des risques

Solvay estime que la sécurité et la santé des personnes constituent des éléments cruciaux dans la gestion de ses activités. Le Groupe a développé sans cesse et mis en œuvre des programmes de sécurité et de santé très stricts. Solvay a un grand historique de bonne performance en matière de sécurité, qui sera soutenu par un programme approuvé récemment visant à renforcer la culture de la sécurité des employés et des contractants. Le Groupe poursuit un objectif final visant à ne pas avoir d'accident avec arrêt de travail (TF1 = 0)<sup>1</sup>. Le score TF1 réduit de 1,6 fin 2009 à 1,3 fin 2010 représentant une amélioration considérable de la sécurité des personnes au cours de l'année.

Les directives et programmes de contrôle de risques s'appliquent à toutes les unités de production et autres installations, incluant les contractants et les nouvelles acquisitions d'usines. La performance en matière de sécurité est rapportée au comité de direction mensuellement, ainsi qu'au conseil d'administration. Alors que de nombreux investissements de dépenses de capital ont été postposés au cours de la crise financière, tous les investissements HSE prévus ont été menés à bien.

Une attention particulière est portée à l'analyse et au rapport des incidents, ou des incidents évités de justesse, liés au processus. Une distribution régulière des leçons à retenir de ces événements est organisée dans le but de sensibiliser et d'éviter la répétition d'événements similaires.

Afin d'assurer des standards élevés en matière de prévention santé pour les employés, Solvay a mis en œuvre en 2008 les modules d'hygiène et de santé occupationnels du système Medexis, de manière à gérer les données de l'hygiène globale ainsi que les données relatives à la surveillance médicale et ce en vue de standardiser et de tirer avantage des programmes de surveillance médicale. Le système est intégré au sein d'une infrastructure IT plus large capable de fournir des données liées aux substances, aux informations sur la structure d'un site, etc.

Solvay améliore en permanence son état d'alerte préventive face à une pandémie de grippe qui pourrait se propager à travers l'organisation centrale et son réseau de pays et de sites opérationnels.

Le risque lié au transport de produits chimiques dangereux est réduit par l'optimisation des itinéraires de transport, ainsi que par la mise en place d'unités de production intégrées, qui ne nécessitent donc pas de transport de produits dangereux intermédiaires.

Solvay met en outre en application les recommandations d'associations telles qu'Eurochlor, ECVM ou CTEF, et des programmes tels que Responsible Care®.

<sup>1</sup> TF1 = (nombre d'accidents de travail avec absence de plus d'un jour)/(nombre d'heures de travail)\*106

## 8. Risque environnemental

Le risque environnemental est l'exposition de Solvay au risque de fuite accidentelle d'une substance chimique due à un équipement d'usine déficient, à un accident de transport ou à des problèmes de production entraînant des taux d'émission dépassant les limites autorisées. Environ 40 sites de Solvay sont couverts par des réglementations sur les installations à risque majeur. Comme la plupart des autres sociétés industrielles, Solvay doit gérer l'historique de contamination des sols sur certains de ses sites et y remédier.

Les autorités demandent de plus en plus une gestion des réglementations environnementales des sols et nappes souterraines. Dans ce cadre, un certain nombre de procédures administratives vont être établies pour définir le besoin et la façon d'apporter des solutions.

### Efforts en matière de prévention et limitation des risques

Pour Solvay, la protection de l'environnement constitue un aspect-clé de la gestion de ses activités. Les mesures de prévention à l'égard de la pollution et des accidents revêtent une grande importance depuis longtemps au sein de Solvay. Solvay met en place des systèmes de gestion de l'environnement du type ISO ou équivalent dans tous les sites concernés. Des directives et des programmes de contrôle de risque sont mis en œuvre dans toutes les unités de production et autres installations, et sont progressivement déployés dans les usines nouvellement acquises. Plus précisément, le Groupe a entrepris les démarches nécessaires, et va même au-delà, afin de respecter les réglementations relatives aux risques majeurs, qui comprennent des mesures détaillées de prévention des accidents.

Les sites ayant une contamination historique des sols sont gérés consciencieusement et font l'objet de provisions adéquates pour contrôle et réparation. Le Groupe a développé un savoir-faire interne dans la gestion des sols. Des études hydrologiques et la caractérisation des sols sont effectuées afin d'identifier les problèmes potentiels, d'évaluer les risques pour les nappes aquifères et d'aborder les réhabilitations ou les mesures de confinement éventuelles avec les autorités compétentes. Un certain nombre de ces actions ont été effectuées ou sont en cours. Solvay a opté pour un programme d'assurance de responsabilité environnementale qui couvre la pollution graduelle, et la responsabilité selon l'Environmental Liability Directive (ELD) de l'UE.

## 9. Risque lié à l'information et à la technologie de l'information (IT)

L'IT est intégrée dans les activités du Groupe afin de traiter et d'échanger les informations et d'optimiser, au sein de l'entreprise, des procédures comme le contrôle et la gestion des unités de production industrielle, la gestion des stocks, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et l'accroissement de la productivité. C'est pourquoi les choix et la stratégie dans le domaine de l'informatique ont un impact important sur les activités. Les pertes encourues à la suite de coupures, de la dégradation de la qualité du service ou de pannes de système informatique peuvent déboucher sur des problèmes de continuité des activités, ainsi que sur une perte de revenus. La disponibilité des services IT a été réexaminée compte tenu des facteurs pandémiques.

Les informations sur les activités de l'entreprise constituent un réel atout pour le Groupe et doivent à ce titre être appréciées et protégées par des procédures sécurisées comme la gestion d'accès ou le contrôle de duplication. Les deux défis qui se posent concernant l'atout que constituent les informations pour l'entreprise sont de réduire les risques d'indisponibilité accidentelle ou de perte, d'une part, et les risques de détournement, d'abus et de vol, d'autre part.

La mise en place des processus opérationnels au niveau de l'IT suit des procédures d'implémentation certifiées en ce qui concerne l'atténuation des risques. Ceci est particulièrement important lors de la réalisation de projets de restructuration.



### Efforts en matière de prévention et limitation des risques

Chaque travailleur est responsable de la gestion appropriée des informations conformément aux lois et directives relatives à l'information et à l'utilisation des systèmes informatiques. Les spécialistes informatiques internes gèrent, protègent les systèmes et garantissent leur intégrité ; ils épaulent et forment les employés dans le domaine de la sécurité informatique, effectuent régulièrement des copies de sauvegarde et garantissent un usage plus sûr des systèmes.

La grande majorité du personnel a été certifiée par rapport aux obligations de sécurité standardisées du Groupe.

Certains systèmes informatiques importants sont hébergés et gérés sur le plan technique chez des fournisseurs informatiques externes. Le choix de ces fournisseurs, les conditions contractuelles et le niveau de service qu'ils peuvent fournir sont cruciaux pour réduire les risques liés à l'IT.

## 10. Risque lié à la réputation

Le risque lié à la réputation provient de l'exposition de Solvay à la détérioration de sa réputation parmi ses différents stakeholders. Des dommages peuvent survenir suite à la matérialisation d'un des risques décrits dans cette section et de sa connaissance par le public. Ce risque peut également provenir de la survenance d'un quelconque événement ou action associée au nom de Solvay et qui serait en rupture avec l'éthique, la législation, les principes de gouvernance d'entreprise et qui, généralement parlant, ne rencontrent pas les attentes des stakeholders envers Solvay.

Les dommages à la réputation corporate peuvent être accélérés et amplifiés par l'Internet et les médias de réseaux sociaux.

La réputation d'une entreprise est un atout majeur. L'atteinte à la réputation d'une société peut déboucher sur un affaiblissement de sa position concurrentielle. Le risque lié à la réputation est la perception subjective et composite de divers éléments qu'ont les différents partenaires de la société. La confiance est un ingrédient fondamental de la réputation d'une société.

### Efforts en matière de prévention et limitation des risques

Outre une bonne gestion de la société de manière générale, les procédures et systèmes de contrôle, une communication efficace (transparente, cohérente et ponctuelle) et des relations solides à long terme, tant au sein qu'en dehors de l'entreprise, contribuent au fil du temps à instaurer la confiance, qui est un ingrédient fondamental de la réputation.

En plus de favoriser sa bonne réputation, Solvay participe à des programmes spécifiques implémentés par des organisations de commerce clés, afin d'améliorer la réputation de l'entiereté de l'industrie chimique. Certains membres du comité de direction de Solvay ont récemment été actifs en tant que présidents de l'International Council of Chemical Associations (ICCA), du European Chemical Industry Council (CEFIC) et de Plastics Europe.

Comme cela est mentionné plus haut, une étude réalisée sur l'Enterprise Risk Management de Solvay en 2009 indique que la gestion de la réputation est une des forces de Solvay dans le cadre de la gestion des risques.

Solvay a établi des procédures de communication, des systèmes, des plans et des programmes en vue de créer, de développer et de maintenir un flux de communication régulier bidirectionnel avec les principales parties prenantes, à savoir les actionnaires et la communauté financière, les employés, les clients, les autorités, les communautés locales et les leaders d'opinion.

Des valeurs claires soutenues par le Code de Conduite, associées à un niveau élevé de gouvernance d'entreprise, sont autant d'instruments permettant de réduire le risque lié à la réputation.

Solvay implémente des systèmes de gestion et de communication dans le but de prévenir les crises et d'assurer une réponse adéquate en cas d'événements défavorables soudains et inattendus qui peuvent potentiellement nuire à la réputation du Groupe. Des managers et employés dévoués sont entraînés pour faire face à de telles situations. Des simulations de crises sont organisées régulièrement dans les différentes entités du Groupe.

## Litiges importants

Compte tenu de la diversité de ses activités et de sa portée géographique, le groupe Solvay est exposé à des risques juridiques, en particulier dans le domaine de la responsabilité "produit", les relations contractuelles, les lois antitrust, les contestations de licences, les évaluations fiscales et les domaines HSE (santé, sécurité et environnement). Dans ce contexte, un litige ne peut pas être évité et est parfois nécessaire pour défendre les droits et les intérêts du Groupe.

L'issue des procédures ne peut pas être prévue avec certitude. Il est dès lors possible que les tribunaux prennent des décisions négatives sans appel, qui peuvent conduire à des responsabilités (et des dépenses) qui ne sont pas couvertes, ou entièrement couvertes par des provisions ou des assurances et qui peuvent avoir des conséquences tangibles sur nos résultats et nos bénéfices.

Les procédures judiciaires en cours impliquant le Groupe Solvay que l'on estime comporter des risques majeurs sont reprises ci-dessous. La liste des procédures juridiques décrites ci-dessous n'est pas exhaustive.

Le fait que ces litiges soient repris ci-dessous est sans relation avec le bien-fondé de l'affaire. Solvay se défend vigoureusement et croit dans le bien-fondé de la défense.

Dans certains cas, conformément avec la réglementation comptable, Solvay a inscrit des réserves/provisions pour couvrir le risque financier et/ou les coûts de la défense (voir Rubrique 32).

## Activités chimique et plastiques

### Procédures antitrust

- En décembre 2000, la Commission européenne a imposé des amendes pour un montant total de 23 millions EUR à Solvay pour avoir soi-disant enfreint les règles de la concurrence sur le marché du carbonate de sodium pour la période précédant 1990. Après l'appel de Solvay, la Cour générale européenne a réduit les amendes à 1,75 million EUR. Solvay a décidé en 2010 de faire à nouveau appel de cette décision auprès de la Cour de justice européenne.
- En mai 2006, la Commission européenne a imposé des amendes pour un montant total de 193 millions EUR à Solvay (comprenant Ausimont SpA achetée par Solvay en 2002) pour avoir soi-disant enfreint les règles de la concurrence sur le marché du peroxyde. Solvay fait appel de la décision la Commission européenne.
- Des poursuites conjointes et civiles ont également été menées devant le Tribunal de Dortmund (Allemagne) en 2009 contre Solvay et d'autres fabricants en invoquant une prétendue violation de la loi antitrust et réclamant des dommages aux fabricants sur une base conjointe et solidaire pour un montant de 430 millions EUR. Cette procédure n'en est qu'à ses débuts et Solvay se défendra vigoureusement.

### Procédures liées à l'HSE

- Depuis 2001, la municipalité française de Metz a entamé plusieurs poursuites contre Solvay et un autre fabricant en prétendant que le rejet des eaux contenant du chlorure de sodium provenant des processus de production du carbonate de sodium dans la Meurthe générerait des coûts supplémentaires (ils déclarent être d'environ 50 millions EUR) pour la distribution de l'eau potable. Solvay est en conformité avec les permis d'exploitation délivrés par les autorités et conteste vigoureusement ces allégations.
- Depuis 2002, en Italie, des poursuites pénales ont été entamées auprès de la Cour pénale de Ferrara à l'encontre de 4 anciens employés de Solvay pour une prétendue conduite criminelle avant 1975 en relation avec 2 cas d'anciens travailleurs PVC qui ont été exposés au VCM. Ces allégations sont vigoureusement contestées. Solvay pourrait être exposé à des poursuites en responsabilité civile en cas d'issue négative des poursuites pénales.
- En octobre 2009, en Italie, à Spinetta Marengo, le procureur a inculpé provisoirement 38 personnes (dont des employés et d'anciens employés de Solvay, et dont Ausimont SpA) pour de prétendues violations de lois environnementales. L'affaire est désormais en revue judiciaire afin de décider si oui ou non il existe des raisons de mener cette affaire au tribunal et, le cas échéant, sur quelles bases et contre quels individus.



- Ces allégations sont vigoureusement contestées. Solvay Solexis, une filiale de Solvay, et successeur légal d'Ausimont SpA, pourrait être exposé à des poursuites en responsabilité civile en cas d'issue négative des poursuites pénales.
- À Bussi, en Italie, le procureur a inculpé provisoirement 28 personnes (dont d'anciens employés d'Ausimont SpA – achetée par Solvay en 2002) pour de prétendues violations de lois environnementales. Ce cas est en suspens auprès du juge d'instruction préliminaire.
- Solvay Solexis, une filiale de Solvay, et successeur légal d'Ausimont SpA, pourrait être exposé à des poursuites en responsabilité civile en cas d'issue négative des poursuites pénales.
- D'une façon générale, les autorités sont de plus en plus actives pour demander une amélioration de la gestion des réglementations environnementales des sols et nappes souterraines. Dans ce cadre, un certain nombre de procédures administratives vont être établies pour définir le besoin et la façon d'apporter des solutions. En conséquence, Solvay est impliqué dans des procédures judiciaires liées à l'environnement pour un nombre limité de sites, dont la plupart sont des sites d'Ausimont SpA (achetée en 2002) et qui concernent une contamination du sol ou l'enfouissement des déchets.

### Activités pharmaceutiques

Dans le cadre de la vente, les négociations contractuelles ont permis la définition de conditions satisfaisantes pour l'allocation et la répartition des responsabilités issues des activités avant la vente.

À quelques exceptions près, l'exposition de Solvay à des indemnités envers Abbott pour des responsabilités issues des activités vendues sera limitée à un montant total représentant 500 millions EUR (moins de 10 % de la valeur entreprise de la transaction pour Solvay).

Cela comprend l'indemnité pour certaines responsabilités dans le cadre du litige sur le traitement hormonal substitutif aux USA (THS). D'anciens utilisateurs de produits THS ont entamé des milliers de poursuites judiciaires aux USA à l'encontre des fabricants de ces produits. Au 31 décembre 2010, moins de 350 plaignants avaient reconnu avoir utilisé des produits THS de Solvay. Ce nombre ne devrait pas changer de façon significative. Aucune affaire impliquant des produits de Solvay n'a été portée devant les tribunaux. Solvay se défendra vigoureusement.

## Périmètre de consolidation 2010

Le Groupe est constitué de Solvay SA et d'un ensemble de filiales et de sociétés associées, au nombre de 274, implantées dans 50 pays.

Parmi celles-ci, 126 sont consolidées par intégration globale, 55 le sont par intégration proportionnelle et 1 l'est par la méthode de mise en équivalence (« equity method »), les 92 autres n'atteignent pas les critères d'importance.

Conformément au principe de matérialité, certaines sociétés non significatives n'ont pas été incluses dans le périmètre de consolidation. Des sociétés sont estimées non significatives lorsqu'elles ne dépassent aucun des trois seuils suivants s'agissant de leur contribution aux comptes de Solvay :

- chiffre d'affaires de 20 millions EUR ;
- total de l'actif de 10 millions EUR ;
- effectif de 150 personnes.

Les sociétés qui ne répondent pas à ces critères d'importance sont toutefois consolidées si le Groupe prévoit qu'elles aient un potentiel de développement rapide, ou si elles détiennent des titres d'autres entreprises consolidées en vertu des critères ci-dessus.

Globalement, les sociétés non consolidées n'ont pas d'impact matériel sur les données consolidées du Groupe ; leur impact sur le résultat net Groupe est de l'ordre de 0,1 %.

La liste complète des sociétés est déposée à la Banque nationale de Belgique en annexe au rapport annuel et peut être obtenue au siège de la société.



## Liste des sociétés entrantes ou sortantes du Groupe

Ch = Chimique Ph = Pharmaceutique PI = Plastiques - = non alloué

### Sociétés entrantes

| Pays          | Société                                       | Secteur | Commentaire                           |
|---------------|---|---------|---------------------------------------|
| <b>SUISSE</b> | Solvay Vinyls Holding AG                      | -       | atteint les critères de consolidation |
| <b>CHINE</b>  | Solvay Speciality Polymers (Changshu) Co. Ltd | PI      | atteint les critères de consolidation |
| <b>SERBIE</b> | Pipelife Serbia d.o.o.                        | PI      | création                              |

### Sociétés sortantes

| Pays             | Société  | Secteur | Commentaire             |
|------------------|--|---------|-------------------------|
| <b>BELGIQUE</b>  | Financière Keyenveld SA                          | -       | liquidée                |
|                  | Innogenetics nv                                  | Ph      | vendue à Abbott         |
|                  | Solvay Pharma SA                                 | Ph      | vendue à Abbott         |
|                  | Inergy Automotive Systems Research SA            | PI      | vendue à Plastic Omnium |
|                  | Inergy Automotive Systems (Belgium) nv           | PI      | vendue à Plastic Omnium |
| <b>PAYS-BAS</b>  | Sodufa bv  | Ph      | vendue à Abbott         |
|                  | Solvay Biologicals bv                            | Ph      | vendue à Abbott         |
|                  | Solvay Pharma bv                                 | Ph      | vendue à Abbott         |
|                  | Solvay Pharmaceuticals bv                        | Ph      | vendue à Abbott         |
|                  | Inergy Automotive Systems Netherlands Holding bv | PI      | vendue à Plastic Omnium |
| <b>FRANCE</b>    | Fournier Industrie et Santé SA                   | Ph      | vendue à Abbott         |
|                  | Laboratoires Fournier SA                         | Ph      | vendue à Abbott         |
|                  | Solvay Pharma S.A.S.                             | Ph      | vendue à Abbott         |
|                  | Solvay Pharmaceuticals S.A.S.                    | Ph      | vendue à Abbott         |
|                  | Vivalsol S.N.C.                                  | Ph      | vendue à Abbott         |
|                  | Inergy Automotive Systems SA                     | PI      | vendue à Plastic Omnium |
|                  | Inergy Automotive Systems France S.A.S.          | PI      | vendue à Plastic Omnium |
|                  | Inergy Automotive Systems Management SA          | PI      | vendue à Plastic Omnium |
| <b>ITALIE</b>    | Solvay Pharma S.p.A.                             | Ph      | vendue à Abbott         |
| <b>ALLEMAGNE</b> | Fournier Pharma GmbH                             | Ph      | vendue à Abbott         |
|                  | Solvay Arzneimittel GmbH                         | Ph      | vendue à Abbott         |
|                  | Solvay Pharmaceuticals GmbH                      | Ph      | vendue à Abbott         |
|                  | Inergy Automotive Systems (Germany)              | PI      | vendue à Plastic Omnium |
| <b>ESPAGNE</b>   | Solvay Pharma SA                                 | Ph      | vendue à Abbott         |
|                  | Inergy Automotive Systems (Spain) S.L.           | PI      | vendue à Plastic Omnium |
|                  | Inergy Automotive Systems Valladolid S.L.        | PI      | vendue à Plastic Omnium |

|                        |   |    |                            |
|------------------------|---|----|----------------------------|
| <b>SUISSE</b>          | Solvay Pharma AG                                  | Ph | vendue à Abbott            |
|                        | Sovlay Pharmaceuticals Marketing & Licensing AG   | Ph | vendue à Abbott            |
| <b>PORTUGAL</b>        | Solvay Pharma Lda                                 | Ph | vendue à Abbott            |
|                        | Voxfarma, Produtos Farmaceuticos, Unipessoal, Lda | Ph | vendue à Abbott            |
| <b>AUTRICHE</b>        | Solvay Pharma GmbH                                | Ph | vendue à Abbott            |
| <b>GRANDE-BRETAGNE</b> | Fournier Pharmaceuticals Ltd                      | Ph | vendue à Abbott            |
|                        | Solvay Healthcare Ltd                             | Ph | vendue à Abbott            |
| <b>IRLANDE</b>         | Inergy Automotive Systems (UK) Ltd                | PI | vendue à Plastic Omnium    |
|                        | Fournier Laboratories Ireland Ltd                 | Ph | vendue à Abbott            |
|                        | Solvay Healthcare Ltd                             | Ph | vendue à Abbott            |
| <b>SUEDE</b>           | Inergy Reinsurance Ltd                            | PI | vendue à Plastic Omnium    |
|                        | Solvay Pharma AB                                  | Ph | vendue à Abbott            |
| <b>POLOGNE</b>         | Fournier Polska Sp. z o.o.                        | Ph | vendue à Abbott            |
|                        | Solvay Pharma Sp. z o.o.                          | Ph | vendue à Abbott            |
|                        | Solvay Pharma Polska Sp. z o.o.                   | Ph | vendue à Abbott            |
|                        | Inergy Automotive Systems Poland Sp. z o.o.       | PI | vendue à Plastic Omnium    |
| <b>ROUMANIE</b>        | Inergy Automotive Systems Romania S.R.L.          | PI | vendue à Plastic Omnium    |
| <b>SLOVAQUIE</b>       | Inergy Automotive Systems Slovakia sr.o.          | PI | vendue à Plastic Omnium    |
| <b>GRECE</b>           | Solvay Pharma M.E.P.E.                            | Ph | vendue à Abbott            |
| <b>TURQUIE</b>         | Solvay Ilac Ve Ecza Ticaret Limited Sirketi       | Ph | vendue à Abbott            |
| <b>RUSSIE</b>          | Solvay Pharma OOO                                 | Ph | vendue à Abbott            |
|                        | Stavrora Automotive Systems LLC                   | PI | vendue à Plastic Omnium    |
| <b>ETATS-UNIS</b>      | Solvay Automotive Plastics & Systems, Inc.        | PI | fusion avec Solvay America |
|                        | Fournier Pharma Corp, Inc.                        | Ph | vendue à Abbott            |
|                        | Solvay Biologicals, LLC                           | Ph | vendue à Abbott            |
|                        | Solvay Pharma U.S. Holdings, Inc.                 | Ph | vendue à Abbott            |
|                        | Sovlay Pharmaceuticals, Inc.                      | Ph | vendue à Abbott            |
|                        | Unimed Pharmaceuticals, Inc.                      | Ph | vendue à Abbott            |
|                        | Inergy Automotive Systems Holding (USA)           | PI | vendue à Plastic Omnium    |
|                        | Inergy Automotive Systems (USA) LLC               | PI | vendue à Plastic Omnium    |
| <b>CANADA</b>          | Fournier Pharma, Inc.                             | Ph | vendue à Abbott            |
|                        | Solvay Pharma, Inc.                               | Ph | vendue à Abbott            |
|                        | Solvay Pharma Canada, Inc.                        | Ph | vendue à Abbott            |
|                        | Inergy Automotive Systems (Canada), Inc           | PI | vendue à Plastic Omnium    |
| <b>MEXIQUE</b>         | Italmex SA  | Ph | vendue à Abbott            |
|                        | Inergy Automotive Systems Mexico SA de C.V.       | PI | vendue à Plastic Omnium    |
| <b>BRESIL</b>          | Solvay Farma Ltda                                 | Ph | vendue à Abbott            |
|                        | Inergy Automotive Systems Brazil Ltda             | PI | vendue à Plastic Omnium    |
| <b>ARGENTINE</b>       | Inergy Automotive Systems Argentina SA            | PI | vendue à Plastic Omnium    |
| <b>AUSTRALIE</b>       | Sovlay Pharmaceuticals Pty Ltd                    | Ph | vendue à Abbott            |



|                       |  |    |                         |
|-----------------------|--|----|-------------------------|
| <b>CHINE</b>          | Inergy Automotive Systems (Wuhan) Co., Ltd                 | PI | vendue à Plastic Omnium |
|                       | Inergy Automotive Systems Consulting (Beijing) Co., Ltd    | PI | vendue à Plastic Omnium |
|                       | Inergy Automotive Systems Manufacturing (Beijing) Co., Ltd | PI | vendue à Plastic Omnium |
| <b>THAILANDE</b>      | Inergy Automotive Systems Thailand Ltd                     | PI | vendue à Plastic Omnium |
| <b>INDE</b>           | Solvay Pharma India Ltd                                    | Ph | vendue à Abbott         |
|                       | Inergy Automotive Systems India Pvt Ltd                    | PI | vendue à Plastic Omnium |
| <b>COREE DU SUD</b>   | Inergy Automotive Systems Co., Ltd                         | PI | vendue à Plastic Omnium |
| <b>JAPON</b>          | Sovlay Seiyaku KK  | Ph | vendue à Abbott         |
|                       | Inergy Automotive Systems KK                               | PI | vendue à Plastic Omnium |
| <b>AFRIQUE DU SUD</b> | Inergy Automotive Systems Souht Africa (Pty) Ltd           | PI | vendue à Plastic Omnium |

## Changement de méthode de consolidation

| Pays             | Société                     | Secteur | Commentaire            |
|------------------|-----------------------------|---------|------------------------|
| <b>THAILANDE</b> | Vinythai Public Company Ltd | PI      | consolidée globalement |

## Liste des sociétés du Groupe consolidées globalement

Indication du pourcentage détenu, suivi du Secteur.

À noter que le pourcentage des droits de vote est très proche du taux de détention.

Ch = Chimique Ph = Pharmaceutique PI = Plastiques - = non alloué

| <b>BELGIQUE</b>   |  |      |    |
|---|--|------|----|
| Financières Solvay SA, Bruxelles  |  | 99.9 | -  |
| Peptisyntha SA, Neder-Over-Heembeek   |  | 100  | Ph |
| Solvay Benvic & Cie Belgium S.N.C., Bruxelles                                   |  | 100  | PI |
| Solvay Chemicals International SA, Bruxelles                                    |  | 100  | Ch |
| Solvay Chemie SA, Bruxelles   |  | 100  | Ch |
| Solvay Coordination Internationale des Crédits Commerciaux (CICC) SA, Bruxelles |  | 100  | -  |
| Solvay Energy SA, Bruxelles   |  | 100  | -  |
| Solvay Nafta Development and Financing SA, Bruxelles                            |  | 100  | -  |
| Solvay Participations Belgique SA, Bruxelles                                    |  | 100  | -  |
| Solvay Pharmaceuticals SA- Management Services, Bruxelles                       |  | 100  | -  |
| Solvay Specialties Compounding SA, Bruxelles                                    |  | 100  | -  |
| Solvay Stock Option Management S.P.R.L., Bruxelles                              |  | 100  | -  |
| Solvic SA, Bruxelles  |  | 75   | PI |
| SolVin SA, Bruxelles  |  | 75   | PI |
| <b>LUXEMBOURG</b>   |  |      |    |
| Solvay Finance (Luxembourg) SA, Luxembourg                                      |  | 100  | -  |

|   |     |    |
|---|-----|----|
| Solvay Luxembourg S.a.r.l., Luxembourg                                | 100 | -  |
| Solvay Luxembourg Development S.a.r.l., Luxembourg                    | 100 | -  |
| <b>PAYS-BAS</b>   |     |    |
| Solvay Chemicals and Plastics Holding bv., Weesp                      | 100 |    |
| Solvay Chemie bv, Linne-Herten  | 100 | Ch |
| Solvay Finance bv, Weesp  | 100 | -  |
| Solvay Holding Nederland bv, Weesp                                    | 100 | -  |
| SolVin Holding Nederland bv, Weesp                                    | 75  | PI |
| Terlin bv, Amsterdam  | 100 | -  |
| <b>FRANCE</b>   |     |    |
| Solvay Benvic France S.A.S., Paris                                    | 100 | PI |
| Solvay - Carbonate - France S.A.S., Paris                             | 100 | Ch |
| Solvay - Electrolyse - France S.A.S., Paris                           | 100 | Ch |
| Solvay Energie France S.A.S., Paris                                   | 100 |    |
| Solvay Finance France S.A., Paris                                     | 100 | -  |
| Solvay Finance SA, Paris  | 100 | -  |
| Solvay - Fluorés - France S.A.S., Paris                               | 100 | Ch |
| Solvay - Organics - France S.A.S., Paris                              | 100 | Ch |
| Solvay - Olefines - France S.A.S., Paris                              | 100 | PI |
| Solvay Participations France SA, Paris                                | 100 | -  |
| Solvay Solexis S.A.S., Paris  | 100 | PI |
| Solvay - Spécialités - France S.A.S., Paris                           | 100 | Ch |
| SolVin France SA, Paris   | 75  | PI |
| <b>ITALIE</b>   |     |    |
| SIS Italia S.p.A., Rosignano  | 100 | -  |
| Società Electrochimica Solfuri e Cloroderivati (ELESO) S.p.A., Milano | 100 | Ch |
| Società Generale per l'Industria della Magnesia (SGIM) S.p.A., Angera | 100 | Ch |
| Solvay Bario e Derivati S.p.A., Massa                                 | 100 | Ch |
| Solvay Benvic - Italia S.p.A, Rosignano                               | 100 | PI |
| Solvay Chimica Italia S.p.A., Milano                                  | 100 | Ch |
| Solvay Chimica Bussi S.p.A., Rosignano                                | 100 | Ch |
| Solvay Fluor Italia S.p.A., Rosignano                                 | 100 | Ch |
| Solvay Finanziaria S.p.A., Milano                                     | 100 | -  |
| Solvay Padanaplast SpA, Roccabianca                                   | 100 | PI |
| Solvay Solexis S.p.A., Milano   | 100 | PI |
| SolVin Italia S.p.A., Ferrara   | 75  | PI |
| <b>ALLEMAGNE</b>  |     |    |
| Cavity GmbH & Co KG, Hannover   | 100 | Ch |
| Girindus AG, Bensberg   | 82  | Ch |
| Kali-Chemie AG, Hannover  | 100 | -  |
| Salzgewinnungsgesellschaft Westfalen mbH & Co KG, Epe                 | 65  | Ch |
| Solvay GmbH, Hannover   | 100 | -  |
| Solvay Advanced Polymers GmbH, Hannover                               | 100 | PI |



|   |     |    |
|---|-----|----|
| Solvay Chemicals GmbH, Hannover   | 100 | Ch |
| Solvay Fluor GmbH, Hannover   | 100 | Ch |
| Solvay Infra Bad Hoeningen GmbH, Hannover   | 100 | Ch |
| Solvay Kali-Chemie Holding GmbH   | 100 | -  |
| Solvay Organics GmbH, Hannover  | 100 | Ch |
| Solvay Verwaltungs-und Vermittlungs GmbH, Hannover                                    | 100 | -  |
| SolVin GmbH & Co KG, Hannover   | 75  | PI |
| SolVin Holding GmbH, Hannover   | 75  | PI |
| <b>ESPAGNE</b>  |     |    |
| Electrolisis de Torrelavega A.E.I., Torrelavega                                       | 100 | Ch |
| Hispavic Iberica S.L., Martorell  | 75  | PI |
| Solvay Benvic Iberica SA, Barcelona   | 100 | PI |
| Solvay Ibérica S.L., Barcelona  | 100 | -  |
| Solvay Participaciones SA, Barcelona  | 100 | -  |
| Solvay Quimica S.L., Barcelona  | 100 | Ch |
| Vinilis SA, Martorell   | 75  | PI |
| <b>SUISSE</b>   |     |    |
| Solvay (Schweiz) AG, Zurzach  | 100 | Ch |
| Solvay Vinyls Holding AG, Bad Zurzach   | 100 | -  |
| <b>PORTUGAL</b>   |     |    |
| 3S Solvay Shared Services-Sociedade de Serviços Partilhados Unipessoal Lda, Carnaxide | 100 | -  |
| Solvay Interox - Produtos Peroxidados SA, Povoá                                       | 100 | Ch |
| Solvay Portugal - Produtos Quimicos SA , Povoá  | 100 | Ch |
| <b>AUTRICHE</b>   |     |    |
| Solvay Österreich GmbH, Wien  | 100 | Ch |
| <b>GRANDE-BRETAGNE</b>  |     |    |
| Solvay Chemicals Ltd, Warrington  | 100 | Ch |
| Solvay Interox Ltd, Warrington  | 100 | Ch |
| Solvay UK Holding Company Ltd, Warrington   | 100 | -  |
| Solvay Speciality Chemicals Ltd, Warrington   | 100 | Ch |
| <b>IRLANDE</b>  |     |    |
| Solvay Finance Ireland Unlimited, Dublin  | 100 | -  |
| <b>FINLANDE</b>   |     |    |
| Solvay Chemicals Finland Oy, Voikkaa  | 100 | Ch |
| <b>BULGARIE</b>   |     |    |
| Solvay Bulgaria EAD, Devnya   | 100 | Ch |
| <b>EGYPTE</b>   |     |    |
| Solvay Alexandria Sodium Carbonate Co, Alexandria                                     | 100 | Ch |
| <b>ETATS-UNIS</b>   |     |    |
| American Soda LLP, Parachute, CO  | 100 | Ch |
| Ausimont Industries, Inc., Wilmington, DE   | 100 | PI |
| Girindus America, Inc., Cincinnati OH   | 82  | Ch |
| Montecatini USA, Wilmington, DE   | 100 | PI |

|   |      |    |
|---|------|----|
| Peptisyntha, Inc., Torrance, CA                           | 100  | Ch |
| Rocky Mountain Coal Company, LLC, Houston, TX             | 100  | Ch |
| Solvay Advanced Polymers, LLC, Alpharetta, GA             | 100  | PI |
| Solvay America, Inc., Houston, TX                         | 100  | -  |
| Solvay America Holdings, Inc., Houston, TX                | 100  | -  |
| Solvay Chemicals, Inc., Houston, TX                       | 100  | Ch |
| Solvay Finance (America), LLC, Houston, TX                | 100  | -  |
| Solvay Fluorides, LLC., Greenwich, CT                     | 100  | Ch |
| Solvay Information Services NAFTA, LLC, Houston, TX       | 100  | -  |
| Solvay North America, LLC, Houston, TX                    | 100  | -  |
| Solvay North America Investments, LLC, Houston, TX        | 100  |    |
| Solvay Soda Ash Joint Venture, Houston, TX                | 80   | Ch |
| Solvay Soda Ash Expansion JV, Houston, TX                 | 80   | Ch |
| Solvay Solexis, Inc., Wilmington, DE                      | 100  | PI |
| <b>MEXIQUE</b>  |      |    |
| Solvay Fluor Mexico S.A. de C.V., Ciudad Juarez           | 100  | Ch |
| Solvay Mexicana S. de R.L. de C.V., Monterrey             | 100  | Ch |
| Solvay Quimica Y Minera Servicios S.A. de C.V., Monterrey | 100  | Ch |
| Solvay Quimica Y Minera Ventas S.A. de C.V., Monterrey    | 100  | Ch |
| <b>BRESIL</b>   |      |    |
| Solvay do Brasil Ltda, Sao Paulo                          | 100  | Ch |
| Solvay Indupa do Brasil S.A., Sao Paulo                   | 69   | PI |
| <b>ARGENTINE</b>  |      |    |
| Solvay Indupa S.A.I.C., Bahia Blanca                      | 69   | PI |
| Solvay Argentina SA, Buenos Aires                         | 100  | -  |
| Solvay Quimica SA, Buenos Aires                           | 100  | Ch |
| <b>AUSTRALIE</b>  |      |    |
| Solvay Interlox Pty Ltd, Banksmeadow                      | 100  | Ch |
| <b>JAPON</b>  |      |    |
| Nippon Solvay KK, Tokyo                                   | 100  | Ch |
| Solvay Advanced Polymers KK, Tokyo                        | 100  | PI |
| Solvay Solexis KK, Minato Ku-Tokyo                        | 100  | PI |
| <b>CHINE</b>  |      |    |
| Solvay (Shanghai) Ltd, Shanghai                           | 100  | PI |
| Solvay Speciality Polymers (Changshu) Co. Ltd, Shangshu   | 100  | PI |
| <b>THAILANDE</b>  |      |    |
| Advanced Biochemical (Thailand) Company Ltd, Bangkok      | 58.8 | Ch |
| Solvay Peroxythai Ltd, Bangkok                            | 100  | Ch |
| Vinythai Public Company Ltd, Bangkok                      | 58.8 | PI |
| <b>SINGAPOUR</b>  |      |    |
| Solvay Singapore Pte Ltd, Singapore                       | 100  | -  |
| <b>INDE</b>   |      |    |
| Solvay Specialities India Private Limited, Mumbai         | 100  | PI |



| <b>CAIMAN</b>  |      |    |
|--|------|----|
| Blair International Insurance (Cayman) Ltd, Georgetown                 | 100  | -  |
| <b>COREE DU SUD</b>  |      |    |
| Daehan Specialty Chemicals Co., Ltd, Seoul                             | 100  | Ch |
| Solvay Fluor Korea Co. Ltd, Séoul                                      | 100  | Ch |
| <b>NAMIBIE</b>   |      |    |
| Okorusu Fluorspar (Pty) Ltd, Otjiwarongo                               | 100  | Ch |
| Okorusu Holdings (Pty) Ltd, Windhoek                                   | 100  | Ch |
| <b>Liste des sociétés du Groupe consolidées proportionnellement</b>    |      |    |
| <b>BELGIQUE</b>  |      |    |
| BASF Interox H2O2 Production nv, Bruxelles                             | 50   | Ch |
| Pipelife Belgium SA, Kalmthout   | 50   | PI |
| <b>PAYS-BAS</b>  |      |    |
| MTP HP JV Management cv, Weesp   | 50   | Ch |
| MTP HP JV cv, Weesp  | 50   | Ch |
| Pipelife Finance bv, Enkhuizen   | 50   | PI |
| Pipelife Nederland bv, Enkhuizen                                       | 50   | PI |
| Twebotube bv, Enschede   | 50   | PI |
| <b>FRANCE</b>  |      |    |
| Pipelife France S.N.C., Gaillon  | 50   | PI |
| <b>ALLEMAGNE</b>   |      |    |
| Pipelife Deutschland Verwaltungs-GmbH Bad Zwischenahn, Bad Zwischenahn | 50   | PI |
| Pipelife Deutschland GmbH & Co KG Bad Zwischenahn, Bad Zwischenahn     | 50   | PI |
| Pipelife Deutschland Asset Management GmbH, Bad Zwischenahn            | 50   | PI |
| Solvay & CPC Barium Strontium GmbH & Co KG, Hannover                   | 75   | Ch |
| Solvay & CPC Barium Strontium International GmbH, Hannover             | 75   | Ch |
| <b>ESPAGNE</b>   |      |    |
| Pipelife Hispania SA, Zaragoza   | 50   | PI |
| <b>PORTUGAL</b>  |      |    |
| Pipelife Portugal-Sistemas de Tubagens Plasticas Lda, Nogueira Da Maia | 50   | PI |
| <b>AUTRICHE</b>  |      |    |
| Pipelife International GmbH, Wiener Neudorf                            | 50   | PI |
| Pipelife Austria GmbH & Co KG, Wiener Neudorf                          | 50   | PI |
| Solvay Sisecam Holding AG, Wien  | 75   | Ch |
| <b>GRANDE-BRETAGNE</b>   |      |    |
| Pipelife UK Ltd, Corby   | 50   | PI |
| <b>IRLANDE</b>   |      |    |
| Dromalour Plastics Ltd, Cork   | 50   | PI |
| Kenfern Investments Ltd, Cork  | 42.5 | PI |

|  |    |    |
|--|----|----|
| Quality Plastics (Holding) Ltd, Cork         | 50 | PI |
| Quality Plastics Ltd, Cork                   | 50 | PI |
| Qualplast Sales Ltd, Cork                    | 50 | PI |
| <b>SUEDE</b>                                 |    |    |
| Pipelife Sverige A.B., Oelsremma             | 50 | PI |
| Pipelife Hafab A.B., Haparanda               | 50 | PI |
| Pipelife Nordic A.B., Göteborg               | 50 | PI |
| <b>NORVEGE</b>                               |    |    |
| Pipelife Norge AS, Surnadal                  | 50 | PI |
| <b>FINLANDE</b>                              |    |    |
| Pipelife Finland OY, Oulu                    | 50 | PI |
| Propipe OY, Oulu                             | 50 | PI |
| <b>POLOGNE</b>                               |    |    |
| Pipelife Polska SA, Karlikowo                | 50 | PI |
| <b>ROUMANIE</b>                              |    |    |
| Pipelife Romania S.R.L., Bucuresti           | 50 | PI |
| <b>SLOVENIE</b>                              |    |    |
| Pipelife Slovenija, d.o.o., Trzin            | 50 | PI |
| <b>ESTONIE</b>                               |    |    |
| Pipelife Eesti AS, Tallinn                   | 50 | PI |
| <b>LITUANIE</b>                              |    |    |
| Pipelife Lietuva UAB, Vilnius                | 50 | PI |
| <b>LETTONIE</b>                              |    |    |
| Pipelife Latvia SIA, Riga                    | 50 | PI |
| <b>BULGARIE</b>                              |    |    |
| Deven AD, Devnya                             | 75 | Ch |
| Pipelife Bulgaria EOOD, Plovdiv              | 50 | PI |
| Solvay Sodi AD, Devnya                       | 75 | Ch |
| <b>CROATIE</b>                               |    |    |
| Pipelife Hrvatska Republika d.o.o., Karlovac | 50 | PI |
| <b>HONGRIE</b>                               |    |    |
| Pipelife Hungaria Kft, Debrecen              | 50 | PI |
| <b>REPUBLIQUE TCHEQUE</b>                    |    |    |
| Pipelife Czech s.r.o., Otrokovice            | 50 | PI |
| <b>SLOVAQUIE</b>                             |    |    |
| Pipelife Slovakia s.r.o., Piestany           | 50 | PI |
| <b>SERBIE</b>                                |    |    |
| Pipelife Serbia d.o.o., Beograd              | 50 | PI |
| <b>GRECE</b>                                 |    |    |
| Pipelife Hellas SA, Moschato Attica          | 50 | PI |
| <b>TURQUIE</b>                               |    |    |
| Arili Plastik Sanayii AS, Pendik             | 50 | PI |



| <b>RUSSIE</b>   |      |    |
|---|------|----|
| Pipelife Russia OOO, Zhukov   | 50   | PI |
| Soligran ZAO, Moskva  | 50   | PI |
| <b>ETATS-UNIS</b>   |      |    |
| Pipelife Jet Stream, Inc. Siloam Springs, AR                          | 50   | PI |
| <b>MEXIQUE</b>  |      |    |
| Solvay & CPC Barium Strontium Reynosa S. de R.L. de C.V., Reynosa     | 75   | Ch |
| Solvay & CPC Barium Strontium Monterrey S. de R.L. de C.V., Monterrey | 75   | Ch |
| <b>BRESIL</b>   |      |    |
| Dacarto Benvic SA, Santo André  | 50   | PI |
| Peroxidos do Brasil Ltda, Sao Paulo                                   | 69.4 | Ch |
| <b>THAILANDE</b>  |      |    |
| MTP HP JV (Thailand) Ltd, Bangkok                                     | 50   | Ch |
| <b>COREE DU SUD</b>   |      |    |
| Solvay & CPC Barium Strontium Korea Co Ltd, Onsan                     | 75   | Ch |

## Liste des sociétés mises en équivalence

| <b>ARGENTINE</b>                  |      |    |
|-----------------------------------|------|----|
| Solalban Energia SA, Bahia Blanca | 40.5 | PI |

## Comptes annuels abrégés de Solvay SA

Les comptes annuels de Solvay SA sont présentés ci-après dans un schéma abrégé. Conformément au Code des Sociétés, les comptes annuels de Solvay SA, le rapport de gestion ainsi que le rapport du Commissaire seront déposés à la Banque Nationale de Belgique.

Ces documents sont également disponibles gratuitement sur Internet ou sur demande à :

Solvay S.A.  
rue du Prince Albert 33  
B - 1050 Brussels

### Bilan abrégé de Solvay SA

| Millions EUR   | 2009  | 2010   |
|--|-------|--------|
| <b>ACTIF</b>   |       |        |
| <b>Actifs Immobilisés</b>                              | 5 317 | 8 061  |
| Frais d'établissement et immobilisations incorporelles | 64    | 83     |
| Immobilisations corporelles                            | 64    | 61     |
| Immobilisations financières                            | 5 189 | 7 917  |
| <b>Actifs circulants</b>                               | 1 684 | 5 613  |
| Stocks   | 23    | 38     |
| Créances commerciales                                  | 64    | 110    |
| Autres créances  | 658   | 687    |
| Placements de trésorerie et valeurs disponibles        | 939   | 4 778  |
| <b>Total de l'actif</b>                                | 7 001 | 13 674 |
| <b>PASSIF</b>  |       |        |
| <b>Capitaux propres</b>                                | 4 162 | 6 944  |
| Capital  | 1 271 | 1 271  |
| Primes d'émission                                      | 18    | 18     |
| Réserves   | 1 948 | 1 948  |
| Bénéfice reporté                                       | 925   | 3 707  |
| Subsides en capital                                    | 0     | 0      |
| <b>Provisions et impôts différés</b>                   | 308   | 324    |
| <b>Dettes financières</b>                              | 2 005 | 6 122  |
| - à plus d'un an                                       | 1 998 | 1 999  |
| - à un an au plus                                      | 7     | 4 123  |
| <b>Dettes commerciales</b>                             | 90    | 119    |
| <b>Autres dettes</b>                                   | 436   | 165    |
| <b>Total du passif</b>                                 | 7 001 | 13 674 |



## Compte de résultats abrégé de Solvay SA

| Millions EUR   | 2009 | 2010  |
|--|------|-------|
| <b>Produits d'exploitation</b>                                 | 711  | 903   |
| Chiffres d'affaires  | 250  | 427   |
| Autres produits d'exploitation                                 | 461  | 476   |
| <b>Charges d'exploitation</b>                                  | -774 | -973  |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                                 | -63  | -70   |
| <b>Charges et produits financiers</b>                          | 406  | 281   |
| <b>Bénéfice courant avant impôts</b>                           | 343  | 211   |
| <b>Résultats exceptionnels</b>                                 | -78  | 2 543 |
| <b>Résultat de l'exercice avant impôts</b>                     | 265  | 2 754 |
| <b>Impôts</b>  | 0    | 28    |
| <b>Résultat de l'exercice</b>                                  | 265  | 2 782 |
| <b>Transfert (-) / Prélèvement (+) aux réserves immunisées</b> | -    | -     |
| <b>Résultat de l'exercice à affecter</b>                       | 265  | 2 782 |

## RAPPORT DU COMMISSAIRE

sur les états financiers consolidés clôturés le 31 décembre 2010 présenté à l'assemblée générale des actionnaires

### Aux actionnaires

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire qui nous a été confié. Ce rapport inclut notre opinion sur les états financiers consolidés ainsi que la mention complémentaire requise.

### Attestation sans réserve des états financiers consolidés

Nous avons procédé au contrôle des états financiers consolidés de Solvay SA (la « société ») et de ses filiales (conjointement le « groupe »), établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et avec les dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces états financiers consolidés comprennent l'état consolidé de situation financière clôturé le 31 décembre 2010, le compte de résultats consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date, ainsi que le résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives. Le total de l'état consolidé de situation financière s'élève à 14 014 millions EUR et le bénéfice consolidé (part du groupe) de l'exercice s'élève à 1 777 millions EUR.

Les états financiers annuels de certaines sociétés importantes comprises dans le périmètre de consolidation pour un montant total d'actifs de 201 millions EUR et un bénéfice total de l'exercice de 38 millions EUR ont été contrôlés par d'autres réviseurs. Notre attestation sur les états financiers consolidés ci-joints, dans la mesure où elle porte sur les montants relatifs à ces sociétés, est basée sur les rapports de ces autres réviseurs.

L'établissement des états financiers consolidés relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend entre autres: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictees par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, y compris l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans le groupe pour l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société, ainsi que la présentation des états financiers consolidés dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis, ainsi que les rapports des autres réviseurs sur lesquels nous nous sommes basés, fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.



A notre avis, et sur base des rapports des autres réviseurs, les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2010, et de ses résultats et flux de trésorerie pour l'année clôturée à cette date, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

#### **Mention complémentaire**

L'établissement et le contenu du rapport de gestion sur les états financiers consolidés relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport la mention complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des états financiers consolidés:

- Le rapport de gestion sur les états financiers consolidés traite des informations requises par la loi et concorde avec les états financiers consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels le groupe est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Diegem, le 17 février 2011

#### **Le commissaire**

---

**DELOITTE Reviseurs d'Entreprises**  
**SC s.f.d. SCRL**  
**Représentée par Eric Nys**

# Déclaration de gouvernance d'entreprise



Ce document constitue une annexe  
du rapport de gestion

## Table des matières

|  |        |
|--|--------|
| Code de référence et introduction  | p. 177 |
| 1. Structure juridique et actionariat de Solvay SA   | p. 177 |
| 2. Politique en matière de capital social et en matière de dividende                           | p. 178 |
| 2.1. Politique en matière de capital social  |        |
| 2.2. Politique en matière de dividende   |        |
| 3. Assemblées Générales des actionnaires   | p. 180 |
| 3.1. Lieu et date  |        |
| 3.2. Ordre du jour   |        |
| 3.3. Procédure de convocation  |        |
| 3.4. Blocage des actions et procuration  |        |
| 3.5. Procédure   |        |
| 3.6. Documentation   |        |
| 4. Conseil d'Administration  | p. 182 |
| 4.1. Rôle et mission   |        |
| 4.2. Fonctionnement et représentation  |        |
| 4.3. Composition   |        |
| 4.4. Evaluation et formation   |        |
| 4.5. Comités   |        |
| 5. Comité exécutif   | p. 189 |
| 5.1. Rôle et mission   |        |
| 5.2. Délégation  |        |
| 5.3. Composition   |        |
| 5.4. Fréquence, préparation et déroulement des réunions  |        |
| 6. Rapport de rémunération   | p. 190 |
| 7. Rôle des Présidents dans l'harmonie entre le Conseil d'Administration et le Comité exécutif | p. 194 |
| 8. Principales caractéristiques des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques     | p. 195 |
| 9. Audit externe   | p. 196 |
| 10. Code de Conduite   | p. 197 |
| 11. Prévention du délit d'initié   | p. 197 |
| 12. Organisation interne du groupe Solvay  | p. 198 |
| 13. Relations avec les actionnaires et investisseurs   | p. 198 |
| <b>Annexe :</b>  |        |
| 1. "Mission Statement" du Comité d'Audit   | p. 200 |
| 2. Politique de rémunération des Directeurs Généraux   | p. 201 |

## Code de référence et introduction

Le groupe Solvay a adopté le Code belge de gouvernance d'entreprise 2009 comme son code de référence en matière de gouvernance.

Le présent rapport présente l'application des recommandations de ce Code suivant le principe "appliquer ou expliquer" ("comply or explain"). Le Code belge de gouvernance d'entreprise 2009 est disponible sur le site internet de GUBERNA ([www.guberna.be](http://www.guberna.be)).

## 1. Structure juridique et actionariat de Solvay SA

**1.1.** Solvay SA est une société anonyme de droit belge dont le siège social est situé 33, rue du Prince Albert à 1050 Bruxelles en Belgique. Ses statuts sont consultables sur le site internet de Solvay à l'adresse suivante : [www.solvay.com](http://www.solvay.com). Son objet social comprend les activités chimiques et plastiques au sens large.

**1.2.** Les actions sont, soit nominatives, soit dématérialisées, soit au porteur (en coupures de 1, 10, 100 ou 1 000 actions). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, il n'est plus possible de se faire livrer des titres papier (porteur). Les titres au porteur qui se trouvaient déjà dans un dossier-titres ont automatiquement été convertis en titres dématérialisés. Par ailleurs, l'Assemblée Générale du 8 mai 2007 a décidé qu'au plus tard au 30 juin 2011, les titres au porteur émis par la société et qui n'auront pas été inscrits en compte titres dématérialisés ou en titres nominatifs seront convertis de plein droit en titres dématérialisés. La conversion des titres en actions nominatives se fait, via la banque, par dépôt dans le dossier-titres de Solvay SA "Contrepartie des certificats nominatifs" auprès d'Euroclear Belgium.

Au 31 décembre 2010, le capital de Solvay SA était représenté par 84 701 133 actions. Chaque action donne droit à une voix en cas de vote (sauf les actions détenues par Solvay Stock Option Management SPRL et par Solvay SA dont le droit de vote est suspendu). Toutes les actions sont égales et ordinaires.

L'action est cotée sur NYSE Euronext Brussels. Elle est également présente dans une série d'indices :

- Euronext 100, incluant les 100 premières sociétés européennes cotées sur NYSE EURONEXT où Solvay se classait à la 65<sup>ème</sup> place (0,4 % de l'indice) au 31 décembre 2010.
- Le BEL 20, indice basé sur les 20 principaux titres cotés sur Euronext Brussels. Au 31 décembre 2010, Solvay représentait environ 7,2 % de la valeur de cet indice (6<sup>ème</sup> place de l'indice). Les actions Solvay sont incluses dans la catégorie "Chemicals - Specialties" de l'indice sectoriel d'Euronext Brussels.
- Les indices : DJ Stoxx, DJ Euro Stoxx, FTSE 300, FTSE4Good, MSCI...

Depuis le 15 février 2007, Solvay Stock Option Management SPRL a mandaté la banque Rothschild & Cie, dans le cadre d'un contrat de liquidité, pour améliorer la liquidité du titre sur Euronext Brussels. Ce mandat est resté d'application en 2010.

**1.3.** L'actionnaire principal de Solvay SA est la société Solvac SA qui, au 31 décembre 2010, détenait un peu plus de 30 % du capital et des droits de vote. Solvac SA a procédé aux déclarations de transparence ad hoc chaque fois qu'elle a franchi un seuil légal ou statutaire de déclaration. Elle a également fait les notifications requises par la loi sur les offres publiques d'achat. Solvac SA est une société anonyme de droit belge cotée en Bourse sur Euronext Brussels. Son actionariat est réservé aux personnes physiques et est exclusivement nominatif. Il se

compose très majoritairement (environ 80 % du capital) de membres des familles fondatrices de Solvay SA.

Par ailleurs, en date du 31 décembre 2010,

- Solvay Stock Option Management SPRL possédait 3,25 % des actions émises par Solvay SA (2 754 818 actions) notamment pour couvrir le programme de stock options de Solvay (voir détails dans 2.1. "capital social"), et
- Solvay SA détenait 1,0 % de ses propres actions (880 766 actions) acquises dans le cadre d'un programme de placement en actions propres (sous forme de "treasury shares") mis en place en février 2010. En janvier 2011, ce programme a été renouvelé par le Conseil d'Administration pour une année supplémentaire (jusqu'à fin 2011).

Les déclarations de transparence les plus récentes sont disponibles sur le site internet [www.solvay.com](http://www.solvay.com).

Le reste des actions est détenu par :

- des actionnaires individuels, qui détiennent directement une participation dans Solvay SA, sans qu'aucun d'entre eux, seul ou de concert n'ait atteint à ce titre le seuil initial de détention de 3 % requérant une déclaration de transparence ;
- des actionnaires institutionnels, européens et internationaux dont le nombre et l'intérêt sont mesurables par l'intensité des contacts lors des nombreux "roadshows", par la publication régulière de notes d'analystes et par le niveau des volumes boursiers de ces dernières années (moyenne journalière sur Euronext de 182 000 titres en 2010 et de 278 000 titres en 2009).

La société a été informée que des actionnaires individuels ont décidé d'être en mesure de se consulter lorsque des questions particulièrement stratégiques viennent à être soumises par le Conseil



d'Administration à l'Assemblée Générale. Chacun de ces actionnaires reste tout à fait libre de son vote.

**1.4.** Lors des Assemblées Générales de mai 2009 et mai 2010, les actionnaires ont déposé et voté au total avec, en moyenne, 45 % du capital de Solvay SA.

**1.5.** Au 31 décembre 2010, Solvay SA ne détenait aucune participation requérant une déclaration de transparence légale ou statutaire.

## 2. Politique en matière de capital social et en matière de dividende

### 2.1. Politique en matière de capital social

**2.1.1.** Depuis sa transformation en société anonyme et son entrée en Bourse en 1969, la société n'a pas fait appel public à ses actionnaires pour augmenter son capital social (voir toutefois le point 2.1.6. ci-après). Elle s'est autofinancée sur ses résultats et ne distribue qu'une partie de ceux-ci (voir infra politique de dividende).

**2.1.2.** Le Conseil d'Administration a été autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 mai 2009, pour une période de cinq ans à compter

de cette date, d'acquérir ou d'aliéner en Bourse des actions de la société à concurrence de maximum 20 % du capital (soit 16 940 000 actions), à un cours compris entre 20 EUR et 150 EUR. Il a fait usage de cette faculté de façon très limitée en 2010 pour les besoins d'un contrat de liquidité (voir le point 1.2. ci-dessus), pour la couverture des engagements en matière de stock options (voir le point 2.1.3. ci-dessous) et dans le cadre d'un programme de placement en actions propres mis en place début 2010 (voir le point 1.3. ci-dessus).

**2.1.3.** Depuis décembre 1999, la société a mis en place un programme annuel de "stock options" pour les dirigeants du Groupe dans le monde. Ce programme est couvert par le rachat en Bourse par le groupe Solvay de ses propres actions. Depuis janvier 2007, le programme de couverture est assumé par Solvay Stock Option Management SPRL. Ce programme de couverture a fait l'objet d'une autorisation de cinq ans par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 mai 2009.

Au 31 décembre 2010, la détention par Solvay Stock Option Management SPRL de titres émis par Solvay SA représentait 3,25 % (2 754 818 actions) du capital social. Le dernier programme annuel de "stock options" (exerçables du 1<sup>er</sup> jan-

vier 2014 au 15 décembre 2018) a été proposé à la fin de 2010 à environ 215 dirigeants du Groupe, à un prix d'exercice de 76,49 EUR par action. Ce prix représente la moyenne des cours de clôture de l'action Solvay sur Euronext pendant les 30 jours précédant l'offre des options. Ces options ont été acceptées à 98,05 % par ces dirigeants.

En 2010, des "stock options", représentant un total de 156 000 actions, ont été exercées, sachant que les options sont exerçables en principe pendant cinq ans<sup>1</sup> après une période de gel de trois ans.

Les exercices de stock options se décomposent comme suit :

- "stock options" plan 1999 : 17 300 actions
- "stock options" plan 2000 : 5 800 actions
- "stock options" plan 2001 : 800 actions
- "stock options" plan 2002 : 101 500 actions
- "stock options" plan 2003 : 30 600 actions

Le droit de vote et au dividende de Solvay SA est suspendu pendant la période d'auto-détention.

### 2.1.4. Article 523 du Code des Sociétés

Le Conseil d'Administration a mis

### Programmes de "stock options"

| Dates d'émission | Prix d'exercice (en EUR) | Périodes d'exercice | Taux d'acceptation |
|------------------|--------------------------|---------------------|--------------------|
| 1999             | 76,14                    | 02/2003-12/2007     | 99,2 %             |
| 2000             | 58,21                    | 02/2004-12/2008     | 98,9 %             |
| 2001             | 62,25                    | 02/2005-12/2009     | 98,6 %             |
| 2002             | 63,76                    | 02/2006-12/2010     | 98,4 %             |
| 2003             | 65,83                    | 02/2007-12/2011     | 97,3 %             |
| 2004             | 82,88                    | 02/2008-12/2012     | 96,4 %             |
| 2005             | 97,30                    | 02/2009-12/2013     | 98,8 %             |
| 2006             | 109,09                   | 02/2010-12/2014     | 97,2 %             |
| 2007             | 96,79                    | 01/2011-12/2015     | 97,6 %             |
| 2008             | 58,81                    | 01/2012-12/2016     | 96,9 %             |
| 2009             | 72,34                    | 01/2013-12/2017     | 98,2 %             |
| 2010             | 76,49                    | 01/2014-12/2018     | 98,1 %             |

1. Portés à huit ans pour les bénéficiaires résidant en Belgique pour les "stock options" plans de 1999 à 2002 inclus. Portés à dix ans pour les bénéficiaires résidant en Belgique pour les "stock options" plans de 2005 à 2007 inclus.

en œuvre, lors de sa séance du 16 décembre 2010, son plan annuel de "stock options" au bénéfice d'environ 215 cadres supérieurs du Groupe dont les Membres du Comité exécutif. Parmi ces derniers figurent MM. Christian Jourquin et Bernard de Laguiche qui sont, par ailleurs, Administrateurs. Ces derniers se sont abstenus, pour raison éthique, de participer à la délibération du Conseil d'Administration qui les concernait en matière de "stock options".

Le Conseil d'Administration a pris acte de leur déclaration d'abstention et a considéré que leur participation à ce plan relevait de l'Article 523 §3 al 2 du Code des Sociétés qui traite des opérations habituelles conclues dans des conditions et sous les garanties normales de marché pour des opérations de même nature. MM. Christian Jourquin et Bernard de Laguiche ont accepté respectivement 25 000 et 20 000 options. A sa demande, le nombre d'options octroyées en 2010 au Président du Comité exécutif a été limité au nombre d'options octroyées l'année précédente compte tenu de l'environnement économique général et de l'impact social du projet Horizon.

**2.1.5.** Indépendamment de l'autorisation dont question au paragraphe 2.1.2. ci-avant et dans un cadre défensif, la société a la possibilité de racheter ses propres titres en Bourse à hauteur de 10 % du capital souscrit, sans être soumise à un plancher ou à un plafond de cours, en cas de menace d'un dommage grave et imminent c'est-à-dire, par exemple, en cas d'offre publique inamicale. Ce système a été renouvelé en mai 2008 pour trois ans par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société.

**2.1.6.** Les statuts de la société contiennent des dispositions dites de "capital autorisé" c'est-à-dire donnant pouvoir au Conseil d'Administration d'augmenter le capital social à concurrence d'un maximum de 25 millions EUR. Cette faculté a été utilisée pour la dernière fois en 2006 pour les besoins de la couverture de l'ancien régime de "stock options".

## 2.2. Politique en matière de dividende

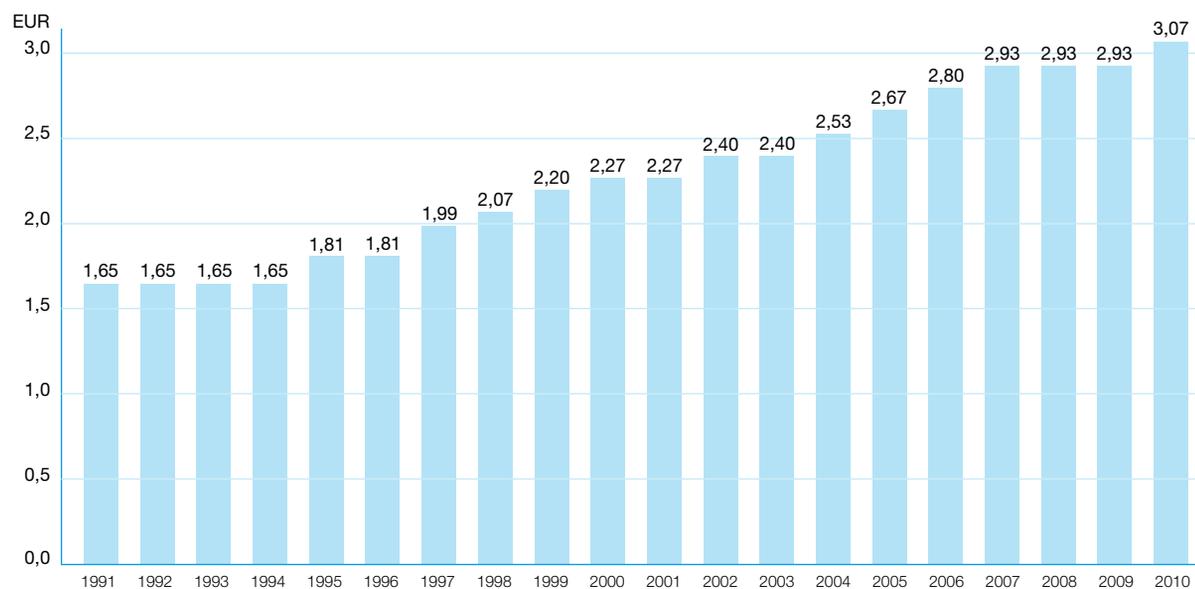
**2.2.1.** La politique du Conseil d'Administration consiste à proposer à l'Assemblée Générale des actionnaires

d'augmenter le dividende chaque fois que possible et, si possible, de ne jamais le diminuer. Cette politique a été suivie depuis de très nombreuses années. Le graphique ci-dessous en est l'illustration sur les 20 dernières années.

**2.2.2.** Le paiement du dividende annuel est effectué en deux tranches sous forme d'un acompte et d'un solde. En ce qui concerne l'acompte, le Conseil d'Administration a décidé en octobre 2006 de modifier la méthode de fixation de celui-ci. Cette méthode intègre dès 2006 une guidance de 40 % (arrondi) du dividende total de l'exercice précédent et tient compte des résultats sur les neuf premiers mois de l'exercice en cours.

Par conséquent, pour l'exercice 2010, un acompte sur dividende net de 0,90 EUR par action (1,20 EUR brut avant précompte mobilier belge libératoire de 25 %) a été approuvé par le Conseil d'Administration du 27 octobre 2010. Cet acompte sur dividende (coupon n° 87), payé le 13 janvier 2011, est à valoir sur le dividende total de l'exercice 2010, proposé par le Conseil d'Administration le 16 février 2011.

Evolution du dividende brut de Solvay de 1991 à 2010 (en EUR)



En ce qui concerne le solde, le Conseil d'Administration propose lors de l'établissement des comptes annuels un dividende qu'il soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire dans la ligne de la politique décrite ci-avant. La deuxième tranche de dividende, soit le solde après déduction de l'acompte, est payable en mai.

Pour l'exercice 2010, le dividende proposé à l'Assemblée Générale du 10 mai 2011 se monte à 2,3 EUR net par action (3,0667 EUR brut par action), en hausse de 4,5 % par rapport à celui de 2009.

Compte tenu de l'acompte de dividende payé le 13 janvier 2011 (0,90 EUR net par action – coupon n°87), le solde (soit 1,4 EUR net par action) sera payable à partir du 17 mai 2011 (coupon n°88).

**2.2.3.** Les actionnaires qui ont opté pour des titres nominatifs reçoivent l'acompte et le solde du dividende automatiquement et gratuitement par virement au compte bancaire qu'ils ont renseigné et ce, à la date de mise en paiement. Les actionnaires qui possèdent des titres au porteur ou dématérialisés reçoivent leur dividende via leur banque ou à leur initiative suivant les arrangements qu'ils ont pris.

Les coupons représentatifs de l'acompte et du solde de dividende sont payables auprès de KBC Bank SA et CBC Banque SA :

- KBC Bank SA, Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles (Belgique)
- CBC Banque SA, Grand-Place 5 - 1000 Bruxelles (Belgique)

**2.2.4.** La société n'a pas de titres VVPR dans la mesure où l'essentiel de son capital a été constitué avant la mise en place de ce régime fiscal favorable aux dividendes. Elle n'a pas, à ce jour, proposé un dividende optionnel à ses actionnaires, c'est à-dire payable en actions nouvelles plutôt qu'en espèces. Une pareille option

ne comporte d'ailleurs en Belgique aucun encouragement fiscal ou financier au profit de ses actionnaires.

### 3. Assemblées Générales des actionnaires

Il faut noter qu'une loi concernant l'exercice de certains droits d'actionnaires de sociétés cotées modifie les dispositions relatives à la tenue des assemblées générales dans le futur. Les statuts des sociétés concernées devront être adaptés pour le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Un projet de révision des statuts de Solvay SA sera soumis à l'Assemblée Générale Extraordinaire de Solvay du 10 mai 2011.

L'Assemblée Générale Ordinaire de Solvay SA qui se tiendra le 10 mai 2011 sera encore organisée selon les dispositions actuelles telles que décrites ci-dessous.

#### 3.1. Lieu et date

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de la société se tient le deuxième mardi du mois de mai à 14h30 à l'Auditorium situé 44, rue du Prince Albert à Bruxelles (Belgique). Lorsqu'une Assemblée Générale Extraordinaire est nécessaire, le Conseil d'Administration s'efforce de l'organiser immédiatement avant ou après l'Assemblée Générale Ordinaire. Le mardi 10 mai 2011 auront lieu la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire (à 10h30) et la prochaine Assemblée Générale Ordinaire (à 14h30).

#### 3.2. Ordre du jour

L'Assemblée Générale est convoquée par le Conseil d'Administration. Son ordre du jour est fixé également par le Conseil d'Administration. Les actionnaires peuvent toutefois demander la convocation d'une Assemblée Générale et/ou l'ajout d'un point à l'ordre du jour pour autant

qu'ils représentent ensemble 20 % du capital ainsi que le prescrit la loi belge. Dans ce cas, leur demande est obligatoirement suivie d'effet. Si ces actionnaires représentent moins de 20 % du capital, leur demande doit être adressée en temps utile au Conseil d'Administration qui est seul juge de l'opportunité de l'accepter ou non, étant précisé que si la demande est introduite en temps utile par des actionnaires représentant ensemble plus de 5 % du capital et qu'elle consiste à ajouter un point à l'ordre du jour d'une Assemblée Générale déjà prévue, cette demande sera prise en considération sauf si elle nuit à l'intérêt social.

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle comprend habituellement les points suivants dans son ordre du jour :

- le rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice, y compris le rapport sur la "Corporate Governance" et le rapport de rémunération ;
- le rapport du commissaire sur l'exercice ;
- les comptes consolidés de l'exercice ;
- l'approbation des comptes annuels ;
- la fixation du dividende de l'exercice ;
- la décharge aux Administrateurs et au commissaire pour l'exercice ;
- la détermination du nombre d'Administrateurs, de ceux qui sont indépendants, de la durée de leur mandat et de la rotation des renouvellements ;
- l'élection d'Administrateurs et du commissaire (renouvellement ou nouvelles nominations) ;
- le rapport de rémunération de la société (repris au chapitre 6 ci-après) ;
- la fixation des honoraires annuels du commissaire pour l'audit externe pour la durée de son mandat ;
- l'approbation des clauses de changement du contrôle dans les contrats significatifs (par exemple les coentreprises).

L'Assemblée Générale Extraordinaire

est requise en particulier pour tous les sujets qui touchent au contenu des statuts de la société. Lorsque le Conseil d'Administration établit un rapport spécial en vue d'une Assemblée Générale Extraordinaire, ce rapport spécial est joint à la convocation et est publié sur le site internet de la société.

### 3.3. Procédure de convocation

La convocation aux Assemblées Générales contient notamment le lieu, la date et l'heure de la réunion, l'ordre du jour, les rapports, les propositions de résolution pour chaque point mis au vote ainsi que la procédure pour participer à la réunion ou pour donner procuration. Les actionnaires ayant opté pour des titres nominatifs reçoivent à l'adresse qu'ils ont indiquée une convocation par voie postale avec notamment les formulaires d'avis de participation et de procuration. Ceux qui possèdent des titres au porteur ou dématérialisés sont convoqués par voie de presse en Belgique, ces avis de convocation étant publiés au Moniteur belge ainsi que dans la presse financière belge francophone et néerlandophone (L'Echo et De Tijd). Les principales banques établies en Belgique reçoivent également la documentation nécessaire pour la relayer aux actionnaires Solvay faisant partie de leur clientèle.

### 3.4. Blocage des actions et procuration

La législation belge en vigueur pour l'exercice 2010 prévoit un blocage temporaire des actions afin de permettre d'identifier avec certitude l'actionnariat autorisé à voter en Assemblée Générale. La société n'a pas opté pour le système facultatif de la date d'enregistrement.

**3.4.1.** Pour les actionnaires ayant opté pour des actions nominatives, la procédure est automatique dans la mesure où leur droit est représenté

par une écriture dans le registre des actionnaires tenu par la société elle-même ou pour son compte. Il leur suffit dès lors de renvoyer au Secrétariat Général de la société soit leur avis de participation, soit leur procuration. Dans les deux cas, le document doit parvenir cinq jours ouvrables avant l'Assemblée Générale pour être admis au vote.

**3.4.2.** Pour les actionnaires possédant des actions dématérialisées ou au porteur, la procédure n'est pas automatique. L'actionnaire doit faire bloquer ses titres jusqu'à l'Assemblée Générale, soit auprès de son institution bancaire qui en avisera le Secrétariat Général, soit au siège social de la société. L'avis de blocage doit être en possession du Secrétariat Général cinq jours ouvrables avant l'Assemblée pour être admis au vote. De même, au cas où l'actionnaire souhaiterait s'y faire représenter, il doit également faire parvenir une procuration au Secrétariat Général au moins cinq jours ouvrables avant l'Assemblée.

**3.4.3.** L'exercice du vote sur des actions en indivision ou en démembrement (usufruit/nue propriété) ou appartenant à un mineur d'âge ou à une personne juridiquement incapable suit des règles légales et statutaires particulières dont le point commun est la désignation d'un représentant unique pour l'exercice du droit de vote. A défaut, le droit de vote est suspendu jusqu'à désignation.

**3.4.4.** En matière de procuration, le mandataire doit être lui-même actionnaire pour que la procuration soit valable (sauf exceptions : conjoint, personnes morales). La société comptabilise les votes exprimés sur les procurations en suivant les instructions de vote du mandant. Si le mandataire désire modifier en cours d'Assemblée Générale une instruction de son mandat, il doit le mentionner expressément et sous sa

responsabilité à l'occasion du vote. Les votes sur procurations en blanc sont assimilés à des votes positifs sauf expression contraire par le mandataire lors du vote. Les procurations non valables sont écartées. Les abstentions exprimées de manière formelle lors du vote ou sur les procurations sont comptabilisées comme telles.

### 3.5. Procédure

**3.5.1.** L'Assemblée Générale des actionnaires est présidée par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par le Vice-Président. Le Président dirige les débats en suivant les pratiques applicables en Belgique aux Assemblées délibérantes. Il veille à faire donner des réponses aux questions de l'Assemblée tout en faisant respecter l'ordre du jour et les engagements de confidentialité. Il désigne les scrutateurs pour les votes ainsi que le secrétaire de l'Assemblée, qui est habituellement le Secrétaire Général de la société.

**3.5.2.** Le vote des résolutions en Assemblée Générale Ordinaire est acquis à la majorité simple des voix des actionnaires présents et représentés en suivant la règle "une action vaut une voix".

**3.5.3.** Pour l'Assemblée Générale Extraordinaire, la société respecte les règles légales de quorum et de majorité.

**3.5.4.** Le vote est, en règle générale, public et s'effectue à main levée ou par voie électronique. Le décompte et le résultat de chaque vote sont donnés immédiatement. Une procédure de vote par bulletin secret est prévue dans des cas exceptionnels si une personne est en cause. Cette procédure n'a jamais été demandée à ce jour. Cette règle statutaire a été modifiée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 mai 2006 qui prévoit un seuil de 1 % du capital à atteindre par un ou plusieurs



actionnaires agissant ensemble, et ce, uniquement lorsqu'un mandat fait l'objet de plusieurs candidatures. Le procès-verbal de l'Assemblée Générale est dressé et adopté par les actionnaires à l'issue de la réunion. Il est signé par le Président, le secrétaire, les scrutateurs ainsi que les actionnaires qui le souhaitent. En cas d'Assemblée Générale Extraordinaire, le procès-verbal est notarié.

**3.5.5.** Les procès-verbaux des Assemblées Générales les plus récentes sont publiés sur le site internet de la société ([www.solvay.com](http://www.solvay.com)). Des copies ou extraits officiels peuvent être obtenus sur demande par les actionnaires notamment sous la signature du Président du Conseil d'Administration.

### 3.6. Documentation

La documentation relative aux Assemblées Générales (convocation, ordre du jour, procuration, avis de participation, rapport spécial du Conseil d'Administration...) est disponible chaque année sur le site internet : [www.solvay.com](http://www.solvay.com).

La documentation est disponible en langues française, néerlandaise (versions officielles) et anglaise (traduction officieuse).

## 4. Conseil d'Administration

### 4.1. Rôle et mission

Le Conseil d'Administration est l'organe de direction faîtière de la société. La loi lui attribue tous les pouvoirs qui ne sont pas légalement ou statutairement du ressort de l'Assemblée Générale. Dans le cas de Solvay SA, le Conseil d'Administration s'est réservé des domaines clés et a délégué le reste de ses pouvoirs à un Comité exécutif (cf. infra). Il n'a pas opté pour la création d'un Comité de Direction au sens de la loi belge.

Les domaines clés que le Conseil d'Administration s'est réservé sont principalement les suivants :

1. les compétences qui lui incombent exclusivement de par la loi ou les statuts à savoir (à titre exemplatif) :
  - l'établissement et l'adoption des comptes périodiques consolidés et de Solvay SA (trimestriels consolidés uniquement, semestriels et annuels) ainsi que la communication qui s'y rapporte ;
  - l'adoption des normes comptables (en l'espèce les normes IFRS pour les comptes consolidés et les normes belges pour les comptes de Solvay SA) ;
  - la convocation, l'établissement de l'ordre du jour et des propositions de résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale des actionnaires (par exemple en matière de comptes sociaux, de dividende, de modifications statutaires, etc.).
2. L'établissement des politiques principales et des grandes orientations stratégiques du Groupe.
3. L'approbation du cadre de référence du contrôle interne et de la gestion des risques.
4. L'adoption du budget, du plan y compris les investissements, la R&D et les objectifs financiers.
5. La désignation du Président et des Membres du Comité exécutif, du Secrétaire Général ainsi que la fixation de leur mission et l'étendue de la délégation accordée au Comité exécutif.
6. La surveillance du Comité exécutif et la ratification de ses décisions, si requis par la législation.
7. La mise en place en son sein d'une Présidence, d'une Vice-présidence, d'un Comité d'Audit, d'un Comité des Rémunérations, d'un Comité des Nominations et d'un Comité des Finances, la définition

de la mission de chaque Comité, la fixation de leur composition et de la durée de leur mandat.

8. Les décisions d'importance majeure en matière d'acquisition, de cession d'activités, de création de coentreprises et d'investissements. Les décisions portant sur des montants de 50 millions EUR et au-delà sont considérées comme d'importance majeure.

9. La détermination de la rémunération du Président du Comité exécutif, des Membres du Comité exécutif et des Directeurs Généraux.

10. L'établissement de règles internes en matière de "Corporate Governance" et de "Compliance".

Dans l'ensemble des matières relevant de sa compétence exclusive, le Conseil d'Administration travaille en collaboration étroite avec le Comité exécutif, lequel a notamment pour tâche de préparer la plupart des propositions de décisions du Conseil d'Administration.

### 4.2. Fonctionnement et représentation

**4.2.1.** Les membres du Conseil d'Administration disposent des informations requises pour remplir leur fonction via des dossiers qui leur sont établis sur instruction du Président et qui leur sont transmis par le Secrétaire Général plusieurs jours avant chaque séance. Ils peuvent recueillir en outre toute donnée supplémentaire utile en s'adressant, suivant la nature de la question, au Président du Conseil d'Administration, au Président du Comité exécutif ou au Secrétaire Général. Les décisions de recourir en cas de besoin à une expertise externe relèvent du Conseil d'Administration, pour les sujets relevant de sa compétence.

**4.2.2.** La société est valablement représentée vis-à-vis des tiers par une

|   | Année de naissance | Année de 1 <sup>ère</sup> nomination | Mandats Solvay SA et échéance comme Administrateur  | Diplômes et activités hors Solvay   | Présence aux réunions 2010 (en fonction des nominations) |
|---|--------------------|--------------------------------------|---|---|--|
| M. Alois Michiels (B)                       | 1942               | 1990                                 | 2013<br>Président du Conseil d'Administration et des Comités des Finances, des Rémunérations, et des Nominations                                    | Ingénieur Civil Chimiste et Licence en Sciences Economiques Appliquées (Université Catholique de Louvain), Business Administration (University of Chicago).<br>Administrateur de Miko.  | 6/6  |
| M. Denis Solvay (B)                         | 1957               | 1997                                 | 2014<br>Administrateur,<br>Vice-Président du Conseil d'Administration,<br>Membre des Comités des Rémunérations et des Nominations                   | Ingénieur Commercial (Université Libre de Bruxelles).<br>Administrateur d'Eurogentec,<br>Administrateur et membre du Comité de Direction d'Abelag Holding.  | 4/6  |
| M. Christian Jourquin (B) (*)               | 1948               | 2005                                 | 2013<br>Président du Comité exécutif,<br>Administrateur et Membre du Comité des Finances et invité aux Comités des Rémunérations et des Nominations | Ingénieur Commercial (Université Libre de Bruxelles).<br>ISMP Harvard.  | 6/6  |
| M. Bernard de Laguiche (F/BR) (*)           | 1959               | 2006                                 | 2013<br>Membre du Comité exécutif<br>Administrateur et Membre du Comité des Finances  | Ingénieur Commercial.<br>Lic. oec. HSG (Université de Saint-Gall – Suisse).   | 6/6  |
| M. Jean-Marie Solvay (B)                    | 1956               | 1991                                 | 2012<br>Administrateur indépendant et<br>Membre du New Business Board   | Advanced Management Programme – Insead, CEO de Albrecht RE Immobilien GmbH & Co. KG, Directeur de Heliocentris GmbH & Co. KG (Allemagne).   | 6/6  |
| Chevalier Guy de Selliers de Moranville (B) | 1952               | 1993                                 | 2013<br>Administrateur<br>Membre des Comités des Finances et d'Audit  | Ingénieur Civil mécanicien et Licence en Sciences Economiques (Université Catholique de Louvain), Président Exécutif de Hatch Corporate Finance (Royaume-Uni), Membre du Conseil de Supervision et Président du Comité d'Audit de Advanced Metallurgical Group (Pays-Bas), Administrateur et Président du Comité de Gouvernance de Wimm-Bill-Dann Foods OJSC (Russie), Vice-président du Comité d'Administration de Ageas SA, Président du Conseil d'Administration de Ageas UK.  | 6/6  |
| M. Nicolas Boël (B)                         | 1962               | 1998                                 | 2013<br>Administrateur<br>Membre du Comité des Nominations  | Licence en Sciences Economiques (Université Catholique de Louvain), Master of Business Administration (College of William and Mary - USA), Administrateur de Sofina.  | 6/6  |
| M. Whitson Sadler (US)                      | 1940               | 2002                                 | Jusqu'au 11 mai 2010<br>Administrateur indépendant<br>Président du Comité d'Audit   | Bachelor of Arts Economics (University of the South, Sewanee - USA), Master of Business Administration Finance (Harvard).<br>Directeur Général retraité de Solvay SA pour la Région Amérique du Nord.   | 0/3  |
| M. Jean van Zeebroeck (B)                   | 1943               | 2002                                 | 2014<br>Administrateur indépendant<br>Membre des Comités des Rémunérations et des Nominations   | Doctorat en Droit et Diplôme en Administration des Entreprises (Université Catholique de Louvain), Licence en Droit Economique (Université Libre de Bruxelles), Master of Comparative Law (University of Michigan - USA), General Counsel de 3B-Fibreglass.   | 6/6  |
| M. Jean-Martin Folz (F)                     | 1947               | 2002                                 | 2014<br>Administrateur indépendant<br>Membre des Comités des Rémunérations et des Nominations   | Ecole Polytechnique et Ingénieur des Mines (France).<br>Ancien Président de PSA Peugeot-Citroën, Administrateur de Saint-Gobain, de la Société Générale, de Carrefour, d'Alstom et d'Axa et membre du Conseil de Surveillance de ONF-Participations.  | 5/6  |
| Prof. Dr. Bernhard Scheuble (D)             | 1953               | 2006                                 | 2014<br>Administrateur indépendant<br>Président du Comité d'Audit   | Master en physique nucléaire et docteur en physique des écrans (université de Fribourg - Allemagne).<br>Ancien président du comité de direction de Merck KGaA (Darmstadt) et ancien membre du conseil d'administration d'E. Merck OHG.  | 6/6  |
| M. Anton van Rossum (NL)                    | 1945               | 2006                                 | 2014<br>Administrateur indépendant<br>Membre du Comité d'Audit  | Master en Economie et Gestion d'Entreprise (Université Erasme Rotterdam).<br>Membre du Conseil d'Administration de Crédit Suisse (Zurich), Membre du Conseil de Surveillance de Munich Re (Munich), Président du Conseil de Surveillance de Royal Vopak (Rotterdam), Membre du Conseil de Surveillance de Rodamco Europe (Schiphol), Président du Conseil de Surveillance de l'Université Erasme Rotterdam, Special Advisor de General Atlantic (Londres) et Président de l'Institut Néerlandais de l'Economie (Rotterdam). | 5/6  |
| M. Charles Casimir-Lambert (B/CH)           | 1967               | 2007                                 | 2011<br>Administrateur indépendant<br>Membre du Comité d'Audit  | MBA Columbia Business School (New York)/London Business School (Londres) - Licence et maîtrise (lic.oec.HSG) en économie, gestion et finance (Université de Saint-Gall - Suisse).<br>Suivi des intérêts familiaux divers à travers le monde.  | 6/6  |
| Mme Petra Mateos-Aparicio Morales (ES)      | N/A                | 2009                                 | 2013<br>Administrateur indépendant<br>Membre du Comité des Finances   | Ph. D. en Sciences Économiques et Administration des Entreprises (Université Complutense, Madrid - Espagne).<br>Présidente Exécutive de Hispasat (Espagne et International); Professeur d'Université en Administration des Entreprises, UNED & CUNEF, Madrid.   | 6/6  |
| Baron Hervé Coppens d'Eeckenbrugge (B)      | 1957               | 2009                                 | 2013<br>Administrateur indépendant<br>Membre du Comité des Finances   | Licence en Droit à l'Université de Louvain-la-Neuve (Belgique);<br>Diplôme en Sciences Economiques et Commerciales à l'ICHEC (Belgique).<br>Administrateur de sociétés du groupe Petercam sa et Administrateur Délégué de Petercam Institutional Bonds sa.<br>Administrateur de Vital Renewable Energy Company LLC (Delaware).  | 6/6  |
| Mme Evelyn du Monceau (B)                   | N/A                | 2010                                 | 2013<br>Administrateur<br>Membre du Comité des Nominations  | Licence en Sciences Economiques Appliquées de l'Université Catholique de Louvain. Membre du Conseil d'Administration de la Financière de Tubize SA, Vice-présidente du Conseil d'Administration et Présidente du Comité des Rémunérations et des Nominations d'UCB SA. Administrateur de FBNet Belgium. Membre de la Fondation Commission Corporate Governance.   | 3/3  |
| M. Yves-Thibault de Silguy (F)              | 1948               | 2010                                 | 2011<br>Administrateur indépendant<br>Membre des Comités des Rémunérations et des Nominations   | Licence en droit de l'Université de Rennes, DES de droit public de l'Université de Paris I, diplôme de l'Institut d'Études Politiques de Paris et Ecole Nationale d'Administration.<br>Vice - Président et administrateur référent du Conseil d'Administration du groupe VINCI, Administrateur de LVMH, Président du Conseil de Surveillance de Sofisport (France) et Trustee à l'International Financial Reporting Standards Foundation (IFRS Foundation).   | 3/3  |

\* Activité à temps plein dans le groupe Solvay.

double signature émanant des personnes ayant les qualités suivantes : le Président du Conseil d'Administration et/ou les Administrateurs qui font partie du Comité exécutif. Toutefois, pour les actes relevant de la gestion journalière, la signature unique d'un Administrateur, Membre du Comité exécutif est suffisante. Par ailleurs, des délégations de pouvoirs peuvent être accordées au cas par cas en fonction des nécessités.

### 4.3. Composition

#### 4.3.1. Taille & Composition

Au 31 décembre 2010, le Conseil d'Administration se composait de 16 membres, comme suit (voir page 183). Le nombre d'Administrateurs se justifie par la nature diversifiée des activités du Groupe et son caractère international.

**4.3.2.** La Présidence du Conseil d'Administration a été assurée en 2010 par M. Alois Michielsen. La Vice-présidence est confiée à M. Denis Solvay.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mai 2010 :

- les mandats d'Administrateur de M. Denis Solvay et d'Administrateurs indépendants de M. Jean van Zeebroeck, M. Jean-Martin Folz, Prof. Dr. Bernhard Scheuble et M. Anton van Rossum ont été renouvelés pour quatre ans ;
- Mme Evelyn du Monceau a été nommée comme Administrateur en remplacement de M. Karel Van Miert ;
- Monsieur Yves-Thibault de Silguy a été nommé comme Administrateur indépendant en remplacement de M. Whitson Sadler ;
- L'indépendance, au regard de la nouvelle loi du 17 décembre 2008, de M. Charles Casimir-Lambert et du Baron Hervé Coppens d'Eeckenbrugge a été confirmée, tous deux anciens Administrateurs non exécutifs de Solvac SA depuis plus d'un an (voir critères d'indépendance au point 4.3.4. ci après).

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2011, le Conseil d'Administration proposera :

- de renouveler pour quatre ans les mandats de M. Charles Casimir-Lambert et de M. Yves-Thibault de Silguy comme Administrateurs indépendants ;
- de statuer sur l'indépendance au regard de la nouvelle loi du 17 décembre 2008 de Mme Evelyn du Monceau, ancien Administrateur non exécutif de Solvac SA depuis plus d'un an (voir critères d'indépendance au point 4.3.4. ci après).

#### Durée des mandats et limite d'âge

Les Administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire pour un terme de quatre ans.

Leur mandat est renouvelable. Afin d'éviter que tous les mandats ne viennent à échéance simultanément, un roulement a été établi par tirage au sort lors de la transformation de la société en société anonyme, il y a plus de 40 ans.

Par ailleurs, une limite d'âge a été fixée au jour de l'Assemblée Générale annuelle qui suit le 70<sup>ème</sup> anniversaire d'un membre. Dans ce cas, l'intéressé renonce à son mandat qui est, en principe, repris et achevé par le successeur que l'Assemblée Générale décide de désigner.

#### 4.3.3. Critères de désignation

Le Conseil d'Administration applique notamment les critères suivants lorsqu'il propose à l'Assemblée Générale Ordinaire un candidat Administrateur :

- il veille à ce qu'une majorité importante des Administrateurs soient "non exécutifs" au sein du Conseil. Au 31 décembre 2010, 14 Administrateurs sur 16 sont non exécutifs et deux sont membres du Comité exécutif (MM. Christian Jourquin et Bernard de Laguiche) ;
- il veille également à ce qu'une large majorité des Administrateurs "non exécutifs" soient indépendants au regard des critères de la loi,

éventuellement renforcés par le Conseil d'Administration (voir infra les critères d'indépendance).

A cet égard, au 31 décembre 2010, neuf des Administrateurs non exécutifs sur 14 ont été reconnus indépendants par l'Assemblée Générale Ordinaire ;

- il s'assure que le Conseil d'Administration rassemble des membres reflétant l'actionnariat et disposant ensemble des compétences et expériences variées requises par les activités du Groupe ;
- il s'assure également que le Conseil d'Administration ait une composition internationale représentant de manière appropriée l'étendue géographique de ses activités. Au 31 décembre 2010, les Administrateurs sont de six nationalités différentes ;
- il veille à ce que les candidats qu'il présente s'engagent à avoir la disponibilité suffisante pour assumer la charge qui leur est confiée. A cet égard, l'assiduité des Administrateurs aux séances du Conseil d'Administration a été très élevée en 2010 (92 %) ;
- le Conseil d'Administration veille enfin à éviter de sélectionner un candidat qui est par ailleurs exécutif dans une entreprise concurrente ou qui est ou a été impliqué dans l'audit externe du Groupe ;
- la loi et les statuts autorisent les candidatures spontanées au mandat d'Administrateur pour autant qu'elles soient adressées à la société par écrit au moins 30 jours avant l'Assemblée Générale Ordinaire. L'exercice de cette faculté n'est pas encouragé.

Le Président du Conseil d'Administration recueille les informations permettant au Conseil d'Administration de s'assurer que les critères retenus sont réunis au moment des nominations, des renouvellements et en cours de mandat.

#### 4.3.4. Critères d'indépendance

Le Conseil d'Administration fixe,

sur base de la loi belge, les critères pour déterminer l'indépendance des Administrateurs. Pour chaque Administrateur remplissant ces critères, il en soumet la confirmation au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les critères d'indépendance sont réglementés de façon plus stricte depuis la parution de la loi du 17 décembre 2008. Ces nouvelles dispositions législatives s'appliquent à l'occasion des renouvellements ou des nouveaux mandats et au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2011.

Les nouveaux critères légaux, tels que repris à l'article 526ter du Code des Sociétés (introduits par la loi du 17 décembre 2008 (art. 16)), sont les suivants :

1. durant une période de cinq années précédant sa nomination, ne pas avoir exercé un mandat de membre exécutif de l'organe de gestion ou une fonction de membre du comité de direction ou de délégué à la gestion journalière, ni auprès de la société, ni auprès d'une société ou personne liée à celle-ci au sens de l'article 11 du Code des Sociétés. Le Conseil d'Administration a ajouté à ce critère une période minimale d'un an d'attente pour faire reconnaître par l'Assemblée Générale l'indépendance d'un Administrateur non exécutif de Solvac qui quitterait le Conseil d'Administration de cette dernière pour rejoindre le Conseil d'Administration de Solvay ;
2. ne pas avoir siégé au Conseil d'Administration en tant qu'Administrateur non exécutif pendant plus de trois mandats successifs, sans que cette période ne puisse excéder douze ans ;
3. durant une période de trois années précédant sa nomination, ne pas avoir fait partie du personnel de direction, au sens de l'article 19, 2°, de la loi du 20 septembre 1948 portant organisation de l'économie, de la société ou d'une société ou personne liée à celle-ci au sens de l'article 11 du Code des Sociétés ;
4. ne pas recevoir, ni avoir reçu, de rémunération ou un autre avantage significatif de nature patrimoniale de la société ou d'une société ou personne liée à celle-ci au sens de l'article 11 du Code des Sociétés, en dehors des tantièmes et honoraires éventuellement perçus comme membre non exécutif de l'organe de gestion ou membre de l'organe de surveillance ;
5. a) ne détenir aucun droit social représentant un dixième ou plus du capital, du fonds social ou d'une catégorie d'actions de la société ; b) s'il détient des droits sociaux qui représentent une quotité inférieure à 10 % :
  - a) par l'addition des droits sociaux avec ceux détenus dans la même société par des sociétés dont l'Administrateur indépendant a le contrôle, ces droits sociaux ne peuvent atteindre un dixième du capital, du fonds social ou d'une catégorie d'actions de la société ;
  - ou
  - b) les actes de disposition relatifs à ces actions ou l'exercice des droits y afférents ne peuvent être soumis à des stipulations conventionnelles ou à des engagements unilatéraux auxquels le membre indépendant de l'organe de gestion a souscrit ;
  - c) ne représenter en aucune manière un actionnaire rentrant dans les conditions du présent point ;
6. ne pas entretenir, ni avoir entretenu au cours du dernier exercice social, une relation d'affaires significative avec la société ou une société ou personne liée à celle-ci au sens de l'article 11 du Code des Sociétés, ni directement ni en qualité d'associé, d'actionnaire, de membre de l'organe de gestion ou de membre du personnel de direction, au sens de l'article 19, 2°, de la loi du 20 septembre 1948 portant organisation de l'économie, d'une société ou personne entretenant une telle relation ;
7. ne pas avoir été au cours des trois dernières années, associé ou salarié de l'auditeur externe, actuel ou précédent, de la société ou d'une société ou personne liée à celle-ci au sens de l'article 11 du Code des Sociétés ;
8. ne pas être membre exécutif de l'organe de gestion d'une autre société dans laquelle un Administrateur exécutif de la société siège en tant que membre non exécutif de l'organe de gestion ou membre de l'organe de surveillance, ni entretenir d'autres liens importants avec les Administrateurs exécutifs de la société du fait de fonctions occupées dans d'autres sociétés ou organes ;
9. n'avoir, ni au sein de la société, ni au sein d'une société ou d'une personne liée à celle-ci au sens de l'article 11 du Code des Sociétés, ni conjoint ni cohabitant légal, ni parents ni alliés jusqu'au deuxième degré exerçant un mandat de membre de l'organe de gestion, de membre du comité de direction, de délégué à la gestion journalière ou de membre du personnel de direction, au sens de l'article 19, 2°, de la loi du 20 septembre 1948 portant organisation de l'économie, ou se trouvant dans un des autres cas définis aux points 1 à 8.

Au 31 décembre 2010, neuf Administrateurs sur 16 remplissaient les critères d'indépendance avec vote confirmatif de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mai 2010 :

- M. Aloïs Michielsen, ayant été Président du Comité exécutif de Solvay jusqu'au 9 mai 2006, n'a pas été reconnu indépendant lors du renouvellement de son



mandat d'Administrateur en mai 2009 (nouveau critère n° 1);

- M. Denis Solvay, Administrateur de la société depuis plus de 12 ans, n'a pas été reconnu indépendant pour cette raison lors du renouvellement de son mandat en mai 2010 (nouveau critère n° 2);
- MM. Christian Jourquin et Bernard de Laguiche, respectivement Président et Membre du Comité exécutif, n'ont pas été reconnus indépendants lors du renouvellement de leur mandat d'Administrateur en mai 2009 (nouveau critère n° 1);
- Le Chevalier Guy de Selliers de Moranville, Administrateur de la société depuis plus de 12 ans, n'a pas été reconnu indépendant pour cette raison lors du renouvellement de son mandat en mai 2009 (nouveau critère n° 2);
- M. Nicolas Boël, Administrateur de la société depuis plus de 12 ans, n'est plus indépendant, son mandat ayant été renouvelé lors de l'Assemblée Générale du 12 mai 2009 sous le régime de la loi du 17 décembre 2008 (nouveau critère n° 2);
- Mme Evelyn du Monceau n'a pas été reconnue Administrateur indépendant lors de sa nomination comme Administrateur en mai 2010, son mandat d'Administrateur non exécutif de Solvac SA ayant pris fin à la même date (nouveau critère n° 1).

Rappelons que le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 10 mai 2011 de statuer sur l'indépendance, au regard de la loi du 17 décembre 2008 (critère n° 1), de Mme Evelyn du Monceau, ancien Administrateur non exécutif de Solvac SA depuis plus d'un an.

Notons enfin que Monsieur Jean-Marie Solvay perdra son indépendance à la date du 1<sup>er</sup> juillet 2011, étant Administrateur de la société depuis plus de 12 ans; à partir de cette date, il siègera comme Administrateur non indépendant.

#### 4.3.5. Désignation, renouvellement, démission et révocation des Administrateurs

Le Conseil d'Administration soumet à l'Assemblée Générale Ordinaire la nomination, le renouvellement, la démission voire la révocation d'un Administrateur. Il lui soumet également le vote sur l'indépendance des Administrateurs remplissant les critères y relatifs, après en avoir informé le Conseil d'entreprise. Il veille à prendre l'avis préalable du Comité des Nominations qui est chargé de définir et d'évaluer le profil de tout nouveau candidat au regard des critères de désignation et de compétences spécifiques qu'il détermine. L'Assemblée Générale Ordinaire statue sur les propositions du Conseil d'Administration dans ce domaine à la majorité simple. En cas de vacance d'un mandat en cours d'exercice, le Conseil d'Administration a la faculté d'y pourvoir à charge pour lui de faire ratifier sa décision par la première Assemblée Générale Ordinaire suivante.

#### 4.3.6. Fréquence, préparation et déroulement des réunions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni six fois en 2010 (cinq réunions ordinaires et une réunion extraordinaire). Il est prévu de le réunir ordinairement cinq fois en 2011. Les dates des réunions ordinaires sont fixées par le Conseil d'Administration lui-même, plus d'un an avant le début de l'exercice. Des réunions supplémentaires peuvent être fixées en cas de besoin à l'initiative du Président du Conseil d'Administration, après consultation du Président du Comité exécutif.

L'ordre du jour de chaque réunion est fixé par le Président du Conseil d'Administration après consultation avec le Président du Comité exécutif. Le Secrétaire Général est chargé, sous la supervision du Président du Conseil d'Administration, d'organiser les réunions, d'envoyer

les convocations, l'ordre du jour et le dossier contenant point par point l'information nécessaire pour les prises de décision.

Dans la mesure du possible, il veille à ce que les Administrateurs reçoivent la convocation et le dossier complet au moins cinq jours avant la réunion. Le Secrétaire Général rédige les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration.

Il en soumet le projet au Président et ensuite à tous les membres.

Les procès-verbaux une fois définitifs et approuvés en séance suivante sont signés par tous les Administrateurs ayant délibéré. Le Conseil d'Administration prend ses décisions de manière collégiale à la majorité simple. Certaines décisions considérées par les statuts de la société comme particulièrement importantes requièrent une majorité des trois quarts de ses membres. Tel a été par exemple le cas en 2010 pour la décision de vendre la participation de 50 % détenue dans Inergy Automotive Systems. Le Conseil d'Administration ne peut délibérer valablement que si la moitié de ses membres sont présents ou représentés. L'assiduité aux séances étant très élevée, le Conseil d'Administration n'a jamais été en situation de ne pas pouvoir délibérer.

#### 4.4. Evaluation et formation

##### 4.4.1. Evaluation

Le Conseil d'Administration a procédé en 2010 à une évaluation portant notamment sur sa propre composition, son fonctionnement, son information, ses interactions avec le management exécutif et la composition et le fonctionnement des Comités créés par lui. Les membres du Conseil d'Administration ont été invités à se prononcer sur ces différents points au départ d'un questionnaire rédigé avec l'assistance du Belgian Governance Institute dénommé aujourd'hui GUBERNA.

Le Président du Conseil d'Administration a ensuite eu un entretien individuel avec chacun des membres du Conseil qui, outre les sujets énumérés ci-avant, a porté sur l'évaluation de la contribution individuelle des Administrateurs aux travaux du Conseil et le cas échéant le renouvellement de mandat. Les améliorations décidées par le Conseil d'Administration au terme de ce processus d'évaluation portent sur une augmentation du temps dévolu aux questions/réponses lors de la présentation des résultats trimestriels par le management exécutif, l'évaluation à posteriori de décisions stratégiques passées pour en tirer des leçons pour le futur, et également l'ajout du sujet Ressources Humaines à la liste des présentations périodiques du management exécutif au Conseil d'Administration. Il a également décidé d'ajouter à son calendrier 2011 une troisième réunion du Comité des Nominations. La prochaine évaluation du Conseil d'Administration aura lieu en 2013.

#### 4.4.2. Formation

Un programme de formation "induction program" est assuré pour les nouveaux Administrateurs. Le programme a pour but de leur permettre de connaître le groupe Solvay aussi rapidement que possible. Le programme comprend une revue de la stratégie du Groupe et de ses Secteurs d'activités, les principaux défis en termes de croissance, de compétitivité et d'innovation mais également les finances, les axes de la recherche et développement, la gestion des ressources humaines, le juridique et l'organisation générale des opérations. Ce programme est ouvert à tous les Administrateurs qui le souhaitent. Il comporte également une visite de site industriel ou de recherche.

En 2010, ce programme de formation a notamment été suivi par les deux nouveaux Administrateurs. Il comprenait la visite début 2011 du site de Rheinberg en Allemagne.

En outre, un exposé détaillé sur la politique et les programmes d'action en matière de sécurité a complété ce programme en 2010.

### 4.5. Comités

#### 4.5.1. Règles communes aux Comités

- Le Conseil d'Administration a mis en place de manière permanente les Comités spécialisés suivants : le Comité d'Audit, le Comité des Finances et le Comité des Rémunérations et des Nominations ; ce dernier Comité est scindé en deux Comités distincts depuis fin octobre 2010.
- Ces Comités n'ont pas de pouvoirs décisionnels. Ils ont un caractère consultatif et rapportent au Conseil d'Administration qui décide. Ils sont également appelés à donner des avis sur demande du Conseil d'Administration ou du Comité exécutif. Après leur présentation au Conseil d'Administration, les rapports des Comités sont annexés au compte-rendu du Conseil d'Administration qui suit.
- Les mandats au sein des trois Comités ont tous une durée de deux ans. Ils sont renouvelables.
- Les membres des Comités permanents (à l'exception de ceux qui sont Membres du Comité exécutif) perçoivent une rémunération distincte pour cette tâche.
- Par ailleurs, le Conseil d'Administration peut mettre en place un comité ad-hoc transitoire pour assurer une liaison avec le Comité exécutif sur une question importante. Un tel comité a été mis en place fin 2009 pour les besoins de l'étude sur le réinvestissement du produit de la vente des activités pharmaceutiques du Groupe.

#### 4.5.2. Le Comité d'Audit

En 2010, le Comité d'Audit se composait du Prof. Dr. Bernhard Scheuble (Président), de M. Whitson Sadler (jusqu'au 11 mai 2010), du Chevalier Guy de Selliers

de Moranville, de M. Anton van Rossum et de M. Charles Casimir-Lambert. Ils sont Administrateurs non exécutifs indépendants à l'exception du Chevalier Guy de Selliers de Moranville. Le secrétariat de ce Comité est assuré par un juriste interne du Groupe.

Ce Comité s'est réuni quatre fois en 2010, avant chaque séance du Conseil d'Administration ayant à son ordre du jour la publication de résultats périodiques (trimestriels, semestriels ou annuels). La participation des membres du Comité d'Audit a été soutenue (89%).

Le Comité d'Audit est chargé du suivi de l'efficacité du contrôle interne de la comptabilité du Groupe et de Solvay SA. Il s'assure notamment de la fiabilité et du respect des procédures comptables légales et internes. Sa mission a été précisée dans un document interne intitulé "Terms of reference" (cf annexe 1). Cette mission a été revue en 2009 pour y intégrer le prescrit de la mission légale instituée par la loi belge du 17 décembre 2008.

A chacune de ses séances, le Comité d'Audit entend les rapports du Directeur Général Finances (M. Bernard de Laguiche), du Responsable du Centre de Compétence d'Audit interne (M. Thierry Duquenne) et du commissaire chargé de l'audit externe (Deloitte, représenté par M. Michel Denayer jusqu'au 11 mai 2010 et par M. Eric Nys durant le reste de l'année). Il examine également le rapport trimestriel du Centre de Compétence Legal du Groupe à propos des litiges significatifs en cours, ainsi que des rapports sur les litiges fiscaux et de propriété intellectuelle. Il se réunit seul avec le commissaire chargé de l'audit externe chaque fois qu'il l'estime utile. Le Président du Comité exécutif (M. Christian Jourquin) est invité



une fois par an, pour s'entretenir des grands risques du Groupe. Les Administrateurs, membres de ce Comité d'Audit, remplissent le critère de compétence de par leur formation et l'expérience acquise au cours de leurs fonctions antérieures (voir la section 4.3. relative à la composition du Conseil d'Administration).

#### 4.5.3. Le Comité des Finances

En 2010, le Comité des Finances se composait de M. Aloïs Michielsens (Président), de MM. Christian Jourquin (Président du Comité exécutif) et Bernard de Laguiche (Membre du Comité exécutif et Directeur Général Finances), ainsi que de deux Administrateurs, Mme Petra Mateos-Aparicio Morales et le Chevalier Guy de Selliers de Moranville. En date du 27 octobre 2010, sur proposition du Comité des Rémunérations et des Nominations, le Conseil d'Administration a désigné le Baron Hervé Coppens d'Eeckenbrugge comme membre additionnel de ce Comité. Le secrétariat est assuré par le Secrétaire Général, M. Michel Defourny.

Ce Comité s'est réuni à quatre reprises en 2010. La participation des membres du Comité des Finances a été soutenue (100 %).

Il a donné son avis sur des matières financières, telles que le niveau du dividende et de son acompte, le niveau et les devises d'endettement au vu de l'évolution des taux d'intérêts, la couverture des risques de change et des risques énergétiques, la politique de rachat de titres propres, le contenu de la communication financière, le financement des grands investissements, etc. Il finalise la préparation des communiqués de presse concernant les résultats trimestriels. Il peut également être appelé à donner des avis concernant les politiques du Conseil d'Administration sur les matières précitées.

#### 4.5.4. Le Comité des Rémunérations et des Nominations

Le Comité des Rémunérations et des Nominations a été scindé en deux Comités distincts sur décision du Conseil d'Administration en date du 27 octobre 2010.

Avant sa scission, le Comité des Rémunérations et des Nominations se composait de M. Aloïs Michielsens (Président), et de quatre Administrateurs non exécutifs indépendants, MM. Nicolas Boël, Jean van Zeebroeck, Denis Solvay et Jean-Martin Folz. M. Christian Jourquin était invité comme Président du Comité exécutif. M. Daniel Broens, Directeur Général des Ressources Humaines du Groupe, faisait rapport au Comité et en assurait le secrétariat.

Depuis sa scission :

- Le Comité des Rémunérations se compose de M. Aloïs Michielsens (Président), MM. Denis Solvay, Jean van Zeebroeck, Jean-Martin Folz et Yves-Thibault de Silguy. Mme Evelyn du Monceau en fera également partie, à partir du 10 mai 2011, pour autant qu'elle acquière le statut d'Administrateur indépendant. Soulignons à cet égard qu'une majorité des membres de ce Comité a le statut d'Administrateurs indépendants au sens de la loi. M. Christian Jourquin est invité aux réunions en sa qualité de Président du Comité exécutif, sauf pour les sujets qui le concernent personnellement. Le secrétaire de ce Comité reste M. Daniel Broens. Le Comité des Rémunérations dispose de l'expertise nécessaire pour l'exercice de ses missions.
- Le Comité des Nominations se compose de M. Aloïs Michielsens (Président), MM. Denis Solvay, Nicolas Boël, Jean van Zeebroeck, Jean-Martin Folz et Yves-Thibault de Silguy ainsi que de Mme Evelyn du Monceau. M. Christian Jourquin est invité aux réunions en sa qualité de Président du Comité exécutif, sauf pour les sujets qui le concernent

personnellement. Le secrétaire de ce Comité est M. Michel Defourny. Le Comité des Nominations sera composé majoritairement d'Administrateurs non exécutifs indépendants dans le cas où Mme Evelyn du Monceau serait confirmée comme Administrateur indépendant par l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2011.

- Les membres de ces deux Comités perçoivent les mêmes jetons de présence que les membres de l'ancien Comité des Rémunérations et des Nominations (soit par séance, 2 500 EUR bruts), étant entendu qu'aucun Administrateur ne percevra une double rémunération.

Les Comités se sont réunis trois fois en 2010, dont une fois sous forme scindée. La participation des membres du Comité des Rémunérations et du Comité des Nominations a été très soutenue (100 %).

Le Comité des Nominations donne son avis sur les nominations au sein du Conseil d'Administration (Présidence, Vice-présidence, nouveaux membres, renouvellement et Comités), aux postes du Comité exécutif (Présidence et membres) ainsi qu'aux fonctions de Direction Générale.

Le Comité des Rémunérations remplit les missions qui lui sont dévolues par la loi. En particulier, il conseille le Conseil d'Administration sur la politique et le niveau des rémunérations des membres du Conseil d'Administration, du Comité exécutif et de la Direction Générale. Il donne également son avis au Conseil d'Administration et/ou au Comité exécutif sur les politiques principales du Groupe en matière de rémunération (y compris les "stock options"). Il prépare également le rapport sur la politique de rémunération.

## 5. Comité exécutif

### 5.1. Rôle et mission

**5.1.1.** Le Conseil d'Administration définit le rôle et la mission du Comité exécutif. Sa délibération principale à ce sujet date du 14 décembre 1998. Elle n'a pas connu de modifications significatives depuis lors.

**5.1.2.** Le Comité exécutif s'est vu confier collégalement par le Conseil d'Administration les tâches principales suivantes :

- il exerce la délégation de la gestion journalière de la société ;
- il veille à la bonne organisation de la société en ce compris celle des filiales et des sociétés affiliées par le biais du choix des membres de leurs organes sociaux (Conseil d'Administration, etc.) ;
- il procède aux nominations des dirigeants (sauf celles relevant du Conseil d'Administration) ;
- il exerce la surveillance des filiales ;
- il dispose d'une délégation du Conseil d'Administration pour les décisions d'investissements et de désinvestissements (y compris les acquisitions ou ventes de "know-how") dont le montant maximum est fixé à 50 millions EUR ; le Conseil

d'Administration est informé et ratifie les décisions et recommandations du Comité exécutif pour les investissements de 3 à 50 millions EUR à chacune de ses séances pour la période immédiatement antérieure ;

- il fixe les politiques du Groupe sauf les plus importantes qu'il propose au Conseil d'Administration ;
- il fixe la rémunération des dirigeants (sauf pour ceux relevant de l'appréciation du Conseil d'Administration) ;
- il prépare et propose au Conseil d'Administration qui décide :
  - les stratégies générales (y compris l'effet des stratégies sur le budget et le plan à cinq ans et l'allocation des moyens),
  - l'organisation interne générale,
  - les opérations financières majeures qui modifient la structure financière,
  - la création ou la suppression d'activités importantes, y compris les entités correspondantes (succursales, filiales, coentreprises),
  - les comptes sociaux ;
- il soumet au Conseil d'Administration toutes les questions de son ressort et lui fait rapport sur l'exercice de sa mission ;
- il exécute les décisions du Conseil d'Administration.

### 5.2. Délégation

Le Comité exécutif fonctionne de manière collégiale tout en étant composé de membres exerçant des fonctions de Direction Générale. L'exécution des décisions du Comité exécutif et le suivi de ses recommandations sont délégués au membre du Comité exécutif (ou à un autre Directeur Général) qui est chargé de l'activité ou de la fonction correspondant à la décision ou la recommandation.

### 5.3. Composition

#### 5.3.1. Taille et composition

Au 31 décembre 2010, le Comité exécutif comportait six membres ; soulignons le départ de M. Werner Cautreels en date du 15 février 2010 suite à la vente des activités pharmaceutiques.

#### 5.3.2. Durée des mandats et limite d'âge

Les Membres du Comité exécutif sont nommés par le Conseil d'Administration pour un terme renouvelable de deux ans. Le Conseil d'Administration a fixé une limite d'âge de 65 ans pour l'exercice d'un mandat au Comité exécutif.

|                                 | Année de naissance | Année de 1 <sup>ère</sup> nomination | Echéance des mandats     | Diplômes et activités principales chez Solvay  | Présence aux réunions (en fonction des nominations) |
|---------------------------------|--------------------|--------------------------------------|--------------------------|--|---|
| M. Christian Jourquin (B)       | 1948               | 1996                                 | 2012                     | Ingénieur Commercial (Université Libre de Bruxelles), ISMP Harvard, Président du Comité exécutif.  | 20/20   |
| M. Bernard de Laguiche (F/BR)   | 1959               | 1998                                 | 2012                     | Ingénieur Commercial – Lic. oec. HSG (Université de Saint-Gall – Suisse), Membre du Comité exécutif en charge des Finances/Information Systems.  | 20/20   |
| M. Jacques van Rijckevorsel (B) | 1950               | 2000                                 | 2011                     | Ingénieur Civil – Mécanique (Université Catholique de Louvain) ; Perfectionnement en Génie Chimique (Université Libre de Bruxelles), AMP Harvard, Membre du Comité exécutif en charge du Secteur Plastiques.   | 20/20   |
| M. Vincent De Cuyper (B)        | 1961               | 2006                                 | 2012                     | Ingénieur Civil – Chimie (Université Catholique de Louvain) Master in Industrial Management (Katholieke Universiteit Leuven), AMP Harvard, Membre du Comité exécutif en charge du Secteur Chimique.  | 20/20   |
| M. Jean-Michel Mesland (F)      | 1957               | 2007                                 | 2011                     | Ingénieur de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole des Mines (Paris-F) – AMP Harvard, Membre du Comité exécutif en charge de la direction fonctionnelle Technology, Research and Procurement.  | 20/20   |
| M. Roger Kearns (US)            | 1963               | 2008                                 | 2012                     | Bachelor of Science – Engineering Arts (Georgetown College – Georgetown), Bachelor of Science – Chemical Engineering (Georgia Institute of Technology – Atlanta), MBA (Stanford University). Membre du Comité exécutif en charge de la Direction Régionale Asie-Pacifique. | 20/20   |
| M. Werner Cautreels (B)         | 1952               | 2005                                 | Jusqu'au 15 février 2010 | Bachelor of Science et Master of Science en Chimie et Doctorat en Chimie (Université d'Anvers), AMP Harvard, Membre du Comité exécutif en charge du Secteur Pharmaceutique.  | 2/2   |



### 5.3.3. Critères de désignation

Le Comité exécutif est un organe collégial composé de membres spécialisés issus habituellement des Directions Générales du Groupe. Ses membres doivent se consacrer à temps plein au Groupe. Mis à part la Présidence, ses Membres étaient en 2010 le Directeur Général Finances, les Directeurs Généraux des trois Secteurs (Chimie, Plastiques et Pharmaceutique), le Directeur Général Technology, Research and Procurement et le Directeur Général pour la Région Asie-Pacifique. Tous les Membres du Comité exécutif sont sous contrat d'emploi dans le groupe Solvay à l'exception du Président qui a le statut d'indépendant. Le Président du Comité exécutif ne peut cumuler cette fonction avec la Présidence du Conseil d'Administration.

### 5.3.4. Procédure de désignation et de renouvellement

Le Président du Comité exécutif est désigné par le Conseil d'Administration sur proposition du Président du Conseil d'Administration et sur avis du Comité des Nominations, et du Président sortant du Comité exécutif. Les Membres du Comité exécutif sont également désignés par le Conseil d'Administration, mais sur proposition du Président du Comité exécutif en accord avec le Président du Conseil d'Administration et sur avis positif du Comité des Nominations. L'évaluation des prestations des Membres du Comité exécutif est effectuée annuellement par le Président du Comité exécutif. Elle est effectuée conjointement avec le Président du Conseil d'Administration et le Comité des Rémunérations, à l'occasion des propositions de fixation de la rémunération variable. Les prestations du Président du Comité exécutif sont évaluées annuellement par le Comité des Rémunérations.

### 5.4. Fréquence, préparation et déroulement des réunions

**5.4.1.** Le Comité exécutif s'est réuni 20 fois en 2010.

Les réunions se tiennent habituellement au siège social, mais peuvent aussi être tenues ailleurs sur décision du Président du Comité exécutif. Le Comité exécutif fixe les dates de ses réunions plus d'un an avant le début de l'exercice. Des réunions supplémentaires peuvent être convoquées sur décision du Président du Comité exécutif. Ce dernier fixe l'ordre du jour, entre autres, sur base des propositions qui lui sont adressées par les Directions Générales.

**5.4.2.** Le Secrétaire Général, qui est commun au Conseil d'Administration et au Comité exécutif, est chargé, sous la supervision du Président du Comité exécutif, d'organiser les réunions, d'envoyer l'ordre du jour et le dossier contenant point par point l'information nécessaire pour les prises de décision. Il veille à ce que les Membres reçoivent la convocation et le dossier si possible complet au moins cinq jours avant la réunion. Le Secrétaire Général rédige les procès-verbaux des réunions du Comité exécutif et les fait approuver par le Président du Comité exécutif et ensuite par tous les Membres. Les comptes-rendus sont approuvés formellement à la séance suivante. Ils ne sont pas signés, mais le Président du Comité exécutif et le Secrétaire Général peuvent en délivrer des extraits certifiés conformes.

Notons que le Comité exécutif a organisé certaines de ses réunions par téléconférence en raison de la localisation en Asie de l'un de ses Membres.

**5.4.3.** Le Comité exécutif prend ses décisions à la majorité simple, le Président du Comité exécutif disposant d'une voix prépondérante. Si le Président du Comité exécutif est minorisé,

il peut, s'il le désire, en référer au Conseil d'Administration qui décidera.

En pratique toutefois, la quasi-totalité des décisions du Comité exécutif sont prises à l'unanimité ce qui implique que le Président n'a pas fait usage à ce jour de sa voix prépondérante. L'assiduité aux séances a été de 100% en 2010. Le Comité exécutif n'a pas désigné en son sein de Comités spécialisés. Il constitue toutefois, pour les projets importants, des équipes de travail ad hoc pilotées notamment par des Directeurs Généraux choisis en fonction des compétences à mettre en œuvre. Le Comité exécutif invite régulièrement des collaborateurs à ses délibérations sur des sujets spécifiques.

**5.4.4.** Tous les deux ans, le Comité exécutif élargi aux autres Directeurs Généraux tient une réunion résidentielle pour délibérer sur les orientations stratégiques du Groupe. Une réunion de ce type a été organisée en 2010. Elle a été consacrée au projet de réorganisation du Groupe appelé "Horizon", qui s'intègre dans la stratégie visant à faire du Groupe un acteur important de la chimie durable.

## 6. Rapport de rémunération

### 6.1. Description de la procédure pour :

#### 6.1.1. Elaborer une politique relative à la rémunération :

a) des Administrateurs :

Le mandat d'Administrateur de Solvay SA est rétribué par un émoluments fixe dont la base commune est déterminée par l'Assemblée Générale Ordinaire et le complément éventuel par le Conseil d'Administration sur base de l'article 27 des statuts, à savoir : "Les Administrateurs reçoivent, à charge des frais généraux, des émoluments dont l'Assemblée

Générale détermine les modalités et l'importance. La décision de l'Assemblée Générale demeure maintenue jusqu'à décision contraire.

Le Conseil d'Administration est autorisé à accorder aux Administrateurs chargés de fonctions spéciales (Président, Vice-présidents, Administrateurs chargés de la gestion journalière, Membres du Comité exécutif) des émoluments fixes en supplément des émoluments prévus à l'alinéa précédent.

Les Administrateurs chargés de la gestion journalière ont, en outre, droit chacun à une rémunération variable déterminée par le Conseil d'Administration sur base de leurs performances individuelles et des performances consolidées du groupe Solvay.

Les sommes visées aux deux alinéas qui précèdent sont également prélevées sur les frais généraux."

b) des Membres du Comité exécutif : la politique de rémunération est décidée par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité des Rémunérations.

En 2005, le Conseil d'Administration a réactualisé, sur proposition du Comité des Rémunérations et Nominations, une politique de rémunération applicable à ses principaux dirigeants, dont les Membres du Comité exécutif. Cette politique qui a été élaborée avec l'aide d'un consultant externe spécialisé figure en annexe 2.

## 6.1.2. Fixer la rémunération individuelle :

a) des Administrateurs :

(i) L'Assemblée Générale Ordinaire de juin 2005 a décidé de fixer, à partir de l'exercice 2005, la rémunération des Administrateurs de la manière suivante :

- d'une part, d'attribuer des émoluments annuels bruts fixes

- de 35 000 EUR par Administrateur et d'octroyer, en sus, aux Administrateurs présents aux réunions du Conseil d'Administration un jeton de présence individuel de 2 500 EUR bruts par séance ;
- d'autre part, de confirmer les jetons de présence du Comité d'Audit, à savoir : 4 000 EUR bruts pour les membres et 6 000 EUR bruts pour le Président ;
- enfin, d'octroyer des jetons de présence aux Comités des Rémunérations et des Nominations ainsi qu'au Comité des Finances, à savoir 2 500 EUR bruts par membre et 4 000 EUR bruts pour les Présidents de ces Comités, étant entendu qu'un Administrateur qui est à la fois membre du Comité de Rémunération et membre du Comité de Nomination ne perçoit pas de double rémunération, suite à la scission du Comité des Rémunérations et des Nominations en deux Comités distincts en octobre 2010 ;

- il a été précisé toutefois que le Président du Conseil d'Administration, le Président du Comité exécutif et les Administrateurs exécutifs ne perçoivent pas de jetons pour leur participation à ces Comités.

(ii) Le Conseil d'Administration a fait usage de l'autorisation qui lui est conférée par l'article 27 des statuts pour octroyer une rémunération fixe complémentaire de 231 218 EUR bruts au Président du Conseil d'Administration en raison de la charge de travail et de la responsabilité attachée à cette tâche. En outre, le Président du Conseil d'Administration reçoit un montant contractuel de 433 659 EUR par an pour compenser le fait que ses droits à la pension complémentaire Solvay ont été postposés alors qu'ils auraient dû être liquidés à la fin de son mandat de Président du Comité exécutif, mais n'ont pu l'être en raison de son mandat de Président du Conseil.

(iii) Le mandat d'Administrateur ne

comporte aucune rémunération variable liée aux résultats ou à d'autres critères de performance. Il ne comporte pas non plus un droit à des "stock options", ni à un régime de pension extra-légale.

(iv) La société rembourse aux Administrateurs leur frais de voyage et de séjour pour les séances et l'exercice de leur fonction au Conseil d'Administration et de ses Comités.

Le Président du Conseil d'Administration est le seul Administrateur non exécutif à disposer d'une infrastructure permanente (bureau, secrétariat, voiture). Les autres Administrateurs non exécutifs reçoivent l'appui logistique du Secrétariat Général en fonction de leur besoin.

La société veille par ailleurs à prendre des polices d'assurances habituelles pour couvrir les activités que les membres du Conseil d'Administration exercent dans le cadre de leur mandat.

b) des Membres du Comité exécutif : La rémunération du Président et des Membres du Comité exécutif est déterminée globalement au niveau brut. Elle comprend dès lors non seulement la rémunération brute pro-méritée chez Solvay SA, mais aussi celle, que ce soit au titre contractuel ou comme mandataire social, provenant des sociétés dans le monde dans lesquelles Solvay SA possède des participations majoritaires ou non.

La rémunération individuelle est fixée par le Conseil d'Administration sur recommandations du Comité des Rémunérations.

## 6.2. Déclaration sur la politique de rémunération du Président et des Membres du Comité exécutif.

En annexe 2 se trouve la politique de rémunération adoptée par le Conseil d'Administration en 2005 et restée valable pour l'exercice 2010.



Cette politique contient : les principes de base de la rémunération avec indication de la relation entre rémunération et prestation, en ce compris les critères pour l'évaluation du prestataire par rapport aux objectifs et l'importance relative des différentes composantes de la rémunération.

Les modifications importantes de l'organisation du Groupe résultant de la vente de son activité pharmaceutique, le projet Horizon et les changements du périmètre de ses activités justifient que le Conseil ait l'intention d'adapter cette politique

dans les deux ans qui suivent pour refléter les modifications apportées par la législation sur la Corporate Governance.

**6.3. Montant des rémunérations et autres avantages accordés directement ou indirectement aux Administrateurs (exécutifs et non exécutifs) par la société ou par une société liée à la société.**

(voir tableau ci-dessous)

**6.4. Montant des rémunérations et d'autres avantages accordés directement ou indirectement au Président du Comité exécutif.**

(voir tableau ci-contre)

Pour rappel, en 2009, le Président du Comité exécutif a demandé au Conseil d'Administration de réduire sa rémunération variable au montant de 497 494 EUR, par exception à la politique arrêtée par le Conseil, qui lui aurait permis de recevoir un montant de 697 494 EUR.

Le Président du Comité exécutif perçoit des "stock options" tel qu'expliqué ci-dessous. Par contre, il ne reçoit pas d'actions dans le cadre de sa rémunération. En matière de pension extra-légale,

**RÉMUNÉRATIONS BRUTES ET AUTRES AVANTAGES ACCORDÉS AUX ADMINISTRATEURS**

| Rémunération et compensation                      | 2009                |   | 2010                |   |
|---|---------------------|---|---------------------|---|
|   | Montant brut        | Dont jetons de présence aux CA et aux Comités | Montant brut        | Dont jetons de présence aux CA et aux Comités |
| A. Michielsens                                    |                     |   |                     |   |
| – Emoluments fixes + jetons de présence           | 55 000,04           | 20 000,00                                     | 50 000,04           | 15 000,00                                     |
| – Complément "Article 27"                         | 228 175,94          |   | 231 218,28          |   |
| – Compensation droits à la pension complémentaire | 427 952,70          |   | 433 658,74          |   |
| N. Böel   | 62 500,04           | 27 500,00                                     | 57 500,04           | 22 500,00                                     |
| D. Solvay   | 62 500,04           | 27 500,00                                     | 52 500,04           | 17 500,00                                     |
| C. Jourquin                                       | 55 000,04           | 20 000,00                                     | 50 000,04           | 15 000,00                                     |
| H. de Wangen                                      | 17 701,63           | 5 000,00                                      |                     |   |
| J-M. Solvay                                       | 55 000,04           | 20 000,00                                     | 50 000,04           | 15 000,00                                     |
| G. de Selliers                                    | 87 500,04           | 52 500,00                                     | 76 000,04           | 41 000,00                                     |
| Wh. Sadler  | 71 500,04           | 36 500,00                                     | 12 607,54           |   |
| J. van Zeebroeck                                  | 62 500,04           | 27 500,00                                     | 57 500,04           | 22 500,00                                     |
| J-M. Folz   | 62 500,04           | 27 500,00                                     | 55 000,04           | 20 000,00                                     |
| K. Van Miert                                      | 27 500,02           | 10 000,00                                     |                     |   |
| U-E. Bufe   | 12 701,63           |   |                     |   |
| B. de Laguiche                                    | 55 000,04           | 20 000,00                                     | 50 000,04           | 15 000,00                                     |
| B. Scheuble                                       | 77 000,04           | 42 000,00                                     | 74 000,04           | 39 000,00                                     |
| A. van Rossum                                     | 72 500,04           | 37 500,00                                     | 63 500,04           | 28 500,00                                     |
| C. Casimir-Lambert                                | 75 000,04           | 40 000,00                                     | 66 000,04           | 31 000,00                                     |
| H. Coppens d'Eeckenbrugge                         | 37 298,41           | 15 000,00                                     | 50 000,04           | 15 000,00                                     |
| Mme P. Mateos-Aparicio Morales                    | 44 798,41           | 22 500,00                                     | 60 000,04           | 25 000,00                                     |
| Mme E. du Monceau                                 |                     |   | 32 392,50           | 10 000,00                                     |
| Y-T. de Silguy                                    |                     |   | 32 392,50           | 10 000,00                                     |
|   | <b>1 649 629,26</b> | <b>451 000,00</b>                             | <b>1 554 270,12</b> | <b>342 000,00</b>                             |

| Rémunérations et autres avantages accordés au Président du Comité exécutif | 2009    | 2010    |
|--|---------|---------|
| Rémunération de base   | 776 804 | 776 804 |
| Rémunération variable  | 497 494 | 926 625 |
| Pension et couverture décès et invalidité (coûts payés ou provisionnés)    | 222 907 | 250 000 |
| Autres composantes de la rémunération <sup>1</sup>                         | 18 601  | 15 676  |

| Rémunérations et autres avantages accordés aux autres Membres du Comité exécutif | 2009      | 2010      |
|--|-----------|-----------|
| Rémunération de base   | 2 687 778 | 2 278 519 |
| Rémunération variable  | 1 711 110 | 1 699 342 |
| Pension et couverture décès et invalidité (coûts payés ou provisionnés)          | 463 928   | 398 109   |
| Autres composantes de la rémunération <sup>2</sup>                               | 99 411    | 85 597    |

Le Président du Comité exécutif, en raison de son statut d'indépendant en Belgique, a un régime contractuel propre dont les règles pension, décès et invalidité sont financièrement comparables à celles applicables, hors cotisation, à ses collègues du Comité exécutif affiliés aux Règlements de pension des cadres en Belgique.

Etant donné qu'il a plus de 60 ans, tout départ anticipé du Président du Comité exécutif serait assimilé à un départ à la retraite. Par conséquent, aucune indemnité forfaitaire de rupture ne lui serait due. Le Président du Comité exécutif aurait droit à son capital de pension compte tenu du service reconnu à la date de départ. Dans le cas d'une retraite avant 65 ans, un abattement de 0,5 % par mois d'anticipation est appliqué au capital.

**6.5. Montant global des rémunérations et autres avantages accordés directement ou indirectement aux autres Membres du Comité exécutif par la société ou une société liée à la société.** (voir tableau ci-dessus)

La baisse des rémunérations et

autres avantages entre 2009 et 2010 s'explique par le départ de M. Werner Cautreels du Comité exécutif en date du 15 février 2010 à la suite de la vente des activités pharmaceutiques au Groupe Abbott.

La rémunération variable consiste en un incitant annuel basé sur la performance du groupe Solvay (ROE) et sur la performance par rapport aux objectifs individuels de chaque Membre du Comité exécutif. (voir pour plus de détails dans le tableau à la page 203).

La loi (Art. 96, § 3 alinéa 2, 7° du Code des Sociétés) prévoit, qu'à partir de l'exercice 2011, sauf dispositions statutaires contraires ou approbation expresse par l'Assemblée Générale des actionnaires, un quart au moins de la rémunération variable des Membres du Comité exécutif doit être basé sur des critères de prestations prédéterminés et objectivement mesurables sur une période d'au moins deux ans et, un autre quart au moins doit être basé sur des critères de prestations prédéterminés et objectivement mesurables sur une période d'au moins trois ans.

Compte tenu des modifications

importantes en cours en termes organisationnel et de périmètre d'activités, le Conseil a l'intention de demander à l'Assemblée Générale l'autorisation de maintien du système actuel pour les exercices 2011 et 2012. Ceci, compte tenu également du fait que le système actuel est déjà basé sur des critères de prestations prédéterminés et objectivement mesurables.

Les Membres du Comité exécutif perçoivent des "stock options" tel qu'expliqué ci-dessous. Par contre, ils ne reçoivent pas d'actions dans le cadre de la rémunération.

Les Membres du Comité exécutif, y compris le Président, appliquent en matière de frais professionnels à charge de la société les mêmes règles que celles applicables à tous les cadres, à savoir la justification poste par poste des frais professionnels encourus. Les frais privés ne sont pas pris en charge. En cas de frais mixtes professionnels et privés (par exemple en matière de voiture), une proportion est appliquée comme à tous les cadres dans la même situation.

En matière d'assurance, la société prend pour les Membres du Comité exécutif le même type de couverture que pour ses cadres supérieurs.

En matière de pension et de couverture retraite et décès, les Membres du Comité exécutif se voient accorder des prestations reposant en principe sur les dispositions des plans applicables aux cadres supérieurs dans leur pays de base.

#### 6.6. "Stock options".

(voir tableau p.194)

En décembre 2010, le Conseil d'Administration a attribué, sur proposition du Comité des Rémunérations, des "stock options" à quelque 215 cadres supérieurs du Groupe. Le prix d'exercice s'élève à 76,49 EUR par option avec gel pendant les trois premières années. Il a été attribué aux Membres



1. Véhicules société.  
2. Indemnité de représentation, chèques-repas, véhicule de société.

du Comité exécutif ensemble 106 000 options en 2010 contre 117 000 en 2009.

Les plans de stock-options ne sont pas considérés comme faisant partie de la rémunération variable.

#### 6.7. Les dispositions les plus importantes de leur relation contractuelle avec la société et/ou une société liée avec la société, y compris les dispositions relatives à la rémunération en cas de départ anticipé.

Les Membres du Comité exécutif, y compris le Président, ont en fonction de leur responsabilité des mandats d'Administrateur dans les filiales du Groupe. Lorsque ces mandats sont rémunérés, ils sont intégrés dans les montants ci-avant, que le mandat soit qualifié de salarié ou d'indépendant dans la législation locale.

Aucun membre du Comité exécutif, y compris le Président, ne bénéficiera

d'une indemnité de départ liée à l'exercice de son mandat.

En cas d'issue anticipée de l'exercice de leur fonction, le système légal est seul d'application. M. Werner Cautreels a quitté le Comité exécutif le 15 février 2010 suite à la vente des activités pharmaceutiques au Groupe Abbott. Tout comme l'ensemble du personnel de ces activités, il a été transféré à cette date au Groupe Abbott. Il n'a donc bénéficié d'aucune indemnité de départ du groupe Solvay.

Les contrats des Membres du Comité exécutif ne contiennent pas une clause prévoyant un droit de recouvrement de la rémunération variable en cas d'information financière erronée.

## 7. Rôle des Présidents dans l'harmonie entre le Conseil d'Administration et le Comité exécutif

Le Président du Conseil d'Administration et le Président du Comité exécutif œuvrent ensemble à harmoniser le travail respectif du Conseil d'Administration (y compris ses Comités) et du Comité exécutif.

A cet effet, les mesures suivantes ont été mises en place :

- les deux Présidents se rencontrent aussi fréquemment que nécessaire sur les matières d'intérêt commun au Conseil d'Administration et au Comité exécutif ;
- le Président du Conseil d'Administration est invité une fois par mois à assister à la discussion des points les plus importants pour lesquels le Comité exécutif est

#### Stock options attribuées en 2010 aux Membres du Comité exécutif

| Pays         | Nom                      | Fonction                     | Nombre d'options |
|--------------|--------------------------|------------------------------|------------------|
| Belgique     | Jourquin Christian       | Président du Comité exécutif | 25 000           |
| Belgique     | de Laguiche Bernard      | Membre du Comité exécutif    | 20 000           |
| Belgique     | van Rijckevorsel Jacques | Membre du Comité exécutif    | 18 000           |
| Belgique     | De Cuyper Vincent        | Membre du Comité exécutif    | 15 000           |
| Belgique     | Mesland Jean-Michel      | Membre du Comité exécutif    | 14 000           |
| Thaïlande    | Kearns Roger             | Membre du Comité exécutif    | 14 000           |
| <b>TOTAL</b> |                          |                              | <b>106 000</b>   |

#### Stock options en 2010 des Membres du Comité exécutif

| Pays         | Nom                      | Options détenues au 31/12/09 | Options octroyées en 12/2010 | Options exercées en 2010 | Options expirées en 2010 | Options détenues au 31/12/10 |
|--------------|--------------------------|------------------------------|------------------------------|--------------------------|--------------------------|------------------------------|
| Belgique     | Jourquin Christian       | 130 000                      | 25 000                       | 0                        | 0                        | 155 000                      |
| Belgique     | de Laguiche Bernard      | 88 000                       | 20 000                       | 0                        | 0                        | 108 000                      |
| Belgique     | van Rijckevorsel Jacques | 87 000                       | 18 000                       | 0                        | 0                        | 105 000                      |
| Belgique     | De Cuyper Vincent        | 62 000                       | 15 000                       | 0                        | 0                        | 77 000                       |
| Belgique     | Mesland Jean-Michel      | 44 000                       | 14 000                       | 0                        | 0                        | 58 000                       |
| Thaïlande    | Kearns Roger             | 40 400                       | 14 000                       | 0                        | 0                        | 54 400                       |
| <b>TOTAL</b> |                          | <b>451 400</b>               | <b>106 000</b>               | <b>0</b>                 | <b>0</b>                 | <b>557 400</b>               |

amené à préparer des propositions pour le Conseil d'Administration ;

- le Président du Comité exécutif (et le Directeur Général Finances, Membre du Comité exécutif) est aussi membre du Conseil d'Administration et y présente les propositions du Comité exécutif.

## 8. Principales caractéristiques des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne

Le groupe Solvay a instauré un système de contrôle interne visant à fournir une assurance raisonnable en termes de (i) conformité aux lois et règlements en vigueur, (ii) application des politiques et objectifs fixés par la société et (iii) fiabilité des informations financières et non financières. Ce système comprend cinq composantes : l'environnement de contrôle, le processus de gestion des risques, les activités de contrôle par le management, la supervision du contrôle interne et la communication de l'information financière.

### 1. L'environnement de contrôle

Notre environnement de contrôle se compose de différents éléments tels qu'un Code de Conduite qui sert de cadre de référence au Groupe, une philosophie de management traduite dans des Valeurs, une structure organisationnelle et hiérarchique claire supportée par des descriptions de fonction auxquelles sont associées, le cas échéant, des délégations de pouvoir et des organes de gestion (Conseil d'Administration et Comités, Comité exécutif, ...) dont le fonctionnement est décrit dans la Déclaration de Gouvernance d'Entreprise. De plus amples informations à ce propos sont disponibles dans le Rapport Annuel 2010 ; en particulier, la nouvelle structure organisationnelle y est décrite aux pages 6 à 7.

### 2. Le processus de gestion des risques

La prise de risques calculés dans le respect des lois et règlements et du Code de Conduite est inhérente au développement des activités du groupe Solvay. Afin d'identifier, d'évaluer et de gérer avec succès toute opportunité et parallèlement de limiter les risques potentiellement significatifs pour les activités du Groupe, la société s'est dotée de systèmes de gestion des risques.

La gestion des risques fait partie intégrante des processus décisionnels stratégiques et opérationnels et est considérée comme un outil essentiel de pilotage et d'aide à la décision pour atteindre les objectifs à court, moyen et long terme de l'entreprise.

Le Centre de Compétence "Risk Management and Insurance" (RMI), sous la responsabilité du Group Risk Manager, est en charge de la mise en place d'une gestion globale, systématique et cohérente des risques au sein de l'ensemble du Groupe.

Solvay a adopté le cadre de référence FERMA pour la gestion des risques. Ce cadre structure le processus de gestion des risques en différentes phases ; en considérant les objectifs stratégiques de l'organisation :

- analyse des risques (identification, quantification et évaluation) ;
- décision sur la façon de gérer les risques matériels ;
- mise en œuvre des actions de gestion des risques ;
- suivi.

Le Centre de Compétence RMI supporte les entités du Groupe dans le processus de gestion de leurs risques notamment en leur fournissant des méthodologies et des outils et à travers des séances de formation.

De plus amples informations à ce propos sont disponibles dans la section "Gestion des Risques" du

Rapport Annuel 2010, notamment à propos des actions récemment menées au sein du Groupe en matière de gestion des risques et à propos des risques principaux du Groupe et des actions entreprises afin des les prévenir ou de les atténuer.

Une telle approche de la gestion des risques permet de la décliner de façon consistante à travers l'organisation. Elle trouve son application dans les décisions et actions des collaborateurs du Groupe. Elle permet d'entreprendre dans un cadre bien défini et par conséquent en confiance.

### 3. Les activités de contrôle par le management (contrôle de 1<sup>er</sup> niveau)

Le management est responsable du contrôle interne dans les opérations.

Le groupe Solvay a mis en place des systèmes de reporting afin de recueillir et de diffuser les informations pertinentes aux différents niveaux de l'entreprise. De tels systèmes sont par exemple en place dans les domaines financiers, opérationnels (processus de production), des ressources humaines, HSE (notamment en matière de sécurité au travail et d'environnement), commerciaux et légaux (notamment en matière de conformité).

En matière financière, le groupe Solvay a mis en place un système de reporting basé sur les normes IFRS, commun à l'ensemble de ses filiales. L'information rapportée mensuellement est issue, dans la majorité des cas, directement des systèmes d'information intégrés (ERP). Ces ERP sont communs à une grande partie des entités du Groupe. Soulignons par ailleurs que les systèmes informatiques sont gérés de façon centralisée.

Les données financières sont consolidées mensuellement et analysées à tous les niveaux de responsabilité de la société (comme



par exemple le finance manager local, le contrôleur et le management de l'activité concernée, Group Accounting et le Comité exécutif) et de différentes façons comme par exemple par l'analyse des variances, par des contrôles de plausibilité et de cohérence, par l'analyse de ratios ou encore par référence aux projections établies. Les résultats sont également validés trimestriellement par le Comité d'Audit en tenant compte des travaux effectués par l'auditeur externe.

Le contrôle des données financières est facilité par l'utilisation d'ERP communs, par une organisation basée sur des grands processus financiers gérés de façon centralisée et intégrés le cas échéant dans les Centres de Services Partagés et par l'application de procédures uniformes.

#### 4. La supervision du contrôle interne (contrôle de 2<sup>ème</sup> niveau)

Le Comité d'Audit est chargé du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne. Il supervise le travail du Centre de Compétence "Internal Audit" en matière de contrôles financiers, opérationnels et de conformité. Il vérifie en particulier la portée, les programmes et les résultats du travail d'audit interne et s'assure que ses recommandations soient bien mises en œuvre. La mission du Comité d'Audit est décrite en détails à l'annexe 1 de la présente Déclaration de Gouvernance d'Entreprise.

Le Centre de Compétence "Internal Audit" évalue de façon indépendante l'efficacité des contrôles internes dans les domaines financiers, informatiques et des ressources humaines. Il s'assure notamment que :

- les risques, y compris de fraude, sont identifiés et gérés ;
- les informations (matérielles) financières, de management et opérationnelles sont fiables ;
- les actes des employés sont en conformité avec les politiques, les

standards et les procédures du Groupe ainsi qu'avec les décisions du management ;

- les ressources sont obtenues de façon économique, utilisées efficacement et protégées de manière adéquate.

Les missions d'audit interne sont planifiées et définies au niveau de leur contenu au départ d'une analyse des risques ; les contrôles sont focalisés sur les domaines perçus comme les plus risqués.

Toutes les entités du Groupe sont auditées au moins tous les trois ans. Les recommandations du Centre de Compétence "Internal Audit" sont mises en œuvre par le management.

D'autres entités réalisent des activités de même ordre dans des domaines très spécifiques. A titre d'exemple :

- le Centre de Compétence "Health Safety & Environment" réalise des audits en matière de santé, sécurité et environnement ;
- le Centre de Compétence "Organization, Design & Performance" réalise des audits de systèmes de gestion (par exemple de "quality management") ;
- le Centre de Compétence "Ethics and Compliance" contrôle l'application et le respect des Valeurs du Groupe et des lois et règlements applicables et du Code de Conduite du Groupe, aidé en cela par le Centre de Compétence "Internal audit" ; le Centre de Compétence "Ethics and Compliance" intervient en cas de violation potentielle. Une "Ethics Helpline", gérée par une tierce partie, est progressivement mise à disposition des employés afin de leur permettre de signaler toute violation potentielle de façon confidentielle ;
- le Centre de Compétence "Legal" donne des conseils, organise des formations et contrôle que les lois en vigueur sont respectées et appliquées correctement. A cet égard, il est important de souligner

que des règles internes strictes sont en place en matière de droit de la concurrence. Des contrôles internes sont organisés de façon régulière afin de s'assurer du respect de ces règles internes et prévenir toute non-conformité.

Les activités d'audit de ces Centres de Compétence sont coordonnées au travers d'un Audit Council afin d'optimiser l'efficacité et l'impact.

#### 5. La communication de l'information financière

Le groupe Solvay publie ses résultats trimestriellement. La communication de ces résultats fait l'objet de différents contrôles et validations avant publication :

- elle est établie sous la supervision et le contrôle du Comité exécutif ;
- le comité d'Audit la valide ; en particulier, il veille à ce que les principes comptables généralement acceptés soient respectés et à ce qu'elle donne une image juste et pertinente des affaires du Groupe ;
- le Comité des Finances finalise sa préparation ;
- le Conseil d'Administration l'approuve.

#### 9. Audit externe

Le contrôle de la situation financière de la société, des comptes annuels et de la régularité, au regard du Code des Sociétés et des statuts, des opérations à constater dans les comptes annuels, est confié à un ou plusieurs commissaires nommés par l'Assemblée Générale parmi les membres, personnes physiques ou morales, de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises.

La mission et les pouvoirs de ces commissaires sont ceux qui leur sont reconnus par la loi. L'Assemblée Générale détermine le nombre de commissaires et fixe leurs émoluments conformément à la loi. Les commissaires ont, en outre, droit

au remboursement de leurs frais de voyage pour le contrôle des usines et administrations de la société.

L'Assemblée Générale peut aussi désigner un ou plusieurs commissaires-suppléants. Les commissaires sont nommés pour un terme de trois ans renouvelable. Ils ne peuvent être révoqués par l'Assemblée Générale que pour juste motif.

L'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2010 a procédé à la nomination de la société d'Audit international Deloitte – représentée par M. Eric Nys – comme commissaire effectif ainsi qu'à la nomination de la société d'Audit international Deloitte – représentée par M. Frank Verhaegen – comme commissaire suppléant. Ces deux mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire de 2013.

Par ailleurs, cette même Assemblée a fixé les émoluments annuels du commissaire effectif qui comprennent les audits statutaires, les comptes consolidés et les reportings IFRS, à 354 818 EUR pour l'exercice 2010, 351 270 EUR pour l'exercice 2011 et 351 270 EUR pour l'exercice 2012. A partir de l'exercice 2011, les montants seront majorés chaque année de l'inflation (index des prix à la consommation de décembre à décembre).

Les honoraires supplémentaires perçus en 2010 par Deloitte se montent à 670 000 EUR. Pour l'ensemble du périmètre consolidé du Groupe, les honoraires perçus par Deloitte se détaillent comme suit :

- honoraires liés à l'audit des comptes 3 521 000 EUR ;
- autres services d'audit et divers 539 000 EUR ;
- mission d'assistance et de conseil fiscal 131 000 EUR.

## 10. Code de Conduite

Le Code de Conduite de Solvay définit le cadre dans lequel Solvay souhaite

mener ses affaires et comment il souhaite interagir avec l'ensemble de ses parties prenantes d'une façon éthique et en toute conformité. Le Code de Conduite de Solvay est basé sur ses Valeurs qui servent de cadre de référence au Groupe pour ses décisions et ses actions :

- comportement éthique ;
- respect des personnes ;
- orientation client ;
- délégation responsable ;
- travail en équipe.

Ces Valeurs doivent être respectées et mises en pratique avec constance.

Le Code de Conduite s'inscrit dans les efforts constants du Groupe pour maintenir et renforcer la confiance à la fois entre tous ses employés et entre le Groupe et ses partenaires en ce compris ses employés, leurs représentants, les actionnaires, clients et fournisseurs, les agences gouvernementales ou toutes autres parties tierces.

Le Code s'inspire également de conventions internationales telles que la Déclaration universelle des droits de l'Homme, la Convention des droits de l'enfant et les conventions du Bureau international du travail (BIT). Pour obtenir l'implication la plus large de tous ses employés dans la mise en œuvre de ce Code, le Groupe continuera de promouvoir un dialogue social riche et équilibré entre la direction et les partenaires sociaux.

Le groupe Solvay veille à l'application de ce Code par le biais de diverses mesures, dont des formations ciblées, et cela afin de minimiser le risque de violation en prévoyant, le cas échéant, des sanctions claires.

Le Centre de Compétence "Ethics and Compliance" a pour objectif de renforcer une culture basée sur l'éthique et sur la conformité avec les lois et règlements en vigueur, les valeurs et le Code de Conduite de Solvay. Il est placé sous l'autorité du Group General Counsel et consiste en un réseau de "Compliance Officers"

présent dans les quatre régions. Ceux-ci sont aidés par un réseau d'employés expérimentés qui ont pour mission, en plus de leurs autres responsabilités, de supporter les activités menées en la matière. Le Groupe encourage ses employés à aborder toute difficulté éventuelle ou question quant à l'application du Code de Conduite avec sa hiérarchie ou d'autres interlocuteurs identifiés ("Compliance Officers", juristes, ressources humaines). En outre, il met progressivement en place dans toutes les régions la possibilité de s'adresser à la "Ethics Helpline", un service externe pour faire part de ses difficultés ou poser des questions en toute confidentialité. La "Ethics Helpline" est gérée en conformité avec les lois applicables et en particulier les lois de protection des données.

A noter encore que dans le domaine du respect du droit de la concurrence, des règles strictes sont en place et font l'objet de procédures de contrôle régulier.

Dans les coentreprises, nos représentants au Conseil d'Administration s'efforcent de faire adopter des règles qui sont en ligne avec le Code de Conduite du Groupe.

## 11. Prévention du délit d'initié

### 11.1. Le Groupe a mis en place une politique en la matière

L'interprétation et le contrôle du respect de ces règles sont confiés à un Comité de Transparence composé du Secrétaire Général (Président), également Directeur de la Communication, du Directeur Général Finances, du Group General Counsel et du Directeur Général Ressources Humaines.

En particulier, ce Comité conseille le Conseil d'Administration et le Comité exécutif ainsi que tout employé qui serait confronté à une situation difficile.



### 11.2. Mesures particulières au sein du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration fait siennes les règles du Groupe applicables en matière de valeurs éthiques, en particulier en matière de confidentialité et de non usage d'informations privilégiées. Il a adopté notamment des règles strictes définissant les périodes d'abstention de toute opération directe ou indirecte sur des titres Solvay (et leurs dérivés) pendant les périodes précédant la publication de résultats ou d'informations susceptibles d'influencer le cours de l'action Solvay en Bourse.

Sous réserve de ce qui est exposé au point 2.1.4. (Article 523 du Code des Sociétés, pages 178 à 179), les Administrateurs n'ont pas été confrontés en 2010 à des situations de conflit d'intérêts nécessitant la mise en œuvre des procédures légales prévues par le Code des Sociétés. Par contre, dans un nombre très limité de cas, l'un ou l'autre membre a préféré, dans un souci éthique, s'abstenir de participer à une délibération et à un vote. Tel est le cas par exemple pour les Administrateurs Membres du Comité exécutif lorsque le Conseil d'Administration statue sur le renouvellement de leur mandat, ou sur le nombre de "stock options" à leur attribuer.

### 11.3. Mesures particulières au sein du Comité exécutif

Le Comité exécutif respecte les mêmes règles que le Conseil d'Administration en matière éthique, "compliance" (cf. supra).

Ces règles sont toutefois renforcées en matière d'information privilégiée : en raison de la participation du Comité exécutif aux décisions majeures, y compris à l'établissement des résultats et au bénéfice du programme de "stock options", des règles plus strictes sont mises en place afin d'éviter tout délit d'initié,

par exemple, en cas de vente de titres subséquente à l'exercice d'options en période susceptible d'être considérée comme sensible.

### 11.4. Notification à la Commission Bancaire, Financière et des Assurances des transactions sur actions Solvay

Les personnes exerçant des responsabilités dirigeantes au sein du Groupe et les personnes qui leur sont étroitement liées, à savoir :

- les Administrateurs de Solvay SA ;
- les Membres du Comité exécutif ;
- le Secrétaire Général ;
- le Directeur Général des Ressources Humaines et
- le Group General Counsel

ont été informées de l'obligation de faire une déclaration à la Commission bancaire, financière et des assurances (CBFA) pour chaque opération effectuée sur action Solvay pour leur compte propre, au sens de la loi du 2 août 2002. Par ailleurs, le Secrétaire Général tient à jour une liste des personnes ayant accès à de l'information privilégiée périodique.

## 12. Organisation interne du groupe Solvay

L'organisation interne du Groupe Solvay est décrite dans la section "Stratégie" (pages 6 à 7) du présent rapport annuel.

## 13. Relations avec les actionnaires et investisseurs

### 13.1. Evolution boursière

L'action Solvay est cotée sur NYSE Euronext Brussels.

En date du 31 décembre 2010, son cours s'élevait à 79,8 EUR, contre 75,6 EUR à la fin de l'année 2009. Durant l'année 2010, le cours

moyen de l'action a été 74,5 EUR et son cours le plus haut 81,9 EUR (27 octobre 2010).

Le volume moyen journalier tel que renseigné par Euronext s'est élevé à 182 000 titres en 2010, contre 278 000 titres en 2009.

L'évolution de l'action Solvay en 2010 par rapport à celle des indices de marché est illustrée ci-contre.

### 13.2. Communication financière active

Tout au long de l'année, l'Investor Relations Team se tient à la disposition des actionnaires et des investisseurs individuels et institutionnels et des analystes qui suivent le titre, pour les rencontrer, répondre à leurs questions et leur expliquer les développements à court et à long terme du Groupe dans le respect de l'égalité de traitement entre actionnaires. La politique du Groupe en matière de communication consiste à diffuser, dès que raisonnablement possible, les informations matérielles pour le marché sous la forme de communiqués de presse et/ou de conférences de presse.

Solvay SA  
Investor Relations  
Rue du Prince Albert, 33  
B-1050 Bruxelles (Belgique)  
Téléphone : +32 2 509 72 43  
Téléfax : +32 2 509 72 40  
également par e-mail :  
investor.relations@solvay.com  
Internet : www.solvay.com

### 13.3. Flux d'informations financières

En 2010, l'Association belge des analystes financiers (ABAF) a salué la qualité des informations contenues dans les publications trimestrielles et annuelles, du service de Relations Investisseurs et du site internet du groupe Solvay.

**13.4. Des clubs d'actionnaires et d'investisseurs individuels**

Le Groupe entretient depuis de nombreuses années des relations étroites avec les "clubs d'investisseurs individuels", que ce soit en participant à des salons et conférences ou par des informations régulières sur l'activité du Groupe (communiqués de presse, rapport annuel...), fournies sur demande. En 2010, le groupe Solvay a poursuivi activement ses rencontres avec les

investisseurs individuels. A titre d'exemple :

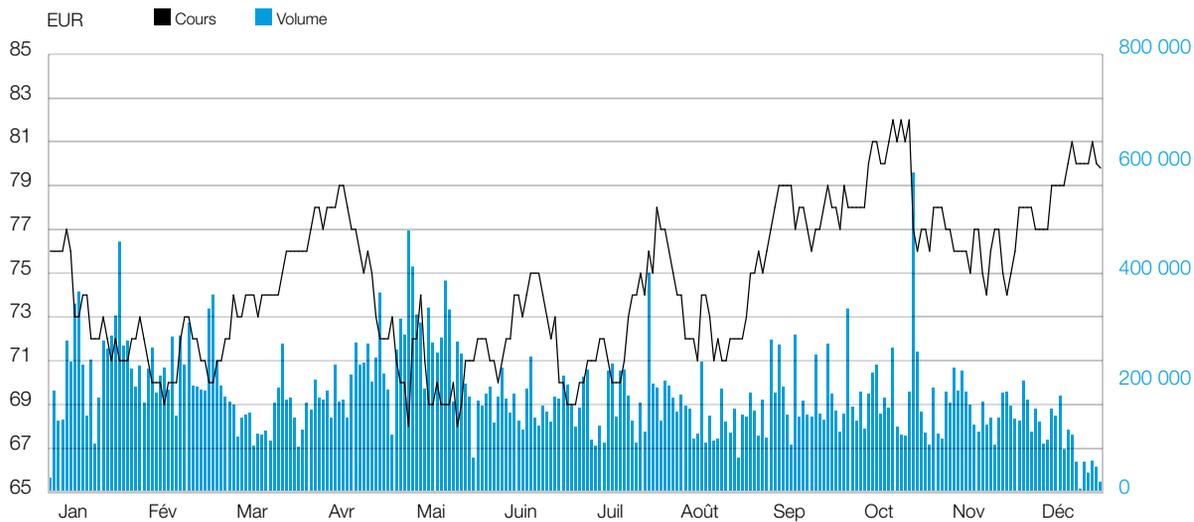
- en mars 2010, la participation de Solvay à la "Journée de l'action" organisée par le magazine belge CASH a permis une nouvelle fois de rencontrer les actionnaires individuels;
- en avril 2010, Solvay a participé au "Beleggershappening" de la VFB, qui réunit chaque année plus de 1 000 participants.

**13.5. Des "roadshows" et rencontres pour professionnels**

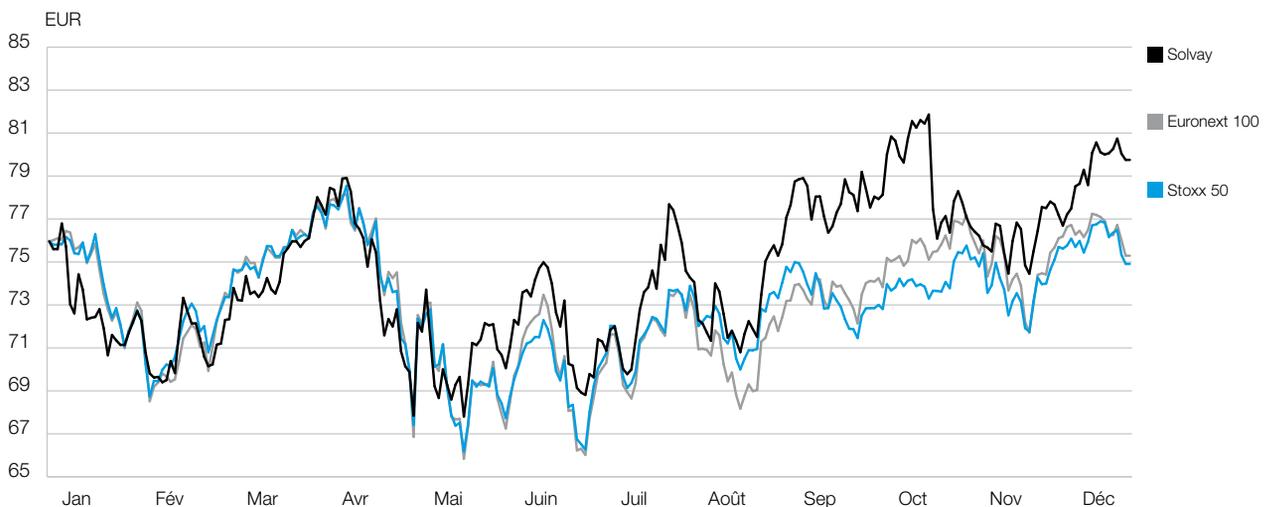
Des "roadshows" et rencontres avec les dirigeants du Groupe sont organisés régulièrement pour les professionnels internationaux (analystes, gestionnaires de portefeuille, presse...). Ainsi, en 2010, plus de 250 contacts ont été établis lors de réunions et rencontres organisées en Europe (Bruxelles, Londres, Paris, Francfort, Genève, Zurich, Milan, etc.), aux Etats-Unis et au Canada.



**Evolution du cours et des volumes de l'action Solvay du 01/01/2010 au 31/12/2010**



**Evolution de l'action Solvay en 2010 par rapport aux indices**



Par ailleurs, des conférences téléphoniques avec le management sont systématiquement organisées pour commenter les résultats du Groupe chaque trimestre.

### 13.6. Un site internet spécifique

Un site internet spécifiquement dédié aux actionnaires et investisseurs – [www.solvay.com/investors](http://www.solvay.com/investors) – est ouvert, afin de mettre à leur disposition les informations publiques financières et stratégiques du Groupe les plus récentes.

Il renseigne de nombreux services utiles pour l'investisseur et l'actionnaire.

Il donne les contacts utiles auprès des analystes spécialisés et qui suivent le Groupe de près.

Le site internet offre également la possibilité de s'inscrire à un Club d'actionnaires et investisseurs afin de recevoir des notifications en trois langues (français, néerlandais, anglais) par e-mail de la publication de nombreuses informations : ordre du jour de certaines réunions dont l'Assemblée Générale, projets d'amendements de statuts, rapports spéciaux du Conseil d'Administration, publication du rapport annuel, comptes statutaires, paiement des dividendes...

Ce site a été complètement remis à jour début 2011, avec le souci d'offrir un accès encore plus aisé et convivial aux nombreuses informations s'y trouvant.

### 13.7. Publication trimestrielle des résultats

La volonté d'offrir une communication toujours plus fine et régulière débouche également sur la publication, depuis 2003, des résultats du Groupe sur une base trimestrielle, conformément aux normes internationales de reporting financier (IFRS).

## ANNEXE 1 Comité d'Audit "Mission Statement"

### 1. Membres

Le Comité d'Audit compte un Président et au minimum deux membres, tous trois Administrateurs non exécutifs et dont au moins deux Administrateurs indépendants. Les membres de ce Comité d'Audit sont en outre compétents de par leur formation et l'expérience acquise au cours de leurs fonctions antérieures.

### 2. Invités

Le Comité d'Audit invite les personnes suivantes à faire rapport à ses réunions :

- le Directeur Général Finances ;
- le Responsable du Centre de Compétence d'Audit interne ;
- l'associé externe en audit nommé commissaire du Groupe.

### 3. Réunions – Fréquence

Le Comité d'Audit se réunit au moins quatre fois par an, lors de la publication des résultats annuels, semestriels et trimestriels. Une réunion supplémentaire peut être organisée au cours de laquelle il sera débattu et convenu de la portée des plans et des coûts d'audit et pour discuter d'autres questions financières importantes.

### 4. Principaux mandats du Comité d'Audit

- Le Comité d'Audit veille à ce que le rapport et les comptes annuels, les états financiers périodiques et toute autre communication financière importante du Groupe respectent les principes comptables généralement acceptés (IFRS pour le Groupe, droit comptable belge pour la maison-mère). Ces documents doivent donner une image juste et pertinente des affaires du Groupe et de la maison-mère et satisfaire à toutes

les dispositions statutaires et boursières.

- Le Comité d'Audit examine régulièrement les stratégies et pratiques comptables appliquées pour préparer les états financiers du Groupe et s'assure de leur conformité aux bonnes pratiques et exigences des normes comptables appropriées.
- Le Comité d'Audit examine régulièrement la portée de l'audit externe et sa mise en œuvre dans l'ensemble du Groupe. Le Comité d'Audit étudie les recommandations de l'audit externe et le rapport remis par l'auditeur au Conseil d'Administration.
- Le Comité d'Audit surveille l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe, et en particulier des contrôles financiers, opérationnels et de conformité, ainsi que de la gestion des risques. Le Comité d'Audit s'assure également que les systèmes de traitement électronique de l'information utilisés pour générer les données financières répondent aux normes requises. Le Comité d'Audit veille à ce que ces systèmes satisfont aux exigences statutaires.
- En matière d'audit interne, le Comité d'Audit vérifie la portée/les programmes/les résultats du travail du département d'audit interne et veille à ce que l'audit interne dispose des ressources adéquates. Le Comité d'Audit s'assure que le suivi des recommandations de l'audit interne est bien réalisé.
- Le Comité d'Audit vérifie et surveille l'indépendance du commissaire externe en particulier pour les services complémentaires qui lui seraient demandés en dehors de sa mission légale. A cet égard, c'est à l'avenir le Comité d'Audit qui propose le commissaire externe au Conseil d'Administration lequel transmettra la candidature pour approbation et nomination par l'Assemblée Générale Ordinaire (y compris la rémunération). De plus, en concertation avec le Directeur Général Finances, le

Comité d'Audit participe au choix du responsable du Centre de Compétence d'Audit interne.

- g) Le Comité d'Audit se penche sur les domaines à risque susceptibles d'avoir une influence matérielle sur la situation financière du Groupe. Ces risques incluent, par exemple, le risque de change, les litiges juridiques importants, les questions environnementales, les questions liées à la responsabilité des produits, etc.
- Lors de son examen, le Comité d'Audit étudie les procédures en place afin d'identifier ces risques importants et de quantifier leur impact possible sur le Groupe et le fonctionnement des systèmes de contrôle.

## 5. Rapports

Comme il constitue un comité du Conseil d'Administration du Groupe, le Comité d'Audit rédige un rapport de chacune de ses réunions, qu'il soumet au Conseil d'Administration.

## ANNEXE 2 Politique de rémunération des Directeurs Généraux

### Généralités

La présente politique en matière de rémunération s'applique aux Directeurs Généraux de Solvay, dont le CEO et les membres du Comité exécutif. La rémunération des Directeurs Généraux est fixée par le Conseil d'Administration sur les recommandations du Comité des Rémunérations. Les principes de base de la politique en matière de rémunération des Directeurs Généraux de Solvay peuvent se résumer comme suit :

- offrir des perspectives de rémunération générales compétitives qui permettront à Solvay d'attirer, de garder, de motiver et de récompenser les cadres de haut niveau indispensables à la direction performante et efficace d'une entreprise chimique d'envergure mondiale ;
- centrer l'attention des cadres sur les facteurs de réussite cruciaux pour nos activités dans le respect des intérêts à court, moyen et long terme de la société ;
- encourager les cadres à agir comme les membres d'une équipe de direction forte, à partager la réussite générale du Groupe tout en continuant d'assumer leur rôle et leurs responsabilités à titre individuel ;
- maintenir et renforcer le souci de performance du Groupe en liant directement la rémunération à la réalisation d'objectifs de performance individuels et collectifs ambitieux.

La composition et le montant de la rémunération totale (fixe et variable) des Directeurs Généraux sont réexaminés chaque année. La rémunération est fonction de la responsabilité ainsi que de l'expérience et des performances individuelles. Elle est conforme aux pratiques pertinentes de la concurrence eu égard à la nature et à l'importance du poste et aux particularités des secteurs d'activité dans lesquels travaille Solvay. D'autres facteurs jugés pertinents, comme l'équité et l'équilibre de traitement au sein de l'entreprise, sont également pris en considération. Pour évaluer les pratiques pertinentes de la concurrence, Solvay prend pour cadre de référence une sélection d'entreprises européennes, actives dans les secteurs chimique et de fabrication industrielle, d'envergure internationale et dont le chiffre d'affaires et les effectifs sont relativement proches de ceux de Solvay. La composition de ce groupe est réétudiée à intervalles réguliers

pour veiller à ce qu'il continue à refléter l'orientation stratégique de l'entreprise. Pour les cadres originaires d'un pays non européen et basés hors d'Europe, les pratiques de leur pays d'origine (idéalement pondérées par rapport au secteur chimique) servent de référence. Pour la fourniture des données relatives au marché international, il est fait appel aux services de consultants spécialisés en matière de rémunération et internationalement reconnus.

L'objectif de Solvay est d'offrir des niveaux de rémunération totale conformes ou proches de la médiane du marché de référence ciblé en cas de performances normales et proches du quartile supérieur du marché en cas de performances collectives et individuelles exceptionnelles.

### Éléments de la rémunération

La rémunération des Directeurs Généraux inclut le salaire de base et les incitatifs annuels (telles les primes en fonction des performances) et à long terme, qui constituent la rémunération directe totale des Directeurs Généraux. En outre, les Directeurs Généraux bénéficient d'autres avantages dont les plus courants concernent les régimes de retraite, de décès, d'invalidité et de soins de santé. La rémunération cible basée sur les performances et donc variable représente au minimum plus de 50 % de la rémunération directe totale des Directeurs Généraux.

### Salaire de base

Le salaire de base est réexaminé – mais pas forcément revu – chaque année. Cet examen compare les niveaux actuels aux niveaux médians du marché de référence compte tenu des responsabilités et de l'importance du poste occupé par le Directeur Général, ainsi que de ses compétences individuelles, son expérience professionnelle



pertinente, son potentiel d'évolution et la constance de ses performances au fil du temps.

#### Incitatifs annuels

Les niveaux d'incitatifs sont fonction de la satisfaction totale de tous les objectifs fixés en termes de performance et vont de 50 % à 100 % du salaire de base selon le poste occupé. Ces pourcentages ont été définis en prenant en considération les niveaux de prime médians observés sur le marché de référence et la stratégie de Solvay en matière de mix de rémunération désiré et de positionnement concurrentiel. D'une manière générale, Solvay souhaite offrir en moyenne un salaire de base et des perspectives d'incitatifs annuels proches des niveaux médians observés sur le marché de référence. Le niveau actuel des primes varie selon les performances du groupe Solvay, les secteurs dans lesquels il est présent et les performances individuelles des Directeurs Généraux. Actuellement, la prime va de zéro en cas de mauvaises performances, et, en cas de réalisation exceptionnelle à 150 % du montant correspondant à une performance normale. La performance économique générale se mesure au taux ROE (taux de rendement des capitaux propres de l'année échue); la performance individuelle est évaluée en fonction d'une série d'objectifs prédéfinis par région/ secteur d'activité/ poste et d'autres objectifs cruciaux spécifiques à chaque cadre approuvés par le Conseil d'Administration.

#### Incitatifs à long terme

L'incitatif à long terme prend la forme de l'attribution périodique de "stock options". Chaque année, sur recommandation du Comité des Rémunérations, le Conseil d'Administration détermine le nombre de "stock options"

accordées respectivement au Président du Comité exécutif, aux membres du Comité exécutif et aux autres Directeurs Généraux. Pour déterminer le nombre exact d'options à accorder à chaque groupe de Directeurs Généraux, le Conseil d'Administration se base sur les niveaux d'incitatifs à long terme actuels et les pratiques du marché de référence.

Le prix d'exercice des options est égal à la moyenne du cours de clôture du titre Solvay sur Euronext Brussels durant les 30 jours précédant le début de l'offre. Les options expirent huit ans après la date de leur attribution. Elles sont acquises à partir du 1er jour de l'année suivant le 3ème anniversaire de leur attribution et peuvent être exercées pendant des "périodes ouvertes" spécifiques.

#### Autres avantages

Les Directeurs Généraux se voient accorder des prestations de retraite, de décès et d'invalidité reposant, en principe, sur les dispositions des plans applicables dans leur pays de base. D'autres avantages, comme des prestations en matière de soins de santé, voitures de société ou indemnités pour usage de véhicule personnel, sont également proposées selon les règles applicables dans le pays d'accueil. La nature et l'importance de ces autres avantages sont largement conformes aux pratiques médianes du marché. En principe, le marché de référence choisi consiste en une vingtaine d'entreprises belges et de filiales belges d'entreprises sous contrôle étranger généralement considérées comme des employeurs prisés par les cadres nationaux et internationaux de talent et dont les pratiques représentatives en matière d'avantages peuvent être jugées suffisamment conformes aux normes européennes pour les cadres.

## Niveau des incitatifs annuels et à long terme

| Président<br>du Comité<br>exécutif | Membres<br>du Comité<br>exécutif | Autres<br>Directeurs<br>Généraux |
|------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
|------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|

| ROE | Performance actuelle | Niveaux ROE           | en % du FIXE                  | en % du FIXE                  | en % du FIXE                  |
|-----|----------------------|-----------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
|     | En dessous du seuil  | < 4%                  | 0%                            | 0%                            | 0%                            |
|     | Seuil minimum        | 4% à < 8%             | 15%                           | 9%                            | 8%                            |
|     |                      | 8% à < 10%            | 30%                           | 18%                           | 15%                           |
|     | Intermédiaire (bas)  | 10% à < 12%           | 40%                           | 24%                           | 20%                           |
|     | <b>Cible</b>         | <b>12% à &lt; 14%</b> | <b>50%</b>                    | <b>30%</b>                    | <b>25%</b>                    |
|     | Intermédiaire (haut) | 14% à < 16%           | 60%                           | 36%                           | 30%                           |
|     | Excellent            | 16% à < 18%           | 70%                           | 42%                           | 35%                           |
|     | Exceptionnel         | >= 18%                | à la discrétion<br>du Conseil | à la discrétion<br>du Conseil | à la discrétion<br>du Conseil |



|                             |
|-----------------------------|
| <b>BONUS<br/>INDIVIDUEL</b> |
|-----------------------------|

| Niveau de bonus            | en % du FIXE                  | en % du FIXE                  | en % du FIXE                  |
|----------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| en dessous<br>des attentes | 0%                            | 0%                            | 0%                            |
| <b>Cible</b>               | <b>50%</b>                    | <b>30%</b>                    | <b>25%</b>                    |
| exceptionnel               | 75%                           | 45%                           | 37,5%                         |
|                            | à la discrétion<br>du Conseil | à la discrétion<br>du Conseil | à la discrétion<br>du Conseil |

|                                       |
|---------------------------------------|
| <b>BONUS<br/>INDIVIDUEL<br/>+ ROE</b> |
|---------------------------------------|

A l'objectif cible,  
le ROE et  
le bonus individuel  
représentent 50/50

|              | en % du FIXE | en % du FIXE | en % du FIXE |
|--------------|--------------|--------------|--------------|
|              | 0%           | 0%           | 0%           |
| <b>Cible</b> | <b>100%</b>  | <b>60%</b>   | <b>50%</b>   |
|              | 145%         | 87%          | 72,5%        |

|                          |
|--------------------------|
| <b>STOCK<br/>OPTIONS</b> |
|--------------------------|

Si un plan de  
"Stock options"  
est approuvé  
par le Conseil  
d'Administration

|              | "Stock<br>Options" | "Stock<br>Options" | "Stock<br>Options" |
|--------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| -20%         | 32 000             | 12 000             | 4 000              |
| <b>Cible</b> | <b>40 000</b>      | <b>15 000</b>      | <b>5 000</b>       |
| +20%         | 48 000             | 18 000             | 6 000              |

- ABAF** : Association Belge des Analystes Financiers  
**AFM** : Advanced Functional Minerals  
**AME** : Assemblage Membrane Electrode  
**ANSAC** : American Natural Soda Ash Corporation  
**BAT** : “Best Available Techniques” – meilleures techniques disponibles du point de vue environnemental  
**BERD** : Banque européenne pour la reconstruction et le développement  
**BIT** : Bureau international du travail  
**BRIC** : Brésil, Russie, Inde, Chine  
**BU** : Business Unit  
**CBFA** : Commission bancaire, financière et des assurances  
**CEA** : Commissariat à l'énergie atomique (France)  
**CEFIC** : European Chemical Industry Council  
**CEI** : Communauté des Etats indépendants  
**CEO** : Chief Executive Officer  
**CLP** : Classification, labeling, packaging  
**CSR** : Corporate Social Responsibility  
**ECHA** : Agence européenne des produits chimiques  
**ECVM** : European Council of Vinyl Manufacturers  
**EMEA** : Europe, Moyen-Orient et Afrique  
**ERP** : Systèmes d'information intégrés  
**EU ELD** : EU Environmental Liability Directive  
**Europe centrale** : Hongrie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Allemagne, Autriche, Slovénie  
**Europe de l'Est – Europe orientale** : Biélorussie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Russie, Ukraine, Roumanie, Moldavie  
**Europe de l'Ouest – Europe occidentale** : Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Saint Marin, Suisse, Suède, Vatican  
**EY** : Ernst & Young SCCRL (Réviseurs d'entreprise)  
**FDA** : Food and Drug Administration  
**FERMA** : Federation of European Risk Management Associations  
**GBU** : Global Business Unit  
**GHS** : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques  
**GPS** : Stratégie mondiale Produits  
**HSE** : Health, Safety and Environment  
**HPPO** : Hydrogen Peroxide to Propylene Oxide  
**HRT** : Hormone replacement therapy  
**ICCA** : International Council of Chemical Associations  
**LCD** : Liquid crystal display  
**LED** : Diode electro-luminescente  
**Mercosur** : Marché commun d'Amérique du Sud regroupant les Républiques d'Argentine, du Brésil, du Paraguay et de l'Uruguay.  
**MGC** : Mitsubishi Gas Chemical Co, Inc.  
**MW** : Megawatt  
**NBD** : New Business Development  
**NVRAM** : mémoires réinscriptibles non volatiles  
**OLED** : Diodes électroluminescentes organiques (Organic Light Emitting Diodes)  
**ONU** : Organisation des Nations unies  
**OPV** : photovoltaïque organique  
**OTFT** : transistors organiques en couches minces  
**PAA** : polyarylamide  
**PEEK** : Polyéther-éther-cétone  
**PFPE** : Perfluoropolyéther  
**PME** : petites et moyennes entreprises  
**PPA** : polyphthalamide  
**PVC** : Polychlorures de vinyles  
**PVDC** : Polychlorure de vinylidène  
**PVDF** : Polyfluorure de vinylidène  
**R&D** : Recherche & Développement  
**RBU** : Regional Business Unit  
**REACH** : Regulation for Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals  
**RH** : Ressources Humaines  
**RFID** : Système d'identification par radiofréquences (Radio-Frequency Identification)  
**RMI** : Risk Management & Insurance  
**SBU** : Strategic Business Unit  
**SPM** : Sustainable Portfolio Management  
**TFT** : Thin film transistor  
**ULB** : Université libre de Bruxelles  
**VCM** : Chlorure de vinyle monomère  
**WBCSD** : World Business Council for Sustainable Development

**ABAF** : Association Belge des Analystes Financiers

**CA** : Chiffre d'affaires

**Cash flow** : Résultat net plus amortissements totaux.

Corporate et Business Support : Eléments non alloués, après allocations directes plus importantes à partir de 2007

**EBIT** : Résultat avant charges financières et impôts

Capitaux propres (par action) : Capitaux propres divisés par le nombre moyen d'actions pour le calcul des résultats IFRS. Le même dénominateur est utilisé pour le cash flow et le REBITDA.

**Free cash flow** : Flux de trésorerie des activités opérationnelles + Flux de trésorerie d'investissement

**IFRS** : International Financial Reporting Standards

**OCI** : Autres éléments du résultat global

**REBIT** : Résultat opérationnel, c'est-à-dire l'EBIT avant éléments non-récurrents

**REBITDA** : REBIT, avant amortissements

**Rendement sur dividende net** : Dividende net divisé par le cours de clôture du 31 décembre

**Rendement sur dividende brut** : Dividende brut divisé par le cours de clôture du 31 décembre

**Résultat net par action** : Résultat net (part Solvay) divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions, après déduction des actions propres rachetées pour couvrir les programmes de stock options

**Résultat net par action (hors activités non poursuivies)** : Idem résultat net par action, mais en excluant le résultat des activités non poursuivies du résultat net (part Solvay)

**Résultat net dilué par action** : Résultat net (part Solvay) divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions, après déduction des actions propres rachetées pour couvrir les programmes de stock options, majorée des actions potentielles dilutives

**Résultat net dilué par action (hors activités non poursuivies)** : Idem résultat net dilué par action mais en excluant le résultat des activités non poursuivies du résultat net (part Solvay)

**ROE** : Taux de rendement des capitaux propres

**Vélocité** : Volume total d'actions échangées sur l'année divisé par le nombre total d'actions cotées, selon la définition d'Euronext

**Vélocité ajustée par le free float** : Vélocité ajustée en fonction du pourcentage des actions cotées détenues par le public, selon la définition d'Euronext









## Agenda de l'actionnaire

**Lundi 9 mai 2011 à 18h00:**

résultats des trois mois 2011

**Mardi 10 mai 2011:**

Assemblée Générale Extraordinaire (10h30)

Assemblée Générale Ordinaire (14h30)

**Mardi 17 mai 2011:**

paiement du solde de dividende de l'exercice 2010 (coupon N°88). Cotation ex-dividende à partir du 12 mai 2011

**Jeudi 28 juillet 2011 à 7h30:**

résultats des six mois 2011

**Jeudi 27 octobre 2011 à 7h30:**

résultats des neuf mois 2011 et annonce de l'acompte de dividende pour l'exercice 2011 (payable en janvier 2012, coupon N°89)

**16 février 2012:**

résultats annuels 2011

#### Solvay SA

Rue du Prince Albert, 33  
1050 Bruxelles, Belgique  
t: 32 2 509 6111  
f: 32 2 509 6617  
www.solvay.com

#### Autriche

##### Solvay Österreich GmbH

Stättermayergasse, 28  
A-1150 Wien  
t: 43 1 716 88-0  
f: 43 1 710 24 26

#### Allemagne

##### SOLVAY GmbH

Hans-Böckler-Allee, 20  
D-30173 Hannover  
t: 49 511 857-0  
f: 49 511 282126  
www.solvay.de

#### Brésil et Argentine

##### Solvay do Brasil Ltda

Rua Urussui, 300 - 5° andar  
Itaim Bibi - São Paulo, SP  
Brasil  
t: 55 11 3708 5000  
f: 55 11 3708 5252  
e-mail:  
comunicacao.corporativa@solvay.com

#### Bulgarie

##### Solvay Sodi AD

Administrative Building  
BG-9160 Devnya  
t: 359 51 99 5000  
f: 359 51 99 5001

#### Egypte

##### Solvay Alexandria Sodium Carbonate S.A.E.

Al Max Street  
P.O. Box 17  
Dekhila - Alexandria  
t: +20 3 2204380  
f: +20 3 2204389  
e-mail: support@alex-sodaash.com

*This report is also available in English.*

*Het jaarverslag is ook beschikbaar in het Nederlands.*

#### Solvay SA

Société Anonyme  
Siège social: 1050 Ixelles (Bruxelles)  
Rue du Prince Albert, 33  
t: 32 2 509 6111  
f: 32 2 509 6617

Bruxelles RPM: 0403 091 220  
TVA: BE 0403 091 220

www.solvay.com



#### Espagne

##### Solvay Ibérica S.L.

C/ Marie Curie, 1-3-5  
E-08760 Martorell (Barcelona)  
t: 34 937 734 900  
f: 34 937 751 612  
www.solvay.es  
e-mail: linea.directa@solvay.com

#### Etats-Unis, Canada et Mexique

##### Solvay America, Inc

3333 Richmond Avenue  
Houston, TX 77098-3007  
USA  
t: 1 713 525 6000  
f: 1 713 525 7887  
www.solvaynorthamerica.com

#### France

##### Solvay SA – France

25 rue de Clichy  
F-75009 Paris  
t: 33 140758000  
f: 33 145635728  
www.solvay.fr

#### Grande-Bretagne

##### Solvay UK Holding Company Ltd

Solvay House  
Baronet Road  
Warrington  
Cheshire WA4 6 HA  
t: 44 1925 651277  
f: 44 1925 655856

#### Italie

##### Solvay Italia SA

viale Lombardia, 20  
I-20021 Bollate (MI)  
t: 39 02 3835.1  
f: 39 02 38352129

#### Portugal

##### Solvay Portugal – Produtos Químicos, SA

Rua Eng. Clément Dumoulin  
P-2625-106 Póvoa de Santa Iria  
t: 351 219534000  
f: 351 219534490

#### Suisse

##### Solvay (Schweiz) AG

Zürcherstrasse, 42  
CH-5330 Bad Zurzach  
t: 41 56 2696161  
f: 41 56 2696363

#### Conception et réalisation:

The Crew  
www.thecrewcommunication.com

#### Impression:

Deckers Druk

#### Direction de publication:

Solvay Secrétariat Général –  
Corporate Communications  
t: + 32 2 509 70 46  
f: + 32 2 509 72 40

#### Photos:

Frédéric Martin, © Solar Impulse /  
Jean Revillard, Evrard Wendenbaum  
projet Makay Nature, Solvay, SolVin,  
XperiLAB.be®, Jean-Jacques Micheli,  
Gettyimages, Shutterstock.

#### Asie Sud-Est

##### Solvay Asia Pacific Co., Ltd.

Wave Place, 17th Flr.  
55 Wireless Road  
Lumpini, Pathumwan  
Bangkok 10330  
Thailand

##### Solvay Peroxythai Ltd.

Wave Place, 17th Flr.  
55 Wireless Road  
Lumpini, Pathuwan  
Bangkok 10330  
Thailand

#### Chine

##### Solvay (Shanghai) Co., Ltd.

##### Greater China Management/Plastics/ R&D

Building 7, No. 899, Zu Chong Zhi Road,  
Zhangjiang High-Tech Park,  
Pudong New Area,  
Shanghai (201302)  
P.R. China  
t: +86-21-5080 5080  
f: +86-21-5027 5636  
e-mail: anna.zhuang@solvay.com

##### Solvay (Shanghai) Co., Ltd.

##### Chemicals

Unit K, Floor 14,  
International Shipping & Finance Center  
No. 720 Pudong New Area,  
Shanghai (200120)  
P.R. China  
t: +86-21-3842 4788  
f: +86-21-6385 5708

#### Japon

4th Flr, Toranomon 30 Mori Building  
Toranomon 3-2-2, Minato-ku  
Tokyo 105-0001  
Japan  
Nippon Solvay K.K.  
t: 81/3/5425/4310  
f: 81/3/5425/4311  
e-mail: Hiroshi.Meguro@solvay.com

##### Solvay Advanced Polymers K.K.

t: 81/3/5425/4320  
f: 81/3/5425/4321  
e-mail: jushin.superpolymers@gmail.com

##### Solvay Solexis K.K.

t: 81/3/5425/4330  
f: 81/3/5425/4331  
e-mail: jushin.superpolymers@gmail.com

#### Corée

##### Solvay Korea Co., Ltd

5th Fl, Donghwa Building  
58-7, Seosomun-Dong, Jung-Gu  
Seoul 100-736, Korea  
t: +82-2-756-0355  
f: +82-2-756-0354  
e-mail: andre.nothomb@solvay.com



la Passion du Progrès®